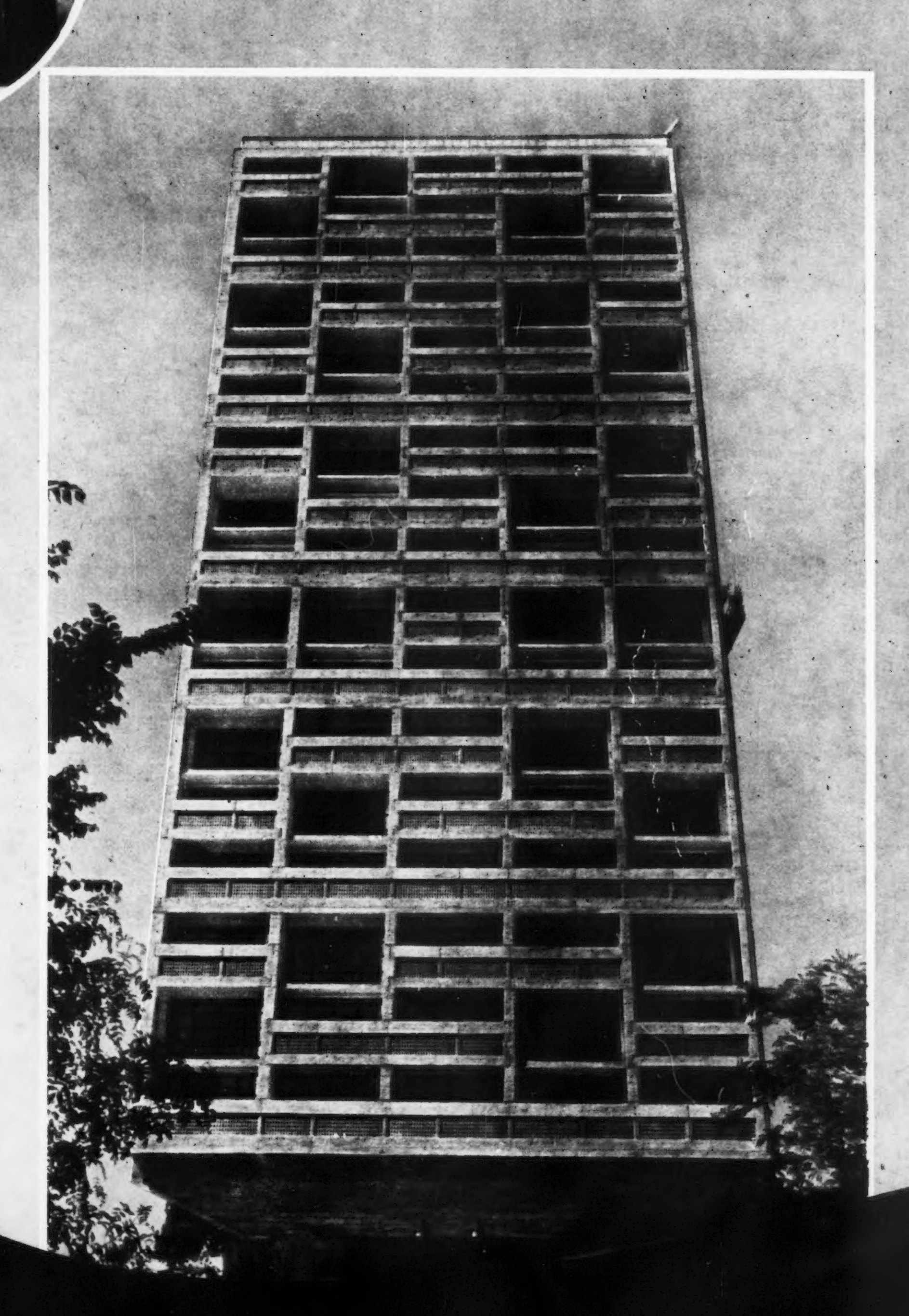
contribution française à l'évolution de l'architecture



442

l'architecture d'aujourd'hui

l'architecture d'aujourd'hui

André Bloc directeur général
Pierre Vago président du comité de rédaction
Alexandre Persitz rédacteur en chef

contribution française à l'évolution de l'architecture

1. habitation

Ce numéro a été réalisé
sous la direction d'André Bloc
Secrétaire de rédaction : Renée Diamant-Berger

23e ANNÉE - N° 46 - FÉVRIER-MARS 1953 - 5, Rue Bartholdi, Boulogne (Seine) - Téléphone Molitor 61-80 et 61-81
ABONNEMENTS UN AN (six nos) FRANCE ET UNION FRANÇAISE : 4.800 FR. - BELGIQUE : 775 FR. BELGES. - SUISSE : 70 FR. SUISSES
AUTRES PAYS : 16 DOLLARS. Ce numéro : FRANCE : 1.000 FR. ETRANGER : 1.050 FR. Directeur de Publicité : Armand MARGUERITTE
CE NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ A 13.700 EXEMPLAIRES - LA DIFFUSION EST CONTROLÉE PAR L'OFFICE DE JUSTIFICATION DE LA DIFFUSION



La salle de restaurant, N. Bartau, architecte-décorateur.

Photo Sabine Weiss.

LE SIÈGE DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DU DURALUMIN ET DU CUIVRE A PARIS

M. REBY, ARCHITECTE ; J. SAQUET, ARCHITECTE COLLABORATEUR ; AMENAGEMENT INTERIEUR DE N. BARTAU, ARCHITECTE.

Situé à l'angle de l'avenue Marceau et de la rue Euler, le siège social de la Compagnie Générale du Duralumin et du Cuivre a été construit sur l'emplacement d'un hôtel particulier de la fin du siècle dernier, aux formes et aux volumes périmés, inutilisable à des fins administratives.

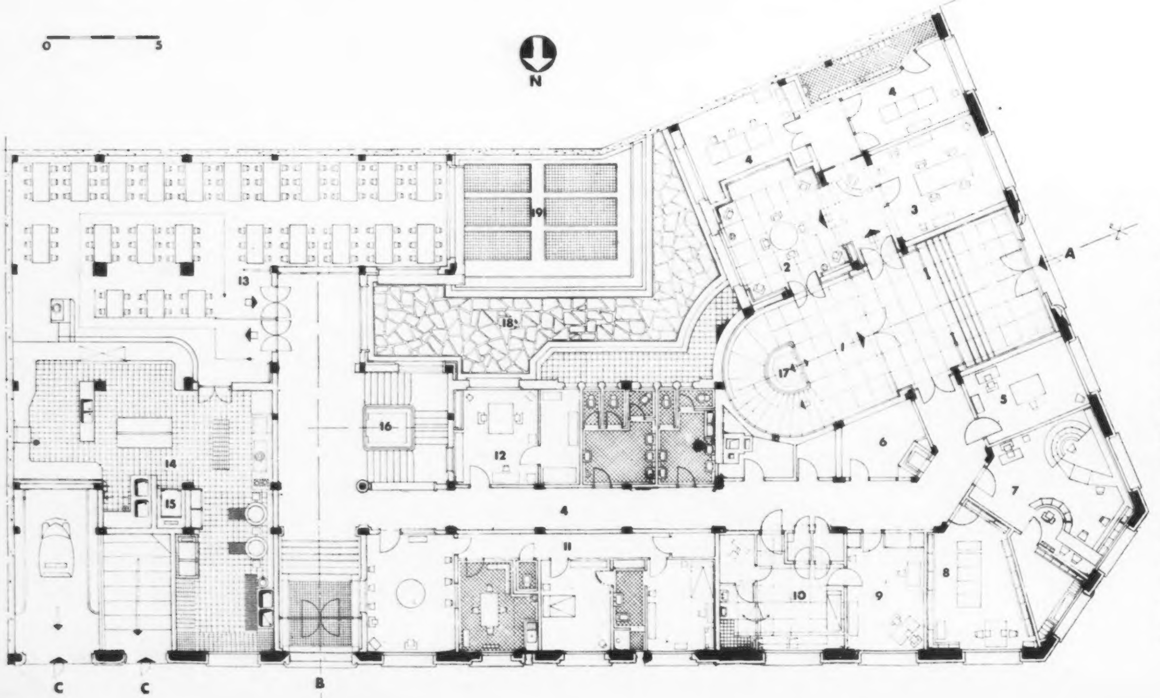
Sobrement traité, mais avec des matériaux de qualité, cet immeuble est composé d'un rez-de-chaussée avec deux entrées (visiteurs et personnel) menant à des circulations verticales vastes et claires, d'un sous-sol avec garage privé, et de six étages groupant l'ensemble des services de la Compagnie.

Les derniers perfectionnements de la technique tels qu'ascenseurs à relai, groupe électrogène à mise en marche automatique assurant l'électrification constante de l'immeuble, machines électro-comptables, etc., font de cet ensemble un instrument de travail rationnel et confortable.

La construction, de type classique, est constituée de murs extérieurs porteurs, les ossatures, planchers et escaliers sont en béton armé. Afin de permettre tout changement ultérieur des cloisonnements, les plafonds et planchers ont été exécutés d'une seule venue, avant toute distribution. Les cloisons sont constituées soit par une ossature de bois avec revêtement à deux faces en plaques de plâtre préfabriquées et remplissage en laine de verre, soit sur armatures métalliques avec doubles parois en tôle d'aluminium laqué.

L'aluminium, sous des formes variées, trouve dans l'immeuble de multiples applications : toiture entièrement en alliage léger, fenêtres à guillotine, légères et maniables, jalousies orientables à lamelles d'aluminium laqué, radiateurs à ailettes d'aluminium (à convecteur), paralumes des appareils d'éclairage en fines lamelles d'aluminium brillant.

Dans la décoration, l'aluminium et le cuivre soulignent heureusement le bois, le tissu, la glace, la pierre. Les portes, les ascenseurs, les grilles d'entrée, les rampes d'escalier, d'une luxueuse sobriété, montrent les nombreuses possibilités d'utilisation d'un matériau qui est spécifiquement de notre époque.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :

A. Entrée principale ; B. Entrée du personnel ; C. et C. Accès au garage souterrain.
1. Hall d'entrée 2. Réception 3. Bureau des représentants 4. Standard téléphonique 5. Adjoint au Secrétariat Général ; 6. Attente 7. Courrier 8. Economat 9. Assistance sociale 10. Infirmerie 11. Appartement du gardien 12. Surveillance et entretien 13. Restaurant 14. Cuisine et dépendances 15. Monte-charges 16. Ascenseur du personnel 17. Ascenseur principal 18. Cour 19. Cour avec dalles de béton translucide, assurant l'éclairage naturel du garage.

Photos Sabine Weiss.

Groupe Espace

ASSEMBLEE GENERALE - 16 DECEMBRE 1952

Cette Assemblée s'est tenue sous la présidence d'honneur de M. Eugène-Claudius Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, et la présidence effective de M. André Bloc, Directeur général des revues « L'Architecture d'Aujourd'hui » et « Art d'Aujourd'hui », au Criton-Club, avenue George-V, à Paris.

La séance est ouverte, à 17 heures, par M. André Bloc qui donne lecture de l'ordre du jour :

1° *Exposé du Président.*
2° *Activité du Groupe ; Travaux réalisés par les membres du Groupe au cours de l'exercice 1952.*
3° *Appel aux architectes pour de nouveaux travaux, par M. Jean Fayeton, architecte.*
4° *Quelques propositions pour l'exercice 1953.*
5° *Préparation de l'exposition d'ensemble du Groupe qui aura lieu au mois de mai dans les jardins et locaux de l'immeuble : 19, rue du Docteur-Blanche, à Paris, par M. Luc Arsène-Henry, architecte.*
6° *Création de Groupes « Espace » en Belgique et en Finlande.*
7° *Rapport des diverses Commissions.*
8° *Rapport financier, par M. B. Laffaille, trésorier.*
9° *Election d'un membre du Comité du Groupe.*

M. A. Bloc donne ensuite lecture des lettres de condoléances reçues et du télégramme adressé par le Groupe « Espace » de Belgique, à l'occasion du décès de F. Del Marle, Secrétaire général du Groupe, survenu le 2 décembre 1952. Il évoque le souvenir de cet artiste qui, avec tant de sincérité et d'enthousiasme, s'était consacré à sa tâche. Ses dernières réalisations : mise en couleur des usines Renault de Flins et polychromie des façades de la cité d'habitation, montrent combien, jusqu'à la limite de ses forces, Del Marle s'était penché sur le problème de l'intégration de la peinture dans l'architecture. Le problème de la polychromie architecturale est essentiel à notre époque car la couleur est le moyen de rompre la monotonie due souvent à la conséquence de contingences économiques impératives. Une minute de silence est observée à l'intention de Del Marle.

M. A. Bloc rappelle ensuite les diverses activités du Groupe, notamment les travaux réalisés au cours de l'exercice 1952 :

Usine Mame, à Tours. — *Architecte : B. Zehrfuss ; Mise en couleurs, peintre : E. Pillet.*

Usine Renault et quartier d'habitation à Flins. — *Architecte : B. Zehrfuss ; Mise en couleurs : F. Del Marle.*

Maison de la Tunisie - Cité Universitaire de Paris. — *Architecte : J. Sebag. 110 chambres d'étudiants à un ou deux lits, une bibliothèque, une salle de réception, des appartements du directeur et d'un administrateur, un jardin, une terrasse ont été l'objet d'études systématiques par cinq équipes composées de membres du Groupe.*

Ecole Paul-Bert, au Havre. — *Architecte : G. Lagneau ; Peintre et sculpteur : E. Beothy.*

Immeuble à Paris, rue Chardon-Lagache. — *Architecte : J. Ginsberg ; Peintre : W. Arcay.*

La Maison de l'Etudiant, à Paris. — *Equipement intérieur : Ch. Perriand ; Plasticien : E. Beothy.*

La Caisse des Congés payés, à Paris. — *Architecte : B. Zehrfuss ; Sculpteur : E. Gilioli.*

Le but du Groupe « Espace » n'est pas de rechercher des commandes, mais de poursuivre sur un plan plus généreux le développement harmonieux des activités les plus diverses dans le domaine des arts plastiques. M. André Bloc cite l'exemple de la Cité Universitaire de Mexico où il a été fait un large appel aux artistes, mais dans une orientation très différente de celle du Groupe « Espace ». Malgré des efforts louables, la coopération entre architectes et artistes ne s'est pas faite et le résultat n'est pas bon.

M. André Bloc aborde alors le problème de l'Exposition d'ensemble du Groupe qui va être organisée dans les locaux et jardins de l'immeuble en voie d'achèvement : 19, rue du Docteur-Blanche, à Paris.

M. Luc Arsène-Henry, secrétaire de la Commission des Expositions, donne lecture de son rapport. Le programme de cette Exposition est la recherche d'une synthèse aussi poussée que possible dans le cadre d'un immeuble d'habitation : 19, rue du Docteur-Blanche, à Paris. L'Exposition ouvrira fin mai. Elle comprendra deux parties : 1° Dans les jardins et sur les portiques du rez-de-chaussée, exposition de sculptures et d'œuvres plastiques de membres du Groupe avec recherche d'éclairage approprié ; 2° Au troisième étage, présentation de trois appartements complètement équipés par des membres du Groupe. Cette manifestation ne doit pas être une exposition d'œuvres isolées mais doit prouver qu'une équipe complète de plasticiens peut apporter un esprit nouveau dans la vie moderne.

M. A. Bloc annonce ensuite la formation du « Groupe Espace » belge, dont il présente un délégué (M. Delahaut), et du « Groupe Espace » finlandais, représenté par M. Carlstedt.

Mlle Ramirez, de passage à Paris, ajoute quelques mots sur la possibilité d'une exposition à La Havane et la formation d'un « Groupe Espace » cubain.

COMMISSION DE LA DIMENSION

M. Bernard Laffaille montre par des exemples comment les spéculations de l'esprit peuvent amener des résultats positifs.

COMMISSION DE LA PLASTIQUE APPLIQUEE AUX OBJETS

M. André Bloc présente MM. Borot, Disderot, Liénard, de Leeuw, chefs d'entreprises, membres sympathisants du Groupe « Espace », qui sont venus spontanément apporter leur concours aux artistes.

M. Schoeffer, Secrétaire de la Commission, précise que celle-ci a porté ses premiers efforts sur des recherches concernant les problèmes d'éclairage et expose les diverses propositions qui lui sont faites.

M. A. Bloc pense que d'autres activités doivent se développer sans délai, notamment dans le domaine des équipements sanitaires, des aménagements de jardins, etc.

COMMISSION DE L'ARCHITECTURE

J. George, Secrétaire, propose l'étude d'éléments types, de plans masse et de cellules dont la multiplication détermine jusqu'à la plastique du bâtiment.

Rapport financier, par M. Bernard Laffaille.

Visites d'ateliers, proposition de M. Berto Lardera.

Ensuite, conformément aux statuts, un vote a eu lieu afin de procéder à l'élection d'un des membres du Comité en raison du décès de M. Del Marle. M. P. Etienne-Sarisson est élu par 17 voix contre 16 pour Gilioli, 10 pour Istrati et 9 pour Schoeffer.

Avant de lever la séance, M. A. Bloc constate que l'exercice 1952, le premier de cette Association, a été positif malgré les difficultés rencontrées ; il souligne les nouvelles et nombreuses adhésions au Groupe, la sympathie qu'il rencontre dans tous les milieux. Le Groupe « Espace » répond à une nécessité. Il a été créé, non seulement pour des études théoriques, mais pour créer des équipes et rechercher les conditions les plus favorables pour le travail en commun des architectes et des artistes.

La présence parmi nous d'un ministre, notre Président d'Honneur, et de diverses personnalités venues spécialement de l'étranger pour assister à notre Assemblée, montre que nous ne travaillons pas dans l'indifférence et que nos efforts sont appréciés. Il nous reste à ne pas être au-dessous de notre tâche. Nos responsabilités sont lourdes. Nous les acceptons, sous réserve qu'à l'avenir nous puissions disposer des moyens et de circonstances favorables et que nous puissions démontrer sans aucun compromis la valeur de nos recherches et de nos travaux.

A l'issue de cette Assemblée générale a eu lieu, au Criton Club également, un dîner qui réunissait plus de 80 personnes autour de M. Claudius Petit.



Photos Sabine Weiss.

On reconnaît Madame S. Delaunay, M. E.-Claudius Petit, M. et Madame A. Bloc.

De gauche à droite : MM. Marcel Lods, Eugène-Claudius Petit et Pierre Dalloz.

manifeste

En vue de promouvoir entre toutes les disciplines plastiques, une collaboration efficace et conforme aux impératifs actuels, les soussignés, créent, en Belgique,

LE GROUPE ESPACE

Ils constatent

que sciences, techniques et conditions sociales actuelles ont bouleversé la conception traditionnelle de l'Espace

qu'un milieu formel inédit s'élabore et renouvelle profondément les points d'appuis de la sensibilité contemporaine

que la pensée technique tend à s'épurer au contact des réalités d'aujourd'hui

que ceux qui ont la responsabilité de créer le milieu dans lequel vivront les générations futures doivent pouvoir s'entourer de plasticiens familiarisés avec les problèmes spatiaux actuels et, de plus, soutenus et aidés par des lois et règlements rénovés

que la plupart des plasticiens n'ont pas été préparés aux tâches nouvelles

que l'Urbanisme et la Construction des Cités, aussi bien que l'élaboration d'un meuble ou d'un prototype industriel, exigent de ceux qui en sont responsables, non seulement des qualités sensibles et techniques, mais aussi des connaissances sociales, psychologiques et une certaine culture artistique

que ces connaissances et cette culture sont généralement insuffisantes, qu'on assiste trop souvent à des réalisations d'un goût douteux et d'une plastique contestable.

Ils entendent

préciser les relations nouvelles que les arts plastiques tendent à entretenir avec l'espace nouveau

combattre toute association arbitraire et conventionnelle des arts dits « majeurs »

combattre la conception stérile et factice des « arts décoratifs »

promouvoir une collaboration ordonnée entre plasticiens soucieux de l'évolution de la technique industrielle et l'industrie

défendre l'instauration de tout fait plastique appliqué à la vie quotidienne en étroite relation avec l'architecture.

Ils préconisent

un Art qui soit l'émanation d'équipes de plasticiens formés dans une entière et totale unité d'esprit.

un Art qui s'inscrive avec décision dans l'Espace en répondant aux nécessités fonctionnelles et à tous les besoins de l'homme compris comme réalité sociale.

un Art où la Forme soit indissolublement définie par ses qualités intrinsèques et architecturales dans une expression idéale de rapports et de proportions

Ils proposent

la création de liens étroits entre tous ceux qui peuvent être appelés à concourir aux grandes tâches contemporaines et en particulier, aux :

Etudes d'Urbanisme, Etudes de Plans-Masses, Etudes de la Plastique architecturale (y compris tous les prolongements dans la vie courante, incidences de la couleur dans l'Architecture, etc.), Etudes d'esthétique industrielle, etc...

l'ouverture de chantiers expérimentaux, la réalisation de manifestations-pilotes, etc. Ils souhaitent prêter leur concours aux grandes Expositions et Foires Internationales, Festivals, Fêtes publiques, etc. Des démonstrations plastiques d'esprit nouveau seront accueillies plus facilement à l'occasion de ces manifestations et ouvriront la voie aux réalisations permanentes.

Ils réclament
POUR L'HARMONIEUX DEVELOPPEMENT DE TOUTES LES ACTIVITES HUMAINES

LA PRÉSENCE FONDAMENTALE DE LA PLASTIQUE

Victor BOURGEOIS
Georges DEDOYARD
L. de KONINCK
Léon STYNEN

Willy ANTHOONS
Arnold BAGON
Anne BONNET
Gaston BERTRAND
Maurits BILCKE

Renaat BRAEM
Charles CARLIER
Jo DELAHAUT
Robert L. DELEVOY
Charles DE MAEYER
André de POERCK
Josse FRANSSEN
Cornelie HANNOSET
Jean IWENS
Jean SEAUX

Francine C. LEGRAND
Claude LAURENS
Hyacinthe LHOEST
Rudolph MEERBERGEN
Marc MENDELSON
Antoine MORTIER
Jules MOZIN
Roger THIRION
Willy VAN DER MEEREN
Louis VAN LINT

FORMATION ET ROLE DE L'ARCHITECTE

En réponse à l'enquête que nous avons ouverte dans notre dernier numéro concernant l'enseignement de l'architecture, nous avons reçu, de jeunes architectes, les lettres suivantes que nous publions in extenso. Pour la première, nous avons respecté l'anonymat qui nous a été demandé.

Rouen, 1er février 1952.

Monsieur le Directeur,

Je tiens à venir vous témoigner le très vif intérêt que j'attache, en tant qu'élève de l'Ecole Nationale d'Architecture, à l'enquête que vous venez d'ouvrir sur la formation de l'architecte et je me permets de vous communiquer quelques-unes de mes réflexions sur ce sujet.

A propos du texte du C.E.A. que vous publiez (sans l'approuver), je crois qu'il importe de s'élever avant tout contre la distinction abusive, en sa rigueur, qui y est faite entre le rôle technique et le rôle artistique de l'architecte. La plupart des gens (professionnels ou autres) qui cherchent à définir l'architecture, ignorent ou veulent ignorer l'aspect le plus fondamental de la création architecturale : une activité logique qui se place bien au-dessus des contingences de la technique, qu'elle asservit, et qui prime, ou doit primer toute recherche purement plastique : je veux parler de la composition d'un plan ou d'un volume en vue de satisfaire les exigences d'un programme, de réaliser la parfaite adéquation d'une construction à la fonction qu'elle devra assurer. Je crois que vous êtes bien de cet avis. Mais ce qu'il faut préciser, c'est que cette activité ne peut se réduire ni à une science exacte aux recettes préparées à l'avance, vu le nombre de paramètres que contient tout problème architectural, ni à un art de pure gratuité, étant donné le caractère concret de ces problèmes et la logique qui doit présider à leur résolution.

C'est pourquoi la définition que le C.E.A. donne de l'architecte praticien et de la formation qu'il doit recevoir me paraît fondamentalement erronée. Sans doute, à l'heure actuelle, les lacunes de l'enseignement de l'Ecole font que tout architecte débutant doit se forger lui-même, et seul, sa propre théorie et sa propre conception de l'architecture. A cela, l'élève exceptionnellement doué parviendra certainement, mais l'élève moyen, le « bon élève », s'abandonnera aux solutions de facilité : attachement à la tradition, respect aveugle et même sollicitation des avis du client. Mais ce n'est pas l'accroissement, certes nécessaire, de la compétence technique de l'architecte praticien qui peut remédier à cet état de chose. Entre la science qui s'enseigne et l'art qui ne s'enseigne pas, il y a cette composition architecturale logique et fonctionnelle qui doit pouvoir s'apprendre par une étude rationnelle. Et c'est elle avant tout qu'il faut inculquer à l'architecte. C'est à cela sans doute que visent les projets de l'Ecole mais sans y parvenir correctement, et ce, à cause de la montée en loge préalable et du caractère concours que revêtent tous les projets. Il faudrait au moins que les deux formules soient employés conjointement en France. Je crois d'ailleurs qu'il serait urgent de « repenser » complètement notre Ecole d'Architecture. Il y a, par exemple, la division arbitraire des études en première et seconde classes, et celle-ci est elle-même formée de deux parties distinctes, l'une scientifique et pseudo-archéologique (je veux parler des éléments analytiques, compositions en style classique qui donnent parfois les mélanges les plus étranges), l'autre formée d'épreuves de construction et de projets. On entre ensuite en première, constituée elle aussi de projets mais où l'étude approfondie d'un programme limité est sacrifiée à la grande composition à petite échelle, ce qui ne peut manquer de fausser l'esprit des élèves. C'est peut-être ici que nous retrouverions la nécessité de décharger l'Ecole au profit d'un institut supérieur d'études architecturales conçu comme une académie libre, et non d'un super-diplôme comme le propose, au fond, le C.E.A. D'ailleurs, cette hiérarchisation conçue par le C.E.A. ne pourrait être mise en œuvre dans la pratique que par une bureaucratisation totale de la profession. Serait-ce un rêve d'architecte en chef du M.R.U. ?

Je me permettrai en tout cas, en guise de conclusion, d'affirmer que l'architecte, petit ou grand, n'a pas le droit de s'engager dans la voie d'une haute spécialisation. Il doit conserver dans sa plénitude le sens de l'humain, réaliser la synthèse de la technique et de l'art et rendre le monde de la machine habitable pour l'homme. Il est le seul à pouvoir le faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes plus empressées civilités.

A NOS AINES...

Les jeunes.

Pas de compassion ;

Ni aumône, de chapiteaux ou brise-soleil ;

Humblement, sincèrement, on vient dire — redire peut-être ce qui n'a pas été entendu.

On affiche partout, en grandes lettres, que la jeunesse est un péché mortel, par sa spontanéité, par son enthousiasme débordant et de mauvais goût. On dit encore que le manque d'expérience, propre aux jeunes, empêche la création de toute œuvre rationnelle, stable, ayant quelque valeur.

On dit aussi, qu'en architecture, aujourd'hui, la jeunesse devient envahissante, gênante, qu'elle manque de tact.

On dit, surtout, que la jeunesse doit se laisser faire ; qu'elle doit subir : idées, enseignements, conduites ; qu'elle doit apprendre, avant tout, les « Rudiments », même s'ils sont faussement classiques, inutiles.

Nous avons toujours écouté avec beaucoup d'attention tout ce qu'on nous disait ; nous écoutons encore ce qu'on nous dit. Il y a de belles paroles qui attirent même les oreilles des aphones.

Mais les paroles, même belles, ont un grand défaut : elles sont vides. Et ce qui nous effraye le plus, c'est qu'elles restent vides en se transmettant de génération à génération.

Or, nous ne demandons que ce que les prophètes des livres de combat nous ont promis : le plein jour de la création, le sain et vrai vivifiment de l'œuvre d'art, humaine et logique — à laquelle nous voulons participer.

Qu'à côté du Parthénon on nous fasse comprendre Drançy et Marseille ; qu'à côté du marbre et de la pierre on nous fasse toucher la matière plastique, le béton et l'acier, saisir leur mathématique.

Qu'on nous explique,
qu'on nous confesse, oui — qu'on nous confesse, comment et pourquoi, de 1903 à 1939, on a lutté, cherché, et trouvé, dans le cadre si extraordinairement vaste de l'architecture et de l'urbanisme, des vérités essentielles ?

Qu'on ne se fige pas entre les murs — même fraîchement polychromés — d'une agence et qu'on ne se borne surtout pas aux cinq minutes de correction dans un atelier d'école, « libre et extérieur » !

Qu'on ouvre son cœur,
qu'on parle,
qu'on fasse le véritable enseignement en enseignant la vérité, et qu'on le fasse sincèrement, sinon ce n'est pas la peine !

A nos aînés :
nous sommes là — prêts à travailler — et durement — nous attendons — mais nous n'attendrons pas trop — car nous, nous lutterons à tout prix pour rester jeunes !

Claude PARENT et Ionel SCHEIN.

L'ARCHITECTE HENRY VAN DE VELDE AURA 90 ANS

Le 3 avril, Henry Van de Velde, l'architecte bien connu, né à Anvers, fêtera son 90e anniversaire. Van de Velde, qui, depuis 1947, réside à Oberaegeri près de Zoug (Suisse), passa avant 1900 de la peinture à l'architecture et aux arts appliqués, prit la tête du mouvement moderne qui libéra les arts du dogmatisme académique et ouvrit ainsi la voie à une création artistique raisonnable. Architecte et créateur, professeur réputé à Weimar et à Bruxelles, inspirateur des efforts du « Werkbund », il a participé efficacement à créer le visage du XXe siècle. L'école des Arts, qu'il fonda à Weimar, devint plus tard le berceau du « Bauhaus ». Ses théories exercèrent une influence profonde sur ses contemporains. Les conseils et les jugements du maître, complétés par ses mémoires qu'il achève de rédiger, font le bilan d'une vie productive et sont, de nos jours comme hier, pour tous ceux qui se vouent à l'invention de la forme, une source d'idées. Van de Velde travaille actuellement, comme architecte, à l'agrandissement de son « Rijksmuseums Kröller-Müller », situé à Otterlo dans des forêts de Hollande.

EMISSIONS TÉLÉVISÉES A SAN FRANCISCO

Depuis avril 1951, le musée d'Art Moderne de San-Francisco présente des programmes de télévision tous les deux dimanches sur le sujet « L'art dans votre vie ».

A partir de janvier 1953, on a présenté une série de cinq programmes intitulés « La maison, dedans et dehors » qui informent ceux qui veulent acheter ou construire une maison.

Un groupe d'experts ont répondu aux questions du jeune couple symbolisant le jeune ménage à la recherche d'une maison à acheter ou à construire. Ces experts étaient : Sydney Williams, membre du Département d'Urbanisme urbain et régional à l'Université de Californie ; William Stephen Allen, architecte ; Robert Royston, architecte-paysagiste ; et Maurice Sands, décorateur.

Le but était de montrer la collaboration des professionnels dans la conception de la maison.

Les cinq programmes traitaient les sujets suivants : 1. Comment faire une bonne unité de voisinage ; 2. Comment construire une bonne maison ; 3. Comment faire un bon jardin ; 4. Comment faire un bon intérieur ; 5. Comment rénover et agrandir la maison.

†

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Jacques Guérin, survenu après une longue maladie, le 21 janvier 1953, à son domicile de Sucy-en-Brie ; M. Jacques Guérin était le père de M. André Guérin, l'actuel président-directeur général des Etablissements Perrier.

Les obsèques ont eu lieu samedi 24 janvier 1953.

A L'EXPOSITION DE L'HABITATION

L'Institut d'Esthétique Industrielle a réuni ses membres et ceux du Groupe Espace pour présenter une intéressante construction réalisée avec le procédé « Air Form » pour un espace de jeux. Il s'agissait d'attirer l'attention des architectes et des artistes sur les nouvelles ressources techniques et plastiques offertes par le procédé.

Au cours de la réunion qui a eu lieu à l'Exposition de l'Habitation (Salon des Arts Ménagers), le 18 mars, MM. Jasques Viénot, André Bloc et Pierre Faucheux ont fait chacun un exposé. Le directeur de la Société « Air Form » a donné d'intéressantes précisions sur les possibilités du procédé. Nos lecteurs, que la question intéresse, pourront obtenir des photographies montrant d'assez nombreuses réalisations.


ISOLATION
FROID
CHAUD
ROCLAINE

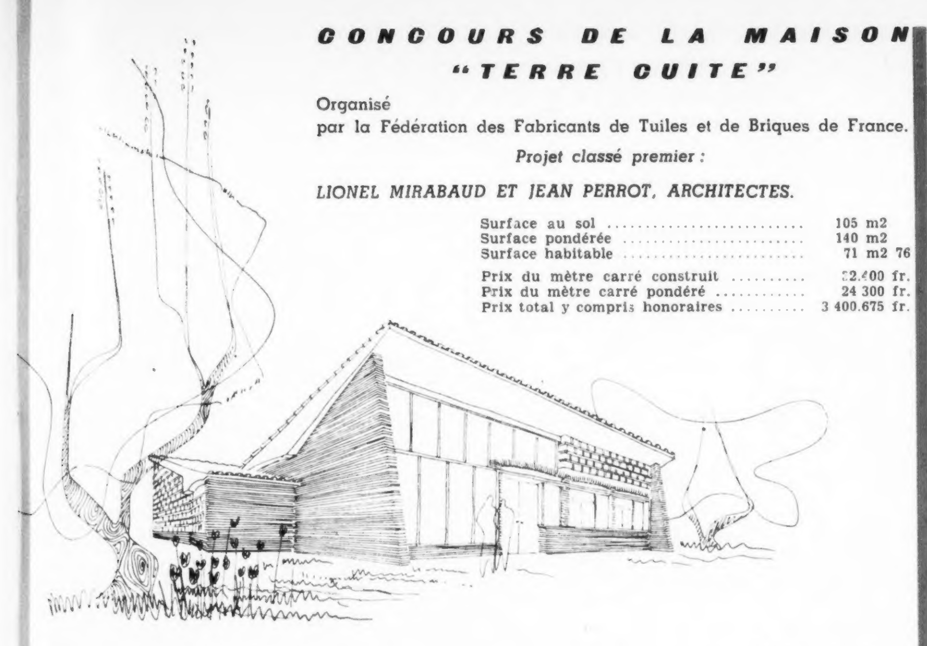
CONCOURS DE LA MAISON "TERRE CUITE"

Organisé
par la Fédération des Fabricants de Tuiles et de Briques de France.

Projet classé premier :

LIONEL MIRABAUD ET JEAN PERROT, ARCHITECTES.

Surface au sol	105 m2
Surface pondérée	140 m2
Surface habitable	71 m2 76
Prix du mètre carré construit	32.400 fr.
Prix du mètre carré pondéré	24 300 fr.
Prix total y compris honoraires	3 400.675 fr.



Le plan (salle de séjour, 3 chambres) comprend :

a) Jour. — *Salle de séjour, cuisine, coin de repas formant liaison entre la salle de séjour et la cuisine ; ces 3 pièces distribuées autour du coin de feu.*

b) Nuit. — *Chambre des parents, 2 chambres d'enfants, dégagements de rangements, salle d'eau (commandée à la fois par le dégagement des chambres et directement par la chambre des parents) W.-C.*

c) Service. — *Entrée, cellier, garage.*

La meilleure orientation de ce plan permettrait une orientation de la salle de séjour et des 2 chambres d'enfants au Sud et la chambre des parents à l'Est ; le garage protège la construction au Nord-Ouest.

Cette maison a été entièrement conçue en matériaux de terre cuite. Le plancher bas sur vide sanitaire est exécuté en poutrelles préfabriquées et hourdis creux.

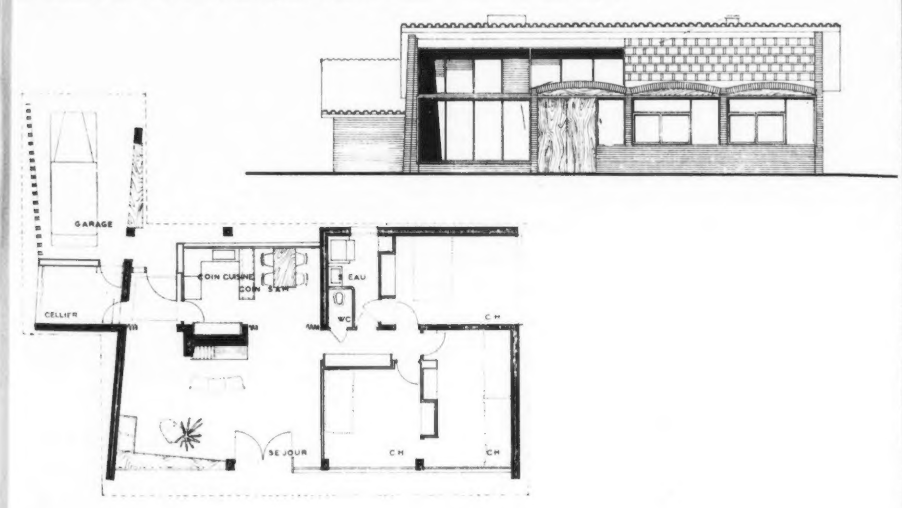
Murs des façades à 2 parements avec vide isothermique : briques de la région de Chartres, cuites au bois. — Murs du garage, du cellier et au-dessus des baies des chambres d'enfants : claustras céramique. — Murs de refend : briques. — Linteaux des baies : arcs en briques repressées. — Extrados des arcs : claustras céramique. — Cheminée : en briques semblables à celles des façades. — Plafond de la salle de séjour et des chambres d'enfants : en hourdis céramique devant rester apparent.

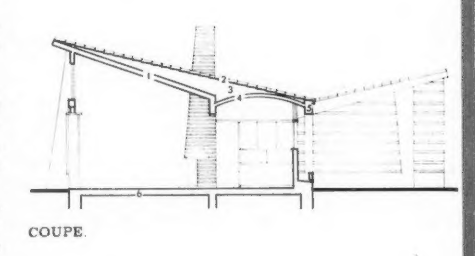
Un plafond léger est prévu au-dessus de la chambre d'enfant constituant une réserve de rangement éclairée par les claustras céramique sur la façade Sud.

Cuisine, entrée et chambre des parents : exécution du plafond en voûte composée de briques légères creuses apparentes. Plafond du garage et du cellier exécuté en briques caisson.

Isolation. — *Une forme en béton de pouzzolane et un bourrage seront exécutés au-dessus du plancher haut de terre cuite et des voûtes avec chape en ciment pour recevoir les tuiles de la couverture.*

Dallage sols. — *W.-C., cuisine, salle d'eau : carreaux rouges. Entrée, salle de séjour, chambres et dégagement : dallage en briques de 0,11, plinthes en céramique.*





COUPE.

1. *Plancher hourdis apparent ;* 2. *Tuiles romaines :* 3. *Pouzzolane ;* 4. *Voûte briques ;* 5. *Arc briques ;* 6. *Plancher hourdis préfabriqué.*

DEUXIÈME BIENNALE DU MUSÉE D'ART MODERNE DE SAO-PAULO

Nous rappelons qu'à l'occasion de la IIe Biennale du Musée d'Art Moderne de Sao-Paulo sera organisée une Exposition Internationale d'Architecture. Pourront participer à cette Exposition : *a)* les architectes de toutes nationalités ; *b)* les écoles d'architecture officiellement reconnues.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les dossiers destinés à leur inscription à cette exposition. Des prix très importants sont prévus.

CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE ROBINETTERIE

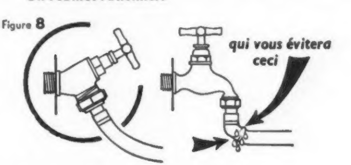
Soucieuse de soutenir les efforts du Touring-Club pour l'amélioration des installations sanitaires dans les établissements hôteliers français, la Chambre syndicale des fabricants de robinetterie nous communique une excellente plaquette de propagande distribuée dans toute la France.

On trouve dans ces pages la nomenclature des exigences de plus en plus affirmées de la clientèle relativement à un confort qui lui semble indispensable et dont l'absence est soulignée par des illustrations vivantes.

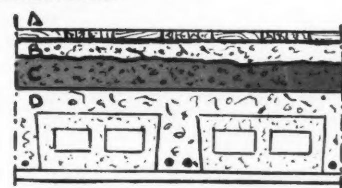
Des conseils pratiques suivent, concernant les différents postes sanitaires et de propreté : informations quant aux matériaux et aux installations.

Des renseignements d'ordre financier et d'ordre technique peuvent être demandés à des adresses indiquées. Nous précisons que cette plaquette est éditée sous l'égide du Touring Club de France par le Comité Hygiène et Eau avec le concours de la Chambre syndicale des Fabricants de Robinetterie.

Un robinet rationnel!



ISOLATION PHONIQUE DE PLANCHERS



A : *Parquet mosaïque bois collé.*
B : *Béton de gravillon.*
C : *Béton de Vermex.*
Dosage : 6 volumes de Vermex calibre 5. 1 volume de ciment.
D : *Plancher béton armé.*

Le béton de vermex est fabriqué et coulé sur place par l'entreprise de maçonnerie. Il ne nécessite ni appareils spéciaux, ni technique de pose particulière.

Ce béton d'isolation phonique est préparé en mélangeant à la bétonnière le vermex et le ciment au dosage de 200 kg./m^3. Il est ensuite mis en place de la façon traditionnelle pour les sous-couches.

Le vermex est un granulé provenant de minerais de Vermiculite d'Afrique du Sud que l'on soumet à un traitement thermique spécial. La Vermiculite, minéral micacé, est un silicate ; par conséquent, le vermex est rigoureusement neutre du point de vue chimique et absolument incombustible.

Les bétons de vermex n'ont aucun retrait et se dilatent de façon négligeable. Ils permettent aux entreprises de bâtiment de réaliser elles-mêmes toutes les isolations demandées par le maître-d'œuvre de façon simple et peu onéreuse.

Ces planchers de type flottant ont été utilisés pour les immeubles de la place Rodin et de la rue des Belles-Feuilles. La dalle supérieure est en béton de gravillons sur lequel est collé un parquet mosaïque bois.

Cet ensemble rigide repose sur une sous-couche souple en béton de vermex. Des réductions de transmission élevées, de l'ordre de 50 décibels, sont obtenues par ce procédé.



PRO JET DE VILLA CONCOURS DE CARACAS

J. KLI... ARCHITECTE.

Ce projet avait été présenté au concours organisé à Caracas pour la construction d'une habitation individuelle dans un quartier résidentiel de la ville.

PLAN DE LA TERRASSE — PLAN DE L'ETAGE — PLAN DU REZ-DE-CH. — FACADE SUD — FACADE EST

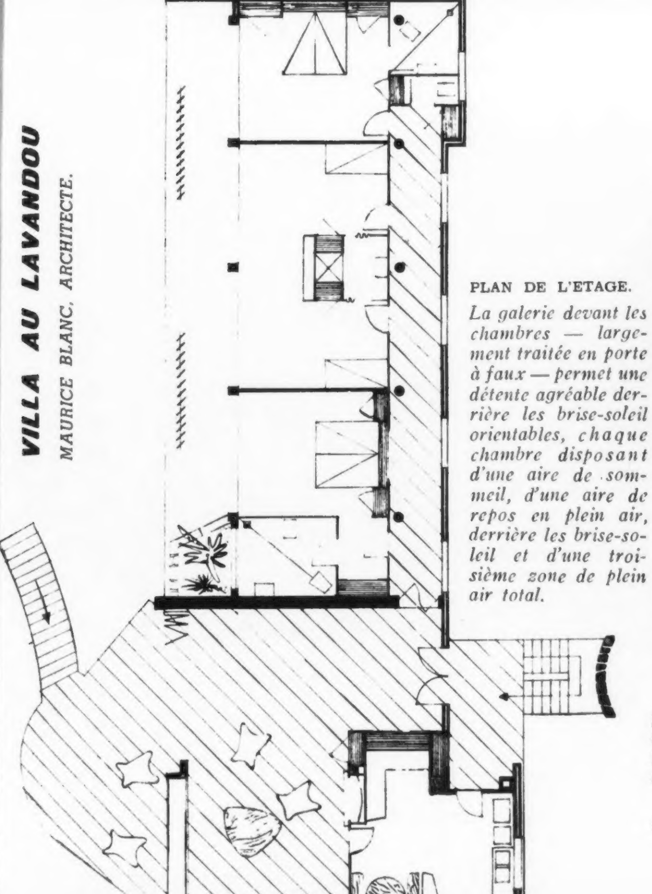
Les murs de soutènement et la route d'accès au garage soulignent les courbes de niveau et pénètrent dans la maison.

— Préférence donnée à l'atmosphère et l'agrément plutôt qu'au rendement de la surface construite.

— Séparation en plan et coupe et orientation des trois fonctions : réception, vie privée et service.

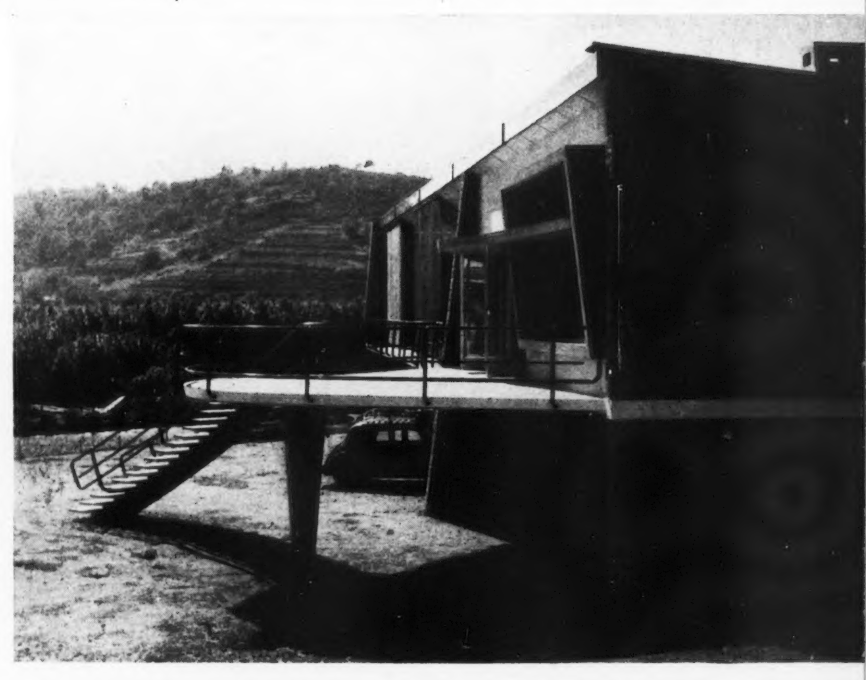
VILLA AU LAVANDOU

MAURICE BLANC, ARCHITECTE.



PLAN DE L'ETAGE.

La galerie devant les chambres — largement traitée en porte à faux — permet une détente agréable derrière les brise-soleil orientables, chaque chambre disposant d'une aire de sommeil, d'une aire de repos en plein air, derrière les brise-soleil et d'une troisième zone de plein air total.

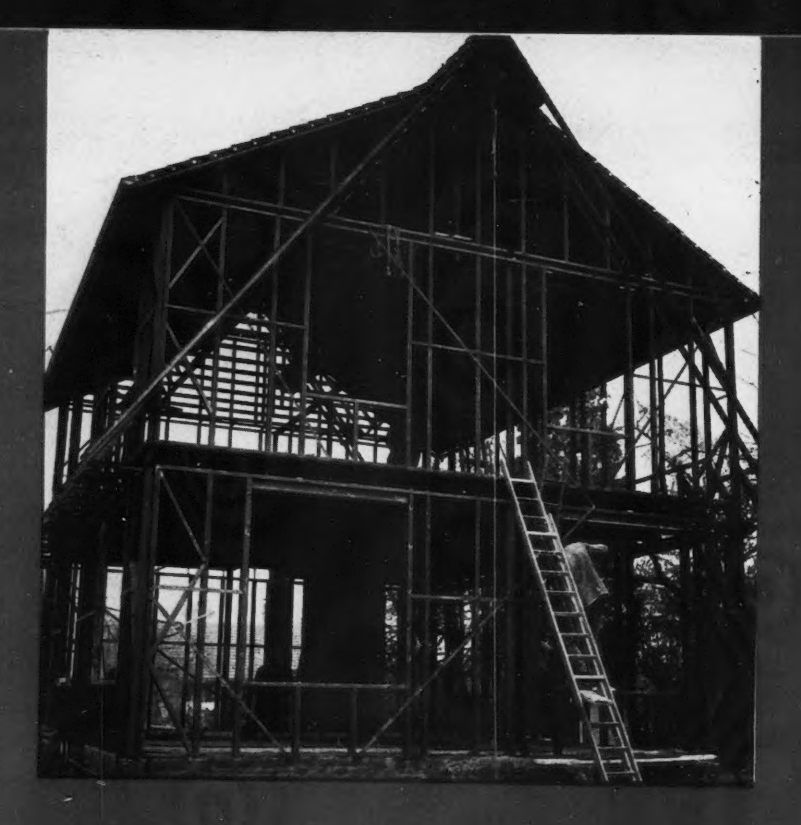


Cette villa de vacances a été conçue en vue de répondre aux impératifs locaux : protection contre le soleil et le vent d'Est, vue dégagée sur la mer. De plus, la nécessité d'assurer le meilleur isolement de la plage trop bruyante, située à 20 mètres de la clôture, a conduit à prévoir l'ensemble : séjour et sommeil, à l'étage, sur pilotis assurant, en outre, une excellente aération nouvelle.

L'équipement intérieur, volontairement dépouillé, a été étudié en vue d'une harmonie stricte avec la maison.

Construction par ossature portante en piliers B. A. laissés bruts de décoffrage.

POUR CONSTRUIRE AVEC RAPIDITÉ DES CHARPENTES MÉTALLIQUES LÉGÈRES

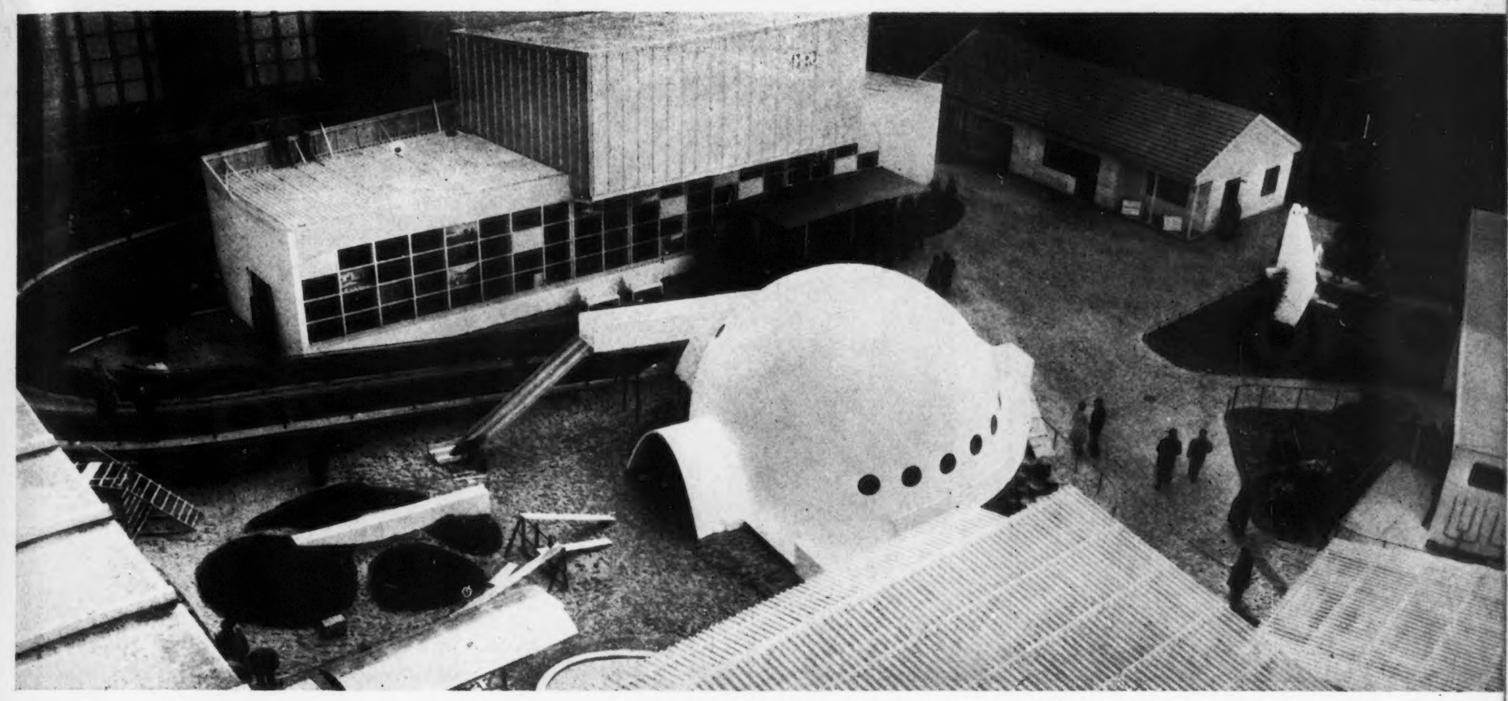


STRAN-STEEL



ELECTROTUBE-SOLESMES, 6 Rue Daru, PARIS-VIIIe, Tél. CAR. 03-60

Photo A.B.C.

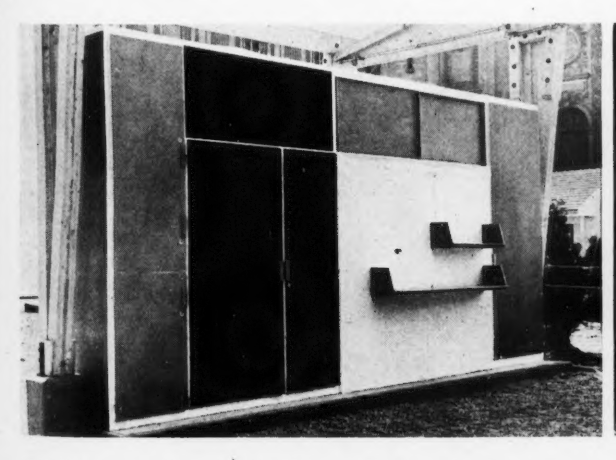


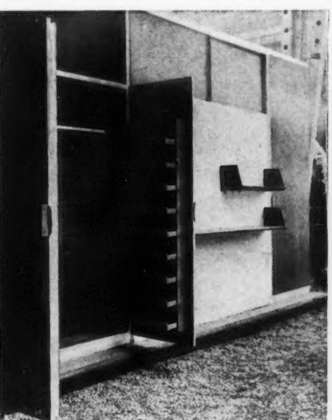
L'EXPOSITION DE L'HABITATION AU SALON DES ARTS MÉNAGERS

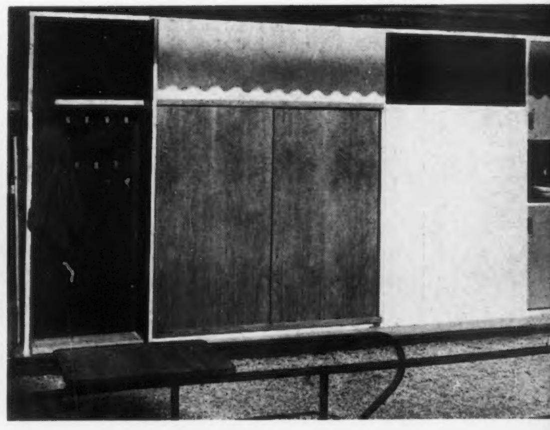
Le Salon des Arts Ménagers réserve, comme chaque année, un espace important aux manifestations concernant l'habitation. Le pavillon du M.R.U. renferme de nombreuses maquettes qui rendent compte de l'état actuel des réalisations ou des projets de la Reconstruction. La maison de trois pièces étudiée par Marcel Roux, architecte, constitue une démonstration de l'effort fait pour renouveler profondément le parti architectural et le plan de l'habitation individuelle à bas prix.

Une construction de forme sphérique forme abri et salle de jeux. Les Etablissements Phœnix exposent une variante de leur maison standard. Diverses firmes présentent des éléments de construction ou d'équipement. L'aménagement intérieur est représenté par un prototype du bureau d'études Marcel Gascoin édité par A.R.H.E.C. : une cloison-placard double face (photos ci-dessous ouvrant de part et d'autre des deux pièces qu'elle est appelée à séparer. Les éléments intérieurs de cette cloison sont à choisir selon le genre de la pièce : rayonnages et tiroirs pour vaisselle, livres, collections, linge, vêtements, suivant que le placard ouvre sur un séjour, repas et réception, des chambres, une entrée, etc... Il est à souhaiter que ce type de cloison soit amené à des prix permettant l'utilisation de masse. Traité en bois naturel et matériau polychromé, il constitue un élément plastique d'architecture intérieure des plus intéressants.

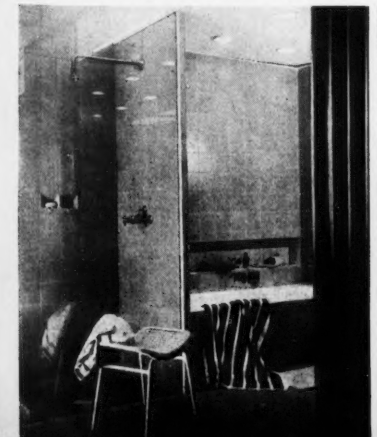
Du même bureau de Gascoin, mais édité par Villeroy et Boch, un ensemble sanitaire complet : bains, salle de gymnastique-douche, salle d'habillage, équipés d'éléments de rangement normalisés, constitue un modèle d'excellente organisation.



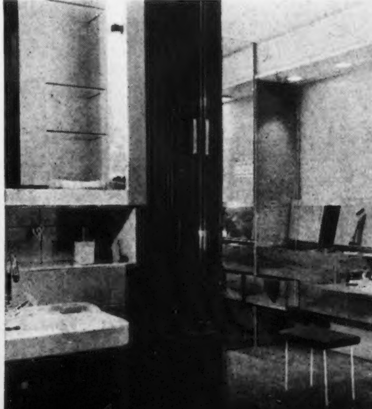




Salle de bain éditée par Villeroy et Boch et A.R.H.E.C.





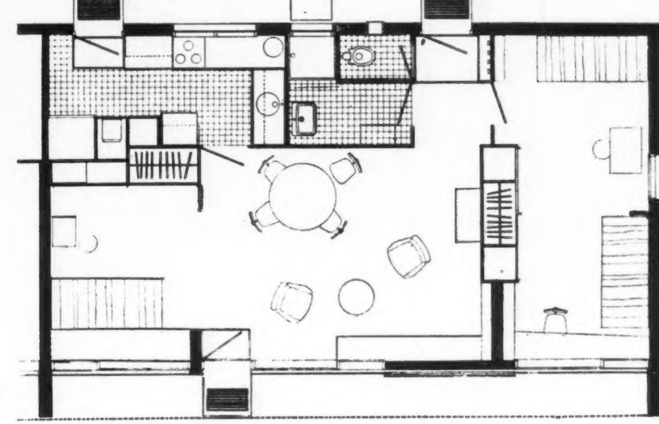




EXPOSITION DE L'HABITATION
(Salon des Arts Ménagers)



MARCEL ROUX, ARCHITECTE.



PLAN DE LA MAISON : 56 m2 habitables.

Dans le cadre du Salon des Arts Ménagers, « Paris-Match » a construit, en maquette grandeur nature, une maison étudiée pour offrir à ses habitants le maximum de confort et d'agrément pour le minimum de dépenses de construction et d'entretien.

Il s'agit d'une maison type répondant aux besoins d'une famille moyenne comptant deux enfants.

Des solutions différentes permettent, en partant de la maison type, d'édifier des logements plus grands ou des appartements en immeuble.

La maison type comprend 56 m² habitables, c'est-à-dire de surface calculée entre murs, cloisons et portes. Cette surface est la même que celle exigée par les organismes d'habitations à loyer modéré ; elle correspond aussi aux normes prises en considération par les organismes financiers officiels.











Les études techniques très poussées, qui ont duré plus d'un an en coopération avec le Commissariat Général aux Arts Ménagers, ont abouti à une utilisation rationnelle de toutes les parties de la maison.

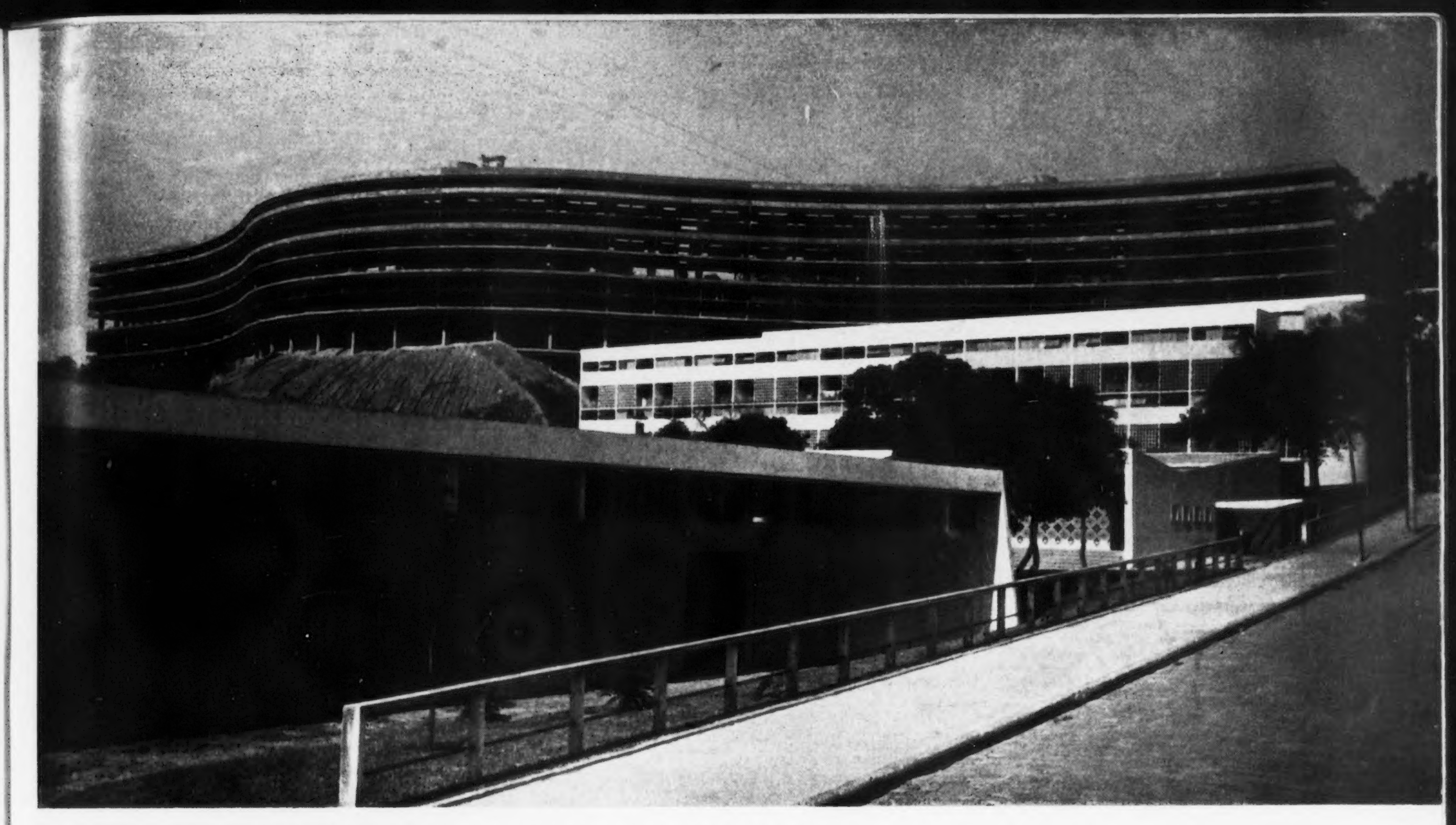
Le plan comporte deux grands espaces pouvant être à volonté facilement divisibles en 4 pièces habitables. Une salle d'eau avec douche et lavabo, une cuisine avec évier en acier inoxydable, une table de travail, une réserve contenant la resserre du chauffage et l'emplacement pour le combustible ont été prévues. Cinq placards de rangement sont aménagés. Le chauffage est assuré par gaine dans toutes les pièces. Le sol est recouvert de linoléum ou de carrelage.

Trois grandes fenêtres ouvrent au Sud sous l'avancement du toit formant auvent. Les pièces de service ouvrent sur la façade opposée.

Trois accès ont été prévus : un pour l'entrée, un sur le jardin, un pour le service.

Cloisons et éléments de rangement de Marcel Gascoin édités par A.R.H.E.C.
Cuisine équipée par Saint-Laurent.


Précieux
auxiliaire de l'architecte
Le CIMENT PIERRE permet d'" HABILLER " le gros œuvre, c'est-à-dire, d'en assurer à la fois la PROTECTION et le PAREMENT
DALLAGE
GRÉSÉ
BOUCHARDÉ
TYROLIENS
RACLÉ etc...
Le CIMENT PIERRE possède des qualités exceptionnelles d'adhérence au support et de résistance aux agents atmosphériques qui permettent de l'assimiler à la pierre "dure" véritable.
GRÈSÉ, DALLAGE, BOUCHARDÉ, TYROLIENS, GRANITOS, LAVÉ, etc... quelle que soit l'apparence recherchée et le mode d'application utilisé, le CIMENT PIERRE existe dans un grand nombre de teintes dont la stabilité rigoureuse est garantie par le dosage strictement mécanique des compositions.
Tous les tons peuvent d'ailleurs être reconstitués sur demande.
CIMENT PIERRE
Ets POLIET & CHAUSSON
SERVICES COMMERCIAUX : 11, AVENUE GALLIÉNI - BONDY (SEINE) - TÉL. 177, 178 et 242 à BONDY - USINE A GOURNAY-S/MARNE



L'UNITE D'HABITATION DE PEDREGULHO, A RIO. — ETAT ACTUEL. A. E. REIDY, ARCHITECTE.

LE TROISIÈME CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

LISBONNE (Portugal), 21-27 septembre 1953 THEMES DE DISCUSSION

Groupe de travail n° 1 : Formation de l'architecte

Président : Eugène BEAUDOUIN, professeur chef d'atelier à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève ; — *PARIS*

Rapporteur : William DUNKEL, Président de la Commission de la Formation de l'Architecte de l'U.I.A. — *ZURICH*

Thème : QUALIFICATION DE L'ARCHITECTE.

Groupe de travail n° 2 : Position sociale de l'architecte

Président : Carlos LAZO, Ministre des Communications et des Travaux Publics, ancien Président de la Société des architectes mexicains ; — *MEXICO*

Rapporteur : A. J. VAN DER STEUR, Président de la Société des architectes néerlandais. — *AMSTERDAM*

Thème : LE STATUT DE L'ARCHITECTE *(Essai de définition des règles essentielles de la condition de l'architecte).*

Groupe de travail n° 3 : Relations entre architectes et ingénieurs

Président : Stjepan GOMBOS ; — *ZAGREB*

Rapporteur : Edgar WEDEPOHL. — *BERLIN*

Thème : ENTRETIENS SUR LES ROLES RESPECTIFS DE L'ARCHITECTE ET DE L'INGENIEUR ET SUR LEUR COLLABORATION.

Groupe de travail n° 4 : La synthèse des arts plastiques

Président : M. Hakon AHLBERG ; — *STOCKHOLM*

Rapporteur : G. B. CEAS, Président de la section italienne de l'U.I.A., Président de la Fédération italienne des Associations d'Architectes et d'Ingénieurs (F.I.A.N.I.). — *ROME*

Thème : ENTRETIENS SUR LA COLLABORATION ENTRE L'ARCHITECTE ET LES ARTISTES (peintres, sculpteurs, décorateurs).

Groupe de travail n° 5 : Urbanisme

Président : André GUTTON, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris ; — *PARIS*

Vice-Président : Alexandre KLEIN, Président de la section israélienne de l'U.I.A ; — *HAIFA*

Rapporteur a) : Gordon STEPHENSON, professeur d'urbanisme à l'Université de Liverpool ; — *LIVERPOOL*

Rapporteur b) : Arnold HOECHEL, rapporteur de la Commission de l'Urbanisme de l'U.I.A. — *GENEVE*

Thème a) : LA POSITION DE L'URBANISTE.

Thème b) : PROPOSITION DE NORMALISATION DES SYMBOLES.

Groupe de travail n° 6 : Habitat

Président : Luigi PICCINATO, professeur d'Urbanisme à l'Institut d'Architecture de Venise ; — *ROME*

1er Vice-Président : Constantin KITSIKIS, Président de la section grecque de l'U.I.A. ; — *ATHENES*

2e Vice-Président : Raruk AKCER, Président de l'Association des architectes turcs ; — *ISTAMBUL*

Rapporteur a) : Michel ECOCHARD, ancien Directeur des Services d'Urbanisme du Maroc ; — *RABAT*

Rapporteur b) : Henri LE MEME, Architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux ; — *MEGEVE*

Rapporteur c) : Philippe ARCTANDER, Directeur de l'Institut danois pour la Recherche dans le Domaine du Bâtiment. — *COPENHAGUE*

Thème : LES BESOINS D'UNE FAMILLE EN MATIERE DE LOGEMENT (1)

a) L'abri ; b) Le logement ; c) Rapports volume-économie.

Groupe de travail n° 7 : Constructions scolaires

Président C. H. ASLIN, architecte ; — *HERTFORD*

Rapporteur : Alfred ROTH, Président de la Commission des Constructions scolaires de l'U.I.A., Directeur de la revue « Werk ». — *ZURICH*

Thème : COMMENT SATISFAIRE AU BESOIN URGENT DE CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

Groupe de travail n° 8 : Industrialisation

Président : Ralph WALKER, ancien Président de l'American Institute of architects, Vice-Président de l'U.I.A. ; — *NEW-YORK*

Vice-Président : Jean DEMARET, professeur à l'Ecole Centrale, Inspecteur général des Bâtiments civils et Palais nationaux ; — *PARIS*

Rapporteur a) : Hugo VAN KUYCK, architecte, ingénieur civil ; — *ANVERS*

Rapporteur b) : Mark HARTLAND THOMAS, architecte. — *LONDRES*

Thème a) : RELATIONS ENTRE ARCHITECTES ET REALISATEURS *(industriels et entrepreneurs).*

Thème b) : PROPOSITION DE COORDINATION MODULAIRE DES DIMENSIONS.

(1) Thème choisi pour répondre à une question précise du Sous-Comité de l'Habitat des Nations Unies.

Président du Congrès : *Carlos RAMOS, Directeur de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Porto, Président de la section portugaise de l'U.I.A.*

Vice-Présidents : *Milton ROBERTO, Président de l'Institut des Architectes du Brésil, section brésilienne de l'U.I.A. ;*
Mohamed KHALED SAAD EL DINE, Président du Syndicat National des Architectes, section égyptienne de l'U.I.A.

Commissaire Général du Congrès : *De SA e MELO, Directeur Général des Services d'Urbanisme du Portugal.*

Rapporteur Général du Congrès : *Jean-Pierre VOUGA, Délégué Général aux Commissions de Travail de l'U.I.A., Secrétaire de la section suisse de l'U.I.A.*

ARCHITECTURE

GENERALITES

MEXICO'S MODERN ARCHITECTURE, par I.-E. Myers. Introduction de Richard Neutra, 26,5×21,5. 264 pages, illustrations. Ed. : Architectural Book. 112 West, 46th, Street, New-York, 36, N. Y. Prix : $ 12.00.

L'héritage culturel du Mexique risque de masquer aux yeux des non initiés et même de bon nombre d'architectes, l'importance de l'apport du Mexique moderne au développement de l'architecture contemporaine. Les travaux entrepris pour l'erection d'une Cité Universitaire dans l'un des sites historiques de ce pays, se classent parmi les plus importants qui soient dans cette catégorie de constructions. Ils témoignent à la fois du sens de la composition d'un ensemble monumental intégrant de nombreux facteurs d'habitat et d'une sélection de partis architecturaux soutenue par l'emploi de techniques éprouvées.

Ces qualités se retrouvent à divers degrés dans l'œuvre bâtie du Mexique, dont l'expression essentielle, selon Richard J. Neutra, est à chercher dans une vigueur et une indépendance qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans les Amériques. Après un exposé sur l'ensemble culturel et économique du pays viennent des études sur l'habitat, les immeubles de bureaux, l'industrie, les écoles, etc...

Les documents photographiques sont excellents. Un glossaire de l'usage des plans, une bibliographie importante, un index alphabétique des noms cités et sujets, un index alphabétique des architectes avec référence à leurs travaux, un index alphabétique des photographes complètent cette publication.

HABITAT

ESSAI SUR L'HABITATION TROPICALE, publié sous la direction de Maurice Blanc, 27,5 × 21, 70 pages, schémas et plans. Edit. : Bureau Central d'Etudes pour les équipements d'Outre-Mer — Service de l'Habitat, 90, boulevard La Tour-Maubourg, Paris 7e.

Cette étude systématique représente le type de document dont on voudrait voir le développement s'affirmer en France.

Destinées aux architectes, aux administrateurs des Colonies, à tous ceux qui ont à prendre des décisions concernant l'habitat, ses approches ou son equipement intérieur, ces pages apporteront aux lecteurs des indications détaillées quant aux solutions s'appliquant à chaque cas particulier.

Le but de ce volume est tout d'abord de dégager les causes d'un inconfort dont souffrent trop souvent Européens et Africains vivant dans les territoires d'Outre-Mer et d'y parer au moyen de l'observation de règles susceptibles de servir de base à toute construction d'habitations dans les régions intertropicales.

La présentation méthodique, la typographie claire, les dessins parfaitement explicatifs, les plans, cartes et tableaux permettant de suivre les développements sont d'un intérêt à souligner.

Nous donnons ici le sommaire de cette étude :

Chapitre I. — Climatologie. — **Chapitre II.** — Orientation ; Insolation ; Vents ; Orientation préférentielle. — **Chapitre III.** — Dispositifs généraux : Température et humidité ; Insolation ; Lumière diffuse et réverbération ; Ventilation ; Précipitations et vents violents ; Vents de sable ; Protection contre les insectes, rongeurs et volatiles ; Exemples à la suite. — **Chapitre IV.** — Implantation, plan masse et groupement ; Implantation ; Plan masse. Groupement des habitations ; Exemples à la suite. Documents annexes. — **Annexe I.** — Représentation schématique de l'inconfort. — **Annexe II.** — Tables de correction des températures effectives en fonction de la vitesse de l'air. — **Annexe III.** — Incidence et direction des rayons solaires. — **Annexe IV.** — Plan d'enquête (memento), préalable à la recherche de l'implantation d'un groupement et à l'étude de son plan masse. — **Annexe V.** — Plantations.

LES COLONIES D'HABITATION EN SUISSE, par Julius Maurizio, 24 × 29, format album, 500 illustrations et plans, texte allemand, français et anglais. Ed. : Les Editions d'Architecture, Erlenbach, Zurich 1952. Dépôt à Paris : Vincent-Fréal, 5, rue des Beaux-Arts.

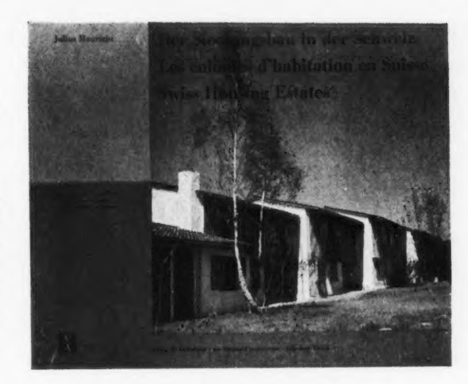
La période 1940-1950 a vu le développement au pourtour des grandes villes suisses, de nombreuses agglomérations répondant à l'accroissement de la densité de la population urbaine.

Les caractères de ces réalisations ont été mis en valeur dans le cadre d'une exposition itinérante qui franchit les frontières mêmes de la Suisse.

Pendant cette période se développa l'initiative des communes, des cantons et de la Fédération, d'où la notion d'œuvres collectives résolvant au mieux les besoins divers de la population.

Leur qualité d'urbanisme moderne se traduit sous forme d'unités à caractère villageois ou de quartiers distincts situés à la périphérie des villes.

Les techniques modernes et les procédés traditionnels dans certains cas conduisent toujours suivant le projet à des solutions économiques, mais d'une finition parfaite, pour des compositions fraîches et équilibrées. La multiplicité des types de



colonies est fonction de la diversité des buts et de l'éparpillement de la petite industrie suisse. Ceci ne s'opposant en rien au développement, ces dernières années, de la colonie d'habitation coopérative ou communale.

Une importante préface rend compte de tous les aspects du problème de ces constructions, relativement aux progrès sociaux et techniques et à l'expression architecturale dans le cadre des données economiques. Chaque document publié est accompagné d'une notice détaillée traitant également tous ces facteurs. Un index des architectes et un index des photographes viennent en fin de volume. La qualité de l'édition elle-même n'est plus à mettre en valeur. Nos lecteurs l'apprécieront une fois de plus avec ce livre dont municipalités, architectes et grandes firmes tireront le plus grand profit.

ECOLES

PLANNING ELEMENTARY SCHOOL BUILDINGS par Engelhardt, Engelhardt et Leggett, 30×22,5, 268 pages, 250 illustrations. Ed. : Architectural Record, 119 West 40 th. street, New-York 18, NY. 1953. Prix : $ 12.50

Dû à l'expérience d'administrateurs et de professeurs occupant des fonctions importantes dans le departement de l'education aux U.S.A., ce livre, témoignant d'une longue expérience et de relations étroites avec les architectes, étudie dans le détail les écoles élémentaires du point de vue des besoins de l'enfant et de la communauté dont dépend l'école.

Les différents chapitres traitent les salles de classe : activités, éléments d'équipement correspondants, annexes, etc... les espaces fonctionnels divers, les locaux auxiliaires, l'utilisation des locaux à diverses fins, l'organisation générale, les abords de l'école et l'urbanisme, l'équipement général : chauffage, ventilation, sanitaires, rangement, etc...

La présentation systématique, extrêmement bien répartie, le nombre important de photos et dessins venant en complément du texte, font de ce livre un document actuel des plus intéressants pour les architectes.

TECHNIQUES

ENCYCLOPEDIE PRATIQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, 29×20,5 - illustrations - Tome I - 990 pages - Tome II, 1.037 pages. - Tome III, 1.017 pages. - Relié. - Ed. Quillet : 278, boulevard Saint-Germain, Paris VIIe.

Publiés sous la direction de Pierre Robin, ces trois volumes enferment absolument tout ce qu'on peut demander à un guide de la construction moderne. Les exposés sont construits sur un plan méthodique, avec un souci d'éclairer tous les aspects du sujet. La présentation des études, extrêmement vivante, ne s'arrête pas à des informations du seul intérêt technique, elle réussit à intégrer la multiplicité des détails relevant de chaque spécialisation de la construction dans un ensemble dominé par les exigences des besoins sociaux et humains.

Les têtes de chapitre, dont nous donnons l'énoncé ci-dessous, rendent difficilement compte de la valeur de ces volumes enrichis de nombreuses illustrations et de planches hors-texte.

Cette édition apporte une contribution remarquable — et attendue — à la littérature scientifique et technique en France. Le point de vue humain sur lequel s'appuient les chapitres relevant de l'urbanisme et de l'habitat est à noter.

TOME I. — **Ire Partie : Exigences fonctionnelles.** — Les fonctions de l'Architecture. — Circulations. — L'éclairage diurne. — Acoustique. — Habitation. — Elaboration du plan. — Aménagement des locaux administratifs. — Etablissements d'enseignement — Le programme de l'Eglise. — Les terrains de sport. — Piscines. — Bains-douches. — Les gares et leurs annexes. — Salles de spectacles. — L'hôpital. — Usines. — Habitat rural. — Urbanisme social. — **IIe Partie : Esthétique.** — Esthétique de l'architecture moderne. — Histoire de l'architecture. — Esthétique des ponts. — Maisons rurales anciennes — Jardins. — **IIIe Partie : Introduction aux Techniques.** — Géométrie descriptive. — Perspective. Dessin technique. — Dessin artistique. — Topographie. — Tracé et épures de terrassement. — Les matériaux. — TOME II. — Eléments de mécanique. — Le matériel de génie civil. — Formulaire mathématique. — Résistance des matériaux. — **IVe Partie : Bâtiment.** — Terrassement. — Fondations. — Maçonnerie. — Béton. — Béton précontraint. — Béton translucide. — Charpente en bois. — Charpente métallique. — Couverture. — Etanchéité. — TOME III. — Menuiserie. — Serrurerie. — Peinture. — Plomberie. — Installation sanitaire. — Eléments d'électricité. — Chauffage. — Protection des édifices contre le feu. — **Ve Partie : Travaux publics.** — Ponts. — Tunnels. — Hydraulique. — Alimentation et distribution de l'eau. — Evacuation de l'eau. — Navigation intérieure et travaux maritimes. — Routes. — Chemin de fer. — Equipement hydroélectrique.

INTRODUCTION A LA SCIENCE DE L'ECLAIRAGE ARTIFICIEL, par R.O. Ackerley, 25×16,5, 112 p., 41 figures, 32 planches. Traduit de l'Anglais par R. Nampon. Ed. : Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix : 750 francs.

L'analyse d'un problème d'éclairage artificiel suppose la connaissance de principes peu connus, donnant une large place aux considérations physiologiques, et l'acquisition de méthodes générales permettant de déterminer la meilleure solution. Le volume apporte aux lecteurs ces indications dont la table des matières donnera un aperçu : Le fonds scientifique ; La source de lumière ; L'œil ; L'objet éclairé ; Conditions essentielles d'un bon éclairage ; Contrôle de la lumière ; Projet d'éclairage ; Questions posées ; Problème de l'éclairage ; Valeurs d'éclairement ; Choix des appareils ; Choix des lampes ; Nombre d'appareils et emplacements ; Pratique de l'éclairage ; Considérations générales ; Lumière et couleur ; Pratique de l'éclairage dans des domaines particuliers ; Eclairage architectural ; Transformation des installations d'éclairage ; Appareils décoratifs ; Eclairage naturel de complément ; Conclusion ; Index.

DICTIONARY OF ARCHITECTURE, par Saylor 17 × 11, 221 pages, 16 planches de dessins. Edit. : John Wiley et Sons, 440 Fourth av. New-York 16. - N.Y. - 1952. Prix : $ 4,50. Library of Congress. Catalog Card number : 52 - 8260.

Le vocabulaire de l'architecte s'est enrichi depuis le développement rapide des techniques de nombreux mots inconnus aux auteurs des anciennes encyclopédies. Il devenait donc nécessaire de pouvoir recourir à un dictionnaire actuel pour une matière dont les termes sont empruntés à toutes les langues du monde. Ce travail, fait pour l'Amérique, pourrait être accompli pour la France. Il reste que ce dictionnaire sera extrêmement utile aux architectes français possédant la langue anglaise, qui trouveront là des définitions exactes de termes proprement américains.

MEISTER BUCH DER SCHRIFT, par von Jan Tschichold, 31,5×21, 240 pages, 176 exemples et 64 textes, relié toile. Ed. : Otto Maïer, Ravensburg, 1952. Prix : D.M. 45.

Les amateurs et professionnels de l'art typographique trouveront dans ce volume matière à satisfaire leur curiosité ou leur besoin de documentation. L'auteur a rassemblé, en effet, dans le cadre d'une présentation soignée, une histoire de la lettre qui commence avec les inscriptions gravées sur la pierre des monuments romains, se poursuit avec les textes enluminés des manuscrits et des xylographies des diverses époques du Moyen-Age pour aboutir enfin à la typographie avec les premiers caractères mobiles. Du XVe siècle à nos jours se succèdent les caractères aux noms prestigieux des grands fondeurs, et ceux non moins connus ou plus pittoresques qui furent le succès d'une époque et ne sont plus versés dans les compositions qu'à titre historique. Ils revivent sous nos yeux dans leur intégrité : capitales, bas-de-casse, chiffres, antiques et cursives, et accompagnés souvent d'un texte de démonstration.

La valeur de cette rétrospective qui englobe la production européenne jusqu'en 1888 est à souligner. Le volume débute par un texte technique sur le dessin des caractères et s'achève sur des index parfaitement composés.

— Index analytique dans l'ordre de publication des divers caractères. La notice importante comporte les noms des graveurs, des fondeurs, des indications chronologiques, géographiques et lieu de dépôt des documents originaux.

— Index d'utilisation par catégories de caractères destiné aux professions intéressées : graveurs, fondeurs, imprimeurs, architectes, etc.

— Index alphabétique d'auteurs et sujets cités.

SCHMIEDEEISEN UND LEICHT METALL AM BAU, par W. Braun-Feldweg, 22 × 29, 120 pages, 340 photos et dessins. Ed. : Otto Ma er, Ravensburg, 1952. Prix : D.M. 28.

Présenté d'une manière irréprochable, ce livre offre des xemples de l'emploi de la ferronnerie dans les diverses catégories de la construction. Il est toujours utile de se référer à des livres d'un tel sérieux professionnel, même si quelques exemples donnés paraissent étrangers aux tendances actuelles de la plastique moderne. C'est pourquoi nous ne pouvons que regretter l'absence quasi complète de documents concernant les œuvres des grands ferronniers français et nous souhaitons vivement que cette lacune soit comblée à l'occasion d'une réédition.

M. A. FEBVRE.

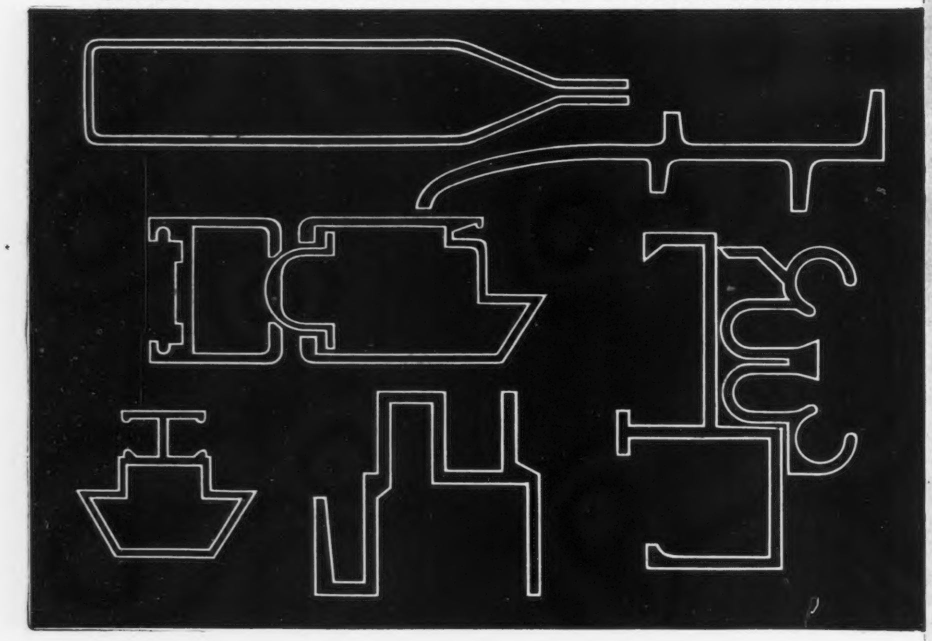
MENUISERIES MÉTALLIQUES

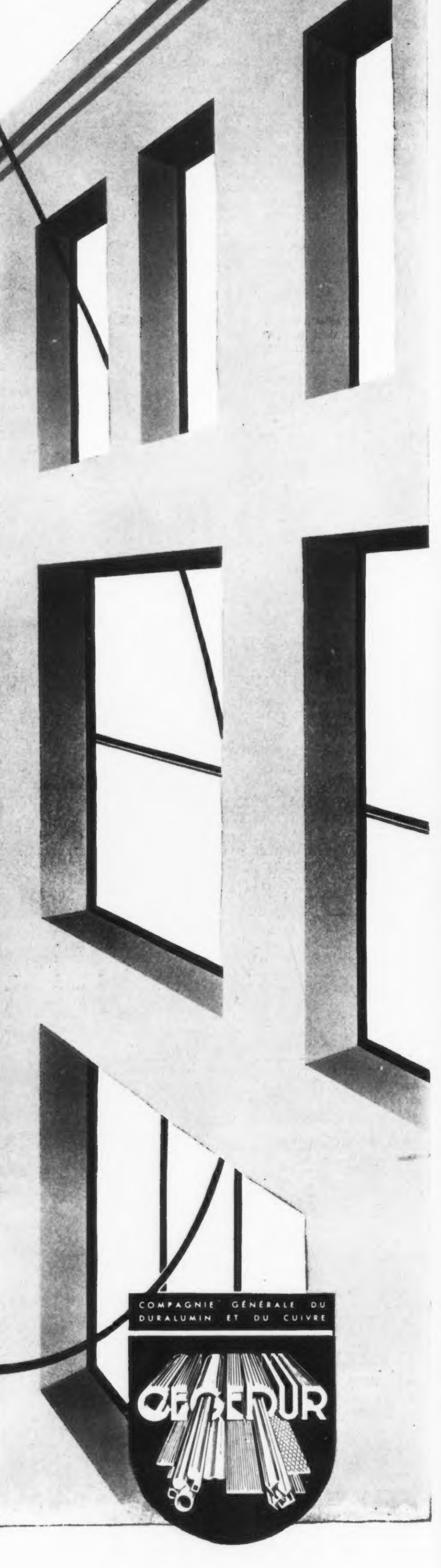
Les Menuiseries Métalliques peuvent être réalisées en profilés filés à la presse en **ALMASILIUM** (alliage d'aluminium-silicium-magnésium) ou en profilés obtenus par pliage de bande en **DURALINOX** (alliage d'aluminium-magnésium).

Ces menuiseries présentent les avantages suivants :
légèreté - facilité d'assemblage - rigidité - excellente tenue à la corrosion - facilité d'entretien.

CEGEDUR peut étudier différents types de profilés sur plan.

QUELQUES TYPES DE PROFILÉS QUE NOUS POUVONS EXÉCUTER.





CEGEDUR

23, AV. FRANKLIN-ROOSEVELT - PARIS 8e - BAL. 54-40

ATLANTE 396

CONGRÈS

Mexico (1)

RESUME DU RAPPORT SUR LE VIIIe CONGRES PAN-AMERICAIN DES ARCHITECTES
(Cité Universitaire de Mexico, 19-25 octobre 1952) présenté par M. G. B. CEAS, Président de la section italienne de l'U.I.A.

On connaît le thème du Congrès : La planification continentale, régionale et urbaine, relative à l'architecture du logement populaire, des hôpitaux et de la Cité Universitaire.

Le siège du Congrès était la nouvelle Cité Universitaire de Mexico où se tenait ainsi la première des manifestations d'inauguration de cette réalisation fondamentale du Mexique.

La présidence du Congrès a été donnée à l'architecte Carlos Lazo, la vice-présidence à l'architecte cubain Navarrete qui fut président du précédent Congrès pan-américain.

Le Congrès réunit 1.500 représentants de divers pays d'Amérique.

L'inauguration officielle eut lieu, le 20 octobre, au Palais des Arts.

Les délégués des vingt-quatre pays participants ont présenté des tableaux précis se référant aux thèmes particuliers.

Signalons les interventions de l'architecte belge de Vestel, représentant le Conseil international de documentation du bâtiment, et de l'architecte Pierre Vago, secrétaire général de l'Union Internationale des Architectes.

Le Congres s'est déroulé dans le cadre de la nouvelle Cité Universitaire, vaste œuvre architecturale réalisée en l'espace de deux ans. Elle s'élève dans la zone du Pedegral, déserte et rocailleuse du fait de très antiques invasions de lave, et située à environ 15 km. de la ville. La Cité Universitaire, avec ses nombreux bâtiments destinés à l'étude, avec ses vastes aménagements sportifs, avec sa zone résidentielle naissante, veut manifester l'élan et la volonté du Mexique vers la culture de l'esprit et du corps d'une jeunesse destinée à diriger le sort du pays dans un avenir qui se présente riche en possibilités dans les domaines technique, scientifique et artistique.

A la tête de la réalisation technique, l'architecte Carlos Lazo a su conduire, avec énergie et une équipe nombreuse d'architectes qui ont tous contribué à cette œuvre qui synthétise la ligne de l'art et de la technique mexicains d'aujourdhui.

La grande exposition se déroulant dans les bâtiments de la Cité Universitaire était divisée en diverses sections : histoire de la culture mexicaine, intégration des arts plastiques, art populaire mexicain, urbanisme et architecture au Mexique, publications en matière d'architecture, ameublement, décoration, artisanat, techniques du bâtiment, exposition particulière des pays participant au Congrès.

L'exposition de l'histoire de la culture mexicaine et de l'architecture et des arts plastiques anciens et modernes présentait un intérêt très grand pour le visiteur étranger ; ces expositions ont mis en évidence les origines anciennes de l'art et de l'architecture de l'époque précolombienne, de celle de Cortez et des suivantes, jusqu'à l'actuel et vigoureux élan vers une expression moderne. Une séduction particulière émanait de la section de l'art populaire mexicain qui donne la preuve de la sensibilité innée de ce peuple.

Le secrétaire général de l'Union, M. Pierre Vago, se fit l'interprète de la pensée et des sentiments de tous les architectes de l'U.I.A. en prononçant avec élégance une allocution en langue espagnole qui reçut un immense succès. Assisté par les architectes Julian Clarence Levi, de New-York, et G. B. Ceas, de Rome, président de la section italienne de l'U.I.A., il remit le diplôme de membre de l'Union aux représentants des architectes mexicains, cubains, brésiliens et argentins.

Le Congrès pan-américain des architectes avait généreusement invité comme hôtes d'honneur les architectes Fr. Lloyd Wright, Walter Gropius, Julian Clarence Levi, Pierre Vago et G. B. Ceas Le Conseil consultatif de la ville et du district fédéral de Mexico tinrent à les honorer par l'attribution de la médaille « Visitantes Distinguidos », qui leur fut solennellement remise.

(1) La France était représentée à Mexico par M. Pierre Vago, Président de notre Comité de Rédaction, MM. Eugène Beaudouin et Robert Lebret.

LE CORBUSIER AUX INDES

Au cours d'une conférence d'information tenue au Palais de la Découverte, le 18 mars, Le Corbusier a exposé à la Presse ses projets et réalisations pour Chandigarh, capitale du Penjab, et pour la ville d'Akmedabad.

Le Corbusier a étudié particulièrement les problèmes de circulations si mal résolus dans les cités modernes. Son système laisse une indépendance totale aux automobiles et aux piétons. La ville est compartimentée en secteurs, unités d'urbanisme groupant de 5.000 à 20.000 habitants. Chaque secteur est ceinturé par une route réservée à la circulation mécanique, route sur laquelle ne se trouve aucun accès d'habitation.

Les habitations ont été conçues en fonction des lois du climat et des conditions de vie. Il a abandonné la construction en hauteur pour se consacrer à l'étude d'habitations individuelles.

Semaine de la lumière
Dijon - 9 au 17 Mai 1953

Les progrès réalisés ces dernières années dans le domaine des sources de lumière ont augmenté l'influence de l'éclairage artificiel sur la vie moderne.

Les techniques de l'éclairage doivent s'adapter aux caractéristiques des sources nouvelles et aux conditions variées de leur emploi.

Il est important de faire régulièrement le point. Nos règles ne peuvent, en effet, avoir de signification que si nous sommes capables de les situer dans la réalité des faits. Il est nécessaire de comprendre le mécanisme des transformations de l'énergie électrique en rayonnement et les rapports si complexes de ce rayonnement avec l'être vivant.

Les travaux du Congrès traiteront cette année de la lumière sous les trois aspects des sciences physiques, biologiques et de l'esthétique.

UN BÉTON LÉGER SUEDOIS

La construction recourt de plus en plus largement à un nouveau type de matériau, béton léger dit « siporex » qui trouve un vaste champ d'application dans la réalisation d'immeubles à appartements et de maisons individuelles.

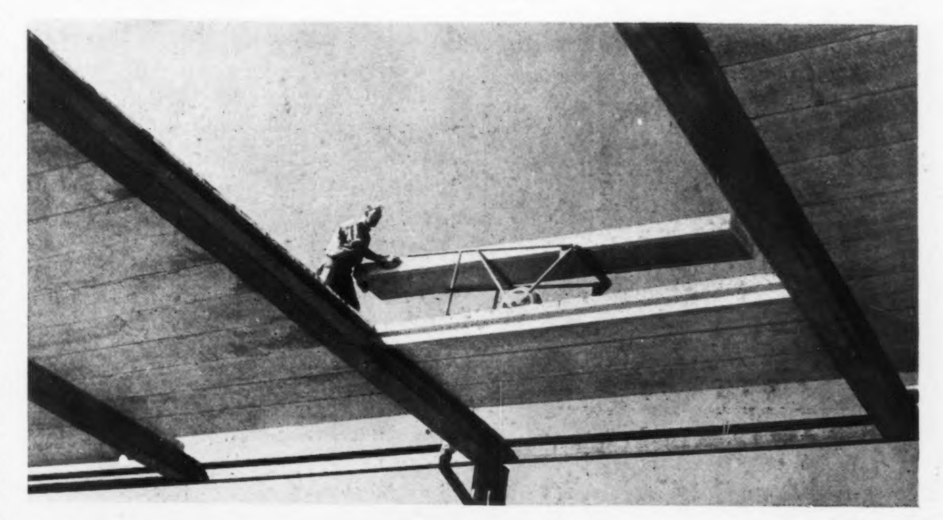
La capacité de production des fabriques est toujours en retard sur les demandes.

C'est le durcissement à la vapeur sous haute pression qui fait le siporex. Il acquiert des propriétés supérieures à celles que possède la même substance lorsqu'elle est exposée au durcissement à l'air. Entre autres particularités, le produit ne subit presque aucun retrait.

Le béton « siporex » peut être scié, taillé, cloué et percé plus aisément à quelques égards que le bois. Il est plus léger que le bois, il flotte mieux et résiste cependant aussi bien que la pierre aux intempéries

Ce matériau est non seulement ininflammable, mais aussi extrêmement résistant au feu. Il possède de bonnes qualités isolantes contre le chaud et le froid par sa structure cellulaire de pores clos. Son poids est léger et sa pénétrabilité insignifiante à l'eau.

Le « siporex » a aussi une bonne solidité structurale et peut donc être utilisé pour les murs d'appui.





Photos Nordisk Rotogravyr.

Aussi légères que le bois, les dalles de béton poreux siporex peuvent être taillées à la main.

CONCOURS

PARIS

Un concours est ouvert pour la construction et l'exploitation d'un bâtiment à usage de parc de stationnement et de garage pour voitures automobiles.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal de Paris, en date du 29 décembre 1952, le concours concerne la construction et l'exploitation, sur la place du Marché Saint-Honoré, d'un ensemble de bâtiments destinés : 1° à l'établissement d'un parc de stationnement pour voitures automobiles ; 2° au garage de véhicules automobiles ; 3° au relogement de divers services publics.

Le concours est ouvert exclusivement aux Français dans les conditions fixées à l'article 2 du programme de concours.

Les concurrents ou leurs mandataires autorisés retireront, à la Direction générale des Services techniques, 98, quai de la Rapée, Paris (12e), Bureau central et Secrétariat, à partir du 1er avril 1953, tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (sauf samedi et dimanche), le programme du concours et les différentes pièces énumérées à l'article 4 de celui-ci. Les demandes par correspondance seront aussi admises ; dans ce cas, les documents seront envoyés franco de port aux concurrents.

Les projets pourront être déposés à la Direction générale des Services techniques, 98, quai de la Rapée, Paris (12e), Bureau central et Secrétariat, jusqu'au 30 septembre 1953 inclus, chaque jour (sauf samedi et dimanche), de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Les concurrents pourront également faire l'envoi de leur projet franco de port à l'adresse de M. le Préfet de la Seine, Direction générale des Services techniques, 98, quai de la Rapée, Paris (12e).

Le concours sera irrévocablement clos le 30 septembre 1953 à 18 heures précises.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

La ville de Paris avait ouvert un concours, entre architectes-urbanistes ou paysagistes français, pour l'aménagement du domaine de Beauregard à La Celle-Saint-Cloud.

Ce concours avait dû être ajourné, il est ouvert à nouveau et les candidats désirant y prendre part adresseront une demande qui devra parvenir, avant le 9 avril 1953 à 18 heures, à M. le Préfet de la Seine, Direction des Services d'Architecture et d'Urbanisme, 98, quai de la Rapée à Paris (12e).

Les terrains qui font l'objet de cette étude sont situés au Nord de l'autoroute de l'Ouest entre la R.N. 184 et la R.N. 311. Ils font partie du domaine de Beauregard et ont été donnés à la ville de Paris sous certaines conditions. Le concours sera à deux échelons : 1° Concours sur titre ; 2° Concours sur projet.

« LA MAISON TERRE CUITE »

CONCOURS ORGANISE
PAR LA REVUE « TUILES ET BRIQUES »

La revue « Tuiles et Briques », sous l'égide de la Fédération des Fabricants de Tuiles et de Briques de France, a reçu plusieurs centaines de projets.

Un jury, placé sous la présidence du Président de la Fédération et composé de deux représentants : du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme ; de la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement ; de la Fédération Nationale du Bâtiment et des Activités Annexes ; des Habitations à Loyer Modéré, a primé cinq projets et retenu vingt et un autres. Nous donnons ci-après la liste des projets primés :

1er prix. — MM. Lionel Mirabaud et Jean Perrot, architectes D.P.L.G., Paris.

2e prix. — MM. Fernand Denis, architecte D.P.L.G., et Jacques Mauge et René Cordonnier, architectes, au Havre.

3e prix. — M. Edouard Hartané, architecte D.P.L.G., à Flers (Orne).

4e prix. — M. Edouard Laforge, architecte, à Rennes.

5e prix. — M. Philippe Cœurderoy, architecte D.P.L.G., à Rouen.

Nous publions dans ce numéro le projet ayant obtenu le premier prix. La revue « Tuiles et Briques » consacrera un numéro spécial à ce concours.

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Ce concours, ouvert par le Conseil Général de l'Ain dans le but d'apporter une aide à la construction, propose la réalisation d'une maison individuelle de 4 pièces et dépendances, en matériau durable, au prix de revient de 1.500.000 francs.

Ce prix comprend un certain nombre d'équipements.

Malheureusement, tel que le jury est composé, il ne semble pas que les droits de l'architecture puissent être sérieusement sauvegardés. Il s'agit donc d'un concours purement professionnel et, en même temps que le règlement, le croquis suggestif reproduit ci-contre, s'il exprime les conceptions esthétiques des membres du jury, nous laisse assez perplexes.

La date limite de remise des dossiers est le 5 mai 1953, à 18 heures.

OFFICE DU LOGEMENT

A la demande de l'Ordre des Architectes, l'Office de Logement informe les architectes intéressés par le concours qu'une notice leur sera adressée par l'Ordre.

Elle concernera :

1° Les accords qui pourront être passés entre l'entrepreneur et l'architecte ;

2° Les honoraires qui pourront être stipulés, notamment en cas de répétition du même ouvrage ;

3° Eventuellement, les responsabilités respectives de l'architecte du groupement et du maître de l'ouvrage.

GROUPE ESPACE

1° Concours de sculpture.

Ouvert à tous les sculpteurs membres du Groupe. Remise des projets fin mars. 150.000 francs de prix.

2° Concours de peinture pour deux surfaces murales.

Ouvert à tous les membres du Groupe. Remise des projets fin avril.

Tous renseignements au Siège du Groupe : 5, rue Bartholdi, à Boulogne.

SAINT-ETIENNE

La ville de Saint-Etienne ouvre un concours entre architectes pour le projet de couronnement de la façade principale de l'hôtel de ville en remplacement du dôme en démolition.

Programme et règlement du concours à demander au Maire de Saint-Etienne (Loire) contre le versement de la somme de 1.000 francs. Dépôt des projets (1er degré) : 20 avril 1953, à 18 heures.

CONGRÈS MÉDICAL

Le VIIIe Congrès international de la Fédération internationale des Hôpitaux se tiendra à Londres, du 25 au 30 mai 1953, à « Church House », Great Smith Street, Westminster, Londres. S.W.I.

OPINIONS SUR NOTRE REVUE

D'UN LECTEUR BELGE, M. C. LYS.

« Messieurs,

» J'ai bien reçu en son temps le n° 44 de l'Architecture d'Aujourd'hui dont vous m'avez annoncé l'envoi par lettre du 12 du présent mois.

» Je vous en remercie et vous adresse en même temps mes sincères félicitations que méritent et la présentation et le fonds de cette publication.

» L'Architecture d'Aujourd'hui est toujours intéressante mais cet intérêt s'échelonne à des degrés divers suivant le point de vue personnel de chacun. Je ne vous cacherai pas que je trouve dans la lecture, l'analyse, je dirai presque la vivisection — si c'est possible — de ce numéro, une véritable délectation. La direction de l'A.A. s'est une fois de plus surpassée, réussissant ce nouveau tour de force de présenter, sous un volume condensé, un choix judicieux d'œuvres sélectionnées de quelques grands maîtres de l'architecture actuelle dans le domaine de l'habitation individuelle. La richesse photographique, complétant les données techniques, constitue avec celles-ci une petite encyclopédie up to date en cette matière.

» Avec le renouvellement de mes compliments. »

DE MONSIEUR R. M.,
REVUE « MARCHES COLONIAUX DU MONDE ».

L'ouvrage est signalé dans la « Bibliographie de la France » dans les termes suivants : « Ce numéro contient quelques dizaines des meilleures habitations individuelles, choisies parmi les plus caractéristiques du monde entier. Pour tous ceux qui ont à construire des habitations personnelles, cet album réunit une documentation de premier ordre. »

Quand on l'achète, on est profondément déçu de n'y trouver que des villas dont l'extérieur est extravagant. L'architecture de l'immeuble Le Corbusier, à Marseille, est classique à côté de ce que l'on nous offre.

Il est certain que d'ici quelques années le public se détournera de cette architecture comme il se détournera en peinture du cubisme et du Picasso seconde manière. On en reviendra alors à l'architecture des belles demeures confortables que des générations d'architectes ont construites, particulièrement sur nos côtes, du Touquet à Menton (sic).

Ce sera le signe qu'on aura retrouvé le chemin de la raison et de la mesure qui font tant défaut aux urbanistes américains. Ils restent toujours hantés par l'architecture industrielle. Il leur manque d'être des humanistes. — R. M.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES

Le bureau de la Société est désormais composé comme suit :

Henri Prost, Président ; J. Canaux et R. Gervaise, Vice-Présidents ; Henri Calsat, Secrétaire Général ; Paul Lagneau, Secrétaire Général adjoint ; Maurice Beau, Trésorier.

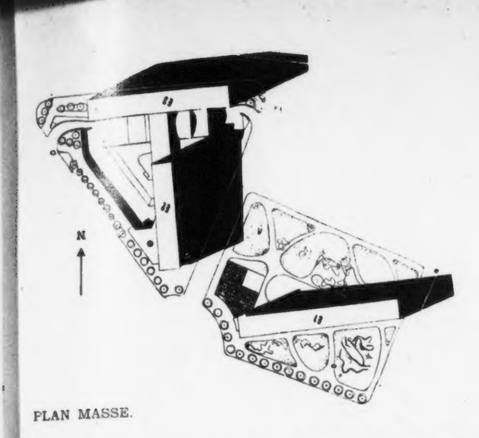
DISTINCTIONS

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination au titre de Chevalier de la Légion d'honneur de M. André Sive, architecte, Membre de notre Comité de Rédaction, et de M. Vladimir Bodiansky, ingénieur, Membre du Comité de Patronage de notre revue.

Un déjeuner a été organisé en leur honneur. De nombreux architectes, ingénieurs et artistes y assistaient. Ce déjeuner était présidé par M. Claudius Petit, ancien ministre.

L'ARCHITECTURE BAROQUE AU BRÉSIL

M. Carlos Flexa Ribeiro, Professeur d'Histoire de l'Art à la Faculté d'Architecture de l'Université du Brésil, de passage à Paris, vient de faire une conférence très appréciée à l'Institut d'Art et d'Archéologie, sur l'Architecture baroque au Brésil.



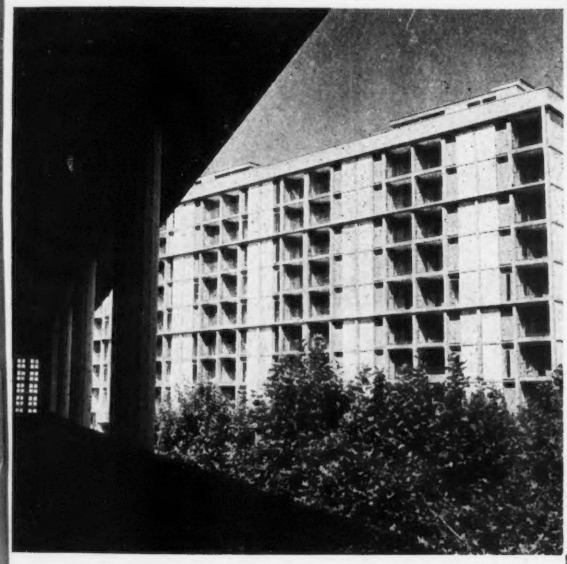
PLAN MASSE.

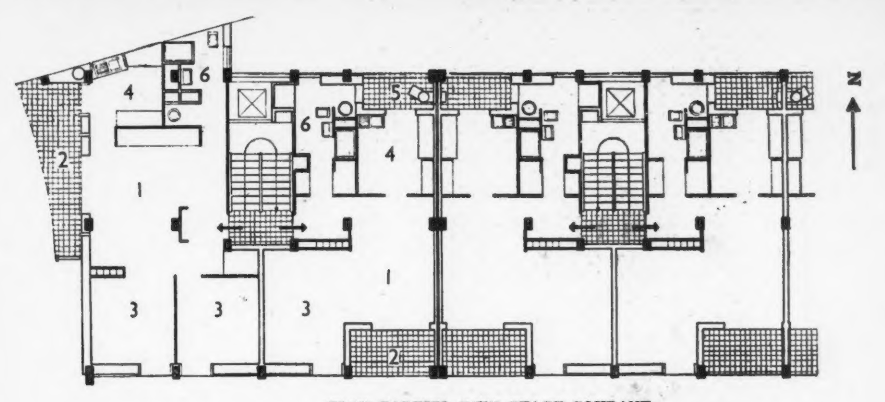
IMMEUBLE E. I. AU CHAMP DE MANŒUVRES, ALGER.

P. A. EMERY, ARCHITECTE, CHEF DE GROUPE.
H. ALLINGRY, P. BOURLIER, J. FERRER-LALOE, L. MIQUEL, ARCHITECTES D'OPERATION.

L'immeuble E.1, actuellement en voie d'achèvement à Alger, fait partie de l'ensemble H.L.M. 1949 du Champ de Manœuvres publié dans ce numéro (pages 92 et 93). Le plan masse présenté ici est un détail de la maquette d'ensemble (page 92). Ces documents nous étant parvenus en dernière heure, nous n'avons pu les inclure dans le corps du numéro.







PLAN PARTIEL D'UN ETAGE COURANT :
1. *Séjour ;* 2. *Loggia ;* 3. *Chambres ;* 4. *Cuisine ;* 5. *Loggia de service ;* 6. *Salle de bains.*

Vues de l'immeuble, Façade Sud.

L'immeuble E.1 comprend 104 appartements de deux pièces, cuisine et salle d'eau, 8 appartements de trois pièces, cuisine et salle d'eau et, au rez-de-chaussée, deux loges pour les gardiens, des magasins, un garage pour vélos et une réserve pour voitures d'enfants; sur la terrasse, buanderie commune et garderie d'enfants avec abri.

Les pièces d'habitation orientées au Sud ouvrent sur une vaste loggia. Les services sanitaires ont été groupés afin de ne nécessiter qu'une gaine d'alimentation et de chute. La cuisine correspond avec la loggia de service, protégée par des claustras (façade Nord). Un vide-ordures commun à deux appartements a été prévu sur les loggias de service.

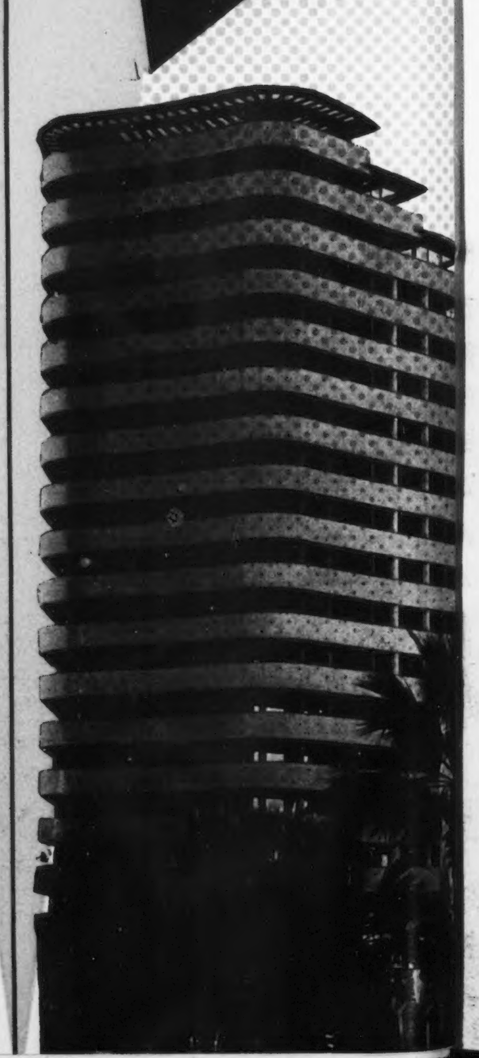
La construction est à ossature en béton armé strictement semblable à celle des autres immeubles du Groupe H.L.M. 1949 du Champ de Manœuvres; le revêtement extérieur est réalisé au moyen de plaques et contex avec double cloison de briques.

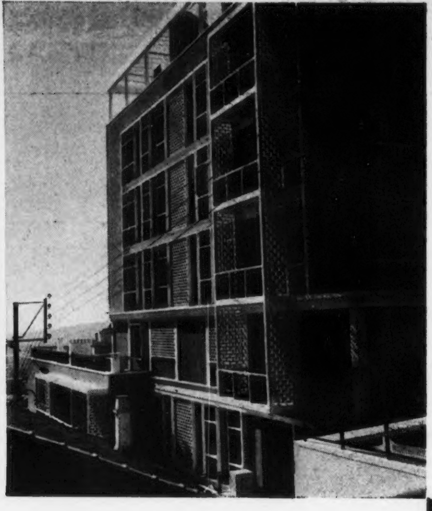
Les immeubles E.2 et E.3 sont étudiés par P. A. Emery, au titre d'architecte chef de groupe, L. Miquel et H. Allingry, architectes d'opération.

Ils sont encore en cours d'étude.

En façade Sud ouvrent toutes les pièces principales d'habitation avec loggias.
En façade Nord ouvrent les pièces de service avec loggias protégées par des claustras.





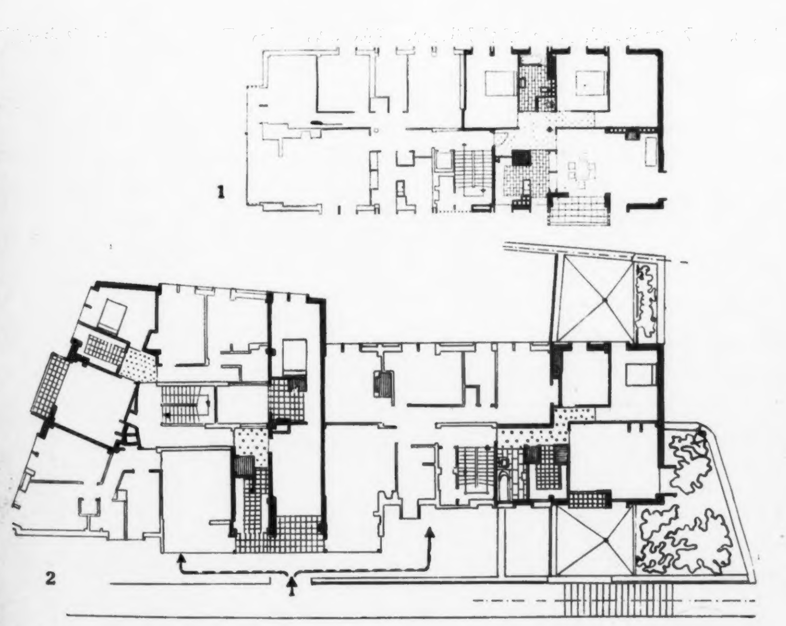



IMMEUBLE E. G. A. A ALGER

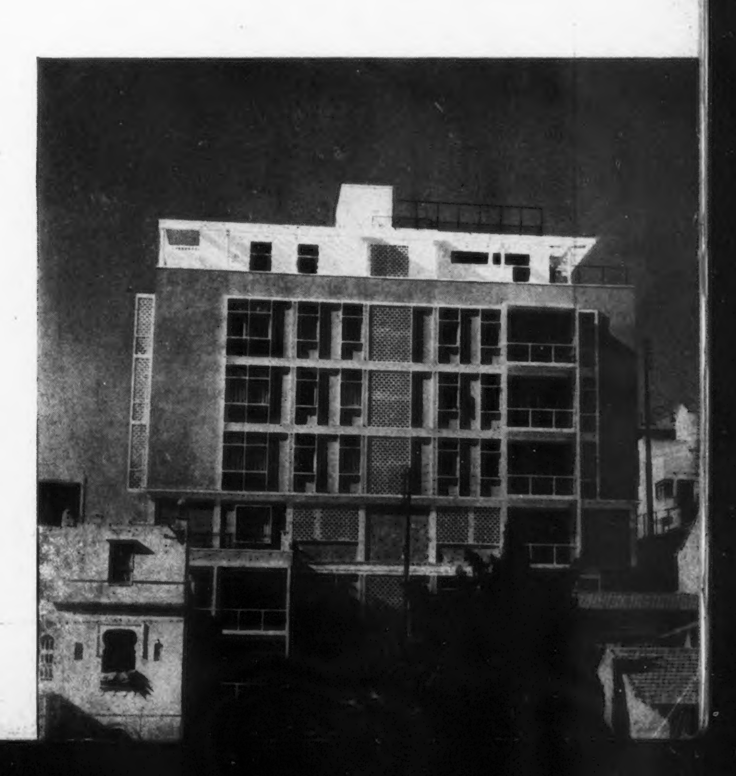
P. A. EMERY ET L. MIQUEL, ARCHITECTES.

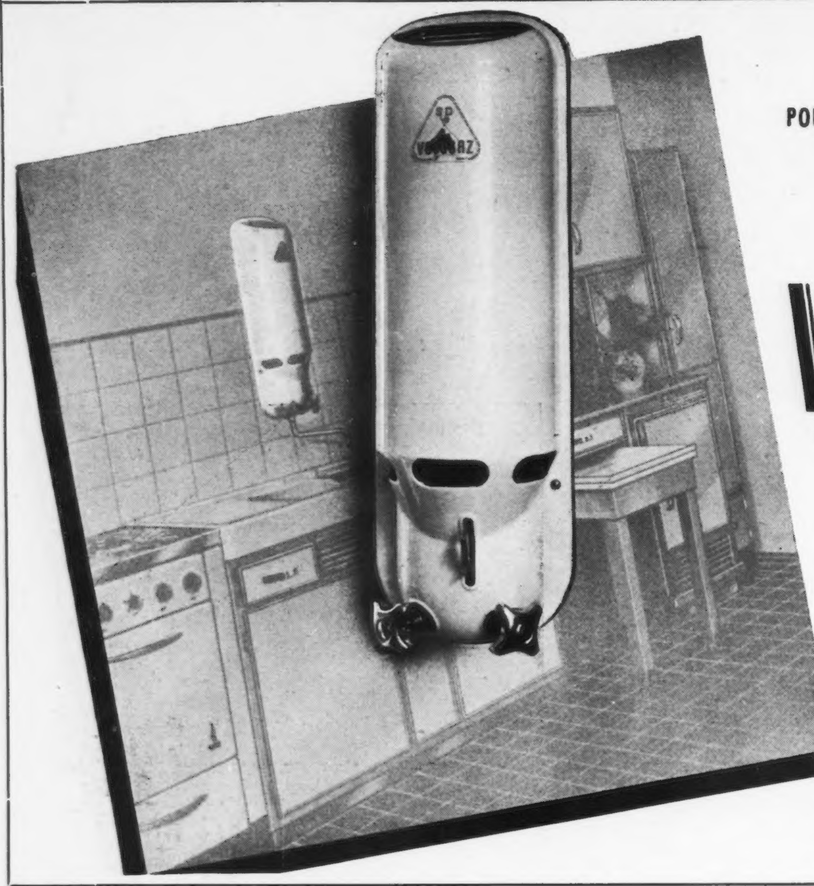


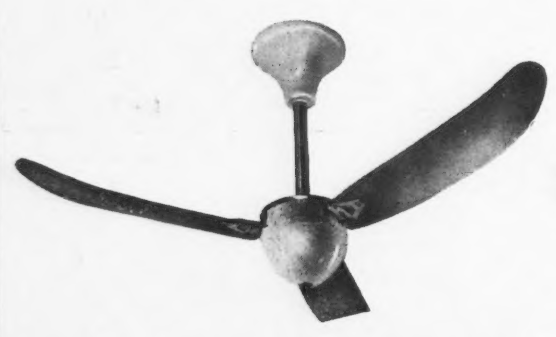
Cet immeuble est construit pour loger une partie du personnel de la Compagnie d'Electricité et du Gaz d'Algérie. Il est édifié sur un terrain à forte pente dans un quartier résidentiel d'Alger d'où la vue s'étend sur la baie et la mer. Ce quartier est en pleine transformation et les terrains libres de surfaces très réduites sont soumis à des servitudes rendant très difficile le rôle de l'architecte. Malgré ces difficultés, cet immeuble peut être considéré comme une expression très valable d'une architecture répondant aux nécessités actuelles. Il comprend des appartements de deux à cinq pièces à double exposition, offrant ainsi la meilleure ventilation et les vues les plus dégagées. Chaque appartement est pourvu d'une loggia.



1. *Plan d'un étage courant du bâtiment haut ;* 2. *Plan du premier étage.*







la

S.E.D.A.C.

présente



BRASSEUR D'AIR - VENTILATEUR - PLAFONNIER DE CONCEPTION NOUVELLE

efficace, élégant, robuste

S.E.D.A.C. : FOURNITURES GÉNÉRALES D ÉLECTRICITÉ, 15/17, rue Voltaire - PARIS - XIe - VOL. 07-62

Vues des chantiers et de la maison en cours de montage.

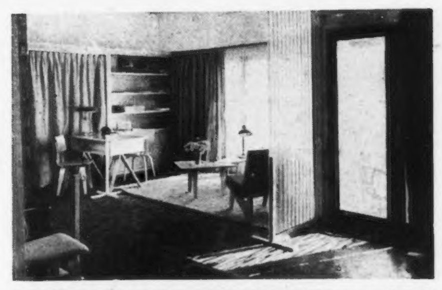


Photos Verdy.

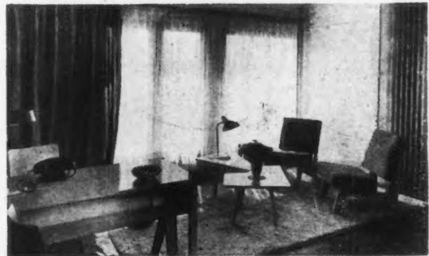
MAISON DÉMONTABLE TYPE

J. CHEMINEAU, ARCHITECTE.



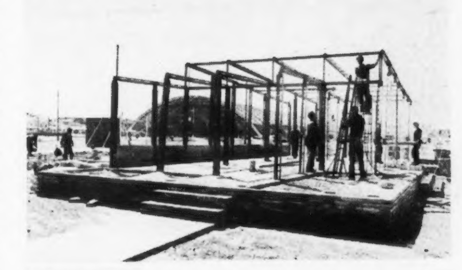


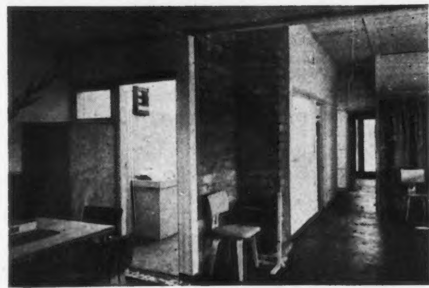




Ossature métallique de la Société Sepram. Murs, cloison et toiture de la Société Durisol. Cette maison démontable n'est pas destinée à concurrencer les constructions « en dur » dans tous les cas où existe la possibilité d'obtenir facilement des matériaux de base : pierre, briques, ciment, le sable et l'eau, et dans tous les cas également où des délais d'exécution suffisamment longs sont offerts à l'entrepreneur pour parer à toute défaillance de main-d'œuvre ou d'approvisionnement, mais, dans tous les cas où ces diverses conditions ne pourraient être requises, une telle construction présente divers avantages.

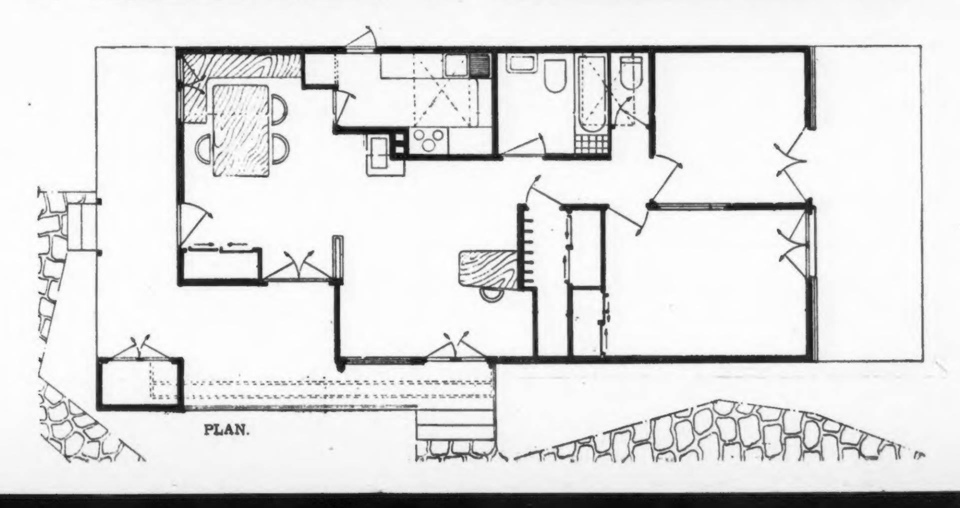
Elle donne : 1° L'assurance d'une construction confortable dont tous les éléments offrent des garanties absolues : charpente métallique éprouvée, murs et cloisons dont l'insonorisation, l'isolation et la résistance sont certaines, toiture d'une parfaite étanchéité ; 2° La possibilité de construire dans des lieux écartés où le transport de matériaux lourds et le manque de main-d'œuvre qualifiée pose des problèmes difficiles à résoudre, 3° La certitude de construire dans des délais très réduits ne laissant aucune place à l'imprévu ; 4° La certitude absolue qu'aucun changement de prix n'intervienne en cours d'exécution selon le budget primitivement établi ; 5° La possibilité de démonter la maison et de la déplacer en cas de nécessité ou de l'agrandir et de la modifier suivant des plans prévus ; enfin, de récupérer les éléments pour 90 % ; D'autres projets conçus sur le même principe répondant à des conditions d'habitat spécial : entreprises minières, travaux publics, santé, bureaux, etc. ; de plus, certaines constructions sont prévues avec menuiseries spéciales et ventilation étudiée pour des climats tropicaux.





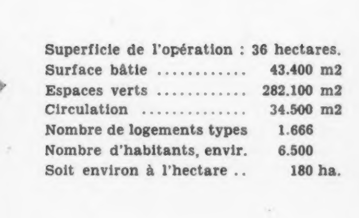






PLAN.

CAEN



Superficie de l'opération :	36 hectares.
Surface bâtie	43.400 m2
Espaces verts	282.100 m2
Circulation	34.500 m2
Nombre de logements types	1.666
Nombre d'habitants, envir.	6.500
Soit environ à l'hectare ..	180 ha.

Maquette Epi.

Caen, *CITE LA GUERINIERE.*
GUY PISON, ARCHITECTE DU PLAN MASSE.

C'est autour d'un noyau central qui comprend le centre commercial, administratif et culturel que les habitations ont été composées en immeubles rectilignes de 2 et 4 étages disposés en escalier, face au Sud-Est, coiffés par l'écran d'un immeuble au volume plus souple et plus important et ponctués par un rythme de 4 immeubles de 12 étages.

Une zone de verdure, aménagée en terrains de sports, protège l'habitation contre le bruit, la poussière et les fumées de la route nationale de grande communication Caen-Falaise.

Trois catégories de logements sont envisagées, logements modestes, logements H.L.M. normaux, logements améliorés (immeubles-tours).

Dinan, *PLAN MASSE - QUARTIER NORD.*
H. AUFFRET ET J. HARDION, ARCHITECTES.

Le terrain, d'une superficie de 25 ha., est situé sur un mamelon, à l'extrémité de l'enceinte fortifiée de la ville de Dinan.

Il est ceinturé par une voie de circulation « voitures » sur laquelle viennent se greffer les différents types d'habitations. Une voie de pénétration directe aboutit à la place centrale, à l'extrémité du mail où se trouvent groupés les commerces. Une voie étroite existe, bordée par des constructions anciennes dont la suppression ne peut être envisagée.

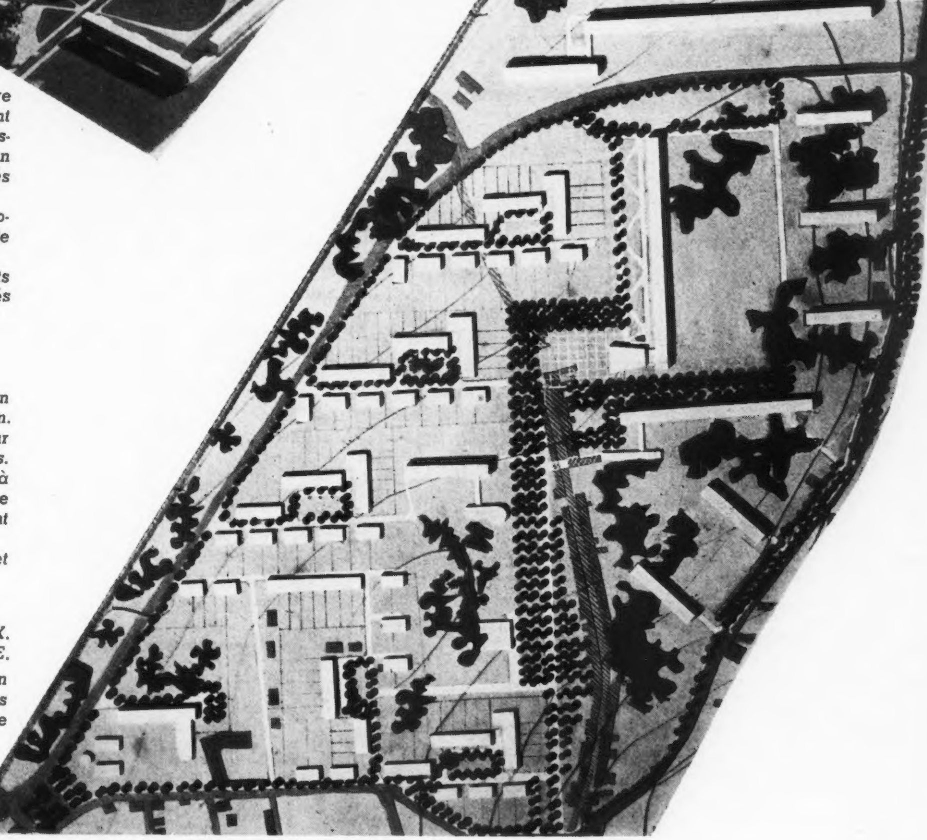
L'ensemble de ce plan prévoit 150 logements individuels et 350 logements collectifs.

Roubaix-Tourcoing

RESIDENCE DU PARC A CROIX.
JEAN DUBUISSON, ARCHITECTE.

L'étude de ce projet a conduit les architectes à créer un ensemble d'appartements de types divers, répartis dans des bâtiments de volumes variés allant de l'habitation individuelle à l'immeuble de 4 étages.

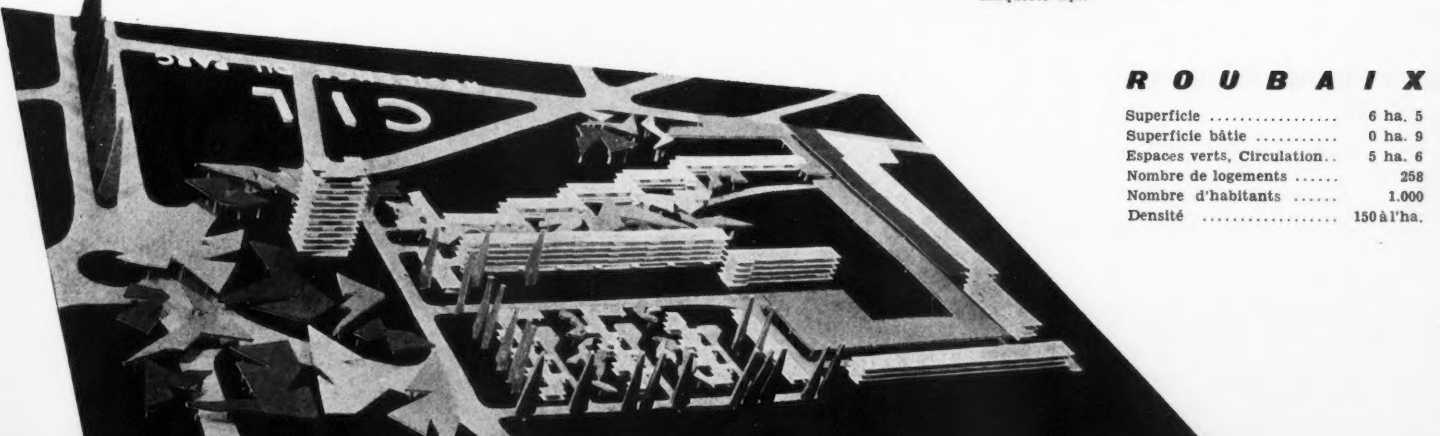
DINAN



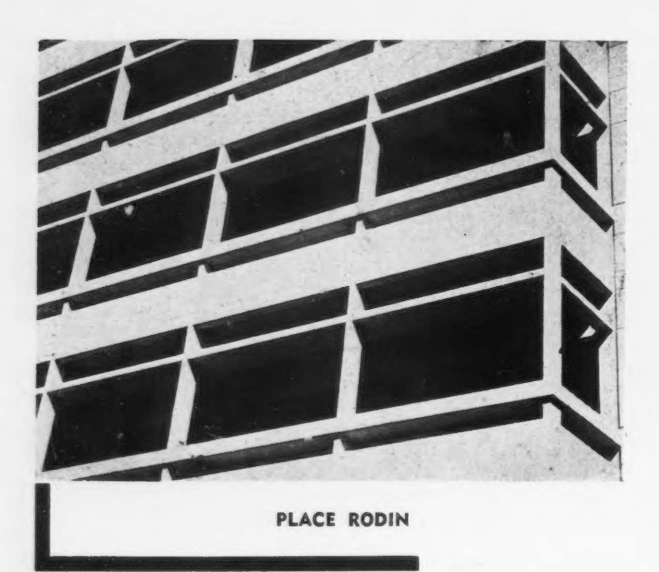
Maquette Epi.

ROUBAIX

Superficie	6 ha. 5
Superficie bâtie	0 ha. 9
Espaces verts, Circulation..	5 ha. 6
Nombre de logements	258
Nombre d'habitants	1.000
Densité	150 à l'ha.



3 immeubles



PLACE RODIN

Maçonnerie - Béton armé :	**Bondiou,** 13, av. d'Italie, **Paris** (13e).
Pierre et dallage :	**Derville,** 164, quai de Jemmapes, **Paris** (10e).
Pierre reconstituée :	**Daniel,** 28, rue Juges, **Paris** (15e).
Menuiserie et agencement :	**Geordy et Charlety,** 11-17, rue Blanqui, **Saint-Ouen.**
Ascenseurs :	**Thévenin - Schindler,** 77, rue Périer, **Montrouge.**
Quincaillerie :	**Lasnet,** 6, avenue de Versailles, **Paris** (16e).
Serrurerie :	**Cie des Forges Châtillon Commentry et Neuves Maisons, Anc. Ateliers Gilon, Bayet et Chasles,** 64, avenue Félix-Faure, **Paris** (15e).
Chauffage central :	**Fayolle,** 57, avenue de la République, **Saint-Maur.**
Plomberie et sanitaire :	**Lassalle et Cie,** 65, rue de Courcelles, **Paris** (8e).
Equipement des cuisines :	**Saint-Laurent,** 149, avenue de Wagram, **Paris.**
Etanchéité des terrasses :	**Lévêque,** 80, bd de Picpus, **Paris.**
Parquets mosaïque :	**Noël,** 97, rue Jules-Ferry, **Bagnolet.**
Staff :	**Bienvenu,** 32, rue Baudin, **Issy-les-Moulineaux.**
Electricité :	**Seyden,** 116, rue de l'Abbé-Groult, **Paris** (15e).
Portes Sécurit :	**Bureau,** 81, Faubourg Saint-Antoine, **Paris.**
Peinture :	**Feist,** 13, rue de Bellefond, **Paris** (9e).
Aménagement de jardin :	**Liénard,** 3, rue du Docteur - Blanche, **Paris** (16e).

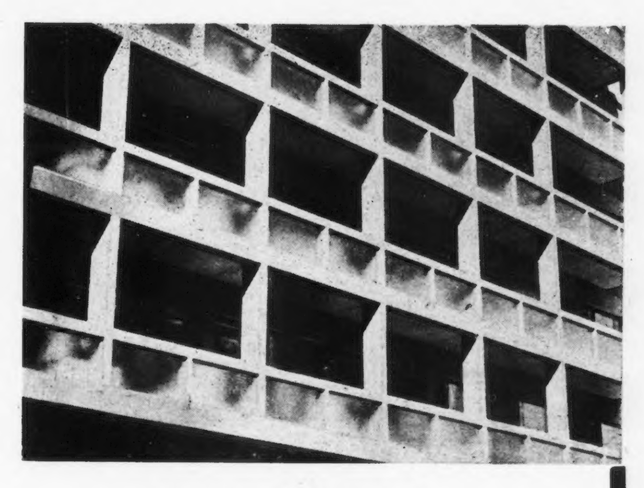


28, RUE CHARDON LAGACHE

Maçonnerie - Béton armé :	**Rateau,** 3, rue Vigée-Lebrun, **Paris** (15e).
Pierre et dallage :	**Fili,** 116, boulevard Voltaire, **Asnières.**
Menuiserie et agencement :	**Geordy et Charlety,** 11-17, rue Blanqui, **Saint-Ouen.**
Ascenseurs :	**Thévenin - Schindler,** 77, rue Périer, **Montrouge.**
Quincaillerie :	**Lasnet,** 6, avenue de Versailles, **Paris** (16e).
Serrurerie :	**Cie des Forges Châtillon Commentry et Neuves Maisons, Anc. Ateliers Gilon, Bayet et Chasles,** 64, avenue Félix-Faure, **Paris** (15e).
Chauffage central :	**Fayolle,** 57, avenue de la République, **Saint-Maur.**
Plomberie et sanitaire :	**Maurice Clemm,** 64, bd de la Gare, **Paris.**
Equipement des cuisines :	**Saint-Laurent,** 149, avenue de Wagram, **Paris.**
Etanchéité des terrasses :	**Lévêque,** 80, bd de Picpus, **Paris.**
Parquets mosaïque :	**Noël,** 97, rue Jules-Ferry, **Bagnolet.**
Staff :	**Bienvenu,** 32, rue Baudin, **Issy-les-Moulineaux.**
Portes Sécurit :	**Bureau,** 81, Faubourg Saint-Antoine, **Paris.**
Peinture :	**Pinxit,** 64, av. de New-York, **Paris.**
Vitrerie :	**Balliman,** 14, rue du Guichet, **Clichy.**
Aménagement de jardin :	**Liénard,** 3, rue du Docteur - Blanche, **Paris** (16e).

à Paris

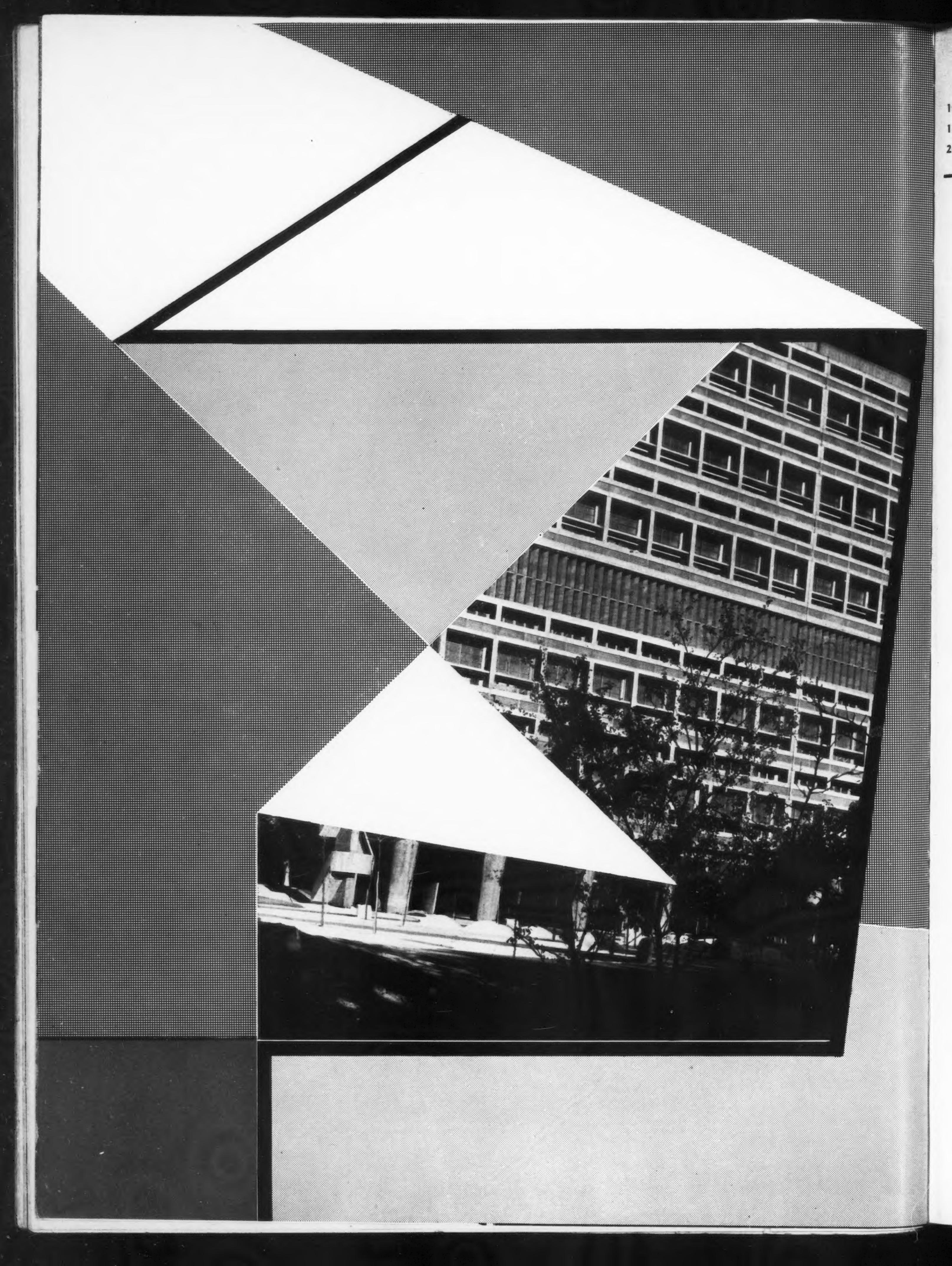
Jean Ginsberg, Architecte



RESIDENCE BELLES FEUILLES

Maçonnerie - Béton armé :	**Grignon Colas,** 71, rue Ampère, **Paris** (17ᵉ).
Revêtement façades :	**Angeli,** 14, rue Charles - Michels, **Bagneux.**
Marbrerie :	**Fili,** 116, boulevard Voltaire, **Asnières.**
Carrelage et mosaïque :	**Le Revêtement, Davin,** 14, rue de Torcy, **Paris** (18ᵉ).
Menuiserie et agencement :	**Geordy et Charlety,** 11-17, rue Blanqui, **Saint-Ouen.**
Porte-cloison coulissante :	**Fouasse,** 72, rue des Archives, **Paris.**
Ascenseurs :	**Thévenin-Schindler,** 77, rue Périer, **Montrouge.**
Quincaillerie :	**Lasnet,** 6, avenue de Versailles, **Paris** (16ᵉ).
Serrurerie :	**Cie des Forges Châtillon Commentry et Neuves Maisons, Anc. Ateliers Gilon, Bayet et Chasles,** 64, avenue Félix-Faure, **Paris** (15ᵉ).
Cuivrerie :	**Berland,** 4, cité Joly, **Paris.**
Chauffage central :	**Ferrari,** 148, rue du Faubourg-Saint-Denis, **Paris.**
Plomberie et sanitaire :	**Maurice Clemm,** 64, bd de la Gare, **Paris.**
Equipement des cuisines :	**Saint-Laurent,** 149, avenue de Wagram, **Paris.**
Etanchéité des terrasses :	**Lévêque,** 80, bd de Picpus, **Paris.**
Parquets mosaïque :	**Noël,** 97, rue Jules-Ferry, **Bagnolet.**
Staff :	**Bienvenu,** 32, rue Baudin, **Issy-les-Moulineaux.**
Vitrerie :	**Balliman,** 14, rue du Guichet, **Clichy.**
Portes Sécurit :	**Bureau,** 81, Faubourg Saint-Antoine, **Paris.**
Peinture :	**Feist,** 13, rue de Bellefond, **Paris** (9ᵉ).
Laque :	**Delamare,** 18, rue Yvart, **Paris** (15ᵉ).
Aménagement de jardin :	**Liénard,** 3, rue du Docteur - Blanche, **Paris** (16ᵉ).

contribution française à l'évolution de l'architecture



contribution française à l'évolution de l'architecture

1. habitation

GRANDS ENSEMBLES

RÉGION PARISIENNE

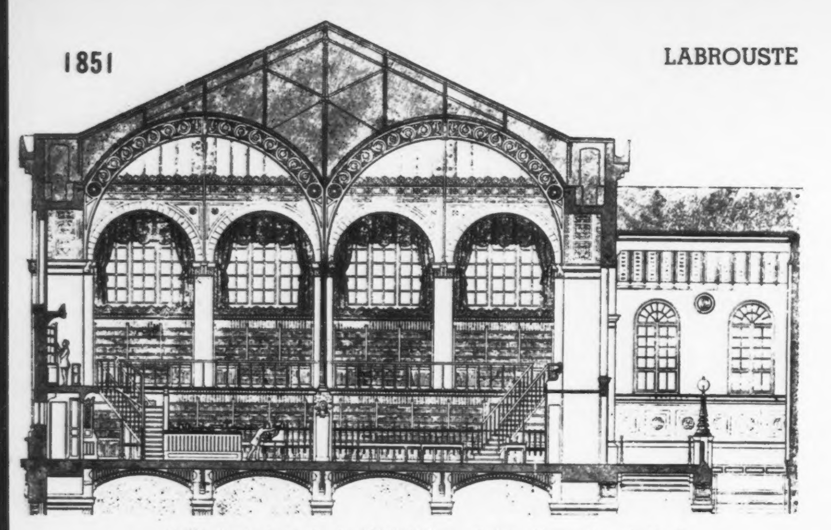
HABITATIONS INDIVIDUELLES

HORS MÉTROPOLE

Sur la couverture, deux photographies de l'Unité d'Habitation de Marseille : Façade Sud (photo Lubroth) et détail d'un vitrail illustrant le Modulor et la Section d'or (photo Hervé).

N.D.R. : Sauf indication contraire, tous les plans d'étage sont reproduits à l'échelle de 1 mm. par mètre, tous les plans de cellule à 5 mm. par mètre.

1851 LABROUSTE



Salle de lecture de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris.

« Que la jeunesse laisse donc les morts en paix et vienne à la vie ; qu'elle marche en avant, les yeux fixés sur le soleil, avec cet élan invincible que donne la foi ; qu'elle jette au vent les cendres du passé ; qu'elle ouvre largement ses poumons à l'air frais du matin ; qu'elle croie au renouveau du printemps, à l'auguste transformisme des choses, à l'immuable beauté de la vérité ; et l'Architecture, l'ancêtre vénérable de tous les arts, l'architecture qui a tracé en lettres de pierre l'histoire de l'humanité, l'architecture qui synthétise toute la philosophie du passé reprendra en France la place qui lui est due et retrouvera la lumineuse auréole d'autrefois. »

Frantz JOURDAIN (juin 1888).

UN SIÈCLE D'ARCHITECTURE FRANÇAISE

« La Galerie des Machines, avec sa fantastique portée de 155 mètres sans tirants, son envolement audacieux, ses proportions grandioses, sa décoration intelligemment violente, est une œuvre d'art aussi belle, aussi pure, aussi originale, aussi élevée qu'un temple grec ou une cathédrale gothique. »

Frantz JOURDAIN (1889).

1885



Galerie des machines à l'Exposition Universelle de Paris. DUTERT ET COTTANCIN Photo Chevojon.

Une admirable émulation règne actuellement dans le monde en vue de donner à l'Architecture Contemporaine une expression qui soit bien celle de notre temps. Autrement dit, il s'agit de restituer à cet art fondamental la place qu'il n'aurait jamais dû perdre. Est-ce trop présomptueux que de songer à doter le XXe siècle, siècle troublé s'il en fût, d'une architecture qui soit l'expression d'une civilisation ? Le rôle des architectes français dans cette recherche est considérable.

Les précurseurs d'une architecture de la civilisation machiniste sont nombreux et leurs audaces, dont certaines remontent à près d'un siècle, nous étonnent encore par leur valeur d'anticipation. Le plus grand de ces précurseurs fut évidemment Gustave Eiffel qui, en 1865, construisit le viaduc de Garabit. Quant à la célèbre tour qui porte son nom, édifiée en 1888, et qu'il fut souvent question de détruire, elle reste encore un tel objet d'admiration et de curiosité qu'on la situe désormais dans le patrimoine français historique. Elle restera longtemps encore un point d'attraction pour les visiteurs de la Capitale. La Galerie des Machines, édifiée en 1889, par l'architecte Dutert et le constructeur Cottancin, resterait aussi un des meilleurs exemples d'architecture de l'époque si elle n'avait pas été démolie prématurément.

Cette architecture était fonctionnelle, mais ne se déclarait pas fonctionnaliste et n'avait pas d'ambition architecturale. C'étaient les premières expressions de l'époque machiniste, expressions de la construction métallique qui devait être suivie, bien plus tard, par l'expression du béton armé avec Hennebique, les frères Perret et le grand Ingénieur Freyssinet, à qui nous devons les fameux hangars d'Orly et de nombreux ponts d'une technique audacieuse et d'une élégance raffinée.

Cette expression du béton armé a découlé des théories rationalistes de Viollet-le-Duc avec pour premiers exemples caractéristiques l'immeuble de la rue Raynouard d'Auguste Perret (1903) et un hôtel particulier boulevard Murat, Guadet (1906).

A propos de la Tour Eiffel

Nous donnons, ci-dessous, un extrait d'une lettre adressée, en février 1887, à M. Alphand, Directeur général des Travaux de l'Exposition de 1889. Cette lettre était signée de Ch. Gounod, Charles Garnier, Victorien Sardou, Eug. Guillaume, A. Wolff, A. Dumas, François Coppée, Leconte de Lisle, Daumais, Sully Prud'homme, Delaunay, Vaudremer, G. J. Thomas, Guy de Maupassant, etc., etc...

1888



Photo Chevojon.

Monsieur et Cher Compatriote,

Nous venons, écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, amateurs passionnés de la beauté jusqu'ici intacte de Paris, protester de toutes nos forces, de toute notre indignation, au nom du goût français méconnu, au nom de l'art et de l'histoire français menacés, contre l'érection, en plein cœur de notre capitale, de l'inutile et monstrueuse Tour Eiffel que la malignité publique, souvent empreinte de bon sens et d'esprit de justice, a déjà baptisée du nom de Tour de Babel...

La ville de Paris va-t-elle donc s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations d'un constructeur de machines, pour s'enlaidir irréparablement et se déshonorer ? Car la Tour Eiffel, dont la commerciale Amérique elle-même ne voudrait pas, c'est, n'en doutez point, le déshonneur de Paris... Lorsque les étrangers viendront visiter notre Exposition, ils s'écrieront, étonnés : « Quoi ! c'est cette horreur que les Français ont trouvée pour nous donner une idée de leur goût si fort vanté ? » Et ils auront raison... Il suffit, pour se rendre compte de ce que nous avançons, de se figurer un instant une tour vertigineusement ridicule, dominant Paris, ainsi qu'une gigantesque et noire cheminée d'usine, écrasant de sa masse barbare Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, la Tour Saint-Jacques, le Louvre, le Dôme des Invalides, l'Arc de Triomphe, tous nos monuments humiliés, toutes nos architectures rapetissées qui disparaitront dans ce rêve stupéfiant. Et, pendant vingt ans, nous verrons s'allonger sur la ville entière, frémissante encore du génie de tant de siècles, nous verrons s'allonger, comme une tache d'encre, l'ombre odieuse et l'odieuse colonne de tôle boulonnée...

Conclusion de la réponse de M. le Ministre du Commerce à M. Alphand :

Ce que je vous prie de faire, c'est de recevoir la protestation et de la garder. Elle devra figurer dans les vitrines de l'Exposition. Une si belle et si noble prose signée de noms connus dans le monde entier ne pourra manquer d'attirer la foule et, peut-être, de l'étonner.

Ed. LOCKROY.

GUSTAVE EIFFEL

Le problème de sa vie fut la ferme en courbe parabolique. Il l'applique pour la première fois dans le viaduc de la Sioule (1869), puis dans celui de Garabit d'une portée de 165 mètres. Par contre, les quatre arcs sur lesquels semble reposer la Tour Eiffel ne jouent aucun rôle statique (voir la photo de la construction).

Photo Lévy-Hennedin *Le viaduc de Garabit.* **1865**

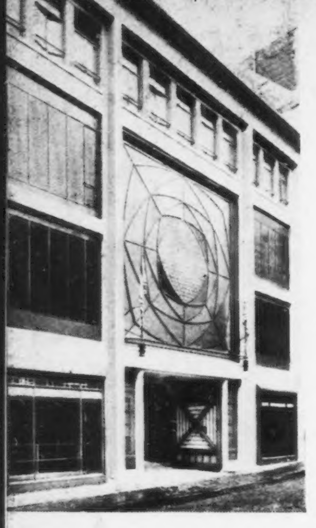


1903



Notre-Dame-du-Travail à Plaisance.

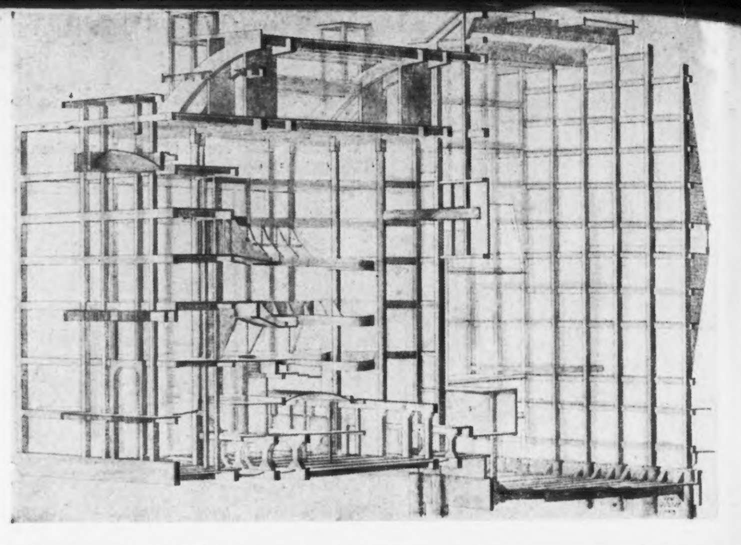
ASTRUC



Garage rue de Ponthieu.

1905 **1911**

AUGUSTE PERRET



« Citons le théâtre des Champs-Elysées (1911-1913), œuvre qui l'a rendu célèbre, les docks de Casablanca (1915, dans un style régional, avec des voûtes minces de 3 cm. d'épaisseur), l'excellent intérieur de l'atelier de confection Esders, rue Philippe-Auguste (1919), les deux églises en béton, Notre-Dame-du-Raincy (1922-1923) et Sainte-Thérèse-de-Montmagny (1925-1926), originales mais surestimées comme résultat esthétique, enfin le théâtre de l'Exposition des Arts décoratifs (1925) qui veut unir à des masses et des matériaux modernes un néoclassicisme de corniches et d'entablements stylisés. Dans leurs travaux plus récents, les frères Perret ont formulé d'une manière encore plus rigoureuse leurs procédés en produisant ainsi des œuvres intéressantes mais d'un effort stylistique apparent. Citons le Garde-Meuble National et le Musée des Travaux Publics. A part cette répétition du même effort plastique des éléments travaillants, ces œuvres caractéristiques ont un esprit sain d'une construction rationnelle mais par trop conservatrice qui n'a pas voulu évoluer.

Les éléments portants sont d'habitude apparents, constituant ainsi la décoration extérieure et intérieure ; les revêtements et les enduits sont réduits au minimum, laissant ainsi la surface brute du béton apparaître et accentuer la « vérité constructive » qu'on veut à tout prix faire ressortir. En tout cas, les formes générales et la proportion des masses ne s'éloignent pas beaucoup des conceptions traditionnelles.

En résumé, l'on peut dire qu'Auguste Perret a ouvert honnêtement un chemin nouveau pour le traitement esthétique de nouvelles possibilités techniques de notre époque. Mais il faut reconnaître aussi qu'il n'existe pas une manière exclusive de montrer la construction, ni une seule technique applicable à tous les cas ; les ressources esthétiques, d'ailleurs, de l'architecture, ne peuvent se limiter à la mise en vedette des éléments travaillants, pourvu qu'on veuille réellement rester sincère et qu'on ne fabrique pas un mode de construction « rationnelle » pour se procurer seulement des moyens décoratifs.

Cette inversion arrive très souvent dans les exemples cités plus haut, et l'on risque, en poussant la répétition du même procédé jusqu'à l'absurde, de tomber de l'académisme traditionnel stylistique au néoacadémisme moderne constructiviste.

En tout cas, malgré les faiblesses, ou le « classicisme » de son système, A. Perret a assurément donné une impulsion décisive à l'architecture contemporaine. »

Extrait de « Le fonctionnalisme dans l'architecture contemporaine » de Ch. A. Sfaellos (Vincent Fréal, éditeur).



Théâtre des Champs-Elysées. (En haut l'ossature.) **1912**

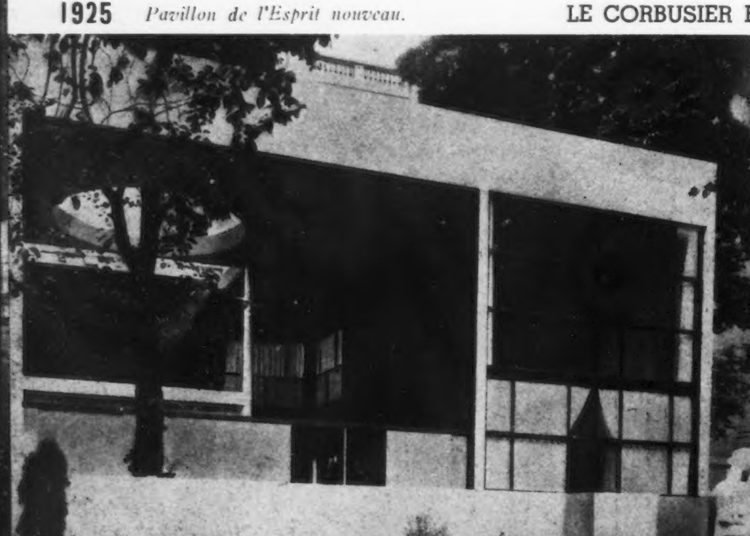
Dans les années qui suivirent, Auguste Perret acquit une grande célébrité par la construction du Théâtre des Champs-Élysées (1912), et des ateliers Esders. Le nom d'Auguste Perret reste attaché également à la fameuse église du Raincy avec une ossature affirmée en béton armé. Perret s'est préoccupé surtout de laisser toute sa valeur à une structure d'une grande noblesse.

Les théories rationalistes se montrèrent très fécondes, en ce sens qu'elles permirent de se débarrasser peu à peu d'une architecture décadente qui, en prétendant vouloir défendre le passé, se contentait de réminiscences plus ou moins franches des divers styles, dans une anarchie complète où le faste et les redondances ne réussissaient pas à cacher les insuffisances de la conception plastique.

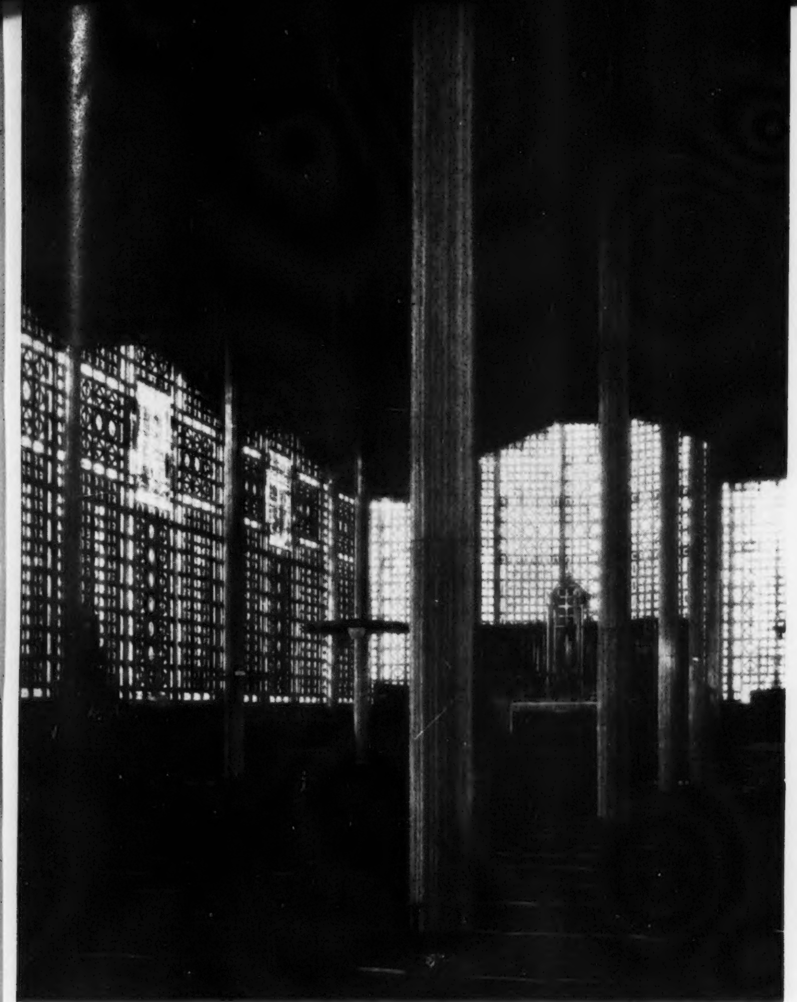
1925 *Pavillon de l'Esprit nouveau.*

LE CORBUSIER ET P. JEANNERET

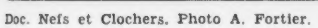
Exposition de Stuttgart. **1926**

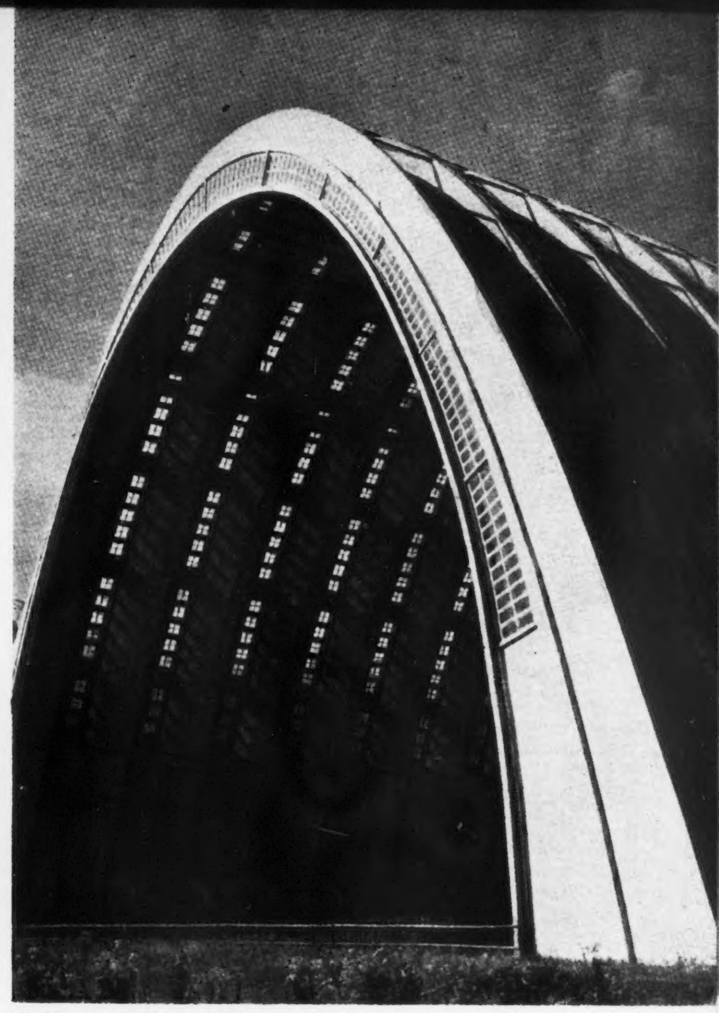






Doc. Nefs et Clochers. Photo A. Fortier. PERRET *Eglise du Raincy.* 1923



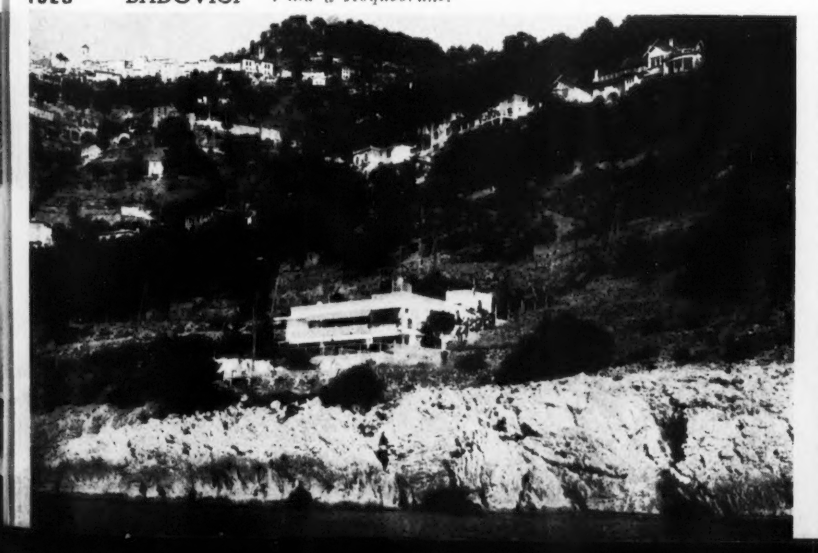


1916 FREYSSINET *Hangar de dirigeables à Orly.* Photo Schall

Parmi les architectes qui s'illustrèrent peu après, il serait injuste de négliger Mallet-Stevens qui contribua, par des articles, des manifestes et un certain nombre d'œuvres valables à faire pénétrer lentement dans le public, la notion d'une architecture dépouillée de réminiscences et de mièvrerie, mais c'est surtout Le Corbusier qui, par des campagnes violentes et justifiées, par des articles agressifs dans « L'Esprit Nouveau » (1919-1923), puis par des ouvrages qui constituaient de véritables pamphlets et enfin, par ses premières œuvres, réussit à créer un courant d'idées neuves et à rallier des disciples.

Le Corbusier, par sa franchise, ses audaces et l'ampleur de ses vues, se créa rapidement un monde d'ennemis, mais l'attrait de ses œuvres et la solidité de ses conceptions, ses généreuses innovations en matière d'urbanisme, finirent peu à peu par convaincre bon nombre d'architectes et de techniciens, des industriels et même par trouver des échos dans le public.

1929 BADOVICI *Villa à Roquebrune.*



LE CORBUSIER, P. JEANNERET, CH. PERRIAND 1929



1932 *La Cité du Refuge à Paris.*

Après avoir pu réaliser nombre de villas et d'habitations, Le Corbusier réussit à obtenir des travaux de plus en plus importants (le Pavillon Suisse à la Cité Universitaire de Paris, le Refuge de l'Armée du Salut quai de La Rapée, un immeuble rue Nungesser-et-Coli).

Dans diverses publications dont la plus importante est sans doute « La Ville Radieuse », les théories d'urbanisme de Le Corbusier se précisaient tandis que ses disciples de toutes nationalités recherchaient ses directives et retournaient dans leur pays pour tenter de les mettre en œuvre. C'est ainsi qu'au Brésil s'édifia, au début de cette guerre, le fameux Ministère de l'Education Nationale réalisé d'après une esquisse de Le Corbusier, mais avec un apport très authentique des architectes qui contribuèrent à sa réalisation.

Aujourd'hui, Le Corbusier poursuit son œuvre et son influence a grandi dans le monde entier. En France, il eut encore à vaincre une vive opposition, acharnée contre son Unité d'Habitation de Marseille. Cette œuvre apparaît aujourd'hui comme un monument des Temps modernes. Même si la formule employée n'est pas forcément la meilleure ou la seule pour l'Habitat d'Aujourd'hui, c'est une expérience fondamentale dont les conséquences se développeront largement dans les années à venir.

A propos du garage Marbeuf

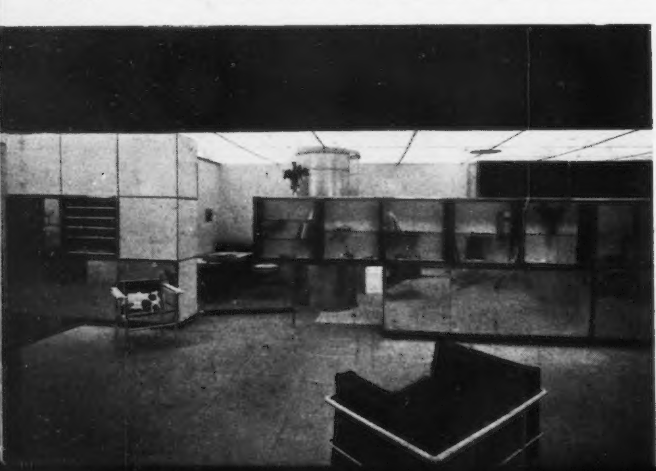
Il serait à noter la disparition de cette construction qui, à l'époque, fit sensation. Erick Mendelssohn, pendant l'été 1929 à Berlin, avait raconté qu'il venait d'envoyer spécialement quelqu'un à Paris pour en prendre un film pour ses élèves. Elle avait figuré dans un documentaire de Le Corbusier intitulé « Construire ».

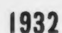
On vient de tout démolir pour construire un bâtiment à d'autres usages.

Il manque vraiment une loi de classement pour « L'Architecture d'Aujourd'hui ». Le garage voisin de Mallet-Stevens a été complètement défiguré. Si cela continue, il ne restera rien de l'architecture de notre temps !



1929 LE CORBUSIER, P. JEANNERET. CH. PERRIAND





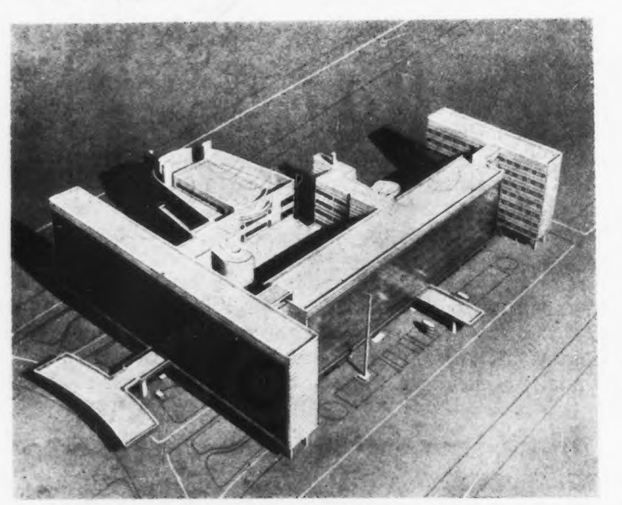
1932



Le Pavillon Suisse à la Cité Universitaire de Paris.

LE CORBUSIER

1929



Centrosoyus à Moscou.

LE CORBUSIER

1929

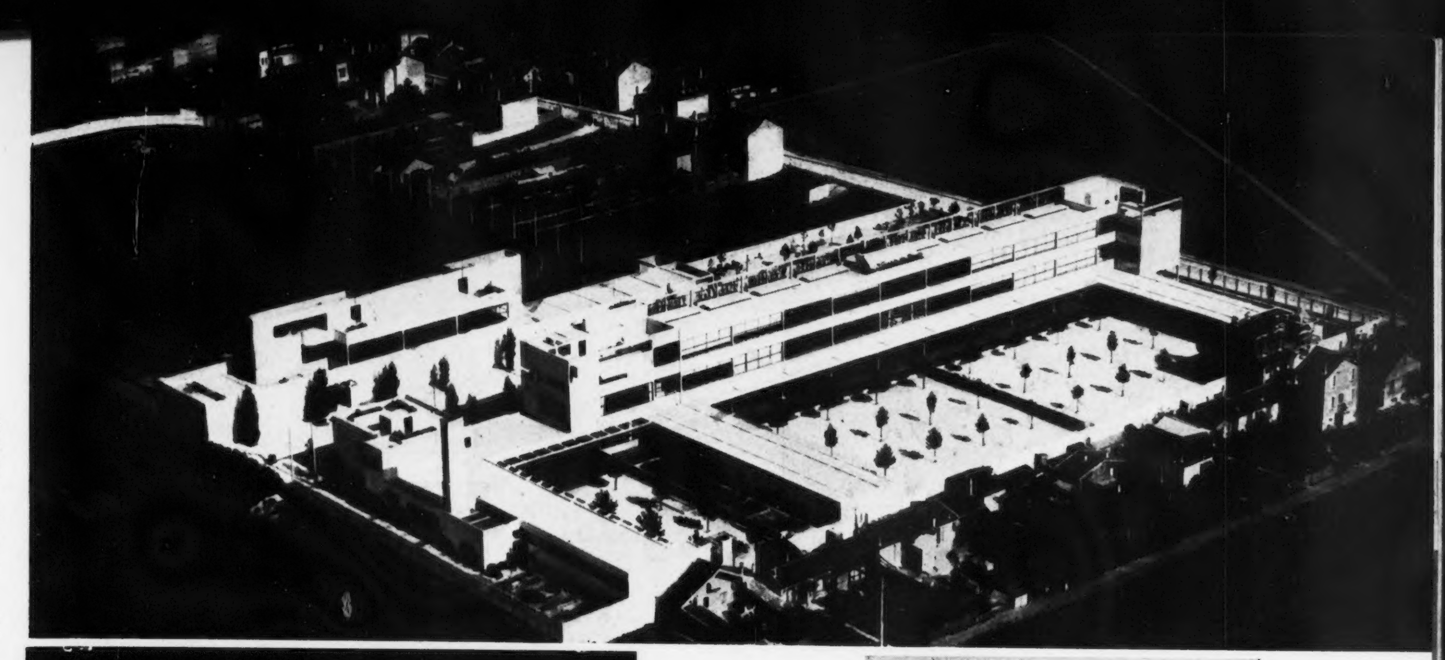


Villa Savoy à Poissy.

1932

Ecole de Villejuif.

LURÇAT





1929

LAPRADE
ET BAZIN

←

Garage Marbeuf.

Les dix étages totalisaient 10.000 m². Les travaux furent commencés le 15 mai 1928, tout en laissant un magasin de vente couvert avec des fermes en bois au milieu du chantier pendant tout le temps des travaux. Cent trente jours plus tard, un nouveau magasin montant de fond avec six niveaux était inauguré.



1932

MALLET-
STEVENS

Garage rue Marbeuf.

1932

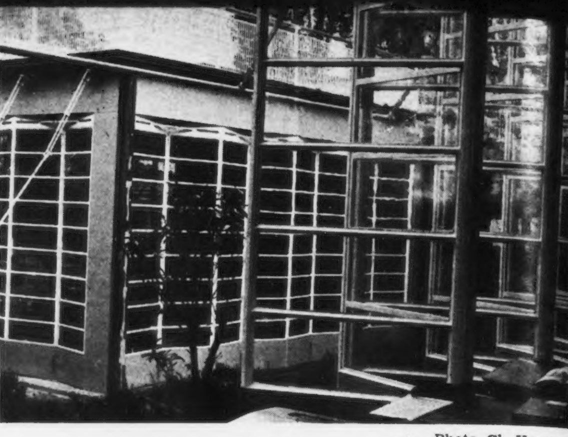
Hôtel Latitude 43 à Saint-Tropez.

GUSSON



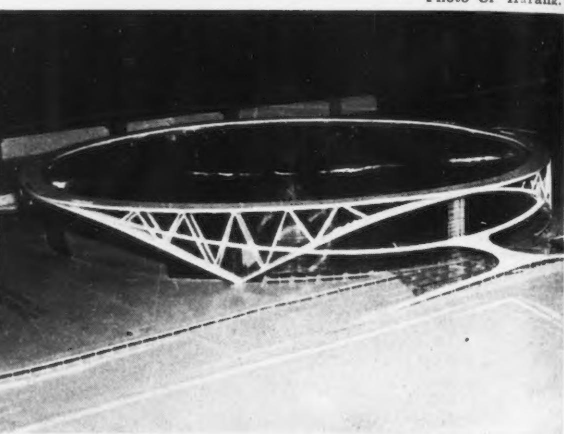
1933 *Cité de la Muette à Drancy.*

BEAUDOUIN ET LODS



1935 *Ecole de Suresnes.*

Photo Cl Haranz.



1934 *Palais de l'O.T.U.A.*

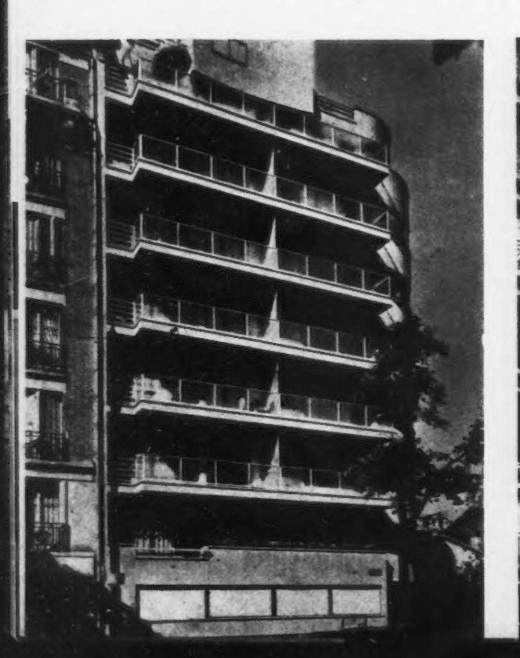
Il y a encore quelques précurseurs à citer, notamment Hélène Grey et Badovici, qui ont réalisé, en 1925, des maisons qui, pour l'époque, constituaient des réalisations exceptionnelles, très en avance sur leur temps.

Parmi les architectes qui illustrèrent l'époque d'avant-guerre, il faut aussi faire une place particulière à Pierre Chareau qui, après s'être limité au rôle de décorateur pendant un certain nombre d'années, s'orienta très vite vers l'architecture et réalisa, rue Saint-Guillaume, pour le Docteur Dalsace, la célèbre « maison de verre » dont l'originalité et la perfection technique peuvent servir d'exemple. Malgré les nombreuses années écoulées, cette construction n'a pas perdu de son intérêt et certains détails peuvent apparaître encore aujourd'hui comme des nouveautés non dépassées.

Parmi les travaux de grande ampleur, qui illustrèrent aussi la période d'avant-guerre par leur audace technique et leur architecture valable (premiers essais de préfabrication à grande échelle), il faut faire une place spéciale à l'équipe Beaudouin et Lods. Ces deux



Usine Snib à Bonneuil.
Charpente d'un des ateliers. GINSBERG ↑ **1949**





Photos Salaün.

← GINSBERG ET HEEP

Deux immeubles à Paris. **1934 - 1935**



BEAUDOUIN ET LODS *Maison du peuple à Clichy.* **1939**

architectes, qui se complétaient parfaitement, firent en collaboration des travaux très remarquables, notamment l'Ecole en plein air de Suresnes, la Cité d'habitation dite des Oiseaux à Bagneux, la Cité de Drancy et le Marché couvert de Clichy.

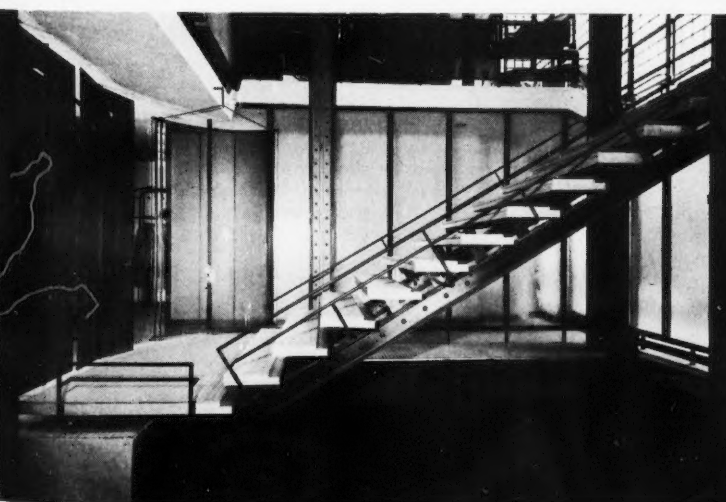
Parmi les œuvres qui ont marqué également la même période il ne faut pas oublier l'école de Villejuif d'André Lurçat. Cette école reste encore un exemple typique d'une œuvre d'expression moderne, conçue à la fois avec une plastique audacieuse et un souci d'organisation rationnelle. Citons aussi le fameux hôtel « Latitude 43 » édifié à Saint-Tropez par G. H. Pingusson. Nous pourrions rappeler encore d'autres exemples comme le garage Marbeuf d'Albert Laprade, les maisons de Guevrekian et d'Elkouken. Nous nous excusons auprès d'architectes qui, n'ayant pas été mentionnés dans cet exposé, n'en sont pas moins les auteurs de quelques bonnes et courageuses réalisations. Dans le domaine de l'architecture intérieure s'illustrèrent Francis Jourdain, Djo Bourgeois, Charlotte Perriand, René Herbst.

Comme on peut ainsi s'en rendre compte, la France occupe une place de premier plan dans l'évolution de l'architecture contemporaine. Son rôle s'est trouvé éclipsé pendant la dernière guerre et pendant les premières années qui suivirent, mais aujourd'hui, elle songe à reprendre sa place dans l'évolution mondiale parmi les nations pilotes et nous sommes heureux de pouvoir réunir dans deux importants numéros des réalisations de valeur et d'une grande ampleur, dont la plupart ont pu voir le jour grâce aux initiatives et aux appuis dont elle bénéficièrent de la part d'un ministre courageux : Eugène Claudius-Petit.

Ne pourrait-on pas exprimer le vœu qu'en France les pouvoirs publics cessent de s'opposer ou de contrarier les initiatives des architectes et des artistes d'avant-garde, qu'ils songent enfin à ne pas négliger la valeur morale que l'Etranger accorde à ces novateurs.

La barrière opposée à l'évolution par des traditionnalistes ou des fonctionnaires incompétents est bien fragile et si l'on tente d'empêcher les artistes créateurs d'exercer normalement leur action, notre pays n'aura rien à y gagner. Le monde attend toujours de la France des mots d'ordre et une ligne d'action dans le domaine des Arts. Pourquoi la maintenir dans les voies de la prudence et de l'immobilisme ?

André BLOC.



CHAREAU *Maison du Docteur Dalsace.* Photos Jean Colla...

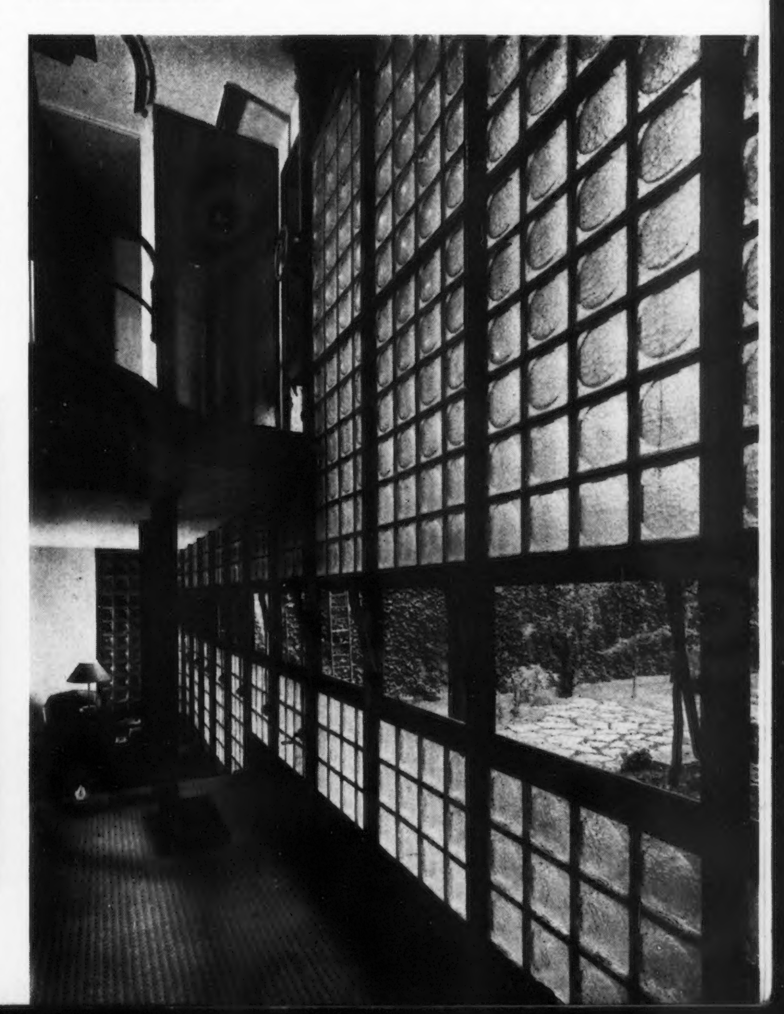


La maison du Docteur Dalsace à Paris. **1931**





PIERRE CHAREAU



UN HOMMAGE A AUGUSTE PERRET

PAR PIERRE DALLOZ

Avril 1951.

La forte personnalité d'Auguste Perret domine depuis plus de quarante ans l'architecture. A tel point qu'elle a pris valeur d'allégorie, comme exprimant à travers elle les constructeurs de tous les temps. Mais il faut avoir vu Perret dans son agence pour mesurer l'autorité d'un très grand architecte dans la plénitude de sa fonction.

Cette agence de la rue Raynouard est probablement la seule en France où se trouvent réunis, de manière permanente, tous ceux qui ont capacité de concevoir, de calculer, d'évaluer, d'exécuter et de livrer un quelconque bâtiment. Agence à la fois patriarchale et dont les règles de travail sont à la pointe du progrès. Il n'y a jamais plus d'une douzaine de collaborateurs à l'agence Perret, en comptant les anciens: Conchon, Brochard, Meunier, qui sont là tous les trois depuis un peu plus ou un peu moins de quarante ans, et les stagiaires. Ce petit effectif est une sagesse. On n'embrasse pas trop; on ne court pas le risque, où d'autres ont succombé, de finir en affaires ce qui a commencé en architecture.

Dans le même temps, on travaille chez Perret selon des formes que l'on propose à notre admiration à 6.000 kilomètres de Paris. Formes embryonnaires, peut-être, mais où pourtant rien d'important n'est oublié. Perret a toujours pratiqué l'intime association de l'architecte, de l'ingénieur et de l'entrepreneur. Dussent les règles en pâlir, là est la clé de son succès. J'ai toujours vu agir autour de Perret un bureau d'études, mais qui ignorait qu'il en était un. On peut faire de la productivité sans le savoir. J'ai toujours vu sortir de l'agence Perret des dossiers, non pas étudiés, mais parachevés, jusqu'au dernier bouton de porte. Et les chantiers ensuite n'en allaient que mieux. Mais jamais je n'ai vu l'entrepreneur ou l'ingénieur prendre le pas sur l'architecte. Dans le monde ordonné de l'agence Perret, une telle prétention serait inconcevable. On y respecte l'étymologie: on y sait que l'architecte est le maître des autres techniciens. C'est lui qui a d'abord l'honneur de concevoir, puis la prérogative, jusqu'à la pose du bouquet, de soutenir sa conception.

Toujours j'ai vu Perret nourrir son imagination par le commerce des poètes et des autres artistes; je l'ai vu s'annexer ce qui lui semblait bon, parfois le moins utilisable en apparence, puis définir ses constructions en matériaux, en procédés, en disciplines de chantier, en heures d'ouvriers, de la manière la plus positive. Sans pouvoir démêler si la trouvaille du technicien avait précédé ou suivi l'étincelle. Ce qui n'a d'ailleurs aucune importance. Souvent aussi j'ai vu Perret orienter ses ingénieurs, anticiper d'un trait les résultats de l'analyse, redresser d'un coup d'œil des erreurs de calcul.

Fils d'un entrepreneur, entrepreneur lui-même, mais architecte par-dessus tout, Auguste Perret est entré dans la vie accompagné de ses deux frères, Gustave et Claude. Je ne sais s'il mesure la rareté de cette chance! Au cours des six années pendant lesquelles j'ai travaillé à l'agence Perret (non pas en qualité de commis, comme cela a été écrit dans une intention qui se voulait malveillante, mais en invité et en ami), j'ai eu le temps de réfléchir à la force impliquée dans cette fraternelle association. Supérieure aux différences de tempérament, aux susceptibilités qui, sur bien d'autres plans, restèrent latentes, jamais je ne la vis, dans le métier, se démentir. Depuis douze ans, l'association des architectes et des entrepreneurs est chose interdite comme un acte bravant en soi l'honnêteté. Je n'ai point d'opinion sur le cas général. J'ai simplement de la méfiance pour tout genre de transfert à des règlements d'une vertu qui devrait être celle des hommes.

De tous ceux qui travaillèrent à l'agence Perret, le plus illustre est assurément Le Corbusier. Quand on le questionne sur Le Corbusier, il arrive à Perret de s'en tirer par une agilité: « Je lui ai appris à monter à bicyclette. » J'ai toujours deviné de la pudeur dans ce mot. Auguste Perret n'a pas à rappeler lui-même ce qu'il a pu donner à tel ou tel. Il y a certains hommes que l'on n'instruit pas; on met à leur disposition des chances. Le Corbusier ne s'est pas attardé chez Perret, mais le temps qu'il a passé auprès de lui a été pour sa formation d'un immense profit. Son livre-clé, « Vers une architecture », en est un témoignage. Le Corbusier est le premier à le reconnaître. S'il a choisi rapidement ses voies personnelles, il reste que c'est par Auguste Perret qu'il fut initié.

Quinze ans séparent Perret de Le Corbusier, mais quinze ans qui sont lourds de deux guerres mondiales. Cet écart dans le temps explique que Perret et Le Corbusier, qui sont unis étroitement dans le sentiment qu'ils ont de leur art, qui ne sont séparés par rien d'important sur l'essence même de la doctrine aient donné des réponses forcément différentes à des problèmes différents. Le public, attentif aux reflets de surface, commet toujours l'erreur de croire désaccord ce qui n'est que changement d'actualité.

Perret met son génie de constructeur au service des commandes qui lui sont faites. Qu'il s'agisse d'un garage, d'un théâtre, d'une tour, d'une église, toujours le bâtiment est livré dans les meilleures conditions d'appropriation, de qualité et de prix, comme un objet sortant de l'atelier du meilleur faiseur. En ce sens Perret appartient encore à la tradition de ces architectes qui exprimèrent et qui servirent, au XIX[e] *siècle, la*

bourgeoisie libérale. Piètre client pourtant que cette bourgeoisie et bien peu favorable à l'essor des talents... Perret n'a reçu le soutien, pendant la plus grande partie de sa carrière, que de financiers plus ou moins mécènes, d'artistes amis, de curés sans le sou. Mais il n'eut que très tard le grand client qu'il méritait. J'entends encore la voix de Léon-Paul Fargue : « La France est un pays qui mange ses primeurs en conserves ». Perret fut découvert par le pouvoir quand il avait déjà plus de soixante ans. Découvert, il fut moins employé que jalousé. On l'envoya construire aux Gobelins le Mobilier National pour qu'il fût éloigné des rives de la Seine où l'exposition de 1937 se fit sans lui.

Perret est trop lucide pour ne pas pressentir les possibilités de libération ou les possibilités d'horreurs sans nom que la société machiniste renferme en elle. Il lui arrive de faire un sort à ces sujets par des boutades : « Blériot a traversé la Manche, la guerre est impossible » (1911). Mais cela ne va guère au delà de l'anecdote quotidienne, cela n'est pas de grande conséquence pour l'architecture. Perret mûrit dans sa pensée de beaux bâtiments, bien définis et bien construits, mais il se montre peu curieux des problèmes sociaux, peu enclin à extrapoler vers les temps futurs.

C'est là sa grande différence avec Le Corbusier. Perret, bien que non baptisé, est un catholique héréditaire. Le Corbusier, qui se déclare cathare, est de la religion des réformateurs. Que Perret ait une position catholique d'humilité en se contenant dans les disciplines et les servitudes de son métier, cela est sûr. Qu'il ait tendance à se méfier des démarches risquées de la spéculation, cela est probable. Que le Corbusier soit dans l'erreur en imputant à Perret une certaine froideur d'imagination pour des problèmes qu'il n'estime pas siens, il serait imprudent de le prétendre. Que lui, Le Corbusier, se sente des devoirs envers la cité et atteigne par là au très grand urbanisme, la chose est trop connue pour que l'on s'y attarde.

Contre tous ceux, pourtant, qui chercheraient à brouiller l'eau en opposant Perret à Le Corbusier et vice-versa, je m'inscrirais en faux. Formé dans le sérail, j'en connais les secrets et puis juger de certaines filiations mieux que beaucoup d'autres. Lorsque je vois l'unité de Marseille, je salue au passage l'esprit du Raincy. De Perret à Le Corbusier, les différences ne sont que nuances ; leurs discussions ne sont que querelles de famille. Car Perret et Le Corbusier sont de la même tradition architecturale, ils appartiennent à la même maison. Mais entre eux et tels autres, c'est un abîme. Aussi bien n'y aurait-il eu que cette seule soirée, où, sous la présidence de Perret, Le Corbusier fut honoré par cent confrères, devant des journalistes quelquefois étonnés, que cela eût valu de le concevoir et de le fonder, notre cercle d'études architecturales...

Ce n'est nullement une loi de nécessité qu'il y ait dans chaque génération, et dans l'ordre architectural qui nous occupe, des hommes de la taille de Perret et de Le Corbusier. De tels hommes sont le produit de dons exceptionnels et de chances qui ne le sont pas moins. Il n'est au pouvoir de personne de décider que le début de sa carrière coïncidera avec l'apparition du béton armé ou avec l'irruption des autos dans les villes. Tout renouveau ne peut commencer que par une question clairement posée ; parfois c'est l'esprit qui la pose, mais plus souvent ce sont les faits. Et se révèle comme novateur celui qui apporte à cette question une réponse qui paraît sans âge.

Qui nous a découvert, dans les temps présents, une évidence encore voilée ? Qui porte assez de certitude en soi pour oser contredire. Nous en voyons beaucoup, par contre, qui sont habiles à mettre en valeur le capital récemment amassé, qui, en multipliant des qualités devenues banales, donnent force et rayonnement à une école. Nombreuses sont désormais sur les chantiers de France les structures qui prétendent à la vertu de celles de Perret, sur des tracés ayant renié le vieil urbanisme, à la manière de Le Corbusier. Et si l'on me demandait de représenter par un simple schéma le mouvement architectural français actuel, j'écrirais qu'il me paraît caractérisé par le ralliement à la tradition Perret-Le Corbusier d'une pléiade de talents formés par un très petit nombre de grands professeurs.



Auguste Perret visite le chantier du Vieux-Port à Marseille. Avril 1951.

Réservoir d'eau.

Cheminée d'évacuation d'air.

Tour des ascenseurs.

Garderie d'enfants.

Ventilateurs.

Gaine d'air conditionné et de ventilation.

Loggia.

Loggia.

Machinerie dans le sol artificiel.

COUPE TRANSVERSALE A.A. SUR LA RUE INTERIEURE. En grisé clair, appartements types. En grisé foncé, rue intérieure.

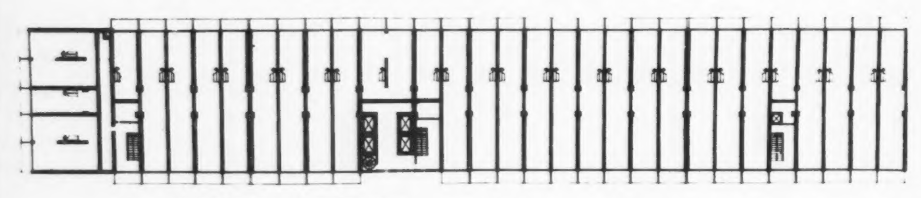
Les circulations verticales sont assurées par 4 ascenseurs ; l'un d'eux pourra être utilisé comme monte-charge. Un autre monte-charge spécial desservira les services communs d'alimentation et de commerce.

UNITÉ D'HABITATION LE CORBUSIER A MARSEILLE

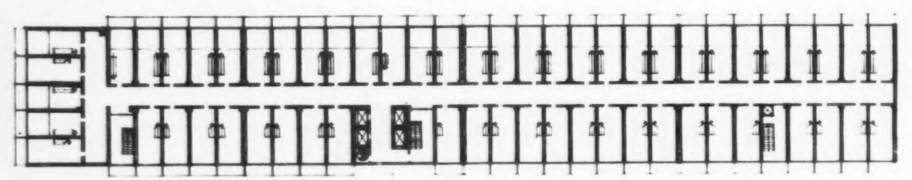
LE CORBUSIER ET A. WOGENSKY, ARCHITECTES.

V. BODIANSKY, INGÉNIEUR.

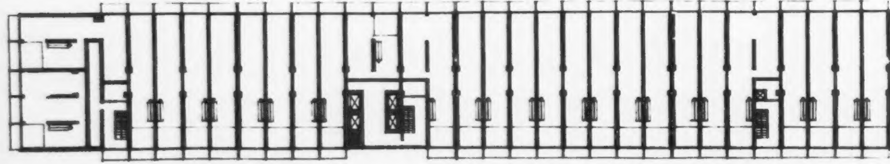
BUREAU TECHNIQUE : ATBAT-FRANCE.



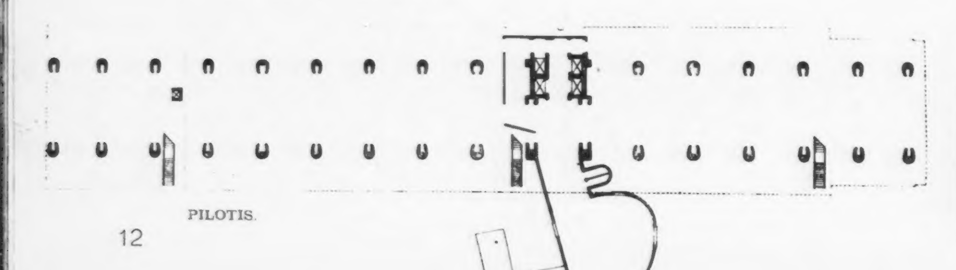
ETAGE NORMAL SUPERIEUR.



ETAGE NORMAL. RUE INTERIEURE.



ETAGE NORMAL INFERIEUR.



PILOTIS.



Photo Hervé.

La Terrasse. (Woods, Bodiansky et Candilis.)

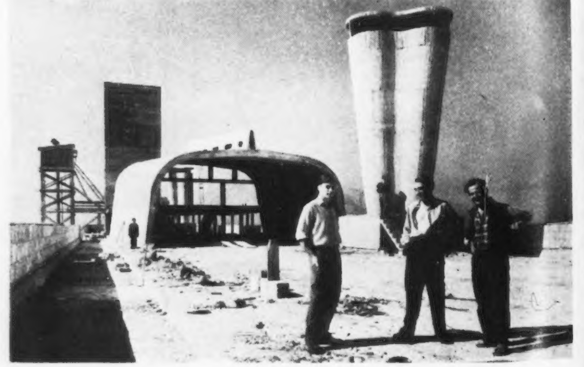


Photo industrielle du Sud-Ouest.

Photo Liénard.

FAÇADE EST.

J'installe donc le logis
au cœur du binôme :
« individuel
+
collectif, »
et, la liberté individuelle
étant assurée par le logis,
j'organise tout ce que le
collectif peut apporter

Le Corbusier

A

Reservoir d'eau

Tour des ascenseurs

Garderie d'enfants

Club sportif

Gymnase

Piste 300 mètres

Clubs d'enfants

Services communs et magasins

Chambres d'hôtel

Circulation verticale

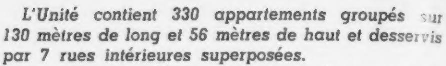
Pilotis

Les dimensions extérieures sont approximativement : 135 mètres de long, 24 mètres de large et 56 mètres de hauteur. L'axe longitudinal de l'immeuble est situé Nord-Sud. Les appartements sont orientés Est-Ouest et ont vue sur les deux façades, sauf à la partie Sud de l'immeuble où ils sont orientés Sud. Distribués chacun sur deux niveaux, ils s'emboîtent, le niveau intermédiaire étant le niveau d'accès, la rue intérieure se répétant tous les trois niveaux. A mi-hauteur, se trouvent les services communs correspondant aux besoins des 1.500 à 1.700 habitants.





Photo Lubroth.



L'Unité contient 330 appartements groupés sur 130 mètres de long et 56 mètres de haut et desservis par 7 rues intérieures superposées.

Elle comporte 23 types de logis de composition différente, satisfaisant aux besoins de : célibataires, couples sans enfant et familles plus ou moins nombreuses.

A mi-hauteur du bâtiment et sur la moitié de sa largeur, se trouve la rue marchande comprenant : poste, magasins généraux et magasins d'alimentation, cafetaria, restaurants, chambres d'amis (service hôtelier), etc...

Sur le toit-terrasse, ont été aménagés un jardin d'enfants et une garderie reliés à la crèche du 17e étage. Pour la culture physique, un gymnase prolongé par un espace à ciel ouvert, une piste de 300 mètres, un solarium et une piscine.

Les prolongements du logis, soleil, espaces, verdure, sont réservés au sol dans le jardin en voie d'achèvement.

Des clubs pour les enfants et les adolescents ont été prévus dans le parc ainsi que des terrains de sports. L'Unité est habitée depuis plusieurs mois.

Photo Hervé.

UNITÉ D'HABITATION LE CORBUSIER



Photo Lubroth.

La hauteur, la largeur, la profondeur, le volume, la forme, la contenance de l'ameublement, des équipements, des enclos et de l'ensemble sont mesurés.

Mais l'essence même de la notion « Habiter » impose une diversité qui contredit le principe de standardisation étroite, en usage dans les fabrications en série.

Il faut donc harmoniser, c'est-à-dire introduire une unité de proportion. Proportionner. Cette unité provient d'un apport harmonique entre le corps humain et son entourage.

Où chercher cette unité et cette diversité ? Dans la mathématique : la mathématique règne sur l'univers ; elle est, en particulier, inscrite dans les proportions du corps humain en rapport de sections d'or, proportion privilégiée qui fournit des séries illimitées de dimensions agréables à l'œil et à l'esprit.

Tous les éléments de construction et d'équipement ont été établis à partir des mesures déterminées par le Modulor. La normalisation des principes et des objets a permis la standardisation à grande échelle.

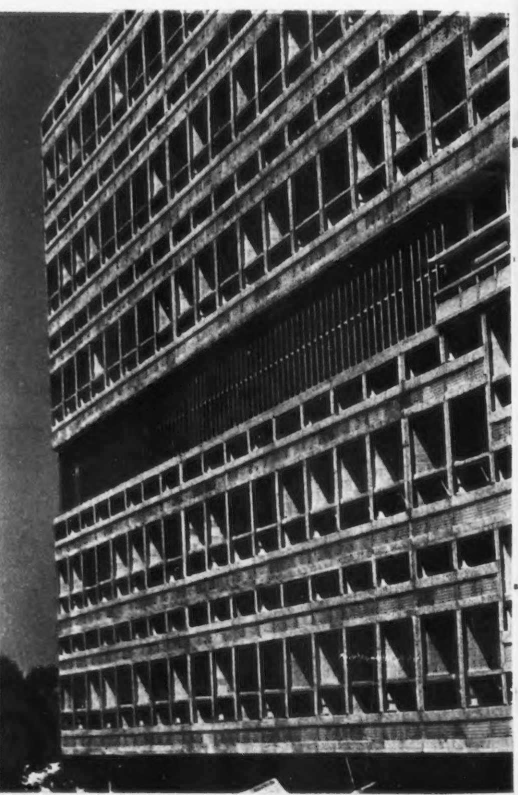


Photo Hervé.



L'ossature est comme un porte-bouteilles posé lui-même sur une table constituant le « sol artificiel » relié au sol par des pilotis reposant sur des semelles pyramidales.

Ce porte-bouteilles reçoit les appartements, comme des bouteilles, indépendants les uns des autres et isolés de l'ossature.

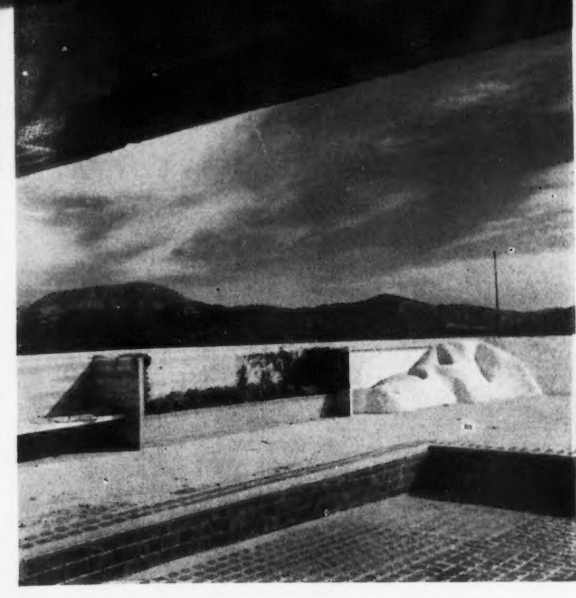
Cette ossature est multicellulaire.

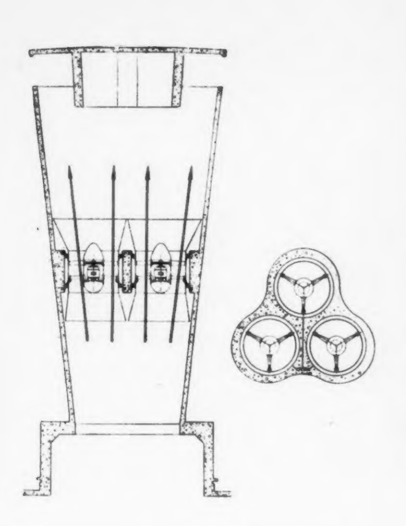
Des membranes verticales et horizontales divisent le bâtiment en cellules étanches au feu, limitant l'action d'un foyer d'incendie à deux appartements au maximum.

Le sol artificiel constitue une table de 135 × 22 mètres, il repose sur un pilotis composé de 17 portiques écartés de 8,38 mètres. Les poutres transversales et longitudinales prennent appui sur les portiques. Les pilotis sont en béton et leur format répond aux fonctions : stabilité de l'ouvrage et passage de toutes les canalisations. Les portiques sont de deux types. Les uns résistent aux efforts verticaux et horizontaux et forment, par leur construction même, les gaines de chauffage et de ventilation ; les autres servent uniquement comme ossature résistant aux efforts verticaux.

La terrasse, en béton armé, porte une superstructure composée de : solarium, gymnase, machinerie des ascenseurs, cheminée d'évacuation d'air vicié, etc.

Photo Hervé.

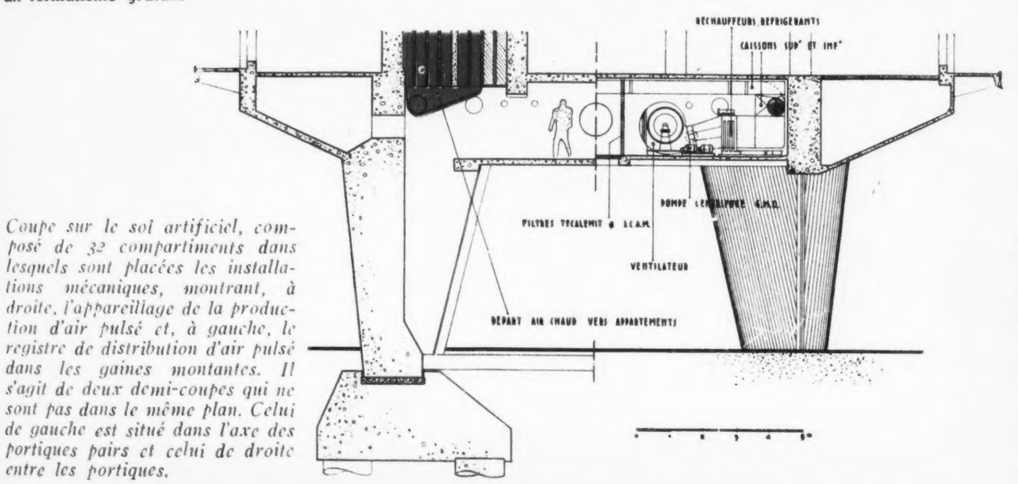






La plastique des formes constructives de l'Unité d'habitation a été conditionnée par l'étude technique et par la recherche des réponses directes aux problèmes particuliers posés par les fonctions et la résistance. Qu'il s'agisse des pilotis du sol artificiel, de l'escalier Nord ou des éléments fonctionnels de la superstructure. tels que cheminées d'évacuation d'air, tour des ascenseurs, etc..., leurs dimensions, formes et matières ont été choisis pour des raisons techniques certaines. Les contenus et fonctions ont conditionné les contenants et les forces extérieures ont été équilibrées par les tensions internes, grâce à la répartition judicieuse des matières.

Dépouillées de l'arbitraire ou du superflu, les formes constructives de l'Unité d'Habitation apparaissent dans toute la noblesse d'une plastique organique, tel un beau visage. Ces formes, qui ont découlé d'une étude rigoureuse des fonctions, deviennent à la mode et ont tendance à constituer un style. Or, non justifié par des raisons certaines, le démarquage des formes constructives de l'Unité d'Habitation apparaît fréquemment comme un formalisme gratuit.



Coupe sur le sol artificiel, composé de 32 compartiments dans lesquels sont placées les installations mécaniques, montrant, à droite, l'appareillage de la production d'air pulsé et, à gauche, le registre de distribution d'air pulsé dans les gaines montantes. Il s'agit de deux demi-coupes qui ne sont pas dans le même plan. Celui de gauche est situé dans l'axe des portiques pairs et celui de droite entre les portiques.



Photos Lubroth.



En haut de page : vues de la terrasse et plan et coupe d'une des cheminées d'évacuation de l'air vicié ; l'air vicié est évacué au moyen de trois ventilateurs situés à mi-hauteur de la cheminée. Débit, régime d'hiver : un ventilateur ayant un débit de 50.000 m³/heure ; régime d'été : deux ventilateurs avec débit de 100.000 m³/heure et un ventilateur de secours par cheminée.

Construction : En voile mince de 8 cm. B.A., hauteur dictée par le souci de renvoyer l'air vicié afin qu'il ne sorte pas rabattu sur la terrasse. Tous les moteurs sont accessibles de l'intérieur, notamment de la chambre de détente située à la base de la cheminée.

UNITÉ D'HABITATION

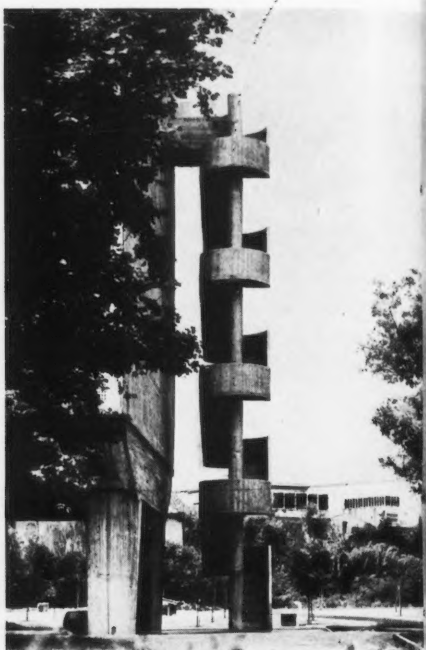


Photo D. Brihat.

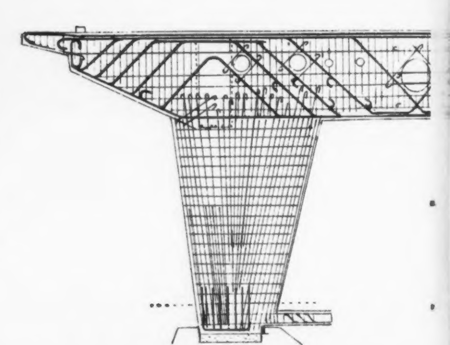
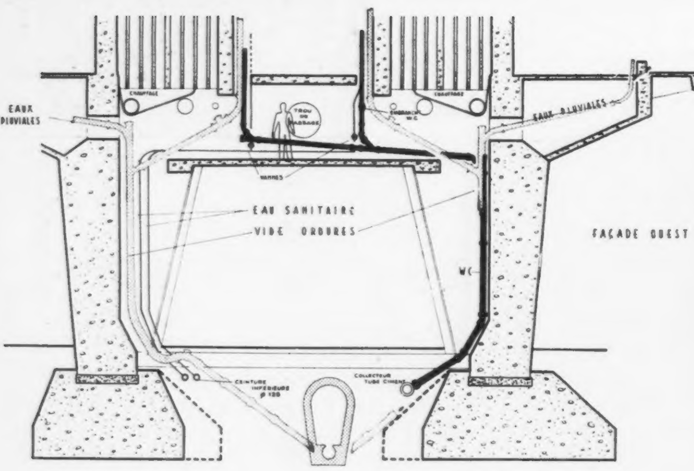


Photo Hervé.



Coupe transversale sur un portique pair montrant l'ensemble des canalisations. La forme du pilotis et l'évidement correspondent exactement aux besoins dictés par l'ensemble des installations. Il est à noter que chaque partie de gaine ou de conduite est visible et, en cas de défection, peut être facilement réparée. Au moment du coulage du béton, chaque trou de passage de canalisation ou de colonne montante d'électricité a été prévu à son emplacement exact. On distingue une colonne pour vide-ordures et eaux ménagères, une pour eaux pluviales le long de la façade qui rejoint celle des vides-ordures dans le sol artificiel. Colonne séparée pour W.-C.

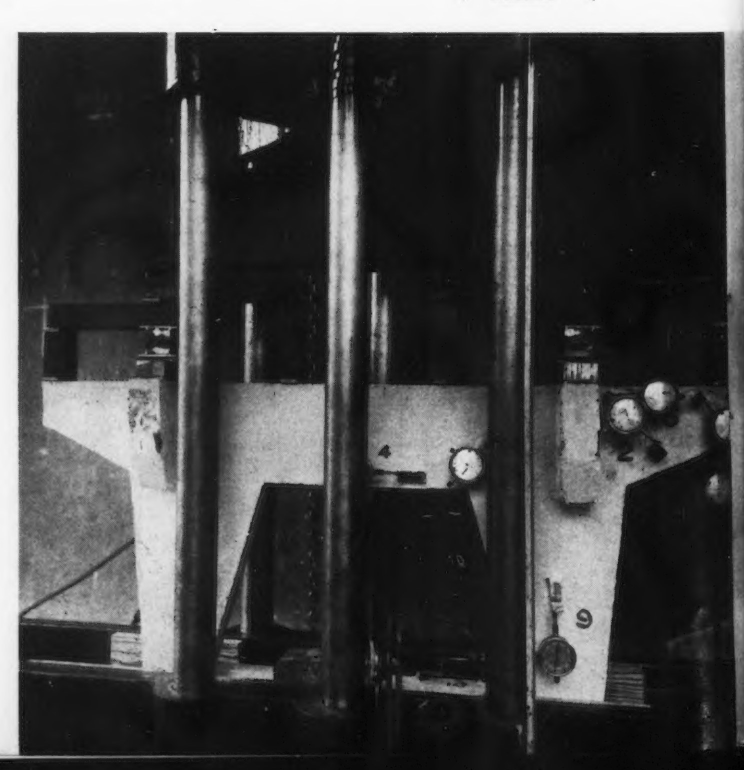
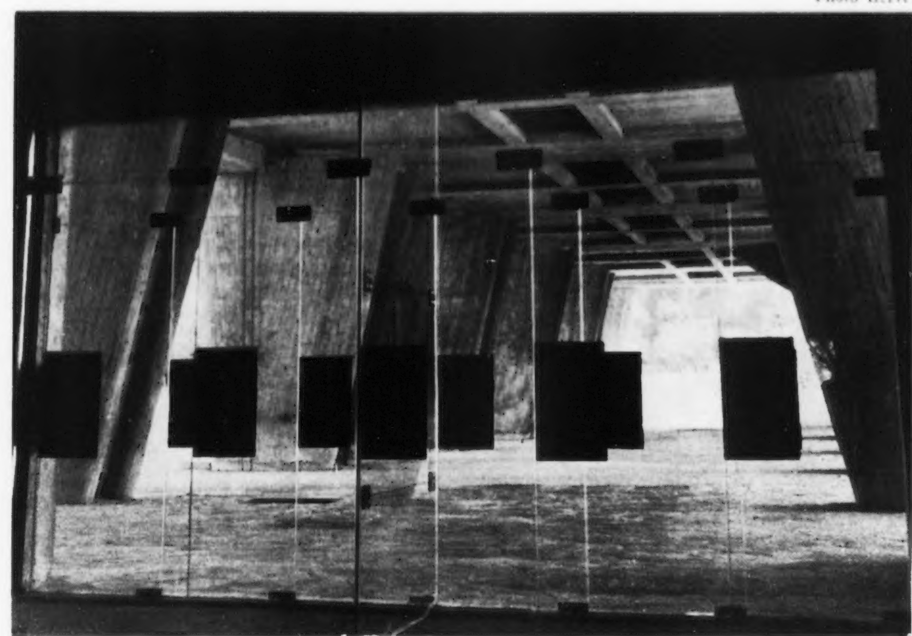


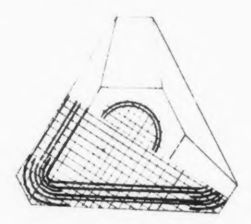
Photo Hervé.



Chauffage et ventilation. — *L'immeuble est chauffé par air pulsé, humidifié et refroidi l'été. La ventilation est assurée par des moyens mécaniques. L'évacuation d'air est prévue par des bouches de ventilation placées dans divers points : salles de bains, douches, parois des cellules, cuisines et W.-C. Un bon brassage du volume intérieur est assuré par arrivée d'air pris en façade et par son évacuation dans la partie centrale de chaque cellule (salles de bains, W.-C.).*

L'installation du chauffage comprend 8 ventilateurs groupés deux par deux dans le sol artificiel. Le chauffage de chaque appartement se fait à la base des pans de verre et tout le long de ceux-ci au moyen des détendeurs de chaleur fonctionnant comme des radiateurs où l'air est amené par des gaines placées entre les cloisons de deux cellules voisines.

Plan et coupe montrant le ferraillage du sol artificiel, des pilotis et des semelles de fondation.



1	2	4
	3	5

1. *Vue prise du balcon du cafetaria au 7e niveau* ; 2. *L'escalier extérieur* ; 3. **DEFINITION DES FORMES DES PILOTIS** : *Essai de modèle réduit, auscultation des tensions par des mensurations précises* ; 4. *Portes vitrées du hall d'entrée* ; 5. *Vue de nuit du bâtiment, angle Nord-Ouest.*

Photo Hervé.

L'organisation de l'Urbanisme en France et le développement de l'architecture moderne ont donné toute son importance au problème de l'aménagement des espaces verts et des jardins.

Comment concevoir le jardin moderne en France ? Evidemment en fonction du climat et de l'architecture.

Certains pays ont la chance d'inscrire leurs constructions dans un paysage tropical ou équatorial, au milieu d'une végétation luxuriante, aux couleurs vives, aux fleurs éclatantes, sous un ciel intense. En France — et surtout en Ile-de-France — le paysage est calme, la couleur moins vive, le ciel souvent gris, la lumière plus douce : le jardin doit donc s'exprimer autant par la ligne et le volume que par la couleur et la matière.

L'évolution du jardin est liée à celle de l'architecture. A chaque grande époque de l'architecture française correspond un type de jardin, et l'architecture contemporaine, par le caractère de ses constructions et la disposition de ses édifices, demande un accompagnement végétal, libre et souple, sans mollesse, naturel, sans préciosité.

Les programmes d'aménagement sont très différents, selon qu'il s'agit du petit jardin intime et particulier — qui devient de plus en plus une partie d'habitation — ou des réalisations d'espaces verts pour immeubles collectifs ou constructions industrielles.

LES ESPACES VERTS DE L'UNITÉ

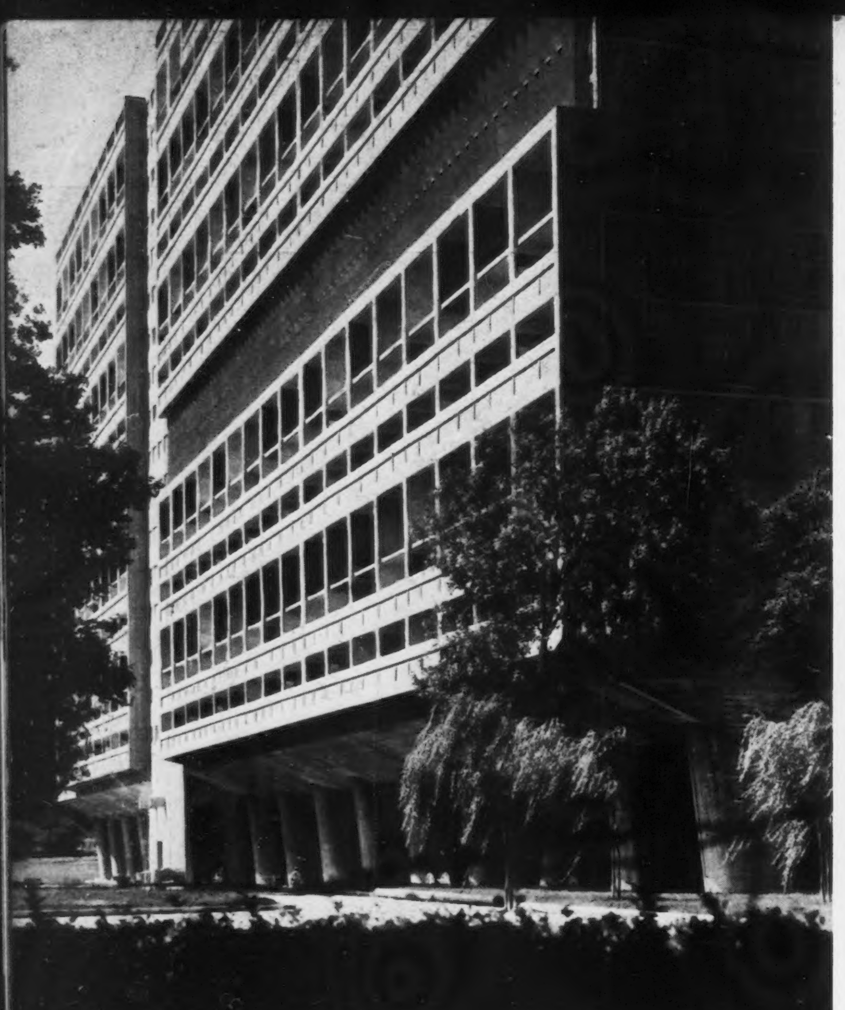


Photo M.R.U.

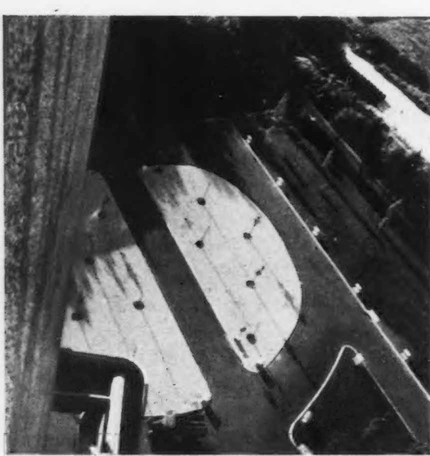


Photo Hervé.

Vue plongeante sur le jardin et les terre-pleins sous lesquels sont aménagés les parkings couverts.



Le terrain, d'une superficie d'environ 3 hectares, est entièrement aménagé en parc, avec garages, terrains de sports, etc... Il a été exécuté par Liénard suivant les plans des architectes.

En grisé clair, Circulation des piétons. En grisé foncé, Circulation automobile avec parking ouvert et sous le terre-plein, parking couvert. En diagonale, la rivière.

D'HABITATION

Photo M.R.U.

Le petit jardin moderne est une œuvre d'art, un décor extérieur auquel travaillent à la fois l'architecte, le peintre, le céramiste, le sculpteur et le jardinier qui y apporte la couleur et la fraîcheur de son matériau : le végétal.

L'architecture contemporaine des grands immeubles collectifs d'habitation dont l'unité Le Corbusier est un exemple doit, à l'échelle des édifices et à ses ossatures de béton armé, une austérité que les espaces verts doivent atténuer. Les espaces verts urbains tiennent plus du paysage proprement dit que du jardin et leur aménagement demande plus de sensibilité, de franchise, voire de poésie, que d'habileté de dessin. Des circulations simples exprimées en lignes souples mais nerveuses, de grandes pelouses, quelques beaux arbres choisis dans nos essences de forêt et disposés avec harmonie donnent à un groupe de constructions un aspect aimable.

Pour animer l'architecture, le paysagiste d'aujourd'hui dispose des circulations et c'est avec les mouvements qu'il faut étudier la composition des espaces verts : mouvements des circulations qui déterminent les mouvements des pelouses, mouvements des plantations qui déterminent les mouvements d'ombres et de lumières. Le mouvement est l'expression même de la vie.

Qu'il s'agisse de jardins ou d'espaces verts, de décors à l'échelle humaine ou de paysages à l'échelle de la collectivité, le jardinier doit apporter à la plastique contemporaine la sensibilité, la simplicité, la souplesse et le dynamisme qui lui manquent souvent. L. et L. Lienard.

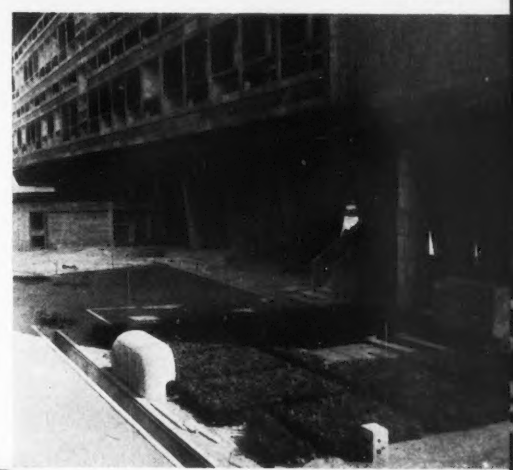


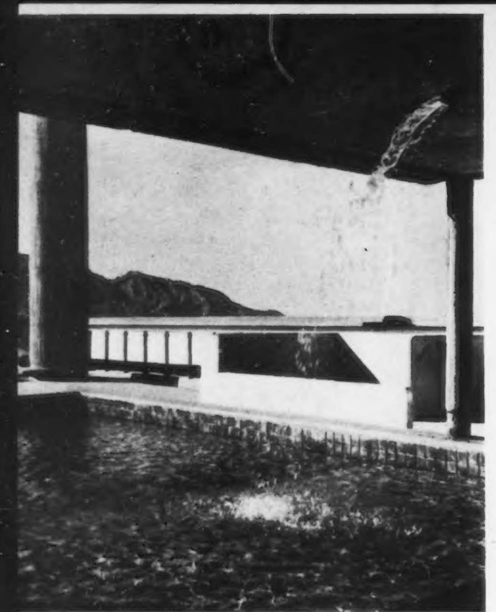


Photo Lombard.

Façade Nord, au premier plan, l'escalier extérieur.

Des bornes lumineuses basses sont disposées le long des pelouses.

Perspective sur le parc.

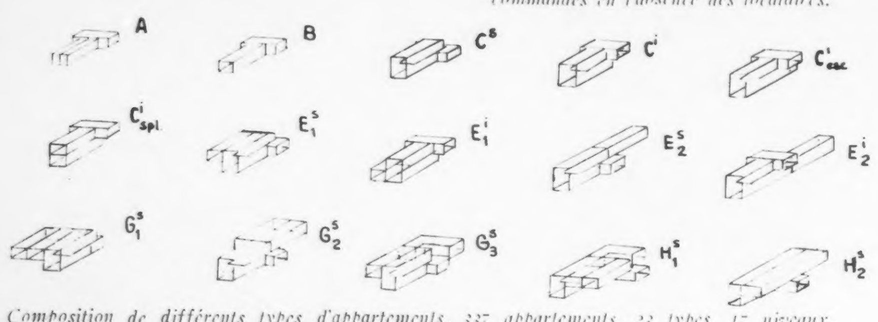


Photos Hervé.

La terrasse avec sa piscine.



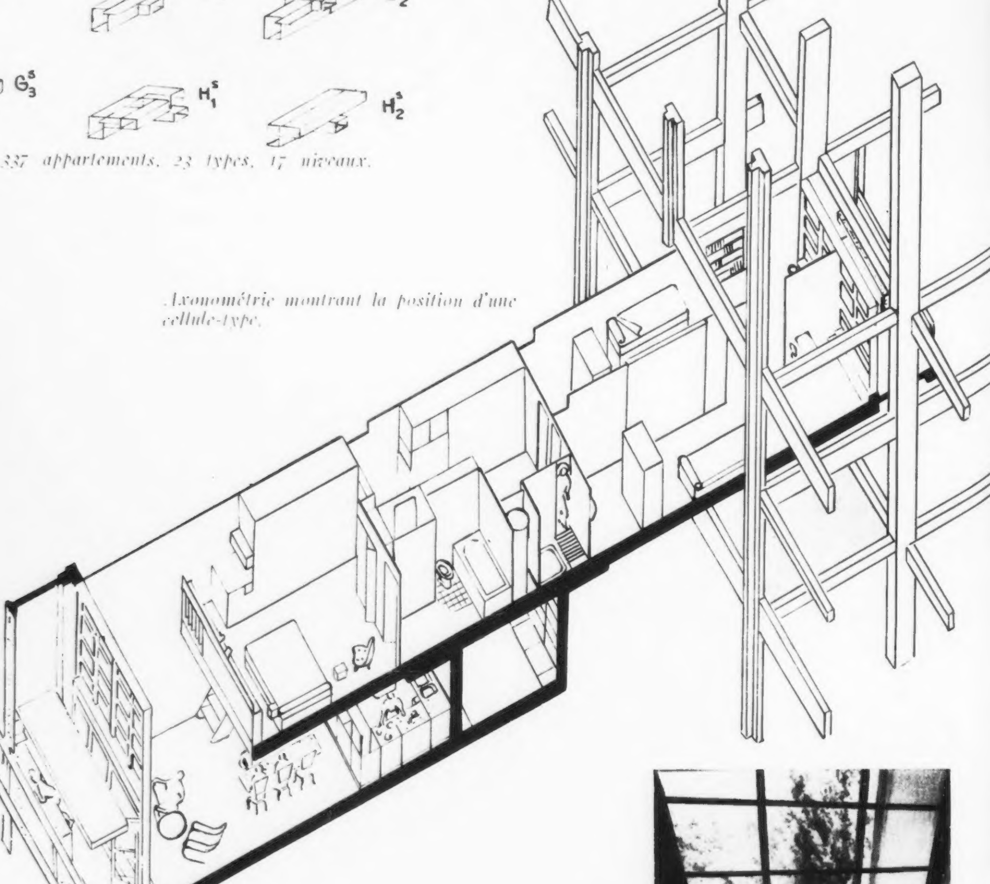
Une des rues intérieures sur laquelle ouvrent les appartements. Le revêtement des parois est en béton vibré préfabriqué. Près des portes d'entrée, les boîtes métalliques permettant au livreur de déposer les commandes en l'absence des locataires.



Composition de différents types d'appartements. 337 appartements, 23 types, 17 niveaux.



Le séjour au niveau inférieur.



Ossature multicellulaire formant un bouteiller.

Axonométrie montrant la position d'une cellule-type.

Vue plongeante sur le séjour et la loggia, prise de l'étage partiel.

La facade extérieure de chaque cellule est constituée par un pan de verre allant du plancher au plafond et de mur à mur. Le pan de verre est fixé, non pas sur l'ossature générale, mais sur la cellule même. Pour l'ensemble de l'ouvrage, le nombre de types de pans de verre a pu être ramené à 13. Les revêtements de façades, ainsi que les brise-soleil sont construits en éléments préfabriqués de béton vibré, au démoulage immédiat.



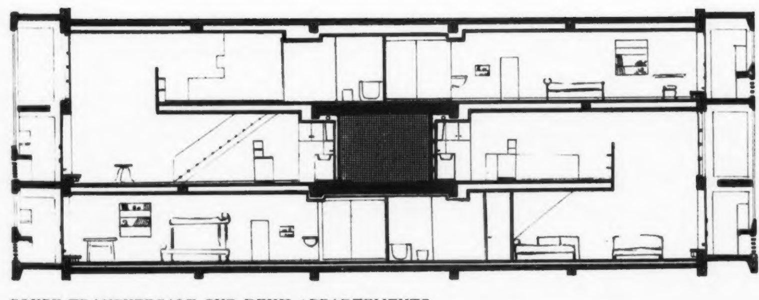
Photo Hervé.

L'Unité d'Habitation de Grandeur Conforme actuellement construite et habitée Boulevard Michelet à Marseille constitue une proposition d'habitat pour la génération montante de la présente Société machiniste.

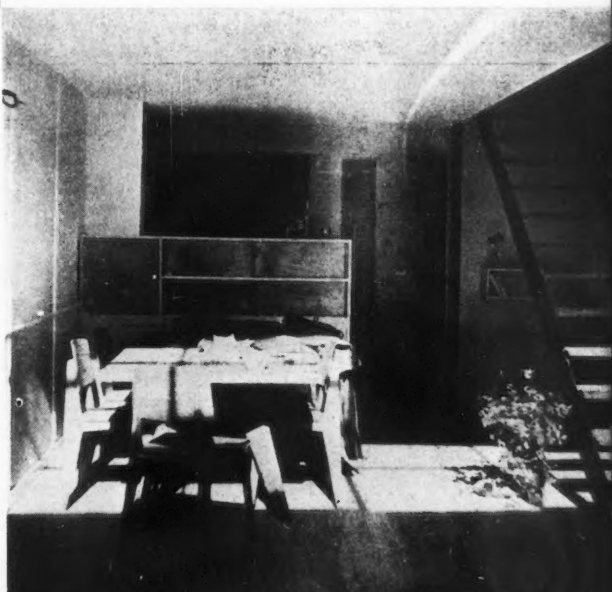
Le Corbusier.

Les cellules ont été conçues afin d'assurer les meilleures qualités thermiques et acoustiques. Chaque cellule est fondée séparément sur une ossature métallique supportée par les poutres en béton de l'ossature générale de l'immeuble; afin d'éviter la transmission des bruits entre le béton et l'ossature du plancher, celle-ci est isolée et chaque cellule est absolument indépendante, non seulement de l'ossature, mais aussi des cellules voisines. Elles n'auront d'autre contact avec l'extérieur que par le pan de verre.

L'équipement des cellules est complété par divers éléments préfabriqués : des meubles fixes ou mobiles, des cloisons mobiles séparant les différentes pièces d'un appartement, des placards ou armoires, des parapets et des escaliers intérieurs. Une glacière est prévue dans chaque cuisine, l'alimentation en glace étant assurée par la rue intérieure. Les cuisinières sont électriques.



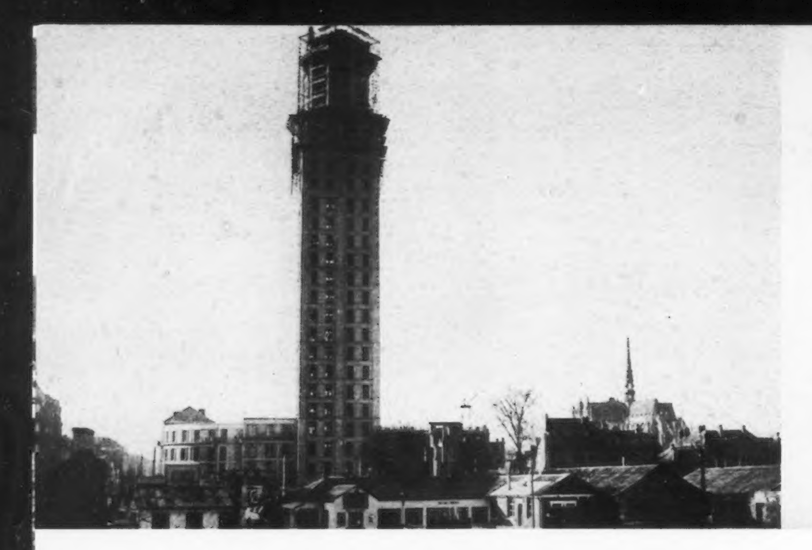
COUPE TRANSVERSALE SUR DEUX APPARTEMENTS.
En grisé, la rue intérieure.





Chambres d'enfants jumelées séparées par une cloison coulissante formant tableau noir.

Un autre aspect du séjour vers la cuisine ; escalier accédant à l'étage partiel.



AMIENS
TOUR PERRET.
←

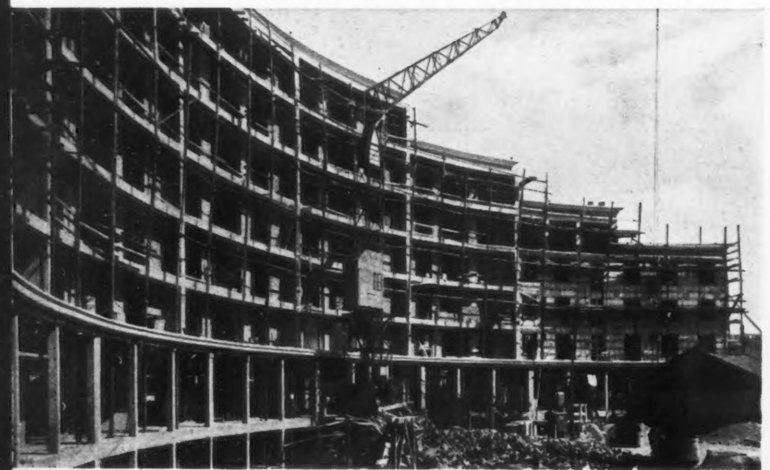
GRANDS CHANTIERS

BOULOGNE

1. LES QUATRE MOULINS.
P. SONREL, ARCHITECTE EN CHEF.
→



Photo M.R.U.



MULHOUSE
←
IMMEUBLE ANNULAIRE.
P. J. GUTH, ARCHITECTE.

MULHOUSE

IMMEUBLE PREFINANCE.
GIRARDET ET LANGE, ARCHITECTES.
→

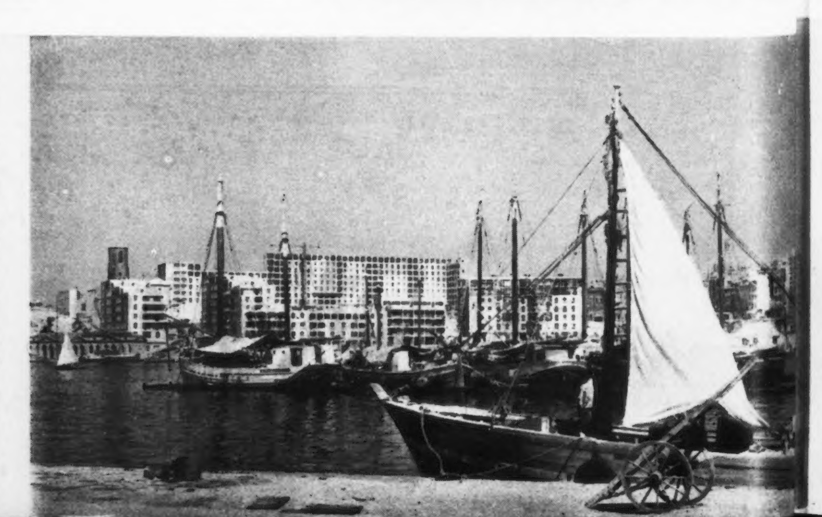




MARSEILLE
→
VIEUX PORT.



Photo M.R U.





LE HAVRE

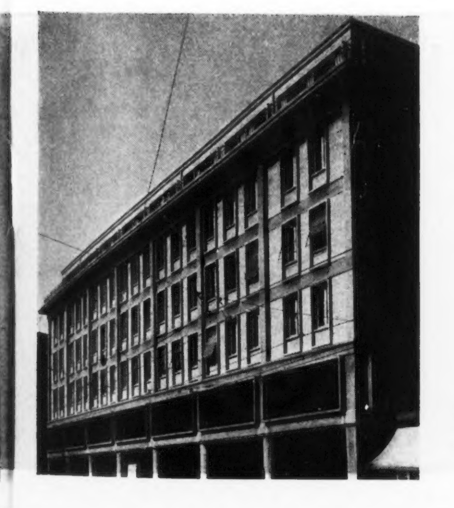
QUARTIER DE L'HOTEL DE VILLE (I.S.A.I.).
AUGUSTE PERRET, ARCHITECTE EN CHEF.

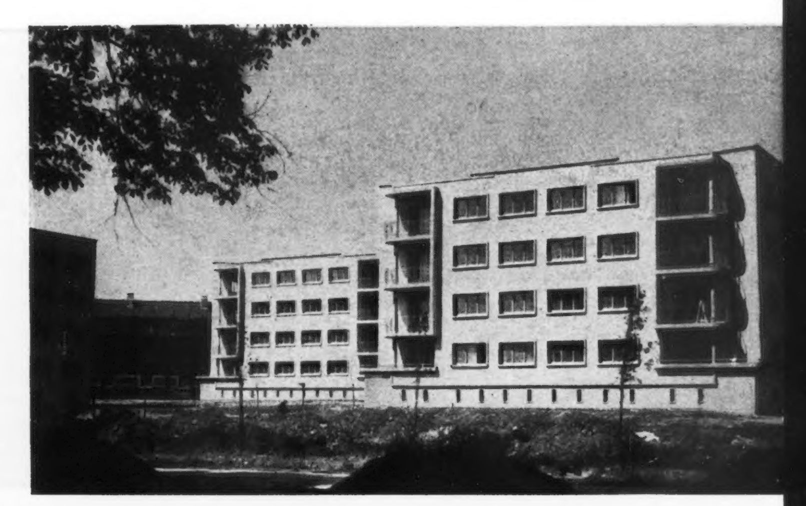




LE HAVRE

ILOT V. 38 (I.S.A.I.).
AUGUSTE PERRET,
ARCHITECTE EN CHEF

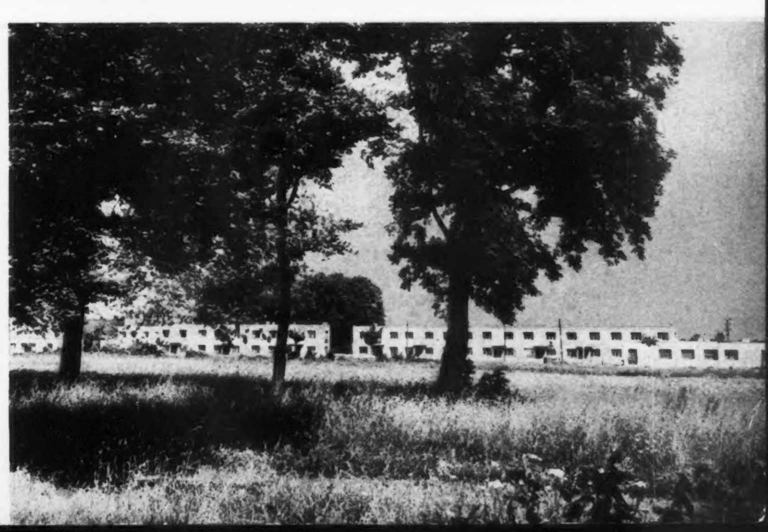




MAUBEUGE

A. LURÇAT, ARCH. EN CHEF.





MAUBEUGE ——→

MAISONS INDIVIDUELLES
EN BANDE CONTINUE.
A. LURÇAT,
BOENS ET LAFITTE.

MARSEILLE

POUILLON ET EGGER, ARCH.
← *VIEUX PORT.*

LES GRANDS ENSEMBLES

pensés pour l'homme, au service d'une politique active et humanisée de l'habitat.

« L'Architecture d'Aujourd'hui » nous donne quelques vues saisissantes des grands ensembles réalisés en France, depuis la libération, tant dans le domaine de la reconstruction que de la construction. Des projets dont la réalisation est prochaine sont également présentés.

Rien n'est plus indissociable du milieu social et humain que l'Architecture, conçue comme l'art de bâtir des édifices, en donnant aux hommes le cadre le plus favorable à l'épanouissement de leur vie spirituelle et culturelle.

L'évolution d'un monde durement marqué par deux guerres en moins d'un demi-siècle, réagit sur la sensibilité comme sur la technique. L'homme de notre temps résout les problèmes autrement que ses aïeux. *Des formes nouvelles apparaissent, inspirées d'un urbanisme, dont l'humanisme n'est jamais absent.*

La rue traditionnelle, trop étroite entre des alignements de façades qui dissimulent bien souvent le taudis, fait place à un aménagement d'îlots largement ouverts. Les murs aveugles disparaissent. Par toutes les faces, l'immeuble s'ouvre à la lumière sur des espaces libres où les plantations apporteront le complément nécessaire à la vie des hommes.

Dans le cadre du plan masse, la voie d'accès ou de desserte devient un élément fonctionnel, complété par des parkings qui seront disposés en vue d'écarter de la zone de vie, le bruit et l'odeur.

Alors qu'autrefois, la voie s'imposait, pour matérialiser au sol le logement des hommes, elle vient aujourd'hui s'intégrer dans l'harmonie d'un ensemble pensé pour l'homme.

Ce renversement des valeurs est la marque d'un humanisme moderne.

En parcourant ces pages, le lecteur n'y trouvera point les signes d'une monotonie de conception ; sans doute serait-il surpris d'apprendre que dans ces grands ensembles, baignés de lumière, où la liberté de vie a été recherchée, la densité d'occupation est plus grande que dans certaines de nos villes, où le contour au sol des immeubles supporte toutes les irrégularités de forme des îlots.

Gardons-nous de l'absolu. Le choix entre l'individuel et le collectif n'est pas à la base du problème de l'habitat. *La solution de ce problème appelle l'harmonie, et l'harmonie suppose la variété : variété des aspects, variété des volumes, variété sociale.* Cette harmonie est aussi fonction du site, du développement du terrain, de son relief, de ses abords, de la nature qui l'entoure ou du cadre de verdure qu'il faudra aménager.

Il demeure que notre pays doit, avant cinq ans, porter son effort de production de logements à 240.000 logements par an alors que ce dernier est inférieur aujourd'hui aux 100.000 unités annuelles. Mais il doit en même temps satisfaire à d'autres exigences. Il doit veiller à sa sécurité. édifier des écoles, poursuivre ses investissements économiques. Pour ne rien sacrifier de ces exigences, il nous faut développer dans le bâtiment une politique de haute productivité. Cette haute productivité n'est possible que par la continuité des programmes et de leurs financements. *Pas de productivité sans prévision, pas de prévision sans continuité.*

Dans le cadre d'une continuité, prévisions de programmes, prévisions foncières, prévisions techniques pourront être assurées. La notion « d'ensemble », elle-même, s'élargira. Dans la discontinuité où nous sommes, le grand ensemble est la réunion, sur un même terrain d'un grand nombre de logements. Demain, le grand ensemble pourra résulter de la réunion en un même programme, de plusieurs petits ou moyens ensembles, situés en des lieux différents, mais traités sur le plan technique et contractuel par des méthodes communes.

C'est en changeant les conditions que l'on change les résultats. Dans le cadre d'un programme de constructions normalisées, autorisé par le Parlement (*secteur industrialisé,* article 19 de la loi d'investissement de 1951), six opérations intéressant : Angers (677 logements), Bron-Parilly (2.600 logements), Boulogne (800 logements), Le Havre (1.400 logements), Pantin (800 logements), Saint-Etienne (1.260 logements) seront physiquement entreprises en 1953.

Ces opérations se dérouleront sur trois et quatre années. Leur préparation a été minutieuse. Sous le contrôle prévu par la loi, des services du Ministère de la Reconstruction, les maîtres d'ouvrages intéressés, Offices d'H.L.M. et groupements de reconstruction, ont fait établir des projets complets d'exécution en associant aux études architectes et techniciens spécialisés. Toutes les fonctions ont été définies. Près d'une année d'études a, pour chaque opération, précédé l'appel à la concurrence. Les conditions contractuelles ont été établies en vue d'inciter les entreprises à un effort d'investissement, justifié par la masse et la continuité de l'opération, et générateur de bons rendements. Enfin certains éléments d'équipement tels que portes, sanitaires et meubles de cuisine, ont fait l'objet de commandes groupées sur la base de normes de synthèse fixées par le Ministère avec l'accord des maîtres d'ouvrage intéressés.

Les résultats obtenus lors des premiers appels à la concurrence confirment nos espérances. Des baisses de prix de près de 20 % sont enregistrées par rapport à un niveau de prix déjà diminué du coefficient de conjoncture du 2e semestre 1952.

A Saint-Etienne-Beaulieu, le logement moyen de 55 m2 de surface habitable, toutes dépenses confondues [construction compris tous équipements (chauffage central, vide-ordures, ascenseurs, sanitaires), acquisition des terrains, honoraires, voiries et réseaux divers] coûtera 1.880.000 francs. Résultat d'autant plus remarquable que 75 % des logements sont dans des immeubles de plus de 6 étages (l'un des immeubles atteint 22 étages) et que la qualité sociale des logements est sensiblement améliorée par rapport au logement H.L.M. traditionnel.

Au regard de ce prix, les loyers H.L.M. applicables en vertu de la réglementation actuelle, assurent pratiquement la rentabilité de la gestion.

Ainsi : préparation méthodique, masse, continuité, climat contractuel, ont permis d'atteindre trois objectifs à la fois : technique, économique et social.

Tels sont les buts que l'industrialisation du bâtiment doit s'assigner. Satisfaire à l'un d'entre eux au détriment des autres serait n'apporter qu'une solution incomplète au problème de l'habitat. C'est en incorporant à l'unité logement construite moins de temps, moins de main-d'œuvre, moins de matériaux que les objectifs techniques et économiques seront recherchés.

C'est en allant toujours plus loin dans la conquête de la lumière, dans la qualité des équipements, dans la création d'unités résidentielles les plus propices à la dignité de l'homme, que le but social sera atteint.

L'industrialisation doit naître de la continuité. Mais elle doit naître dans la diversité et non dans l'uniformité. L'emploi de normes, la répétition de formes ne sont nullement contradictoires avec la liberté d'expression.

Il ne suffit pas de donner un toit à chaque famille française ; ce qui abrite la famille et ce qui l'entoure doit contribuer à élever la personne humaine.

A. SPINETTA.

Directeur de la Construction
du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

BREST - GROUPE D'H.L.M. DE "QUELIVERZAN"

R. GRAVEREAUX ET R. LOPEZ, ARCHITECTES.

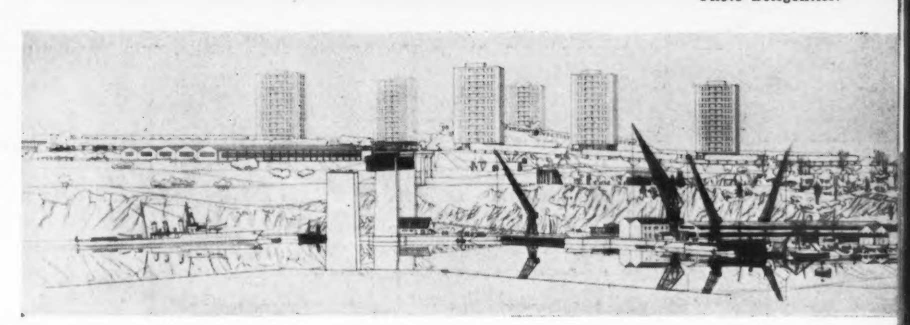
Ce groupe d'H.L.M., en cours de construction, abritera, dans sa première phase de réalisation, 300 logements en 3 immeubles-tours de 12 étages comportant chacun 46 logements à raison de 2 de 3 pièces et de 2 de 4 pièces par palier. Les étages sont desservis par 2 ascenseurs et 1 escalier central à volée croisée, conduisant chacun à 2 appartements. La totalité des pièces d'eau (cuisines, salles de bains et W.-C. de chaque étage) a été concentrée en 2 seuls points desservis par des gaines.

Le mode de construction mis au point par les architectes et l'entreprise Sainrapt et Brice, adjudicataire des travaux, est le suivant : ossature en B. A. et éléments de façade en dalles de béton de granit de Vendée et de Lorient, dont la paroi apparente est lavée et la paroi interne revêtue d'une plaque d'héraclite. En arrière de la plaque et laissant entre cette dernière et elle-même un vide de 7 cm., est montée une double cloison d'éléments préfabriqués de béton-ponce avec enduit de plâtre préparé à l'avance. Toutes les cloisons intérieures sont réalisées en éléments préfabriqués de plâtre évidés. Les menuiseries extérieures sur les deux faces les plus exposées, Sud et Ouest, sont du système étanche Macé et les joints des éléments préfabriqués de façade ont été particulièrement étudiés pour obvier, au maximum, aux possibilités d'infiltrations de cette région pluvieuse.

La totalité des travaux a été traitée en une seule fois, à l'exception du chauffage central qui vient d'être adjugé sous la forme « Chauffage Air Chaud » (système Ciatherme) individuel quant aux propulseurs, et collectif en ce qui concerne les générateurs (chaufferie centrale pour 3 bâtiments).



Photo Boisgontier.



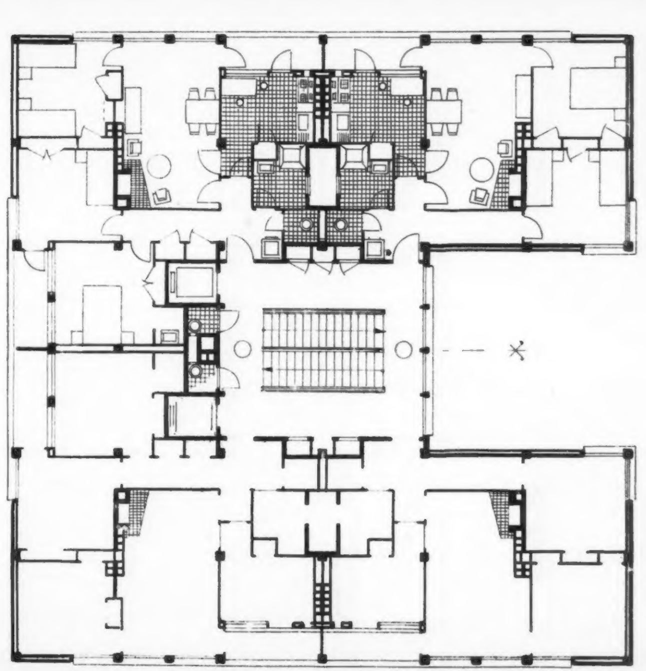






Deux vues de chantier : La construction se poursuit actuellement au rythme d'un étage de maçonnerie, tous les 12 jours pour chaque bâtiment. Elle a atteint la hauteur du 7e étage et les aménagements sont en cours dans les étages inférieurs.

Photo Blandeau.

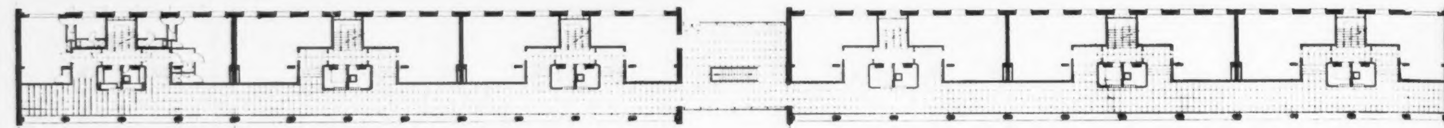




FAÇADE SUD.

ROUEN - GROUPE D'IMMEUBLES COLLECTIFS D'ETAT DES ANCIENS DOCKS

J. FAYETON, J. REMONDET, COMBRISSON, LAIR ET PRUVOST, ARCHITECTES.



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE.

Cet ensemble a déjà fait l'objet d'une publication dans notre revue (voir numéro 32 consacré à la Reconstruction française, septembre 1950). Les immeubles terminés en 1951 comprennent 120 appartements.

Dans sa conception primitive, le projet comprenait un ensemble de trois bâtiments identiques ayant un 9e étage commun formant pont sur les intervalles.

Les immeubles sont situés sur la rive gauche de la Seine à 200 m. environ de la rive.

CONSTRUCTION

Fondations. — Les bâtiments sont fondés sur des pieux Franki moulés dans le sol de 16 m. de longueur. Ces pieux traversent les couches d'argile et de tourbe et prennent appui sur des graviers et calcaires durs.

Construction en élévation. — Ossature en béton armé. Planchers composés de poutrelles préfabriquées avec dalles de compression coulées sur place. Remplissage des façades en parpaings de ciment, contre-murs intérieurs en carreaux de plâtre.

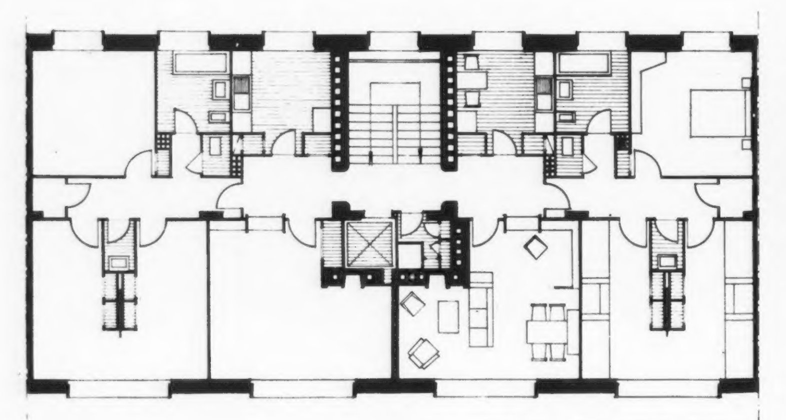
Revêtement extérieur en roche dure de Massangis et Fontenille (Yonne).

Les dalles d'une épaisseur de 5 cm. sont supportées individuellement par des crampons d'acier inoxydable 18/8.

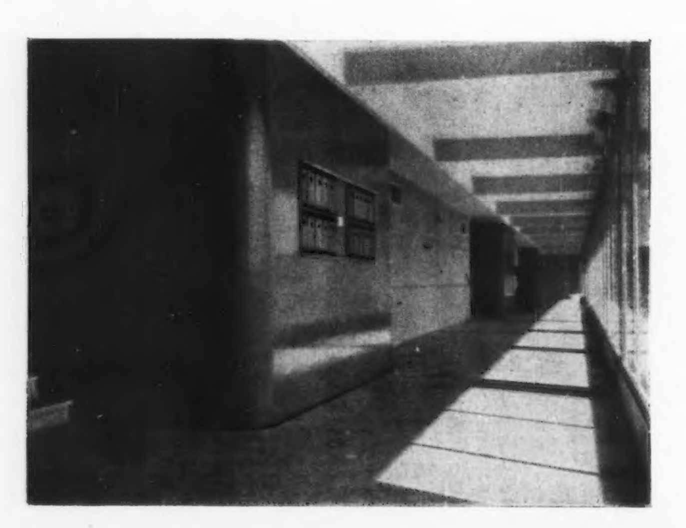
Tous les deux étages, une assise est composée de pierres formant boutisse dans l'épaisseur totale du mur et peut recevoir les charges situées au-dessus.

Equipement. — Chauffage central collectif à eau chaude basse pression avec pompe de circulation, brûleur à fuel-oil léger.

Production d'eau chaude par appareils individuels électriques ou à gaz. Vide-ordures avec incinération. Système Kernerator.



PLAN TYPE DE DEUX APPARTEMENTS.



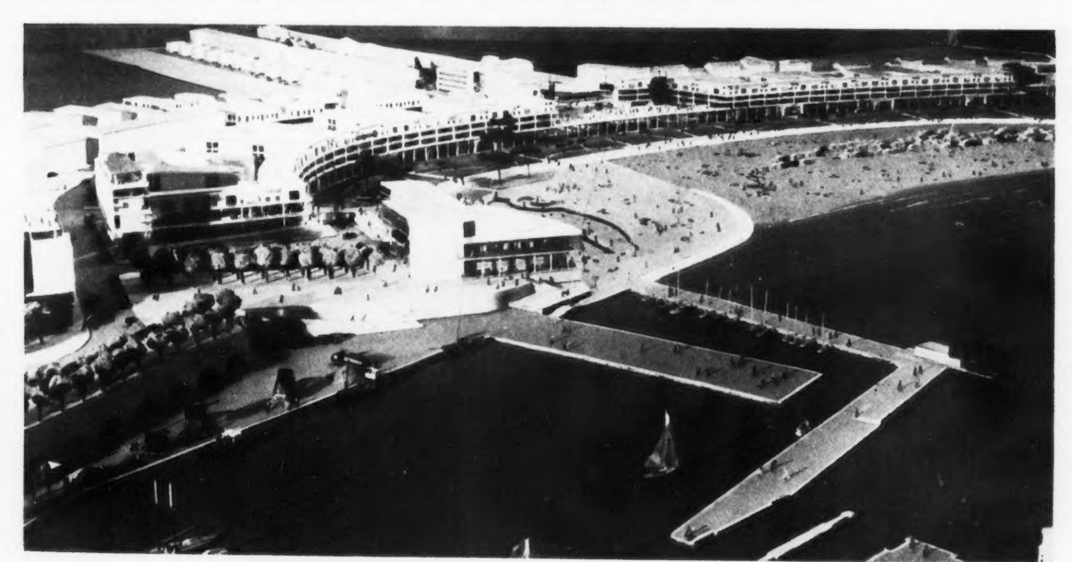
Une des galeries du rez-de-chaussée. Au premier plan, un des blocs d'ascenseurs.



ROYAN - RECONSTRUCTION DU FRONT DE MER

LOUIS SIMON, ARCHITECTE EN CHEF.

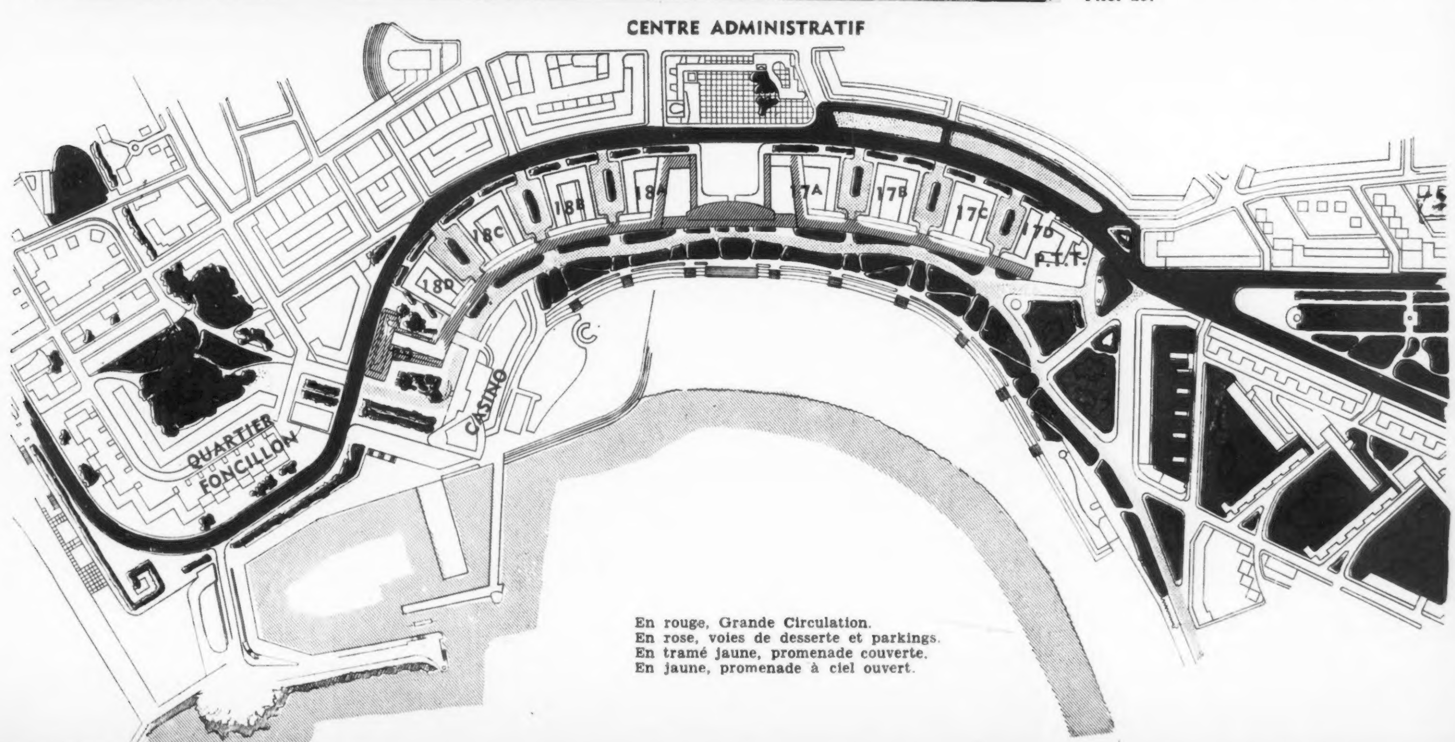
ILOT 17. — R. PERRIER, ARCH. CHEF DE GROUPE ; UNITE 17 A : R. PERRIER ; UNITE 17 B : F. PERRIER ; UNITE 17 C : R. TAGINI ; UNITE 17 D : P. DAUREL, ARCH. D'OPERATION. ILOT 18. — A. MORISSEAU, ARCH. CHEF DE GROUPE ; UNITE 18 A : A. MORISSEAU ; UNITE 18 B : H. ZIMMER ; UNITES 18 C ET 18 D : G. MELICOURT, ARCH. D'OPERATION. ILOT 29. — P. MARMOUGET, ARCH. D'OPERATION.



La destruction totale de la ville en bordure de mer posait à Royan, ville touristique et balnéaire, un programme de reconstruction totale, inclus dans un plan d'Urbanisme entièrement nouveau. Les directives de cette reconstruction étant, d'une part, l'orientation, l'ensoleillement, la mer, la plage, le port et les masses de verdure existantes ; d'autre part, le relogement d'un centre commerçant continu, dense et de grande variété.

L'opération est un vaste ensemble bordant la plage et la côte sur 1.200 m. de développement. Face au débouché de la grande route Saintes-Paris, elle débute à la poste de Royan et comprend les îlots 17 - 18 - 29 et le quartier de Foncillon composé autour du parc existant.

Un bâtiment d'architecture ordonnancée avec loggias développe sa courbe continue parallèle à la plage, sur la partie frontale des îlots 17 et 18, fait retour et calage sur la place centrale et se butte sur le corps de l'îlot 29.

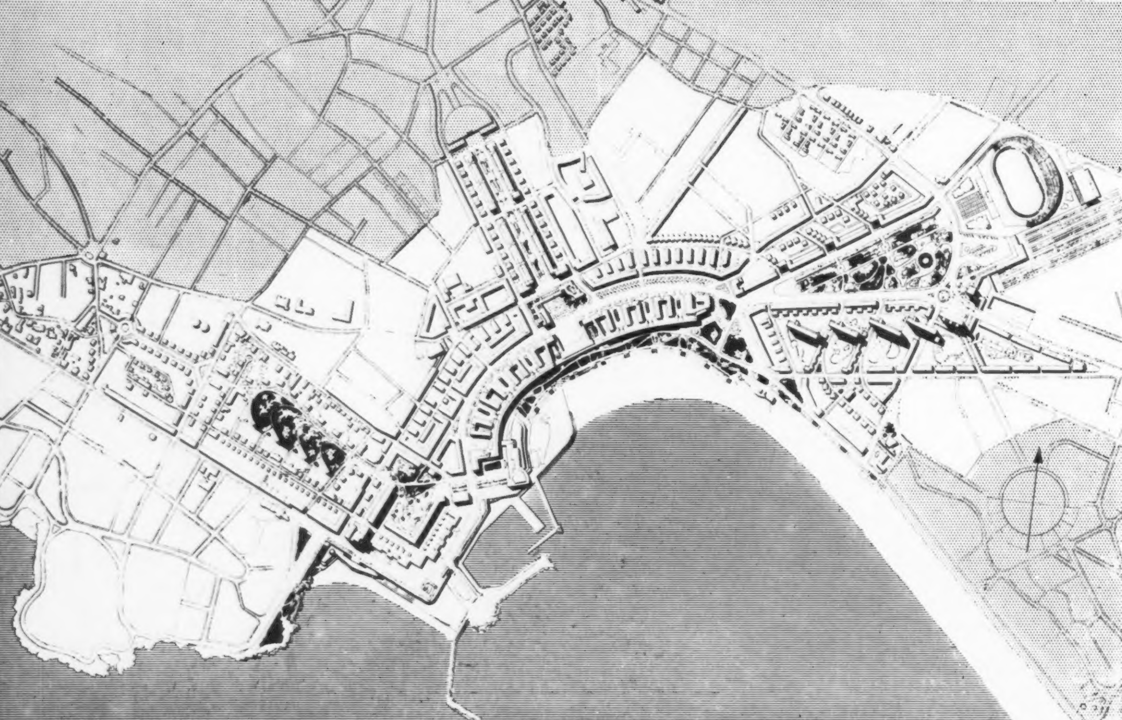


En rouge, Grande Circulation.
En rose, voies de desserte et parkings.
En tramé jaune, promenade couverte.
En jaune, promenade à ciel ouvert.

ROYAN



VUE D'ENSEMBLE DU CHANTIER.



PLAN D'ENSEMBLE DE ROYAN.



VUE PRISE SOUS LES PORTIQUES.

Photos Sabine Weiss.

L'ensemble du Front de Mer est préfinancé et confié à l'Association Syndicale de Reconstruction de Royan.

La première opération comprend les îlots 17 et 18 dont la réalisation est actuellement en cours.

Le programme comportait, à rez-de-chaussée, le rétablissement du commerce très varié, existant avant destruction. Outre le commerce de luxe et de plage, les salons de thé, cafés, etc..., un certain nombre de magasins ou d'établissements publics importants : cinémas, music-hall, ont conduit à la création des bâtiments arrière en U, dont la cour centrale couverte permet d'obtenir les surfaces demandées.

A rez-de-chaussée et entresol, l'ensemble des bâtiments est donc occupé sur rues ou portiques par des magasins ; aux étages, par des appartements.

Pour ce groupe d'immeubles, il a été étudié deux cellules d'habitation : 1° La cellule « Front de Mer » ; 2° La cellule « Bâtiment arrière ».

La cellule du bâtiment Front de Mer est ainsi composée, aux 1er et 2e étages : Entrée ; Séjour et 2 chambres sur loggia, éventuellement une troisième chambre sur façade arrière ; Salle de bains ; W.-C. ; Vestiaire ; Cuisine avec accès direct sur séchoir-débarras avec vide-ordures, derrière la claustra.

Au 3e étage : Studios avec escalier intérieur donnant accès à une chambre située au 4e étage.

La cellule Bâtiment arrière se compose d'une entrée, d'un séjour et de 2 chambres sur façade. Eventuellement de 1 ou 2 chambres sur cour intérieure ; d'une salle de bains, d'un W.-C. et d'une cuisine avec accès direct sur séchoir-débarras avec vide-ordures.

Le chauffage est assuré par un générateur au gaz et air pulsé. Ce mode de chauffage a paru particulièrement intéressant en fonction du climat de Royan qui permet le chauffage intermittent.

La partie centrale du plan entre les îlots 17 et 18 comporte un ensemble de terrasses de repos et de promenade.

L'îlot 29 continue le rythme d'architecture ordonnancée du Bâtiment Front de Mer, son corps final, plus élevé, venant faire liaison avec les volumes de construction du quartier de Foncillon.

Ce dernier comprend une suite d'habitations privées aux nus de façades alternés et de grands immeubles bordant le parc, formés d'habitations en studios et de grands hôtels.

CONSTRUCTION

L'ossature est en béton armé, bouchardé pour les éléments apparents.

Les murs sur façade sont prévus en béton de pouzzolane banché, derrière un revêtement en plaques de pierre reconstituée, constituant banches perdues. Les loggias du Front de Mer en plaques et éléments hublots préfabriqués seront colorés dans la masse.

Tous les éléments de menuiserie sont normalisés au maximum. Terrasses et toitures en tuile romane. Les descentes d'eaux pluviales, ainsi que les chutes et canalisations, sont groupées dans la verticale des séchoirs-vide-ordures.

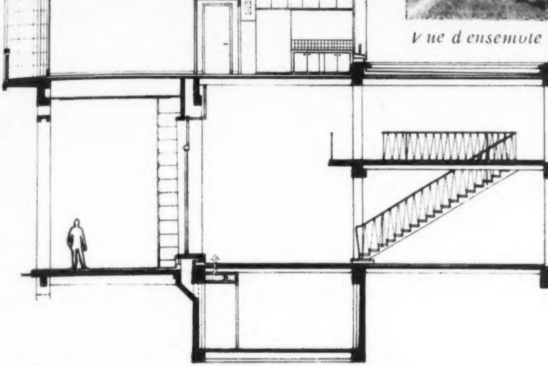
L'emploi de ces différents matériaux, le jeu des couleurs auquel s'ajoutera celui des stores extérieurs également peints, permettra d'obtenir l'effet plastique recherché et de donner à cet ensemble son caractère vrai.

FRONT DE MER

NOUS RAPPELONS QUE LE PLAN DE ROYAN A ETE ELABORE PAR C. FERRET, ARCHITECTE EN CHEF DE LA CHARENTE-MARITIME.

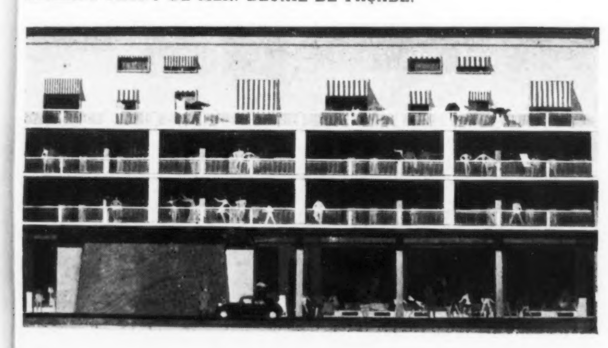


Vue d'ensemble du Front de Mer. Au premier plan, le quartier de Foncillon.

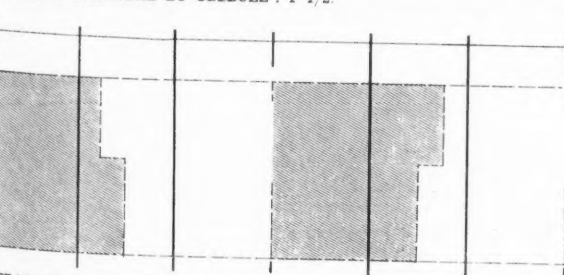


BATIMENT FRONT DE MER, COUPE TRANSVERSALE.

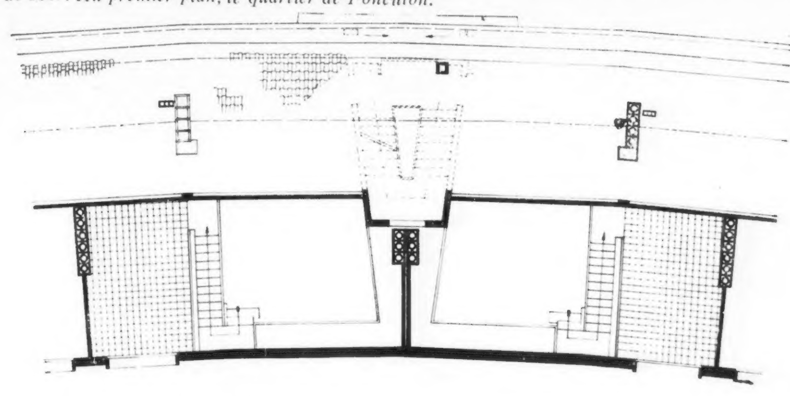
BATIMENT FRONT DE MER. DETAIL DE FAÇADE.



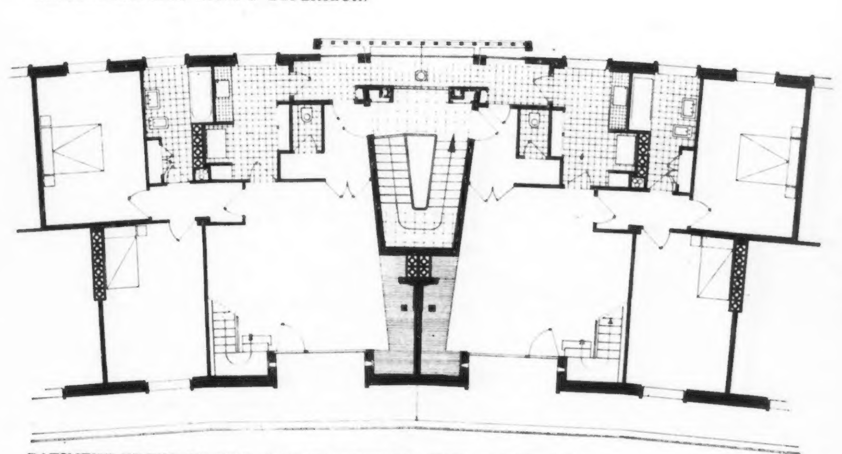
RYTHME, OSSATURE ET CELLULE : 1 1/2.



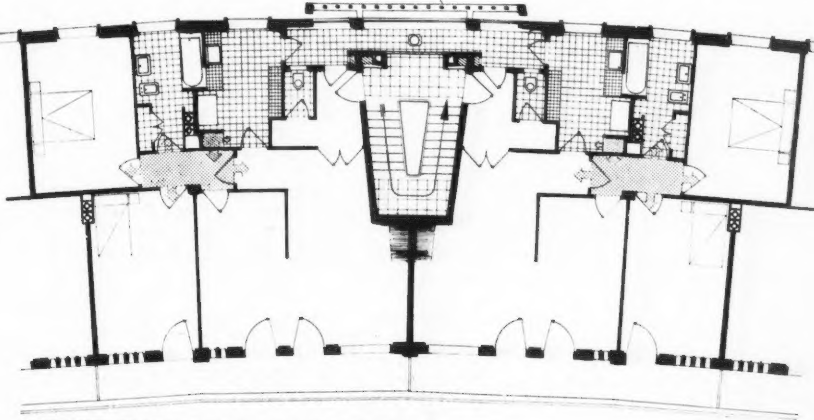
TRAME 6 m. 45. LA CELLULE 9 m. 675.
En tramé gris, surface des cellules type.
Le niveau inférieur des duplex et les appartements type ont les mêmes surfaces en plan.



CELLULE DUPLEX. NIVEAU SUPERIEUR.



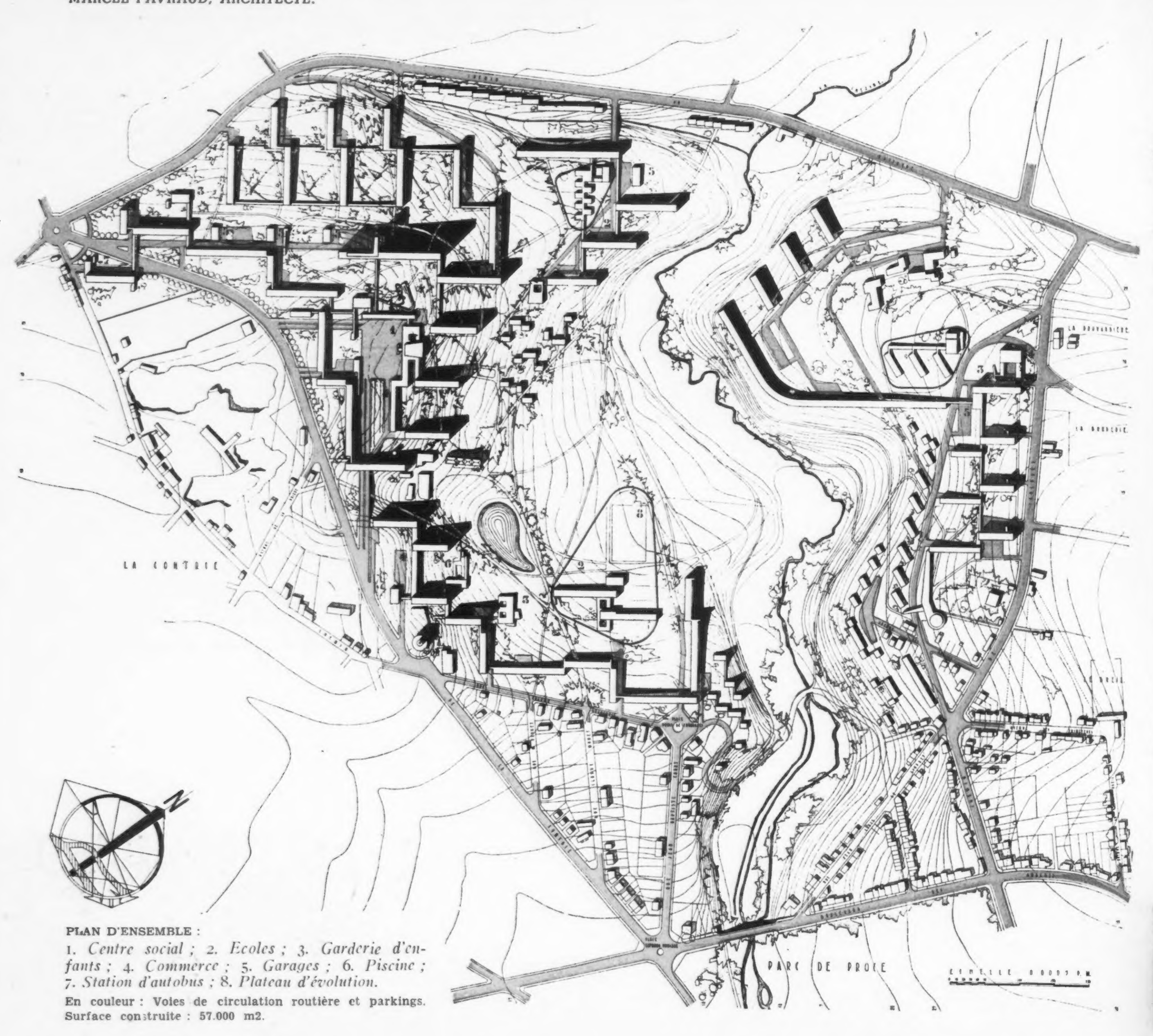
BATIMENT FRONT DE MER. CELLULE DUPLEX, NIVEAU INFERIEUR.



BATIMENT FRONT DE MER. CELLULE ETAGE COURANT.

NANTES - UNITE RÉSIDENTIELLE DES DERVALLIÈRES

MARCEL FAVRAUD, ARCHITECTE.



PLAN D'ENSEMBLE :
1. *Centre social ;* 2. *Ecoles ;* 3. *Garderie d'enfants ;* 4. *Commerce ;* 5. *Garages ;* 6. *Piscine ;* 7. *Station d'autobus ;* 8. *Plateau d'évolution.*
En couleur : Voies de circulation routière et parkings.
Surface construite : 57.000 m2.

L'objet de cette étude est la création, au Nord-Ouest de Nantes, d'une unité résidentielle couvrant environ 100 hectares. Il faut distinguer, d'une part, le quartier des Dervallières, situé sur la rive droite de la Chezine, où seront construites des habitations à loyer modéré et, d'autre part, le versant opposé pour lequel l'étude est présentée à titre de suggestion d'urbanisme.

L'esprit de la composition est exprimé par le groupement de bâtiments sur le pourtour d'un immense tapis vert planté de bouquets d'arbres et traversé par une rivière selon la formule du parc à l'anglaise. Ce centre vivant et naturel sera la continuation normale de la zone verte et des promenades existantes en prolongement de l'actuel parc de Procé.

Nous parlerons plus précisément ici du programme des 1.500 logements prévus sur le terrain des Dervallières. Ce terrain, d'une superficie de 66 hectares, est desservi à l'Est par une grande artère (anciens boulevards extérieurs), il est limité au Nord par la Chezine, à l'Ouest par une route de ceinture et, au Sud, par une voie nouvelle. En forme de croupe dont la ligne de partage des eaux est orientée au Nord, il s'incurve vers l'Est, descend en pente douce vers la rivière et forme, au Nord-Ouest, une sorte de « thalweg » où coule un ru. La dénivellation entre le point le plus haut et la rivière est de 40 mètres.

Le parti a été adopté en fonction de l'orientation, de la vue, de la configuration du terrain et des espaces verts.

a) L'orientation. — Il s'agissait avant tout d'éviter les vents dominants d'Ouest et ceux, chargés de pluie, de prédominance Sud-Ouest (il pleut à Nantes 175 jours par an environ). L'orientation choisie est sensiblement Sud-Est.

b) La vue. — Les larges horizons sur la vallée de la Chezine et, au loin, sur la vallée de la Loire, correspondent à l'orientation Sud-Est envisagée.

c) La configuration du terrain impose de situer les immeubles dans la partie haute et sur la pente perpendiculairement aux courbes de niveau, la partie basse étant constituée par de mauvais sols.

d) Les espaces verts. — Le souci majeur a résidé dans le maintien et la sauvegarde du milieu naturel et des arbres magnifiques, en pleine maturité.

L'implantation des bâtiments a été étudiée en vue d'incorporer les constructions dans ce cadre exceptionnel sans nuire à la beauté du site.

La majorité des logements est prévue en habitation collective. Ils sont répartis dans des immeubles de 1, 2, 3, 4 et 6 étages, prévus sans ascenseur, d'un immeuble-tour de 12 étages avec ascenseur et dans des maisons individuelles en bande continue. Les immeubles de 6 étages n'ont pas besoin d'ascenseurs, l'entrée étant située à un niveau intermédiaire pour ceux situés au flanc du versant Nord.

La recherche a porté sur une continuité architecturale de la partie haute des immeubles opposée à la partie basse de ceux-ci qui épousent librement les mouvements du sol. Dans les parties de terrain à niveau intermédiaire, des immeubles de 1, 2 et 3 étages ont été prévus. L'immeuble-tour forme tête de la composition.

L'unité comprendra, en outre, des services communs : un centre social, dans la partie la plus haute du terrain ; deux centres commerciaux, le plus près possible des voies d'accès ; deux groupes scolaires pour garçons et filles ; des garderies et jardins d'enfants ; des garages sur les voies de desserte ; des espaces libres et des terrains de jeux.

CALAIS

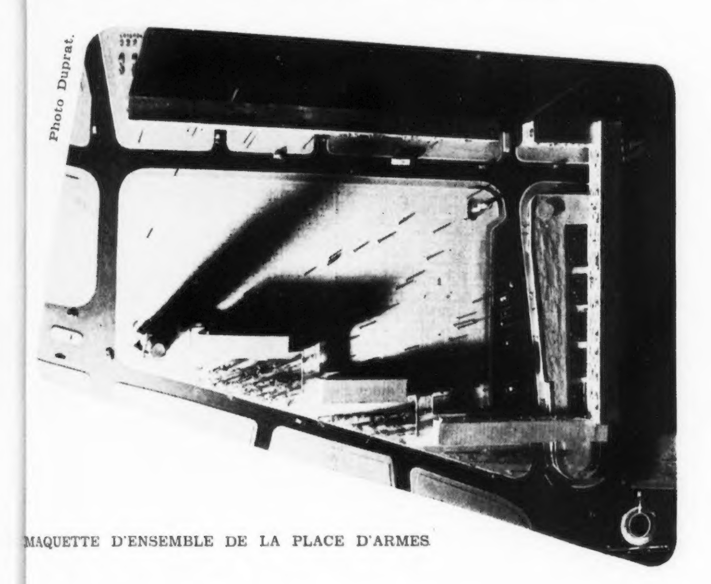
La place d'Armes, que nous étudions plus précisément ici, fait partie du plan d'ensemble de la reconstruction de Calais, dû à Clément Tambute, architecte en chef. Celui-ci réalise aussi avec les architectes Soulard, Hosxe et Bord divers îlots de la ville, en particulier des immeubles en bordure de la mer dont nous donnons, ci-dessous, une perspective d'ensemble.



PLACE D'ARMES. FAÇADE NORD.

Place d'Armes

MAURICE P. EGO, CHEF DE GROUPE, AUTEUR DU PROJET.
HUCHET, BALAYER, HETROY, WANECQ, ARCH. D'OPERATION.



MAQUETTE D'ENSEMBLE DE LA PLACE D'ARMES

Le plan masse de la place d'Armes devait, en plus des problèmes de l'habitat, solutionner ceux posés par la présence de la Tour du Guet (monument historique, unique vestige important) et d'un réseau de rues.

De plus, il convenait, tous les rez-de-chaussée étant à usage commercial, d'assurer des circulations aisées et les relations avec les principaux points de Calais-Nord : plage, gare maritime, quartier des pêcheurs, etc... sans nuire à une ordonnance propre à une place. La forme trapézoïdale du terrain a déterminé une composition orthogonale dont une seule des parties en forme de redents en rattrappe l'irrégularité et vient retrouver l'aplomb de la Tour.

Le respect de la propriété individuelle propre à cette région a entraîné une division verticale des immeubles en parcelles de 6 et 8 mètres de largeur. Ces dimensions, nécessitées par les créances, ont eu pour conséquence une organisation des cellules sur un et deux niveaux. Quant aux façades, elles affirment la volonté de se libérer des divisions mitoyennes et ce résultat est obtenu par une alternance décalée des vides et des pleins.

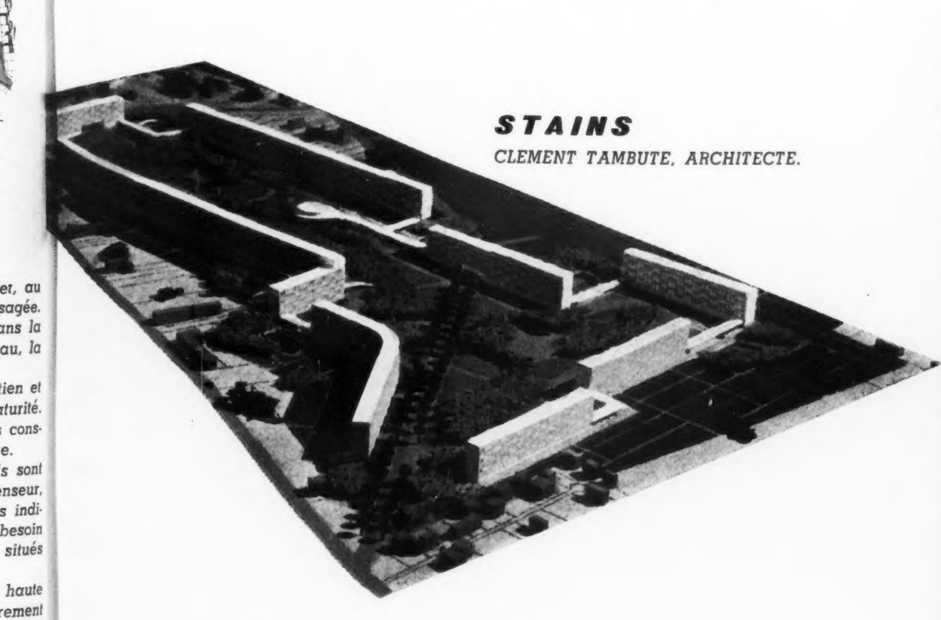
Une polychromie générale appliquée en fond de loggia complète par une répétition appropriée de tons fondamentaux le libre rythme de l'architecture.

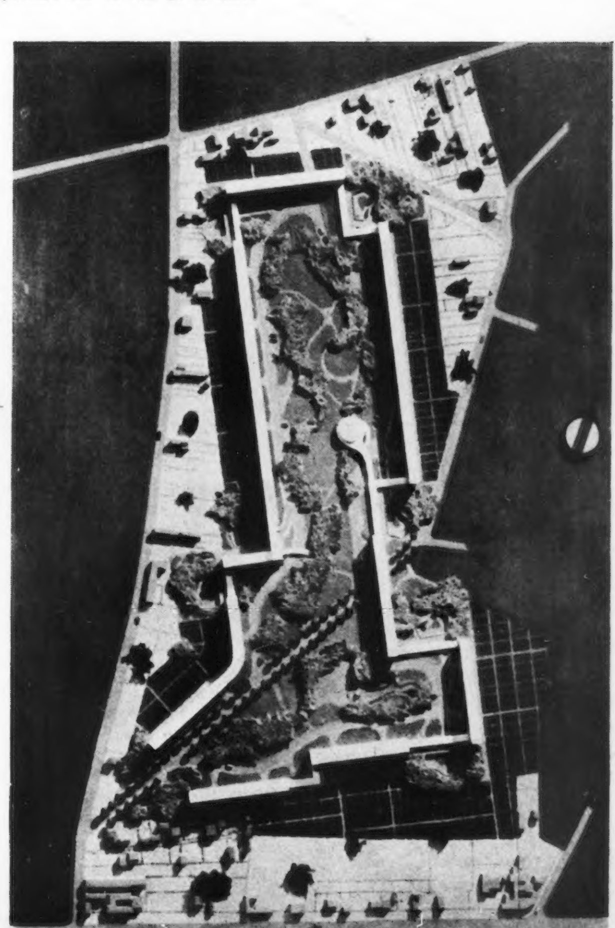


Perspective sur la rue de la mer.

STAINS

CLEMENT TAMBUTE, ARCHITECTE.





L'opération comporte la réalisation d'un ensemble d'immeubles H.L.M. sur un terrain d'une superficie de 21 ha. 5. La superficie aménagée comportera 13 ha. 5 dont 1 ha. 800 de surface bâtie (habitations, garages) et 11 ha. 200 d'espaces verts (5 hectares de jardins potagers et 6 ha. 200 d'espaces libres).

L'ensemble comprendra 900 logements de 4 types, composés de 1, 2, 3 ou 4 pièces + cuisine et salle de bains.

Le nombre d'habitants sera d'environ 3.700, la densité à l'hectare de 180 environ.

GRANDS CHANTIERS


Photo Paris-Normandie.

ROUEN

←

LES DOCKS.
120 APPARTE[...]
J. FAYETON,
REMONDET,
COMBRISSON,
LAER ET PR[...]
ARCHITECTES.

SAINT-DEN[...]
CITE
PAUL-LANGEV[...]


Photo Willy Ronis.

SAINT-DENIS

CITE PAUL-LANGEVIN.

250 LOGEMENTS.

A. LURÇAT, ARCHITECTE EN CHEF.
A. BERNARD, P. OHNENWALD, G. MARTIN, FORESTIER, SEZILLE, MARC ET LEO SOLOTAREFF, ARCHITECTES.



TOULON

PORT MARCHAND.

S. MIKELIAN, ARCHITECTE EN CHEF.

←

QUAI STALINGRAD.

→

Photo Fentinat



KS.
RTEM
ON,
CT,
SON,
PRUV
CTES.

DEN
GEVI







OTTEVILLE-LES-ROUEN. ↑

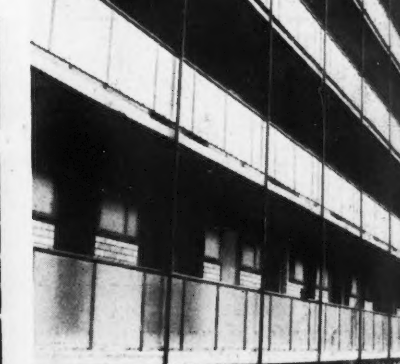
←

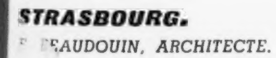
Immeuble A (I.C.E.).

M. LODS, ARCHITECTE EN CHEF.

R. BUSSE, J. BANCE, ARCHITECTES.







STRASBOURG. →

E. BEAUDOUIN, ARCHITECTE.

TOULON

←

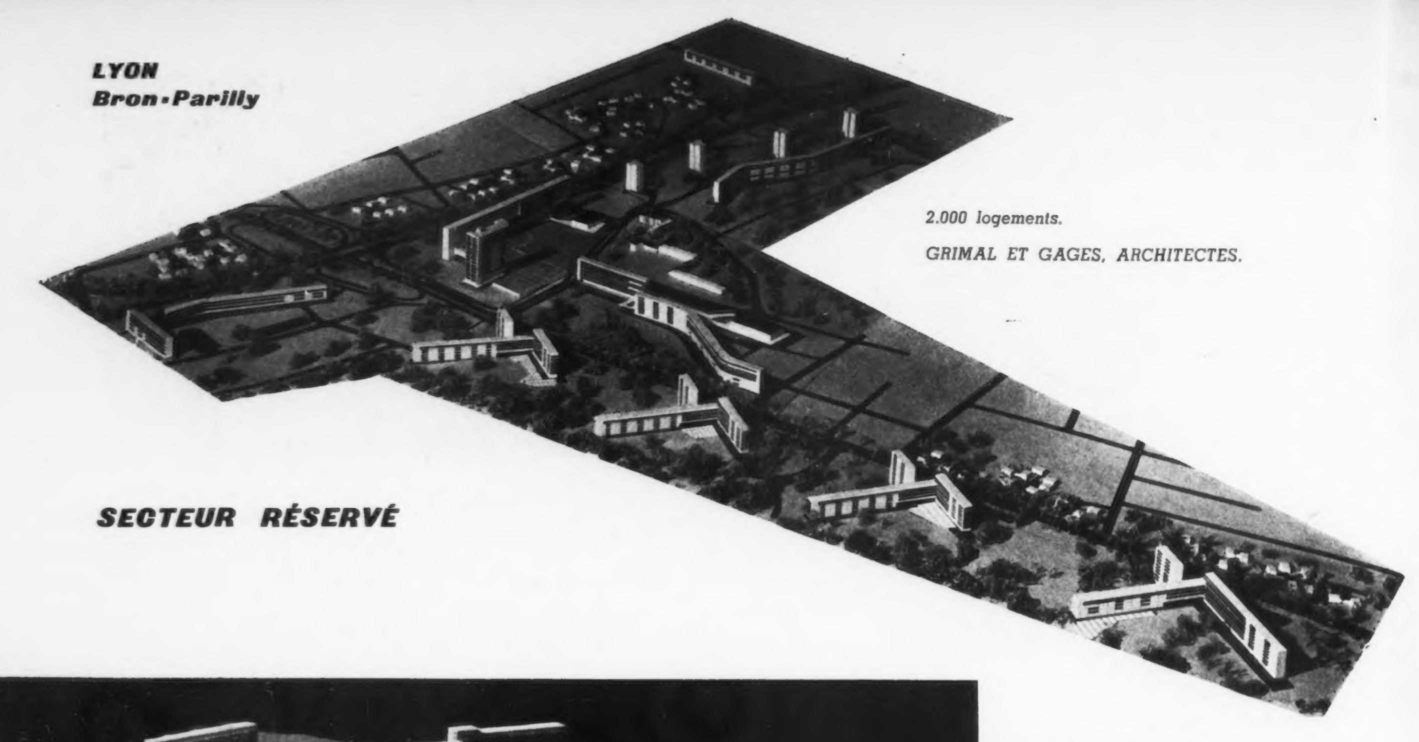
QUAI STALINGRAD.

J. DE MAILLY, ARCH. EN CHEF.



Photos Arts.

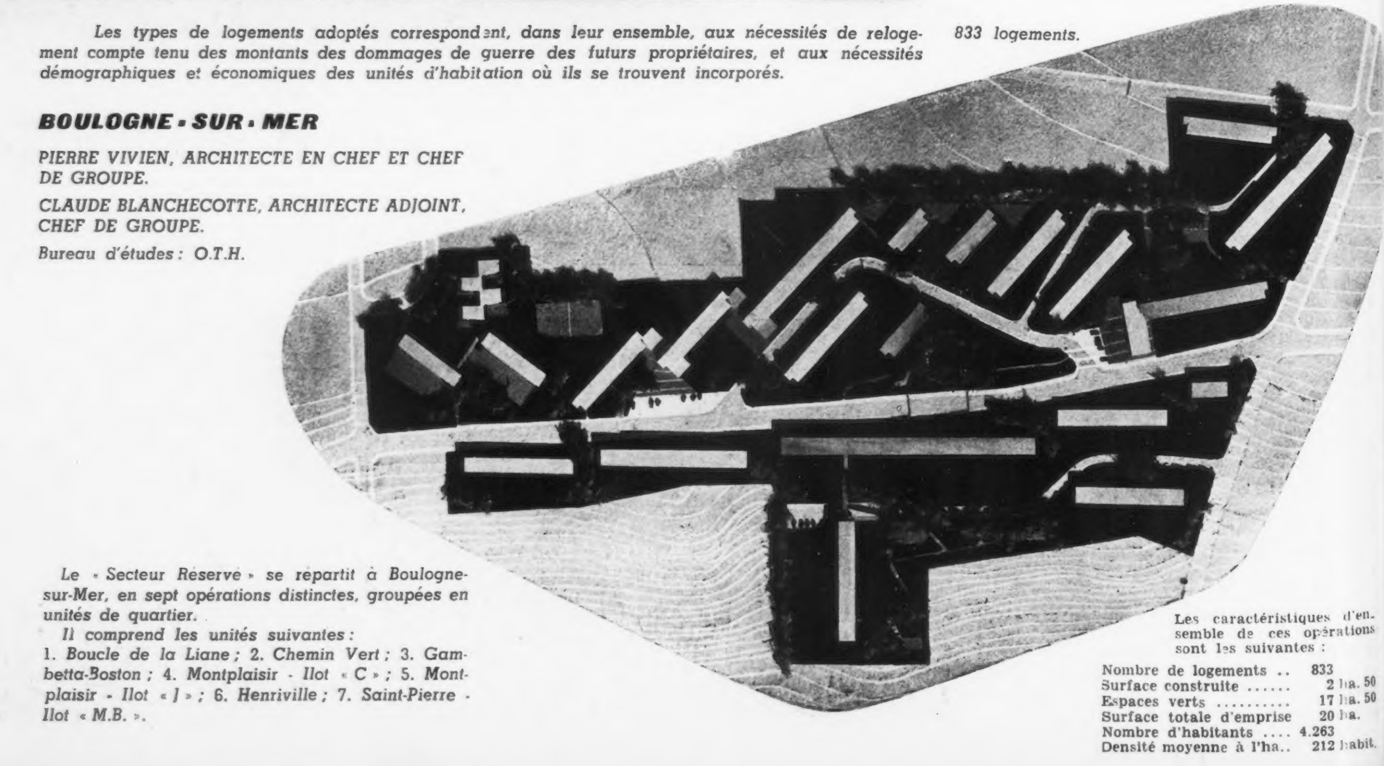
LYON
Bron-Parilly



2.000 logements.

GRIMAL ET GAGES, ARCHITECTES.

SECTEUR RÉSERVÉ



SAINT-ETIENNE
Beaulieu - Le Rond Point

1.250 logements.

EDOUARD HUR ET HENRI GOUYON, ARCHITECTES DIRECTEURS.

Architectes d'opérations : E. Hur, H. Gouyon et Jean Farat.

Architectes collaborateurs : P. Bertholon, J. Carrot, J. Gorce, Y. Gouyon, A. Goyet, J. Parmeland, G. Rouillat, P. Tyr, P. Spilthooren (ingénieur E.T.P.).

Bureau d'études techniques : Bureau d'études et de coordination du Sud-Est, Ch. Le Tellier (ingénieur civil de l'Ecole des Ponts et Chaussées) ; F. Levrier (ingénieur civil de l'Ecole des Ponts et Chaussées).

Les types de logements adoptés correspondent, dans leur ensemble, aux nécessités de relogement compte tenu des montants des dommages de guerre des futurs propriétaires, et aux nécessités démographiques et économiques des unités d'habitation où ils se trouvent incorporés.

BOULOGNE-SUR-MER

833 logements.

PIERRE VIVIEN, ARCHITECTE EN CHEF ET CHEF DE GROUPE.

CLAUDE BLANCHECOTTE, ARCHITECTE ADJOINT, CHEF DE GROUPE.

Bureau d'études : O.T.H.

Le « Secteur Réservé » se répartit à Boulogne-sur-Mer, en sept opérations distinctes, groupées en unités de quartier.

Il comprend les unités suivantes :
1. Boucle de la Liane ; 2. Chemin Vert ; 3. Gambetta-Boston ; 4. Montplaisir - Ilot « C » ; 5. Montplaisir - Ilot « J » ; 6. Henriville ; 7. Saint-Pierre - Ilot « M.B. ».

Les caractéristiques d'ensemble de ces opérations sont les suivantes :

Nombre de logements ..	833
Surface construite	2 ha. 50
Espaces verts	17 ha. 50
Surface totale d'emprise	20 ha.
Nombre d'habitants	4.263
Densité moyenne à l'ha..	212 habit.

ANGERS

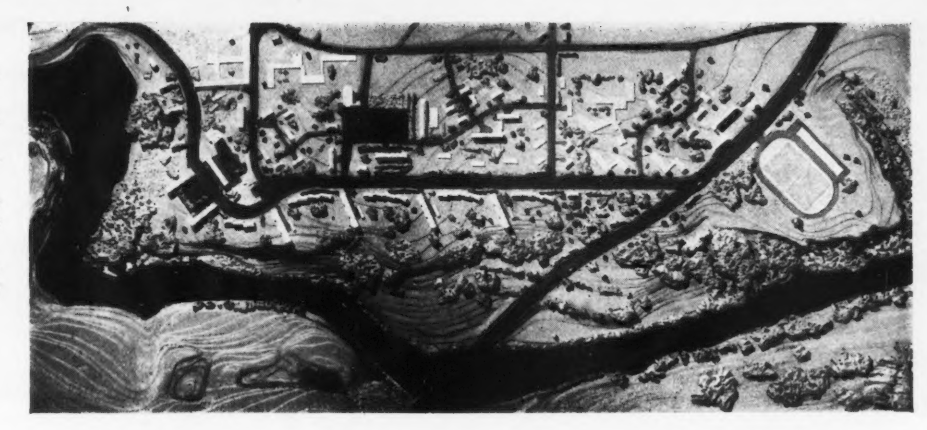
A 3 kilomètres du centre de la ville. 25 hectares. 650 logements.

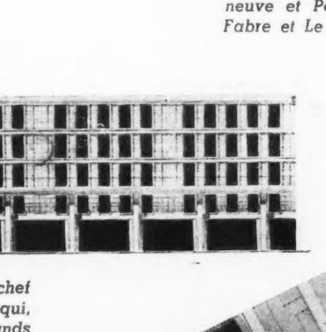
HENRI MADELAIN, ARCHITECTE EN CHEF.

Architectes chargés des travaux par l'Office d'Habitations à loyer modéré :

MM. Y. Moignet, J. Pattin, L. Gautier, qui font équipe avec M. H. Madelain, architecte en chef de l'opération.

MM. P. Defcis et Lesenechal, qui font équipe avec M. A. Enguehard, architecte départemental, chef de groupe.





LE HAVRE

Front de mer sud

P. E. LAMBERT, ARCH. COORDONNATEUR.

Dans le cadre des opérations du Secteur Réservé du M.R.U., la Société coopérative de Reconstruction François I[er], au Havre, va construire un ensemble d'immeubles dit « Front de Mer Sud », au long de l'avant-port.

Les divers îlots du « Front de Mer Sud » sont confiés à dix équipes d'architectes d'opération coordonnés par M. P. E. Lambert. Ces architectes d'opération sont : MM. Brelet et Dubouillon, Rochin et Steinhauser, Feuillebois et Tournant, Leroy, Groene et Rémy, Vanoli et Baillot, Blanc, Cazaneuve et Peray, Louvet et Dechenaud, Verdoia, Lehmans et Lelièvre, Fabre et Le Soudier, Branche, Zoppi et Mouchet.



Photo Chevojon.

L'auteur du projet, M. P. E. Lambert, architecte en chef adjoint de M. Auguste Perret, a adopté une disposition qui, d'une part, suit la ligne du quai en prévoyant trois grands redents ponctués par deux bâtiments de 12 étages formant tours, d'autre part, reçoit la rue de Paris sur la diagonale d'une petite place carrée destinée à devenir le centre de l'activité commerciale du port et reçoit le boulevard François-I[er] perpendiculairement (voir plan masse).

L'architecte a adopté deux systèmes principaux d'ossature : l'un à poteaux verticaux, l'autre à potelets arrêtés à chaque étage par les poutres-chaînages. La variété des remplissages doit apporter également une diversité dans les façades.

Le projet est composé sur une trame régulière carrée de 6,24 m. de côté. Il comprend 12 types d'appartements de 1 à 6 pièces situés aux étages et de vastes locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée. Soit, au total, 1.200 logements.

Les immeubles montent : soit de 3 étages sur entresol, rez-de-chaussée et sous-sol ; soit de 11 étages sur entresol, rez-de-chaussée et sous-sol ; soit de 1 entresol sur rez-de-chaussée et sous-sol ; soit de 1 rez-de-chaussée sur vide sanitaire ou sur sous-sol (voir façade en géométral).



PANTIN Centre ville 800 logements.

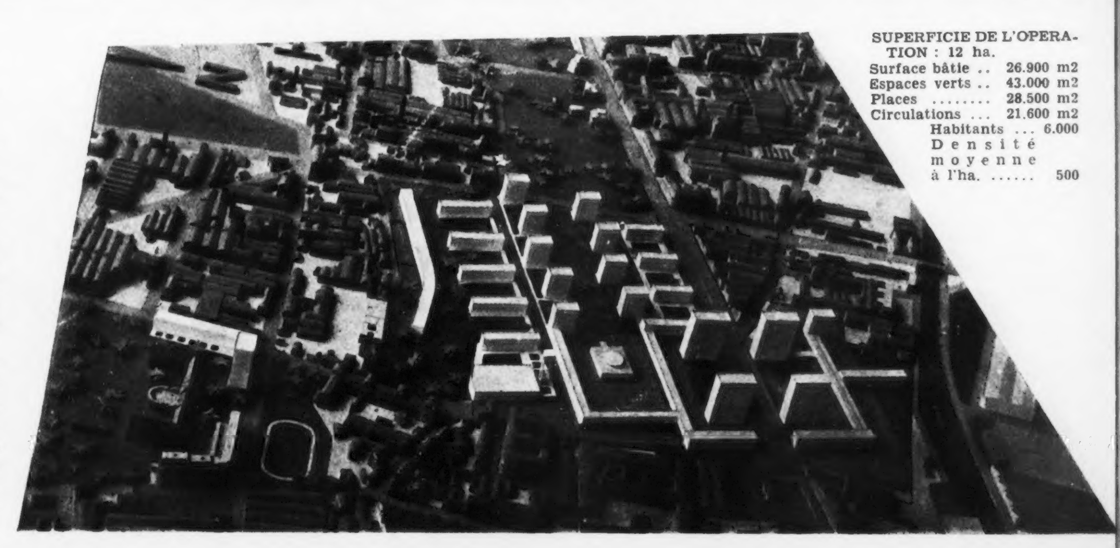
Office public d'H.L.M. de la ville de Pantin et Société d'H.L.M. « La Sablière ».

DENIS HONEGGER, ARCHITECTE EN CHEF.
A. Remondet, architecte de « La Sablière ».
Bureau d'études : Sté Pelnard-Considère et C[ie].

Le programme comprend :

Une unité résidentielle de 2.000 logements dont 10 % de 1 pièce, 15 % de 2 pièces, 50 % de 3 pièces, 15 % de 4 pièces, 10 % de 5 pièces ; Une salle des fêtes ; Une église ; Un marché avec un centre commercial ; Une gare d'autobus.

Quatre immeubles-tours de vingt étages marquent le centre de la composition. Le souci majeur a été de différencier les circulations piétons et automobiles. Tandis que la circulation urbaine — lente — reste en surface, celle de transit (Nationale n°3) — rapide — plonge en tunnel et permet ainsi aux piétons de passer aisément du centre culturel au centre commercial, aux accès de métro et d'autobus.



SUPERFICIE DE L'OPERATION : 12 ha.

Surface bâtie ..	26.900 m2
Espaces verts ..	43.000 m2
Places	28.500 m2
Circulations ...	21.600 m2
Habitants ...	6.000
Densité moyenne à l'ha.	500

1. Place Rodin.

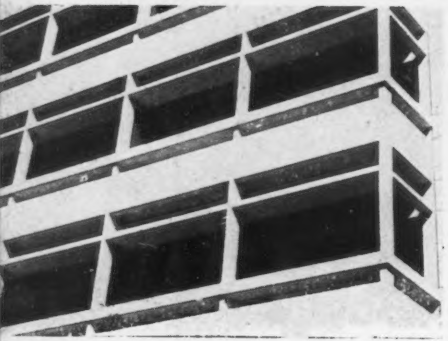


Photo Neubert Horak.

2. Rue Chardon-Lagache.



3. Rue des Belles-Feuilles.



Photos Sabine Weiss.



1. Place Rodin.

Le premier des trois immeubles que nous présentons est situé place Rodin. Il s'agissait d'utiliser au mieux un terrain d'angle, dans la partie résidentielle du 16e arrondissement.

L'immeuble comporte 4 appartements de 2 et 3 pièces principales par étage, desservis par deux escaliers avec ascenseurs, et un ascenseur de service commun pour les quatre logements. Toutes les pièces d'habitation ont été placées en façade et les pièces de service sur la cour commune. Les salles de bains des appartements en rotonde sont placées dans la « zone morte » de la construction et ventilées par gaine.

Chaque appartement possède une vaste loggia, celles du pan coupé, exposées plein Sud, ont été pourvues de brise-soleil horizontaux dont c'est la première application à Paris. Il a été constaté que, malgré ces brise-soleil, la lumière pénètre abondamment dans les intérieurs et que les plafonds des loggias sont éclairés indirectement par les rayons solaires réfléchis sur la paroi supérieure du brise-soleil.

Les 7e et 8e étages se composent d'appartements plus grands avec terrasses ; les chambres du personnel sont placées au rez-de-chaussée et le sous-sol est aménagé en garage commun.

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT

L'ossature est en béton armé et le revêtement des façades en dalles de pierre dure, conformément au cahier des charges du quartier.

Dans la hauteur du rez-de-chaussée, les façades et leur retour en pénétration dans le vestibule sont traitées en pierre de Villebois, taille éclatée.

Les quatre colonnes en béton armé supportant le pan coupé sont traitées en lithograni lavé de teinte gris foncé.

L'avant-corps circulaire où est située la loge de gardien est en même matériau de teinte rouge ; le dallage devant l'immeuble est en travertin romain ; le sol du vestibule en carrelage de grès cérame noir.

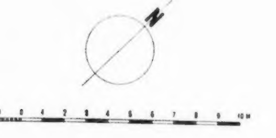


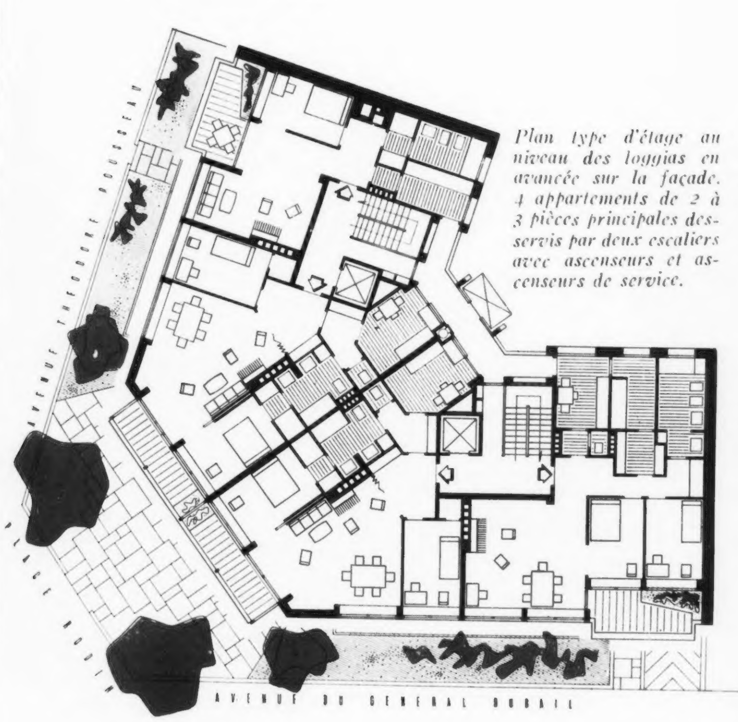
4		6
	5	7

4. *Vue d'angle de l'immeuble sur la place Rodin ;* 5. *Détail d'une loggia sur la place, en raison de l'exposition plein Sud, celles-ci ont été pourvues de brise-soleil ;* 6. *Vue d'ensemble de l'immeuble : au premier plan l'Homme qui marche de Rodin ;* 7. *Terrasse au 8e étage.*

TROIS IMMEUBLES D'HABITATION A PARIS

JEAN GINSBERG, ARCHITECTE.
ANDRE ILINSKI, ASSISTANT.
Coordination technique : A. Haudot, H. Guichard et M. Breton.





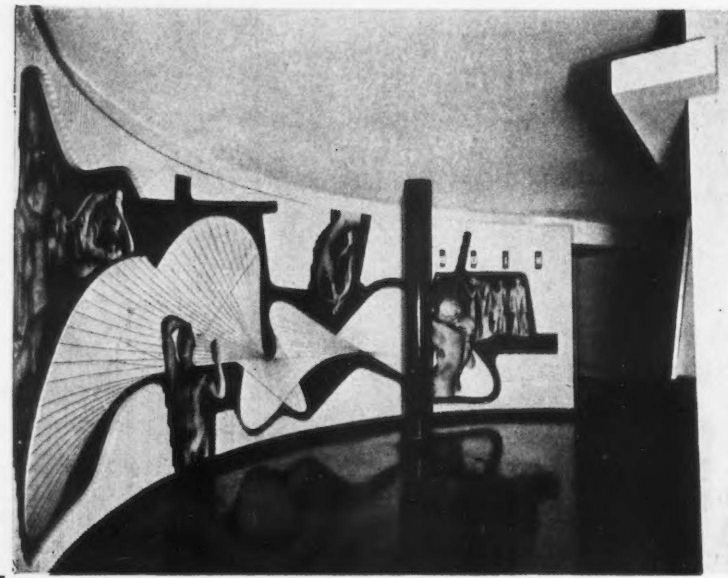
Plan type d'étage au niveau des loggias en avancée sur la façade. 4 appartements de 2 à 3 pièces principales desservis par deux escaliers avec ascenseurs et ascenseurs de service.





Photos Neubert Horak.

1. PLACE RODIN





Détail de façade et le hall d'entrée de l'immeuble dans lequel une composition murale réalisée au moyen d'agrandissements photographiques évoque l'œuvre de Rodin.

Les croisées extérieures sont métalliques coulissant horizontalement, la partie basse, vitrée, est fixe formant allège à 1 mètre. Le chauffage est assuré par des radiateurs bas en acier, logés dans les allèges des fenêtres. Leur forme allongée, qui correspond à la largeur des baies, répartit mieux la chaleur.

Les sols des pièces d'habitation sont en parquet mosaïque sur béton vermiculite ; celui des pièces d'eau en grès cérame.

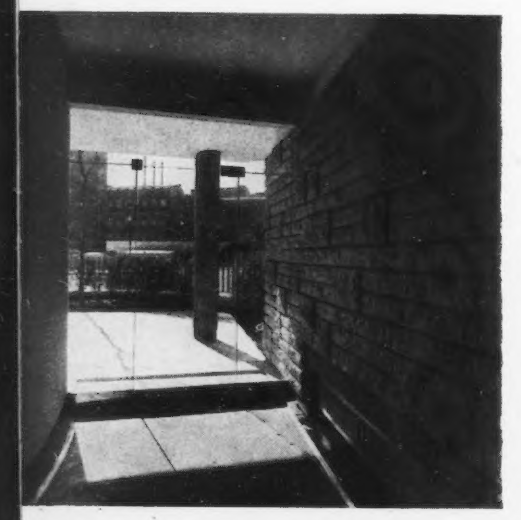
Les sols du hall d'entrée et des paliers d'étages sont en grès cérame jaune avec marches et plinthes de l'escalier en granito noir. Les terrasses accessibles sont en dallage pierre posé sur plots. Les portes des appartements ouvrant sur les paliers sont en acajou clair.

Les salles de bains sont équipées avec des lavabos fixés sur consoles invisibles. La robinetterie de tous les appareils est italienne avec douche-shampooing à jet réglable « Fishflex ».

Toute la quincaillerie de l'immeuble est en aluminium oxydé anodiquement.

Les ascenseurs sont du type à « paroi lisse », les cabines et les portes palières, à fermeture automatique, sont en tôle laquée ; toutes les garnitures en aluman oxydé anodiquement.

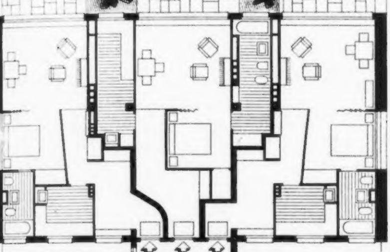
Les compteurs individuels, gaz et électricité, sont placés dans les placards accessibles des paliers, des boîtes aux lettres ont été prévues à tous les étages, avec boîte réceptrice P.T.T. au rez-de-chaussée.

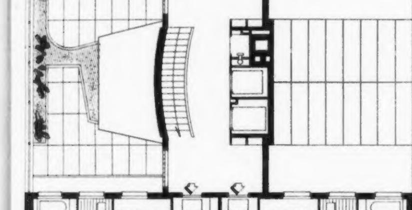


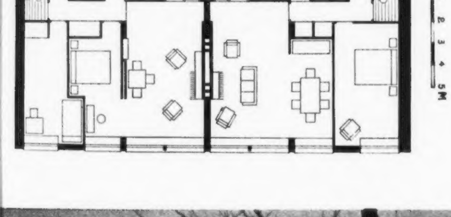
Entrée de l'immeuble, l'avant-corps contient la loge et l'appartement du gardien.

Photos Neubert Horak.

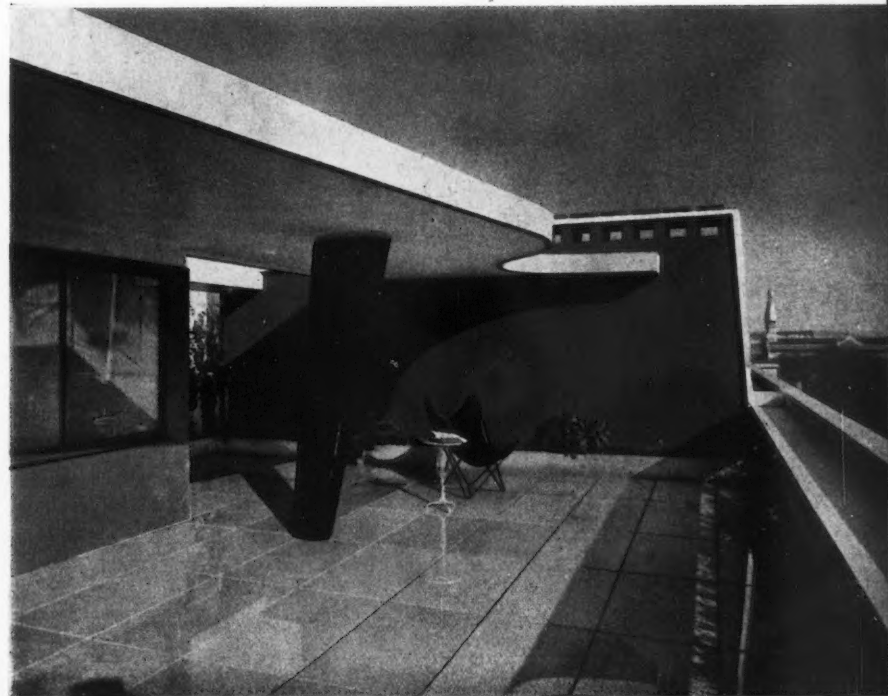








2. RUE CHARDON-LAGACHE



Photos Neubert Horak.



PARTI. — L'immeuble a la forme d'un « H » avec deux corps de bâtiment parallèles reliés entre eux par la cage d'escalier comportant une batterie de deux ascenseurs.

Toutes les pièces principales sont exposées Est-Ouest et ouvrent soit sur la rue, soit sur le jardin intérieur de l'immeuble. Les cuisines et salles de bains donnent sur deux cours de service ouvertes.

L'espace de 10 mètres exigé entre les deux corps de bâtiment a permis de traiter largement le hall et la cage d'escalier.

L'immeuble comporte des appartements de 3 pièces principales côté rue, à raison de deux par étage, et des studios côté jardin, à raison de trois par étage ; ceux du rez-de-chaussée possèdent en outre un petit jardin particulier. Les 5e et 6e étages sur rue sont composés d'appartements « duplex » avec terrasses particulières au 7e.

Une terrasse au 7e étage du second corps de bâtiment est à la disposition de tous les locataires de l'immeuble, ainsi que le jardin du rez-de-chaussée équipé d'un terrain de jeux pour les enfants.

CONSTRUCTION. — L'ossature du bâtiment est en béton armé avec planchers à nervures préfabriquées et corps creux.

La façade sur rue est traitée en lithograni lavé de ton crème avec encadrement des baies en même matériau de ton gris. Joints en ébonite noire. Pour les jardinières et piliers du rez-de-chaussée, revêtement en granit belge noir.

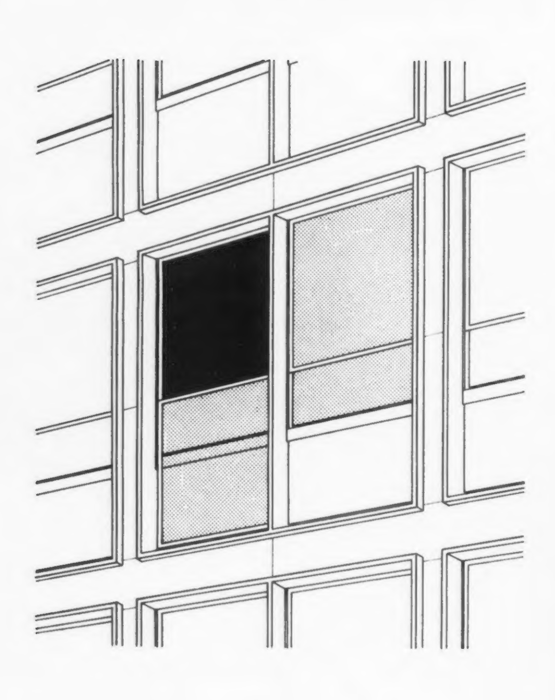
Les façades sur le jardin et sur les cours de service, ainsi que les parties polychromées des terrasses, sont traitées en peinture silicatée. Une grande fresque a été réalisée sur le mur concourant le jardin à rez-de-chaussée.

Plan d'ensemble montrant la distribution des appartements au niveau des étages. Vue d'une terrasse particulière d'un appartement duplex au 7e étage et du jardin au rez-de-chaussée. La composition murale a été dessinée par Arcay et réalisée par Pinxit.

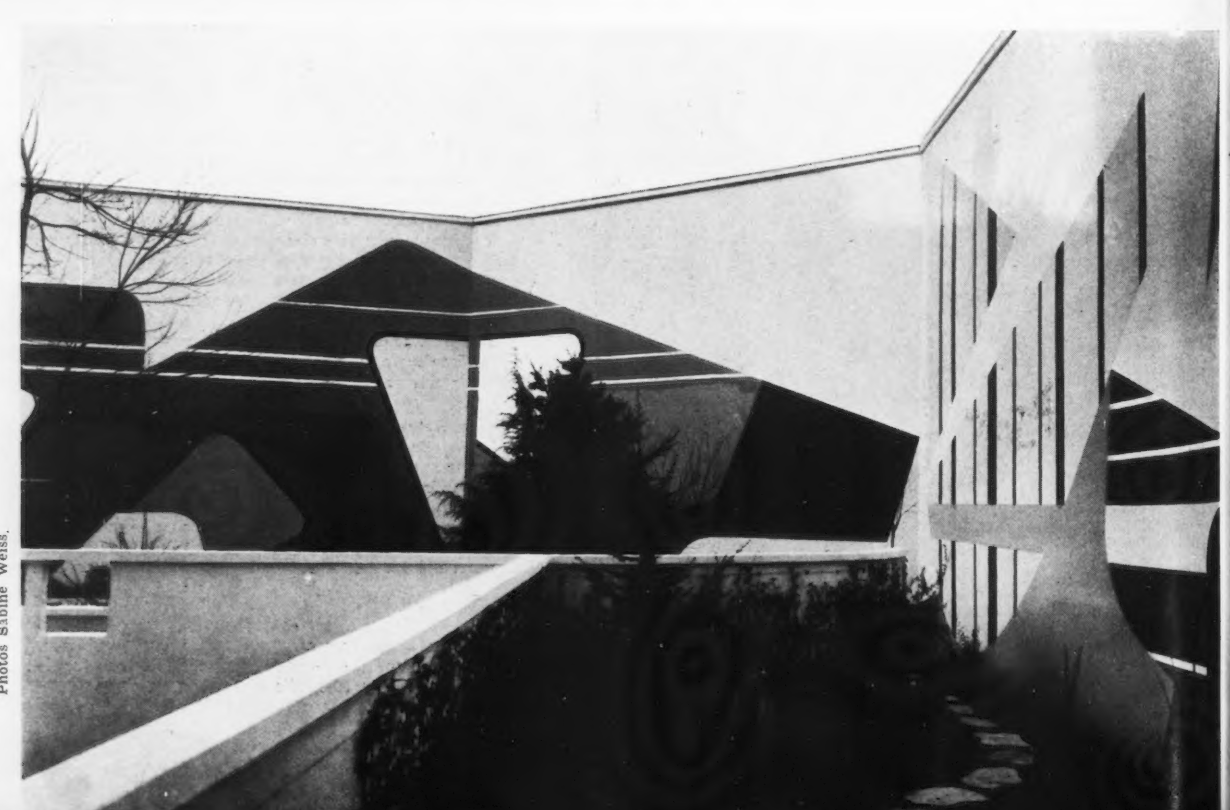
2. RUE CHARDON-LAGACHE



Photo Neubert Horak.



Vue d'ensemble de l'immeuble sur la rue Chardon-Lagache : façade T Est et dessin montrant le châssis à guillotine, dont la partie inférieure descend devant l'allège en maçonnerie ; elle pivote pour permettre le nettoyage.



Photos Sabine Weiss.

Photos Sabine Weiss.



EQUIPEMENT. — *Toutes les croisées extérieures sont métalliques, celles de la façade principale se composent de châssis à guillotine dont la partie inférieure, formant protection à 1 mètre, est fixe et la partie supérieure descend devant l'allège en maçonnerie. Ces châssis sont équipés de stores vénitiens avec commande par sangle permettant de descendre et de lever le store, ainsi que de régler l'inclinaison des lames.*

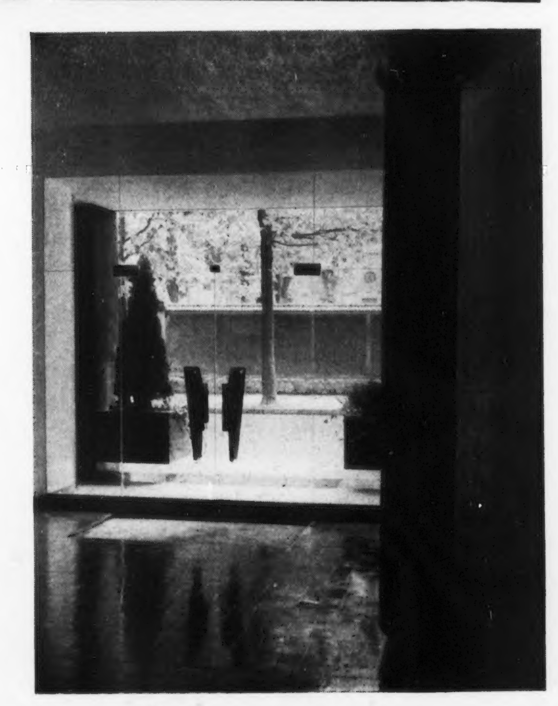
Les sols du hall d'entrée et des paliers d'étages est en carrelage de grès cérame vert avec plinthes et marches en granito noir. Les portes palières sont en frêne clair. Les deux ascenseurs à paroi lisse avec cabines et portes en tôle laquée de ton gris peuvent être également utilisés pour la descente.

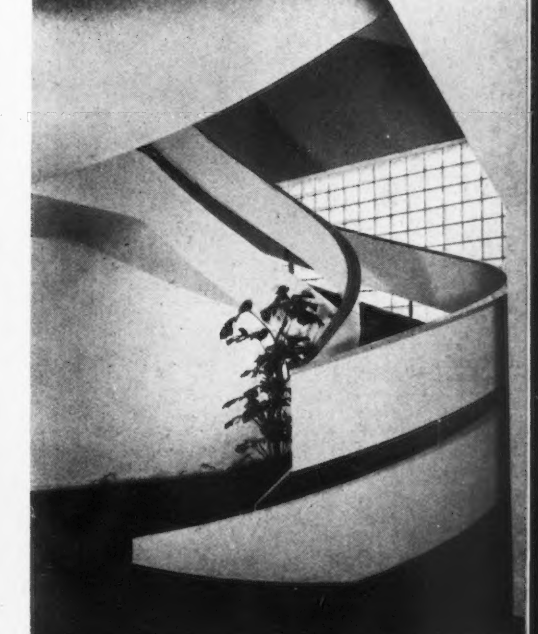
La porte d'entrée de l'immeuble est en glace Sécurit. Le sol des pièces habitables, en parquet mosaïque sur forme isolante en béton vermiculite ; celui des locaux sanitaires, en grès cérame noir avec plinthes rentrantes en forme de « U » au droit des baignoires. Le revêtement mural dans ces locaux est en majolique de couleurs. Le sol des terrasses accessibles en dallage de granito rouge sur plots.

Un local fermé contenant le vide-ordures a été prévu à chaque étage. Les compteurs individuels, gaz et électricité, sont placés dans des placards ouvrant sur les paliers. A tous les étages, boîtes aux lettres et boîte réceptrice P.T.T. au rez-de-chaussée.



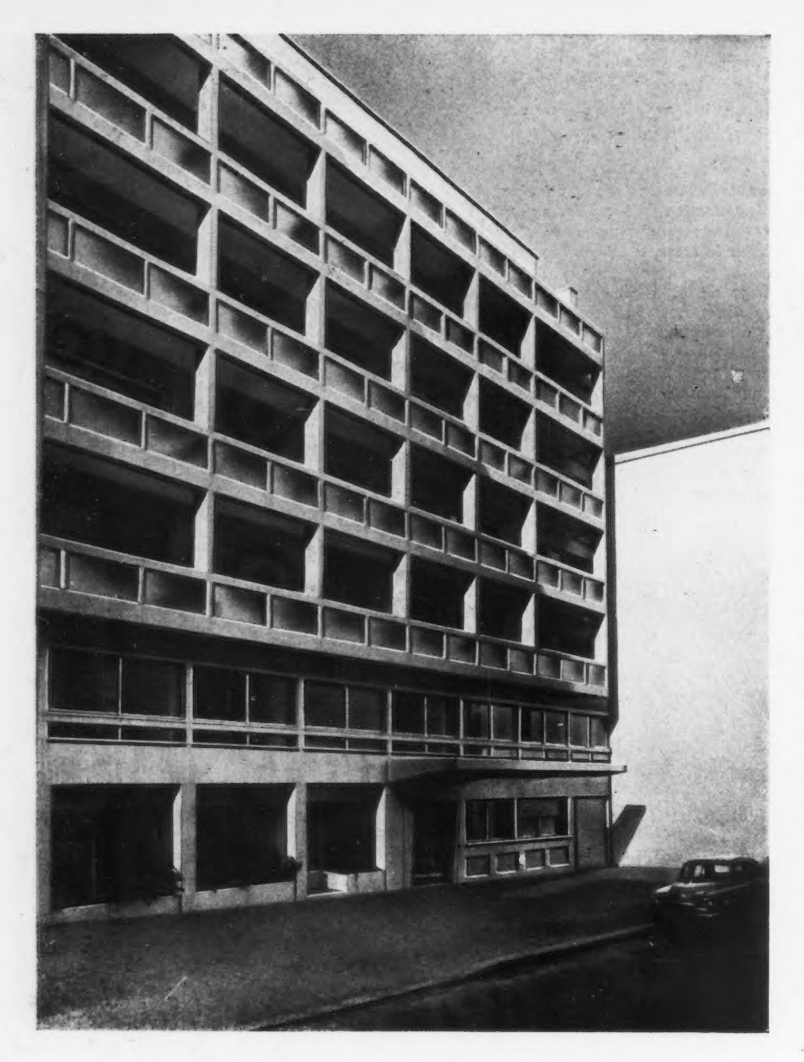
Photos Neubert Horak.





Vue plongeante et vue prise au niveau du rez-de-chaussée sur le jardin montrant l'ensemble de la composition murale due au peintre Arcay.

Détail du hall d'entrée, la porte en glace sécurit vue de l'intérieur et deux aspects de l'escalier à l'étage et au rez-de-chaussée.



L'immeuble a été conçu pour servir de résidence temporaire à ceux qui, pour raisons d'affaires ou pour leur plaisir, sont appelés à venir à Paris pour des séjours prolongés. Les appartements ont été dotés du confort maximum et d'un équipement complet, les services communs ont été largement et luxueusement conçus.

Edifié sur un terrain de forme rectangulaire, l'immeuble comporte un bâtiment en façade avec aile en retour ouvrant sur le jardin intérieur.

On pénètre dans l'immeuble par un hall à rez-de-chaussée, largement ouvert sur ce jardin. Le rez-de-chaussée comporte également : la loge du portier avec standard téléphonique, un bureau de réception, un local ouvrant sur le jardin et pouvant être utilisé comme salle de réunion ou d'exposition et pour des manifestations culturelles ou mondaines. Une laverie automatique est mise à la disposition des locataires.

Tout le sous-sol de l'immeuble est aménagé en garage avec boxes particuliers. Il est éclairé par le fond translucide du bassin du jardin.

Les étages sont desservis par un escalier et une batterie de deux ascenseurs. Chaque étage comporte 4 appartements sur rue et 2 sur jardin, sauf les 6e et 7e où sont aménagés deux grands appartements par étage. Au 6e étage, est installé un petit restaurant-bar avec toit-terrasse.

Les appartements de la résidence ont été étudiés dans les moindres détails. L'appartement type offre, dans un espace réduit, le confort d'un trois pièces. Il comporte : un petit hall d'entrée avec vestiaire, une partie « séjour » avec coin de feu, T.S.F. et télévision, ouvrant sur une terrasse-loggia et coin de repas, communiquant avec une cafeterie destinée à la préparation de repas légers (un restaurant commun existant dans l'immeuble) ; une partie sommeil en retrait du coin de feu, avec armoire encastrée, salle de bains et W.-C.

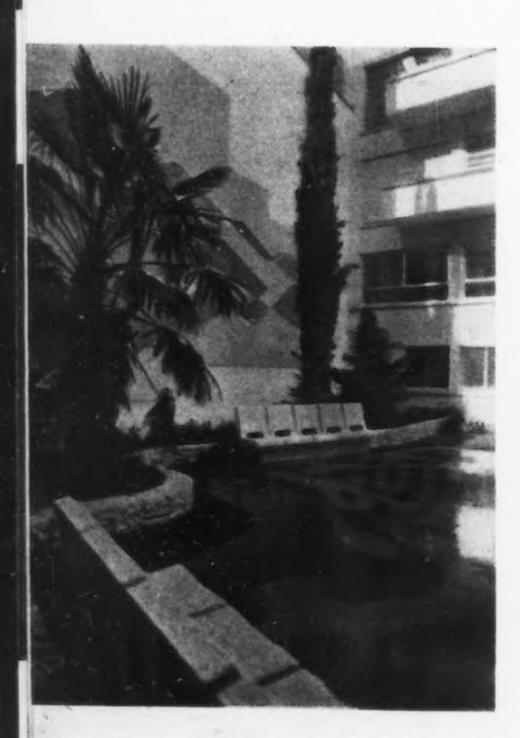
Ces appartements sont pourvus de l'équipement le plus complet allant des éléments de rangement encastrés pour vêtements, vaisselle et argenterie, armoire à pharmacie, porte et chauffe-serviettes et autres accessoires de salles de bains, placards à linge sale et ustensiles de ménage, cloison pliante, éclairage indirect installé... jusqu'au passe-plats et au frigidaire.

CONSTRUCTION

L'ossature du bâtiment est en béton armé. La façade sur rue est traitée en lithograni lavé de ton gris pour l'avant-corps des loggias et de ton crème pour la façade proprement dite, avec joints en ébonite noire. Le rez-de-chaussée et premier étage sont en travertin romain.

3. RUE DES BELLES-FEUILLES, PARIS

Vues prises depuis la salle de réunion et le hall sur le jardin. Le choix essentiel des plantations a été fait par Liénard. Palmiers et plantes grasses confèrent un caractère exotique. Sur les deux murs opposés aux bâtiments, fresque en mosaïque de couleur dessinée par les architectes et réalisée par le mosaïste





Photos Neubert Horak.

Photo C. Neubert-Horak.

Davin. En mosaïque également le chemin coloré posé sur le gazon et le pourtour du bassin dont le fond translucide éclaire le garage en sous-sol.
Ci-dessous : Loggia en façade dont l'avant-corps est en lithograni lavé de ton gris, réalisé par Angeli, et dalles de verre translucide.

FLAN D'ENSEMBLE : A. *Entrée principale ;* B. *Entrée de la salle de réunion ;* C. *Accès au garage. En grisé, la surface d'une cellule-type. Des lanterneaux éclairent l'auvent vitré prolongeant le hall ouvrant sur le jardin. Le hall est contigu à la salle de réunion occupant toute la largeur du corps de bâtiment principal.*

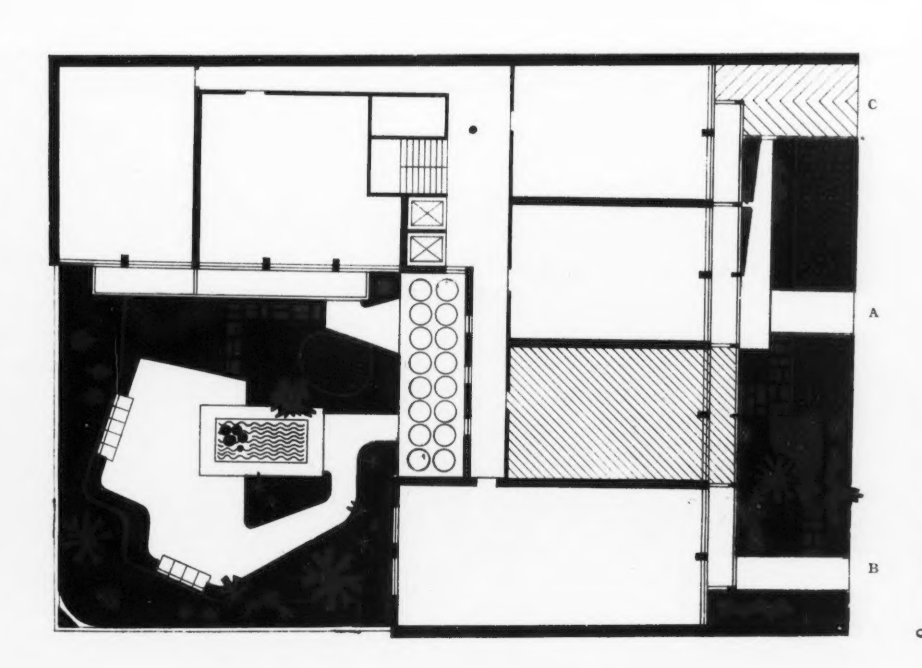
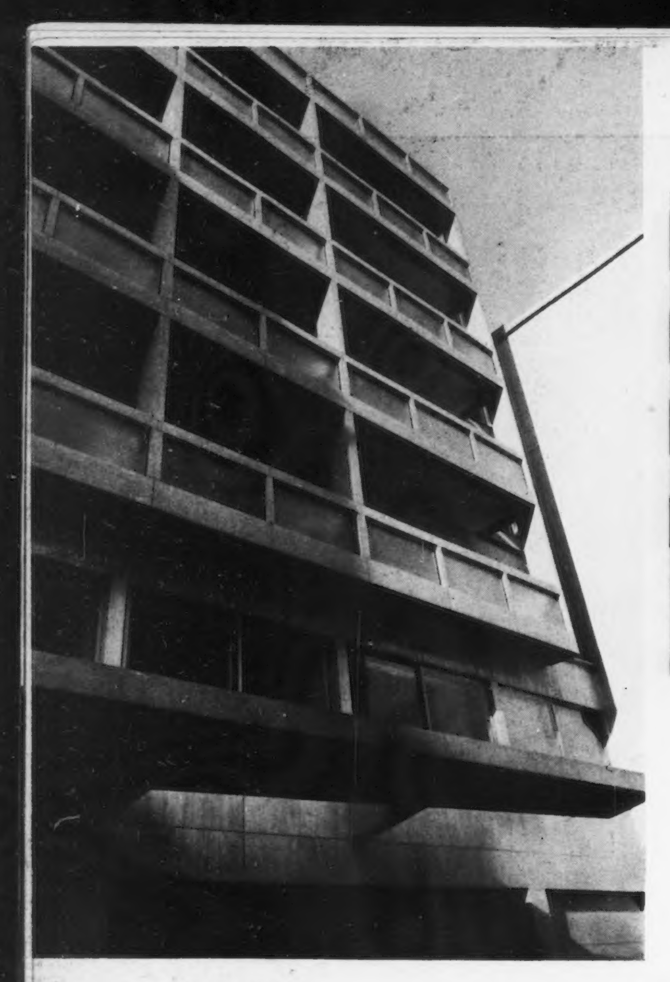
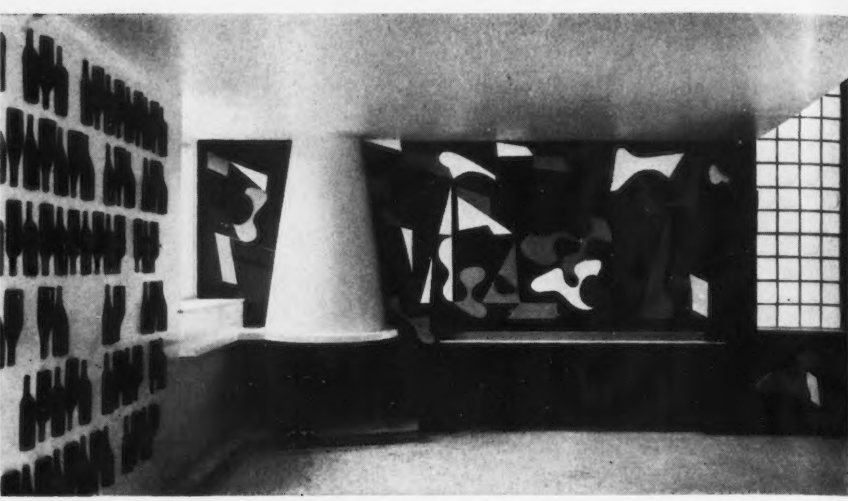




Photo Sabine Weiss.



3. RUE DES BELLES-FEUILLES



1 | 2 | 4 | 5
| | 6
3 | 7 | 8

EQUIPEMENT

Les menuiseries métalliques sont toutes coulissantes horizontalement.

La porte d'entrée de l'immeuble et celle qui sépare le hall du jardin sont en glace Sécurit. Le sol du hall à rez-de-chaussée est traité en marbre noir et Comblanchien avec incrustations. La colonne du hall, les vitrines et tous les agencements sont traités en laque. Les sols des escaliers et des paliers d'étages sont entièrement recouverts de tapis moquette. Les peintures des services généraux sont en Dulox mat pour les murs et plafonds et Duco brillant pour les mains-courantes et huisseries métalliques.

Les sols des pièces d'eau sont en grès cérame noir. Les murs en majolique de couleur bleu, vert ou jaune, avec joints en ciment blanc.

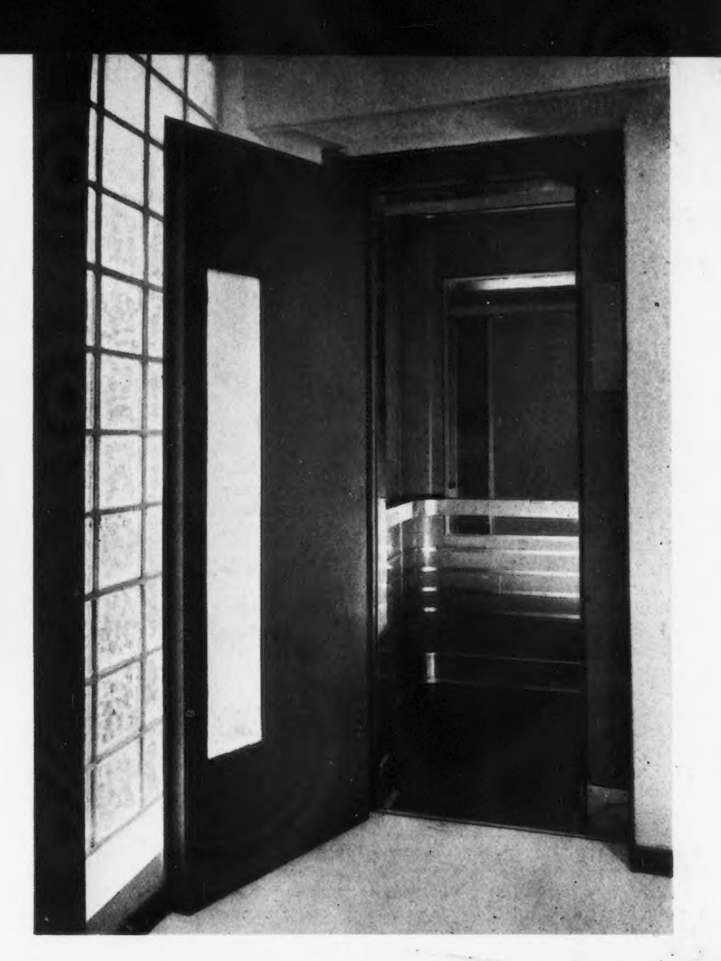
Les ascenseurs sont du type à « paroi lisse » avec cabines et portes palières à fermeture automatique, en tôle laquée.

Les cuisines sont équipées avec des éléments St-Laurent. Pour les salles de bains, on a utilisé une robinetterie italienne avec douche-shampooing à jet réglable « Fishflex ».

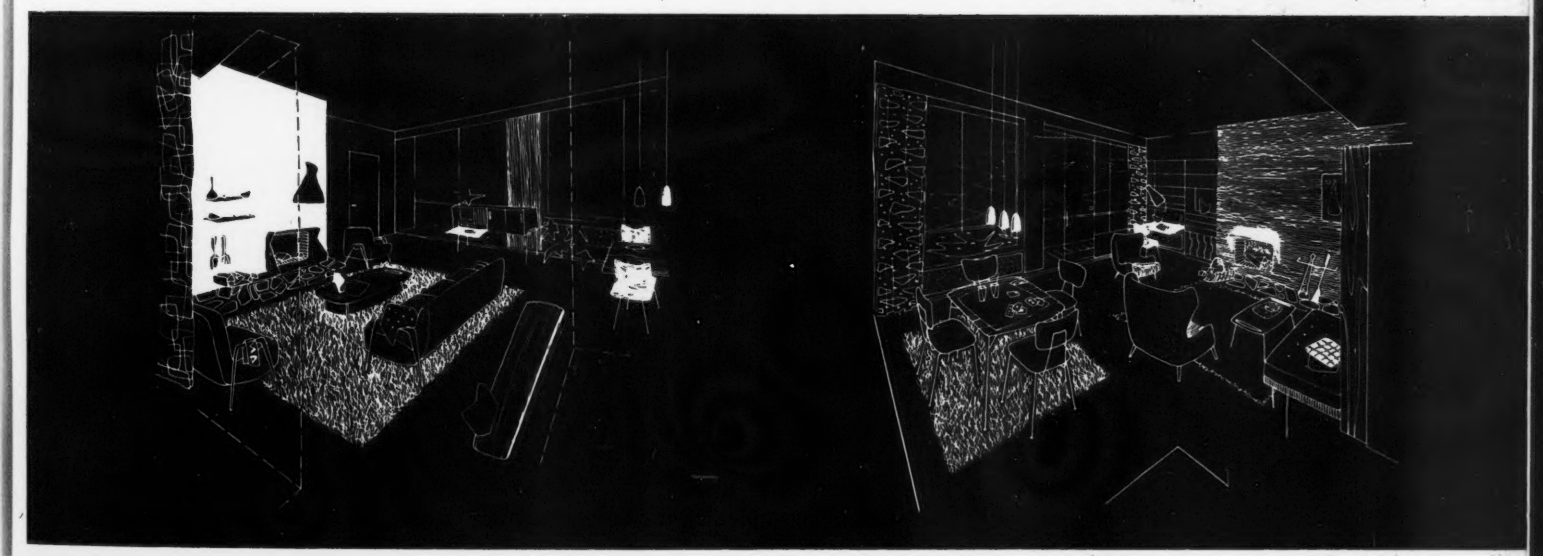
Toute la quincaillerie, spécialement conçue par l'architecte, est en aluminium oxydé anodiquement. De même que les grandes poignées des portes d'ascenseurs formant pare-closes des oculus. Le chauffage est assuré par des radiateurs bas en acier, logés dans les allèges des fenêtres.

Photos Sabine Weiss.

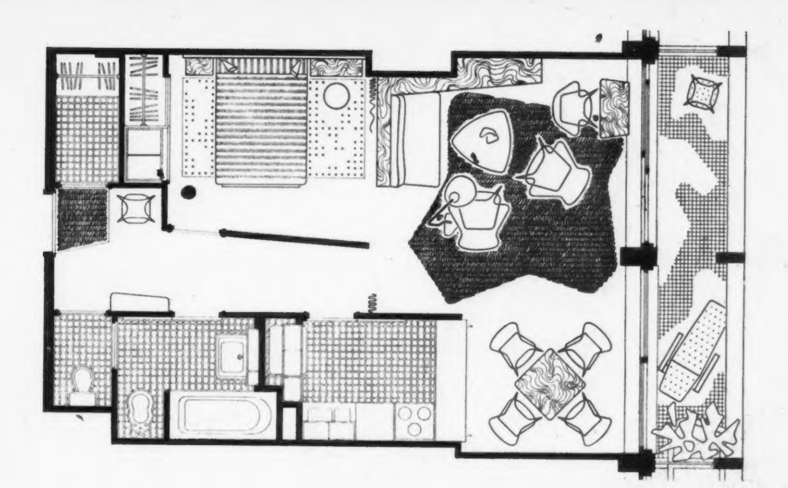




1. *Fragment de façade sur la rue des Belles-Feuilles, en saillie l'auvent de la porte d'entrée ;* 2. *Le bar aménagé à l'étage supérieur de l'aile ouvrant sur le jardin, la composition murale de Caziel est réalisée par Feist ;* 3. *Détail du hall à rez-de-chaussée, la colonne en laque est exécutée par Delamare d'après une composition de Caziel, la table est en fornica rouge et noir, le sol en comblanchien avec taches et incrustations en granit noir ;* 4. *Un palier d'étage éclairé par des panneaux en dalles de verre. Les portes des ascenseurs, en tôle laquée, sont à fermeture automatique ;* 5. *Détail de l'ascenseur du type à paroi lisse ;* 6. *Perspectives intérieures composées par Richard et Monpoix ;* 7. *Petite cuisine équipée par Saint-Laurent ;* 8. *Plan d'un appartement type.*







GROUPE D'IMMEUBLES RUE DU Dr BLANCHE, A PARIS

GEORGES MASSE, JEAN GINSBERG, ARCHITECTES.

ANDRE ILINSKI, ASSISTANT.

HAUDOT, GUICHARD, BRETON, COLLABORATEURS.

En raison de la grande profondeur du terrain, les architectes ont créé un ensemble asymétrique comportant un bâtiment central de 12 étages sur pilotis exempts des gabarits habituels, dont les façades sont exposées : l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest et deux ailes de 4 étages adossées aux immeubles mitoyens.

Un vaste jardin s'étend sur tout le terrain et passe sous le bâtiment central. Le sous-sol est aménagé en garages.

Le bâtiment central comporte à chaque étage trois appartements de 2 à 4 pièces jusqu'au 6e, au-dessus, deux appartements seulement de 5 pièces principales. Il est desservi par deux ascenseurs à « paroi lisse » et un ascenseur de service de grande capacité.

Les ailes comportent une gamme variée d'appartements allant du studio au « duplex » avec terrasse formant hôtel particulier.

On pénètre dans le groupe d'immeubles par le pavillon du gardien muni d'une double batterie de portes securit ouvrant automatiquement sous l'action d'une cellule photo-électrique. Ces immeubles sont en voie d'achèvement.

Une exposition d'ensemble du Groupe « Espace » y sera organisée au mois de juin prochain. Les trois appartements du 4e étage du bâtiment central seront équipés et meublés par les membres du Groupe et les jardins serviront de cadre à une exposition de peinture et de sculpture en plein air.



Photo Duprat.

PLAN D'ENSEMBLE

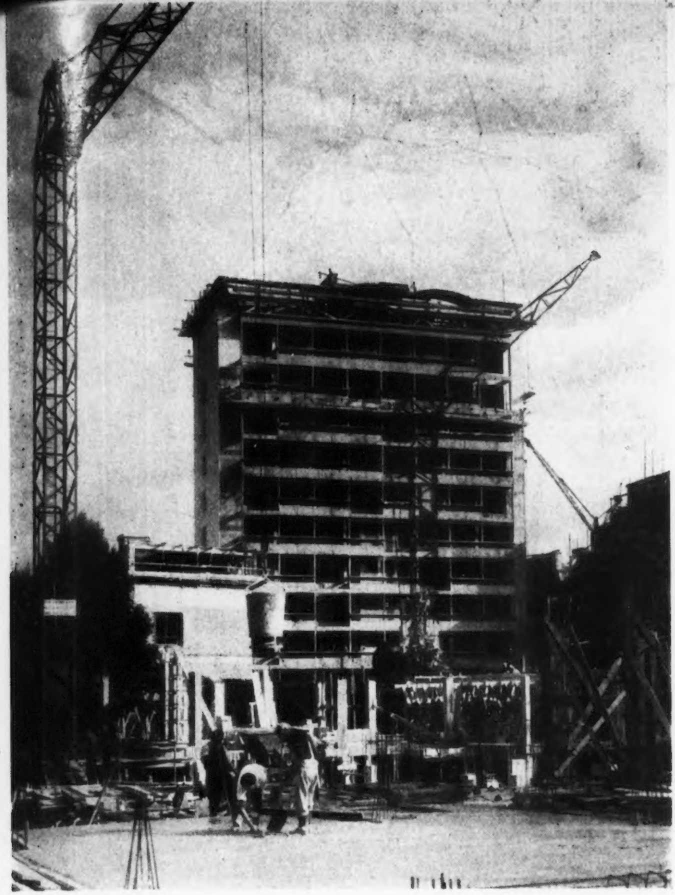


Photo Neubert Holak.

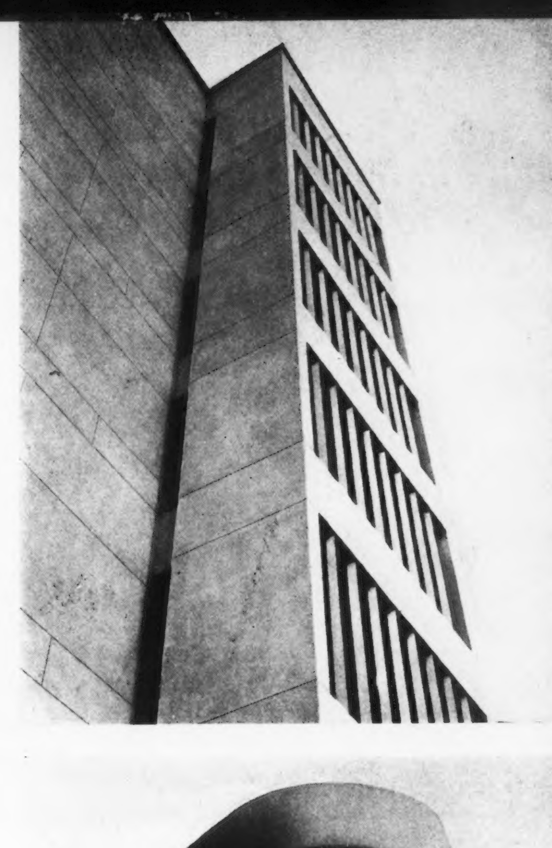
CONSTRUCTION. — En raison de l'importance du bâtiment principal et de la mauvaise qualité du sous-sol, il a été nécessaire d'asseoir ce bâtiment sur le bon sol (Marne de Meudon) situé à 26 mètres plus bas que le garage, ceci au moyen de 10 puits tubés (système Benoto).

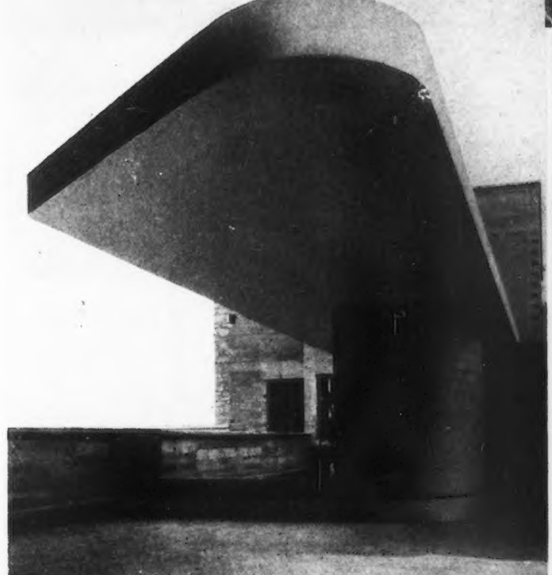
Les ailes ont été fondées sur une bande de sable située entre les couches d'argile à 2 mètres environ sous le niveau des caves.

Le gros œuvre de l'immeuble, dont l'ossature est en béton armé, a été exécuté par l'entreprise Dumont et Besson à un rythme très rapide qui a atteint à un certain moment la cadence de trois étages coulés par mois.

Les planchers sont à nervures préfabriquées. L'avant-corps de loggias du bâtiment central est en voile de béton armé. Les menuiseries métalliques coulissent horizontalement ; celles de l'aile gauche des bâtiments exposés en plein Sud sont munies de brise-soleil.

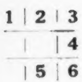
Le traitement des façades est en lithograni lavé avec joints en ébonite de ton gris pour l'avant-corps des loggias sur fond crème. Le grand bassin devant l'immeuble est en mosaïque de couleur.







Photos Sabine Weiss.



1. Maquette d'immeuble ; 2. Vue du chantier, octobre 1952 ; 3. Fragment de la tour d'incendie ; 4. Auvent de la terrasse du bâtiment d'extension ; 5. Balcon loggia du 11e étage ; 6. Détail de façade du bâtiment central.





L'EXTENSION DE L'HABITATION DANS LA RÉGION PARISIEN

L'extension extraordinaire de l'Agglomération Parisienne en particulier dans les cinquante dernières années a placé de nombreux habitants dans des conditions regrettables et coûteuses pour les collectivités.

C'est parce que l'on ne trouvait plus dans Paris la possibilité de se loger ou d'installer ateliers et usines que furent occupés successivement des terrains de plus en plus éloignés des anciennes limites urbaines.

Cette immense agglomération couvre environ 70 kilomètres carrés et englobe 325 communes relevant de trois départements, mais elle n'a qu'un centre auquel ramène les routes, les voies ferrées, les circuits de transports en commun, les nécessités de la vie commerciale, administrative, intellectuelle, les exigences de la santé et de l'éducation, ou plus simplement du divertissement.

Il s'agit de donner une structure à cette banlieue, un sens et une beauté à chaque commune, une poss d'existence et une personnalité à chaque quartier de agglomération. Il faut désormais que la populatio s'installe en banlieue y trouve d'autres satisfactions q seule proximité de Paris.

L'immense effort de construction dans la Région sienne imposé et justifié par la gravité sur le plan h et social des conséquences de la crise actuelle du log donne une occasion d'entreprendre cette œuvre d'l sation de la banlieue avec le concours de tous.

Déjà, en de nombreux endroits s'inscrivent dans le d'un aménagement mieux compris des compositions a turales, suscitées par les Offices Publics d'Habitations, Sociétés privées ou des particuliers. Elles jalonnent ce sera bientôt un centre urbain, équipé, desservi, où s'éta ront pour tous, les conditions d'une vie meilleure.

CELLULE TYPE : 53 m2

Entre la forêt de Sénart et la Seine, à proximité de l'importante gare ferroviaire de Juvisy reliée électriquement avec le Métropolitain de Paris, et tout proche de la future autoroute du Sud, un terrain de 60 hectares a été acheté par la Société d'H.L.M., « La Maison des Anciens Combattants », dont on connaît les importantes réalisations, afin d'y construire un groupe résidentiel.

Ce terrain est situé sur l'emplacement d'une ancienne sablière, de sorte que le tiers de sa superficie est encore en eau, tandis qu'une grande partie du sol est boisée d'essences variées. Le tout compose un ensemble paysager d'un indéniable intérêt.

Il est projeté sur cette emprise, dont on entend préserver la beauté naturelle, un groupe de constructions comportant environ 2.000 logements de catégories diverses avec tous les services généraux et les installations collectives nécessaires (location simple et accession à la propriété).

Ces habitations seront réparties suivant leur caractère et leur destination, dans des bâtiments collectifs ou individuels. Le traitement des différents bâtiments variera, non seulement en raison du type même d'appartements dont ils seront composés, mais également en raison des conditions fixées par des financements d'origines multiples.



Photos M.R.U.

GROUPE RÉSIDENTIEL DE "L'ORME DES MAZIERES" A DRAVEIL

E. BEAUDOUIN, D. BOULENGER, J. BOURDILLAT, G. ET R. CHEVENOT, P. FOURNIER, J. L'HERNAULT, ARCHITECTES.

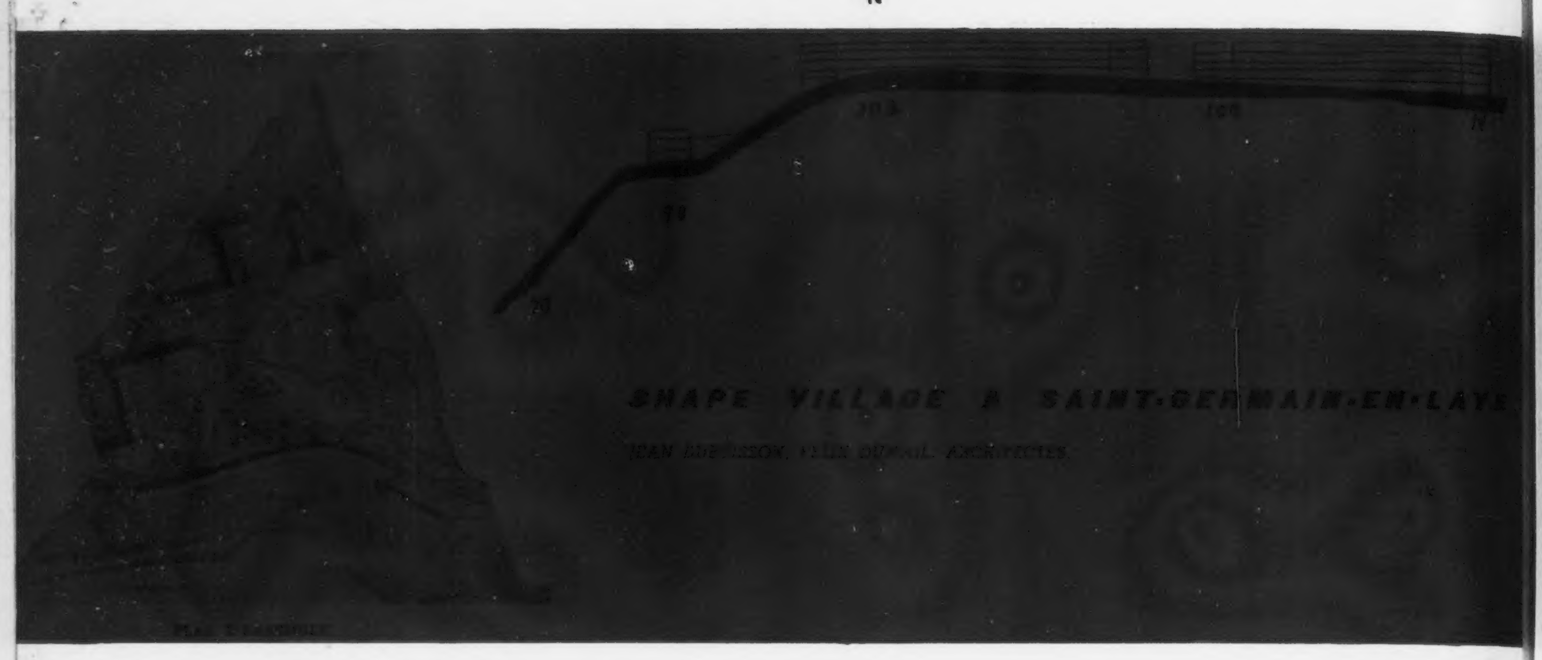
Société d'H.L.M. : « La Maison des Anciens Combattants ».

PLAN D'ENSEMBLE :

Surface du terrain : 60 hectares.
En grisé pointillé : Circulations.
En grisé diagonale : Plan d'eau.
En jaune clair : Clairières.
En jaune foncé : Plantations existantes.

0 100M

N



Le 13 juin 1951, le problème, posé aux architectes par le Quartier Général suprême des Forces Alliées en Europe, était le suivant :

Construire sur le domaine d'Hennemont d'une superficie de 15 hectares, domaine situé au Sud de la route nationale 190, sortie Ouest de Saint-Germain, un village susceptible d'abriter 300 familles, des officiers et sous-officiers de 12 nations de l'Etat-Major du Shape, les premiers logements devant être livrés à l'habitation fin 1951. Le terrain, un triangle ayant sa base au Sud, offrait 17 hectares de parc d'un relief accidenté (pente de 5 à 30 %). Du plateau sur lequel est édifié le château jusqu'au fond du ravin qui le borde au Sud, la dénivellation est de près de 40 m.

Aucun plan de nivellement n'existait, aucune desserte d'eau, d'assainissement, de gaz et d'électricité n'était susceptible d'utilisation.

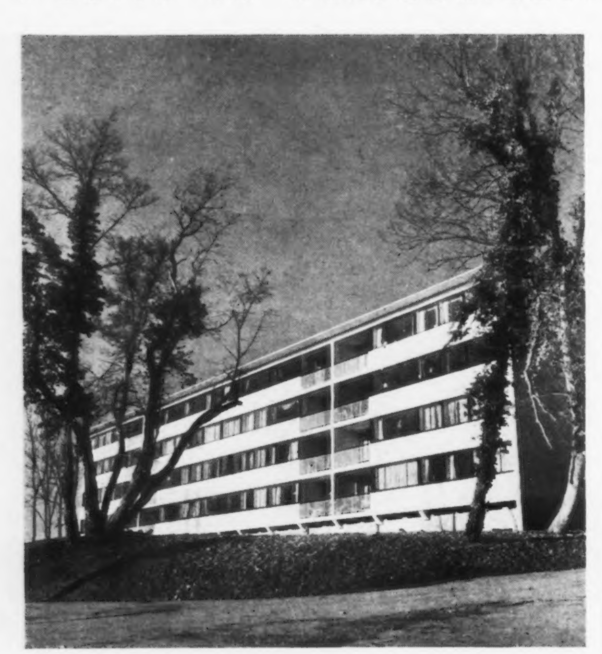
La réalisation se fit en deux unités de chantier correspondant à deux méthodes : l'une traditionnelle améliorée (bâtiment courbe), Félix Dumail, architecte ; l'autre, de préfabrication intégrale (8 corps de bâtiments), Jean Dubuisson, architecte.

L'implantation des bâtiments a été déterminée à la périphérie du terrain et dans des clairières pour sauvegarder les arbres existants. Les bâtiments ont été orientés Est-Ouest, Nord-Sud. Le bâtiment courbe est situé à la cote 90. Il se développe sur une longueur de 200 m. ; en raison de la forte pente, deux passerelles desservent le dernier étage par des galeries. Enfin, un passage au rez-de-chaussée permet d'accéder facilement au petit bois situé juste au-dessous à un niveau inférieur. Tous ces accidents, qui résultent de l'adaptation au site, apportent des éléments de variété souhaitable. Les huit bâtiments, situés à la partie supérieure du terrain, ont été conçus dans une architecture sobre mais volontaire, en opposition avec le dessin assez souple du parc.

Le 15 janvier 1952, 100 logements ont été livrés à l'habitation, la totalité en juin.

L'ensemble réalisé représente près de 42.000 m² de surface construite.

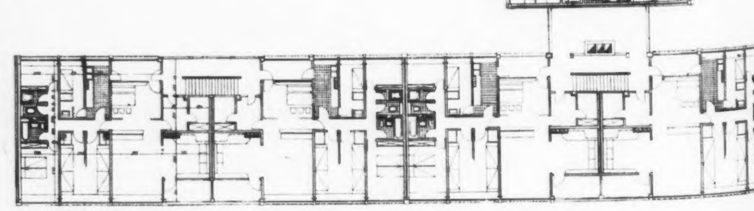
L'UNITÉ EN PRÉFABRICATION INTÉGRALE



Plan des bâtiments 2 et 3 montrant la disposition des logements (types I et II) et la liaison des bâtiments réalisés au moyen d'éléments transparents utilisés comme accès ou réservés à chaque étage pour des salles de jeux ou des halls vitrés.

Ci-contre : Façade Sud, bâtiment 2.

Bâtiment 3.



Bâtiment 2.

Vues aériennes du chantier en voie d'achèvement montrant la disposition adoptée, qui tient compte des pentes du terrain et de la végétation en harmonie avec le site.



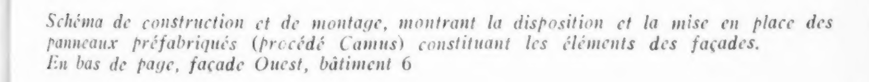
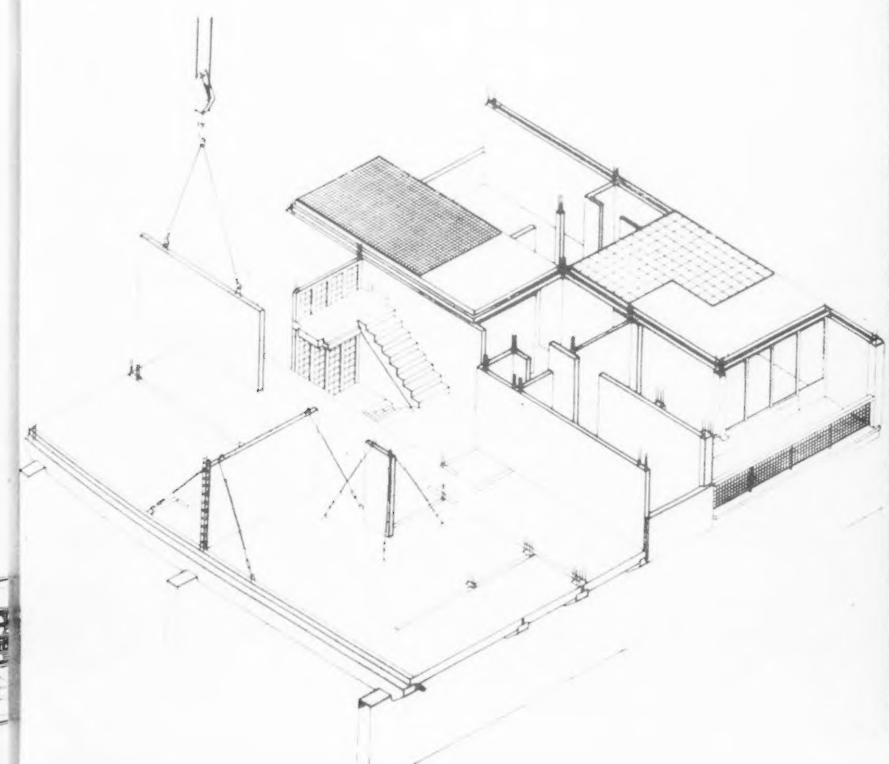
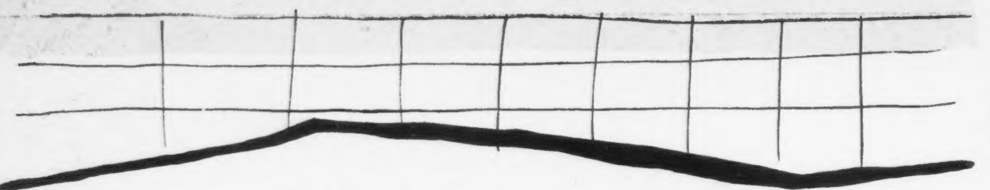


Schéma de construction et de montage, montrant la disposition et la mise en place des panneaux préfabriqués (procédé Camus) constituant les éléments des façades.
En bas de page, façade Ouest, bâtiment 6







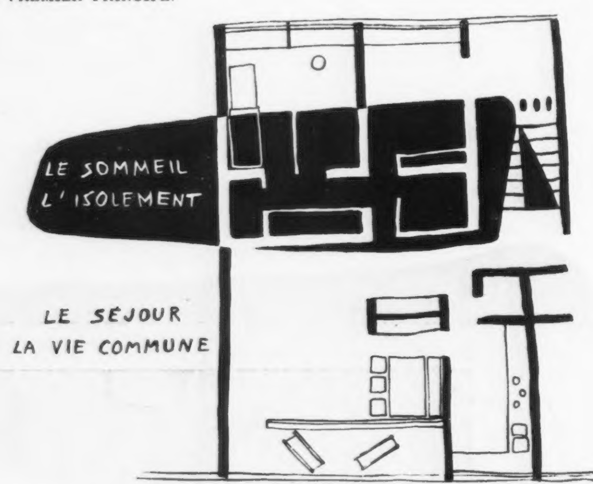


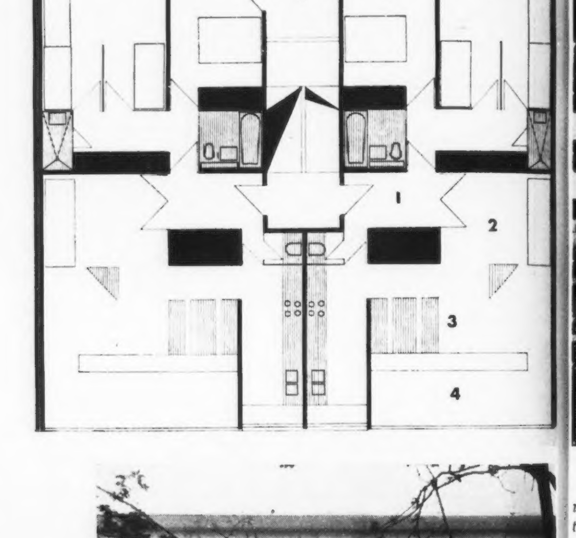
Ci-contre, détail des loggias montrant les chevalets porteurs.

Plan d'un appartement-type montrant la séparation du bloc jour et du bloc nuit :

1. *Entrée ;* 2. *Séjour ;* 3. *Coin de repas ;* 4. *Loggia ;* 5. *Chambre des parents ;* 6. *Chambre des enfants.*

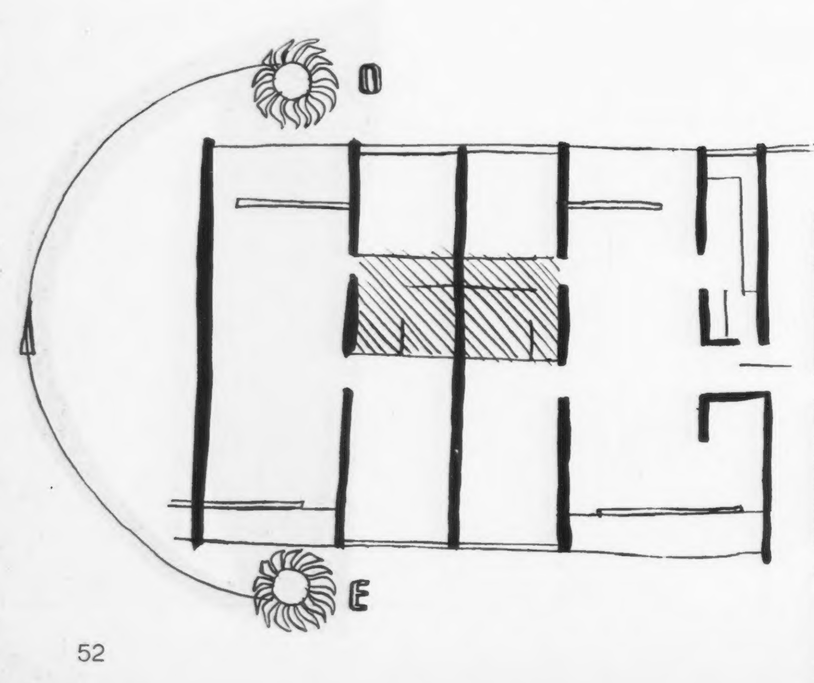
PREMIER PRINCIPE.

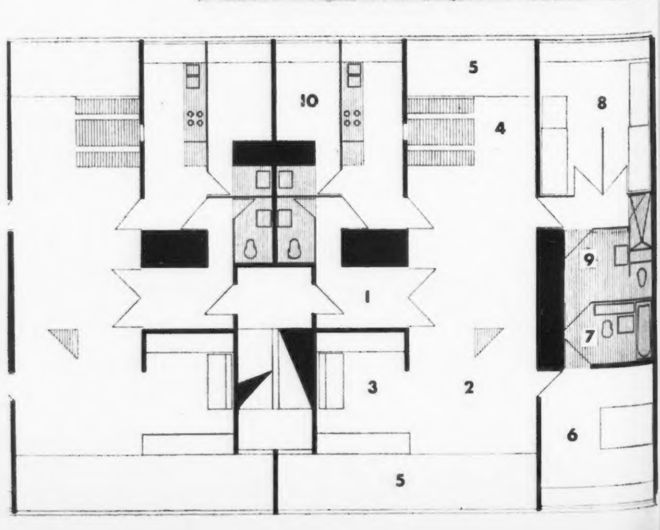


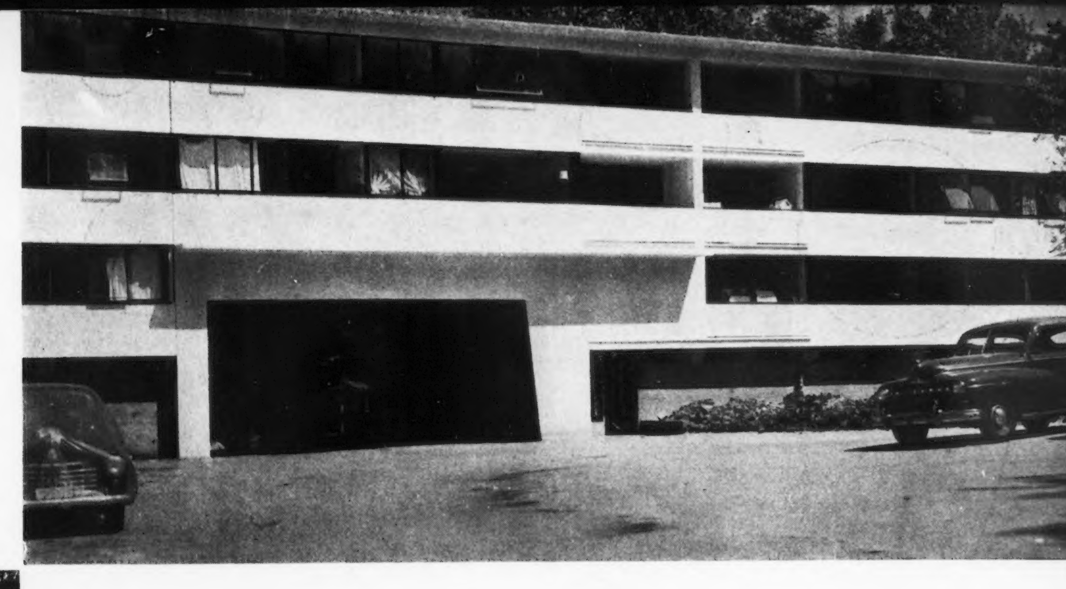


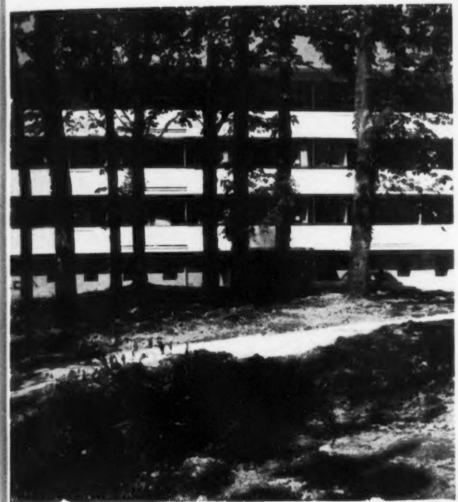
Détail de la façade Sud, bâtiment 3.
Plan des deux appartements-types : Le vaste séjour permet les réceptions.
1. *Entrée ;* 2. *Séjour ;* 3. *Coin de feu ;* 4. *Repas ;* 5. *Loggia ;* 6. *Chambre des parents ;* 7. *Salle de bains des parents ;* 8. *Chambre des enfants ;* 9. *Salle de douche des enfants ;* 10. *Chambre de domestiques.*

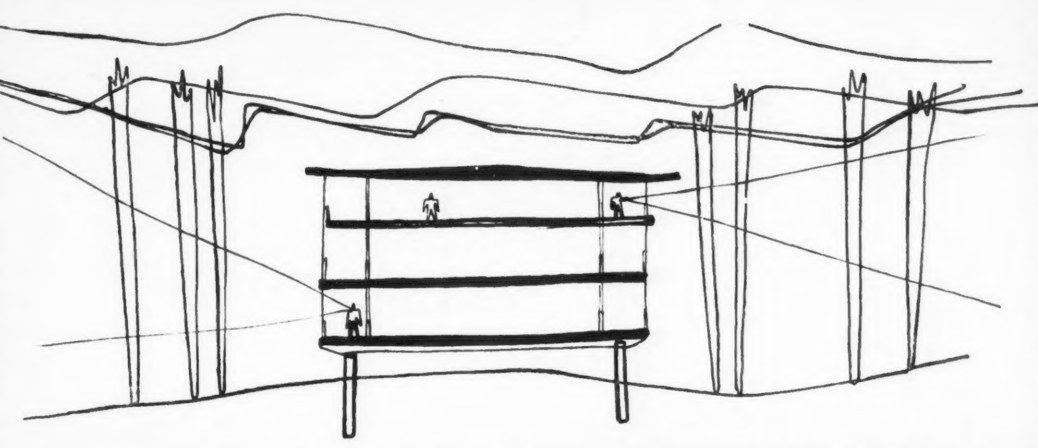
DEUXIEME PRINCIPE.











L'architecte a étudié plusieurs types de logements variant suivant leurs dimensions, leur orientation ; les caractéristiques de ce programme consistaient à prévoir des salles de séjour suffisamment spacieuses pour permettre la réception nécessaire au contact entre les représentants des diverses nations groupés dans cet ensemble.

Deux principes ont été adoptés :

1° La nature traverse le séjour par une ou des loggias ; 2° Ces deux fonctions du logis : séjour et repos nocturne, sont séparées ; chacune se complète par les annexes.

Les effets plastiques ont été obtenus par la simple expression et la mise en proportion des éléments constructifs. Les charges ont été reportées sur des éléments perpendiculaires aux façades pour ouvrir celles-ci au maximum sur le parc.

1. Détail des loggias montrant les chevalets porteurs ; 2. Passage sous le bâtiment, façade Sud ; 3. Détails d'une façade d'un des bâtiments de 3 étages sur soubassement ; 4. Façade sud, bâtiment 3 ; 5. Façade Sud, bâtiment 9.
Ce qui caractérise les façades est la permanence d'une ligne architecturale horizontale : celle des toitures-terrasses contraste avec les verticales des arbres, les lignes dominantes des façades sont horizontales. Les façades s'ajourent sur toute leur longueur. Les refends sont porteurs.

1	2
	3
4	5





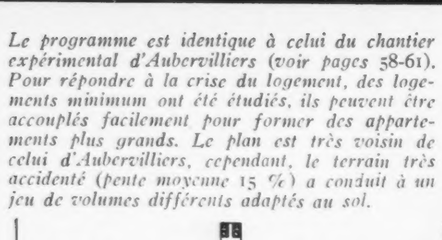
MEUDON

1. Chantier expérimental
2. Résidence de Meudon
3. Les Blancs.
4. Les Colonnes
5. Le Village
6. Val Fleury
7. Les Larrys
8. Villa Banes

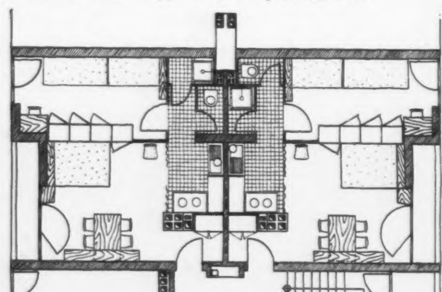


Les proportions des façades sont un essai d'application de la règle d'or : En plan, les cotes sont conformes au « Modulor » (par exemple, mur : 0,26 ; balustrade : 0,86 + 1,40 + 1,40 ; entre-murs de refends porteurs : 2,26 et 3,66 ; plein loggia : 1,40 ; vide loggia : 2,26 ; fenêtres : 1,40). En élévation, les cotes sont proportionnelles mais différentes à cause de la hauteur de 2,5 m. sous plafond imposée, ce qui amène les éléments carrés (fenêtres, pans de murs visibles au-dessus des balustrades) à être légèrement plus hauts que larges. Une recherche de polychromie est prévue dans la coloration du fond des loggias. Rôle pratique et plastique des talus et murs de soutènement formant transition entre terrain accidenté et bâtiments rectangulaires. Economie réalisée par normalisation des portes et fenêtres (un seul type pour chaque). Pour les balustrades, 2 éléments. Réduction des canalisations : une seule chute pour 4 W.-C. et 4 douches par étage.

3. Cité des Blancs. ANDRE SIVE, ARCHITECTE ; JEAN KLING, COLLABORATEUR.



Le programme est identique à celui du chantier expérimental d'Aubervilliers (voir pages 58-61). Pour répondre à la crise du logement, des logements minimum ont été étudiés, ils peuvent être accouplés facilement pour former des appartements plus grands. Le plan est très voisin de celui d'Aubervilliers, cependant, le terrain très accidenté (pente moyenne 15 %) a conduit à un jeu de volumes différents adaptés au sol.

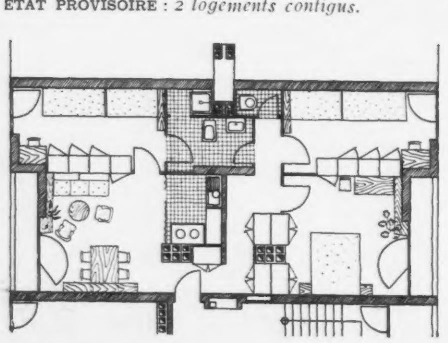


ETAT PROVISOIRE : *2 logements contigus.*

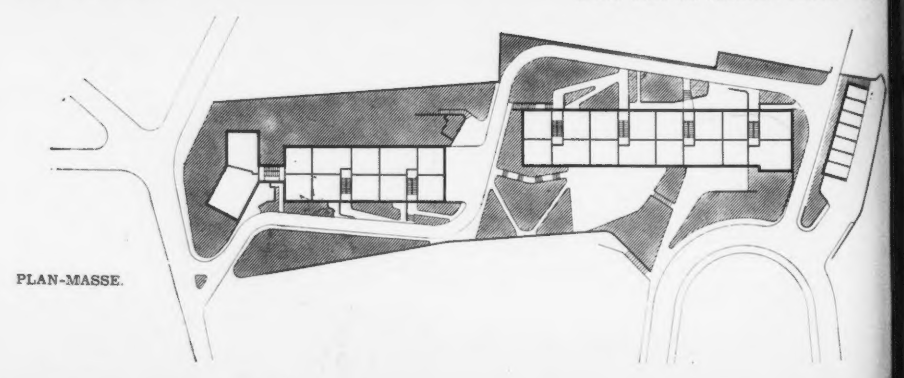


Photos Sabine Weiss.

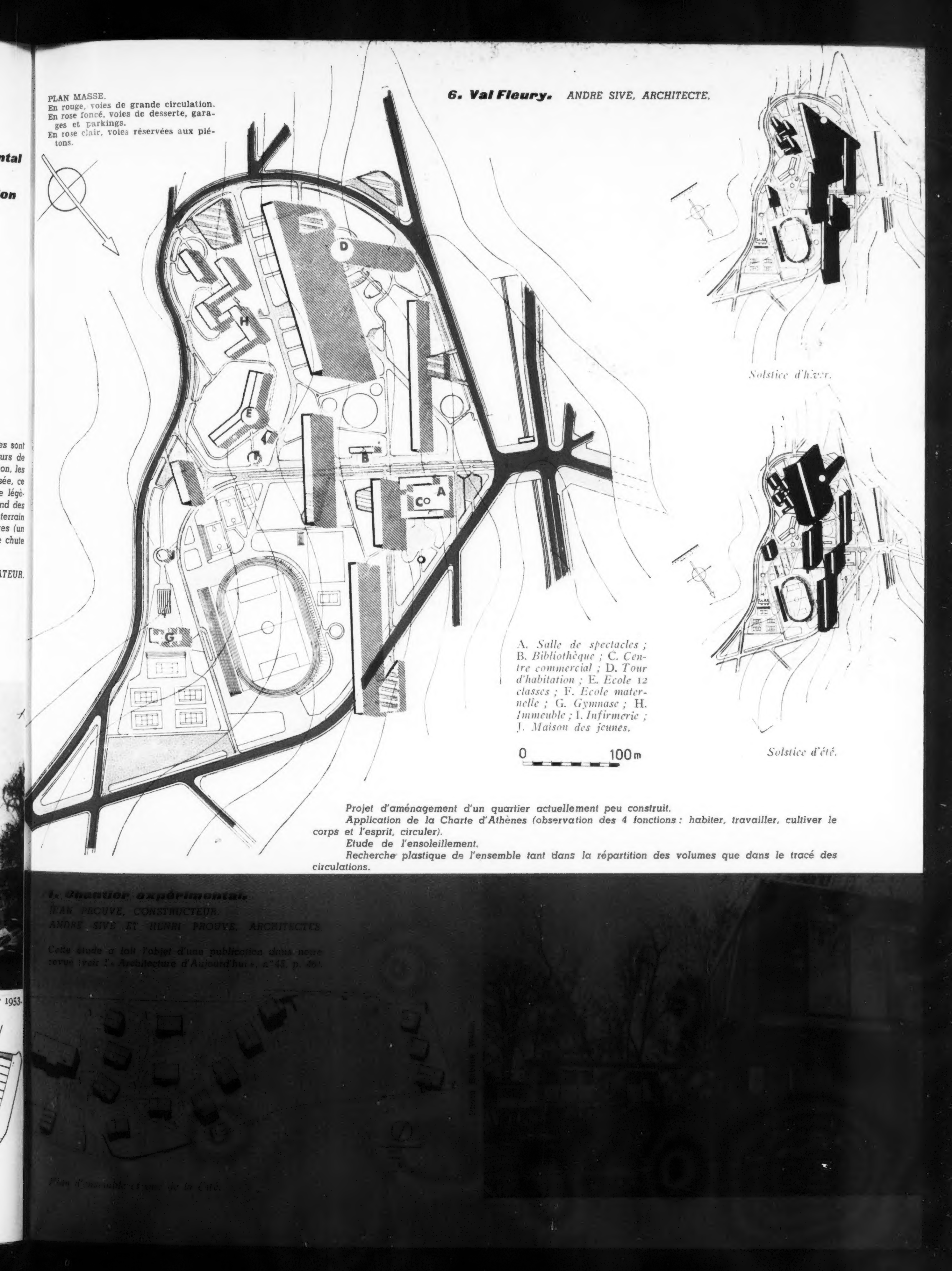
Deux vues du chantier, Janvier 1953.



ETAT DEFINITIF : *2 logements en un seul.*



PLAN-MASSE.



6. Val Fleury. *ANDRE SIVE, ARCHITECTE.*

A. Salle de spectacles ; B. Bibliothèque ; C. Centre commercial ; D. Tour d'habitation ; E. Ecole 12 classes ; F. Ecole maternelle ; G. Gymnase ; H. Immeuble ; I. Infirmerie ; J. Maison des jeunes.

Projet d'aménagement d'un quartier actuellement peu construit.

Application de la Charte d'Athènes (observation des 4 fonctions : habiter, travailler, cultiver le corps et l'esprit, circuler).

Etude de l'ensoleillement.

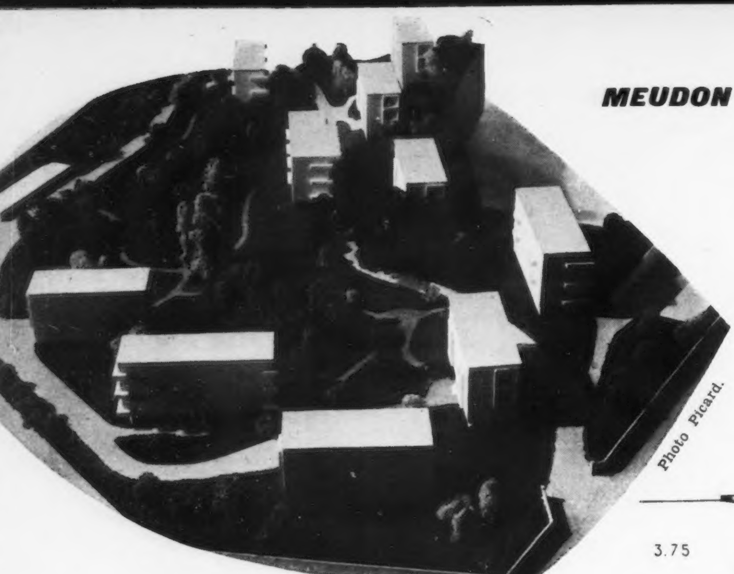
Recherche plastique de l'ensemble tant dans la répartition des volumes que dans le tracé des circulations.

1. Chantier expérimental.

JEAN PROUVE, CONSTRUCTEUR.
ANDRE SIVE ET HENRI PROUVE, ARCHITECTES.

Cette étude a fait l'objet d'une publication dans notre revue (voir l'« Architecture d'Aujourd'hui », n°45, p. 46).

Plan d'ensemble et zone de la Cité.

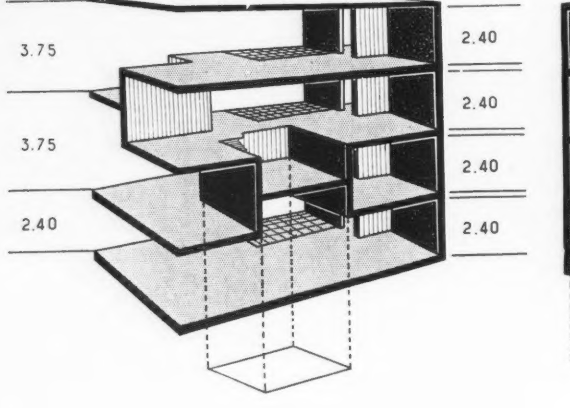


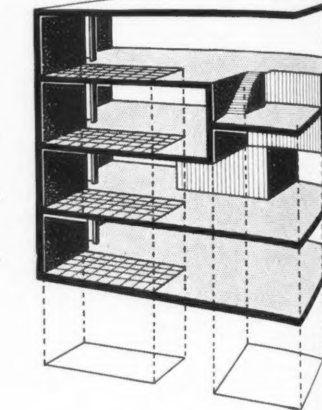
MEUDON

HENRY POTTIER ET JEAN TESSIER, ARCHITECTES ;
MICHEL VERIGUINE, COLLABORATEUR.

2. Résidence de Meudon

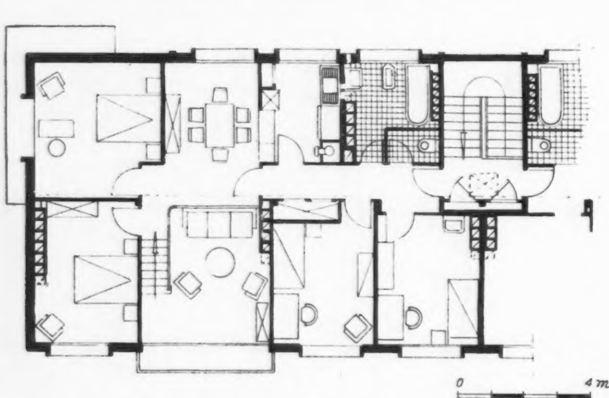
L'originalité de la conception réside dans la différenciation des normes de hauteur entre les séjours qui ont 3,75 m. sous plafond, les chambres et pièces de service ayant 2,40 m. de hauteur sous plafond, la moitié des appartements absorbant cette différence par un décalage de plancher, l'autre moitié par un décalage de plafond. Ce système permet de diminuer la hauteur et le volume des constructions tout en créant des appartements attrayants.





Grâce à l'étude technique qui a permis une sérieuse normalisation par l'emploi d'un type de parpaing unique d'un seul type de fenêtre et d'une seule portée de plancher préfabriqué, le prix de vente moyen a pu être ainsi établi :
1) pour un appartement de 4 pièces : 3.700 000 fr.
2) pour un appartement de 5 pièces : 4.500.000 fr.
3) pour un appartement de 6 pièces : 5.300.000 fr.

Ces prix s'entendent déjà réajustés à ce jour (fév. 1953) et comprennent non-seulement la construction, mais encore toutes les installations de confort qui ont été prévues, l'aménagement du parc et de ses accès ainsi que les honoraires d'architectes.





BLOC B. APPARTEMENT TYPE.

Ce programme comporte un ensemble de constructions, destinées à être vendues en copropriété, comprenant 80 logements répartis en 10 blocs de 8 appartements dans un parc de 3 hectares.

A l'ancienne formule de lotissement, les constructeurs, désireux d'utiliser plus rationnellement les beaux espaces plantés encore libres dans la région parisienne, ont substitué une nouvelle conception réalisant pleinement la formule « vivre dans un parc ».

Cette formule est appliquée ici et simultanément dans d'autres chantiers par des sociétés dirigées par M. Manera.

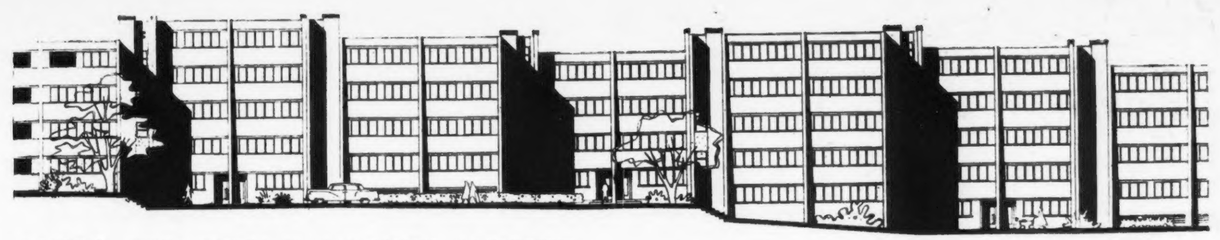
La jouissance de la totalité du parc, entièrement clos de murs et surveillé par une conciergerie générale, permettra aux enfants de s'y ébattre en toute sécurité. Les bâtiments comportent des appartements de deux types : Type A. — Repas, séjour, service + 2 ou 3 chambres ; Type B. — Repas, séjour, service + 3 ou 4 chambres. Les appartements répondent à des exigences de confort et de charme en accord avec la beauté du parc.

Les sols sont recouverts de moquette. Un système de chauffage par rayonnement a été prévu pour chaque bloc. Les cuisines sont équipées et pourvues de frigidaires et de vide-ordures ; des chambres de domestiques sont aménagées au rez-de-chaussée.

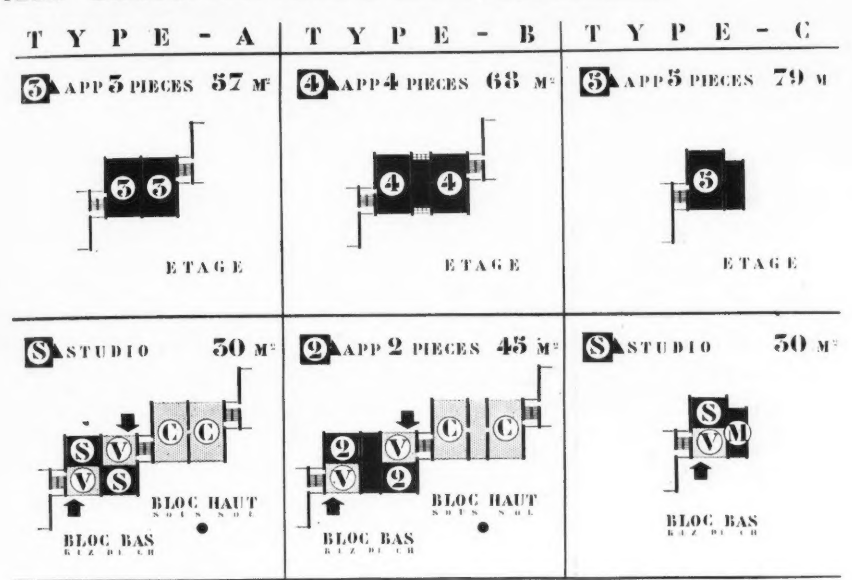
Photos Sabine Weiss.



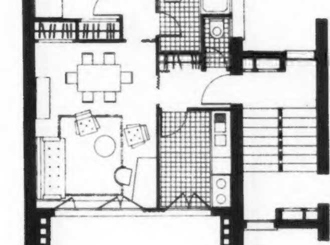


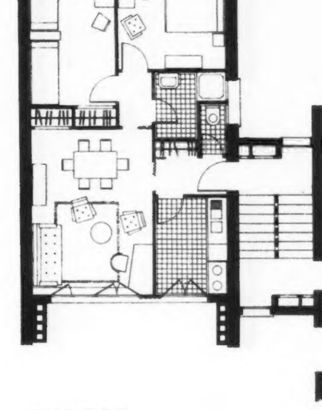


8. VILLA BANES. HENRY POTTIER ET JEAN TESSIER, ARCHITECTES.



V. Vestibule. C. Caves individuelles. M. Magasin. Dans les blocs hauts, le rez-de-chaussée est identique à l'étage.





PLAN TYPE.

Le programme comportait la construction de 24 appartements dans un parc d'une superficie de 2.436 m², situé à Meudon, à l'angle des rues Servien et Banès. Les architectes ont groupé ces appartements en 6 blocs de 4, soit 16 appartements de 3 pièces et 8 de 5 pièces répartis en 3 étages sur rez-de-chaussée et desservis par 3 escaliers.

La réalisation de ce programme a été basée sur le système « échelle », nouvelle formule constructive dont l'originalité réside dans la conception des circulations verticales et l'articulation des blocs entre eux et dans la simplification des éléments de structure. Le parti adopté est celui des murs porteurs, ce qui supprime les coffrages. Chaque immeuble est composé, en effet, de deux pignons percés seulement de quelques baies de service et également distants et parallèles d'un refend aveugle. Ces trois murs sont limités aux lignes d'appuis des planchers en béton armé dont ils déterminent la portée constante. Les façades sont composées d'éléments légers qui n'apportent qu'une faible charge aux planchers qui les supportent et permettent de distribuer très librement les ouvertures.

Les bâtiments sont couverts en terrasse par le système de dalle flottante. Enfin, le groupement des circulations verticales (escaliers, gaines, conduits de fumée) à l'extérieur de la structure des blocs libère les planchers courants et les planchers-terrasses des trémies et chevêtres et dispense la dalle flottante de tout accident ou pénétration.

Dans les immeubles ainsi déterminés, chaque espace délimité par un pignon et un refend forme un bloc type composé d'une superposition de cellules-appartements de trois pièces plus les services, cellules que l'on peut doubler par l'adjonction d'un autre bloc identique accolé, les services restant groupés dans le premier.

7. Les larrys. HENRY POTTIER ET JEAN TESSIER, ARCH.

Le programme, qui comportait la construction d'un groupe de 18 appartements, a été traité sur le principe « échelle » déjà mis en œuvre « Villa Banes ».

Les appartements de trois pièces principales et un studio sont répartis en quatre blocs standards de trois étages sur rez-de-chaussée et desservis par deux cages d'escaliers.

4. Les colonnes JEAN MOUGENOT, ARCHITECTE.

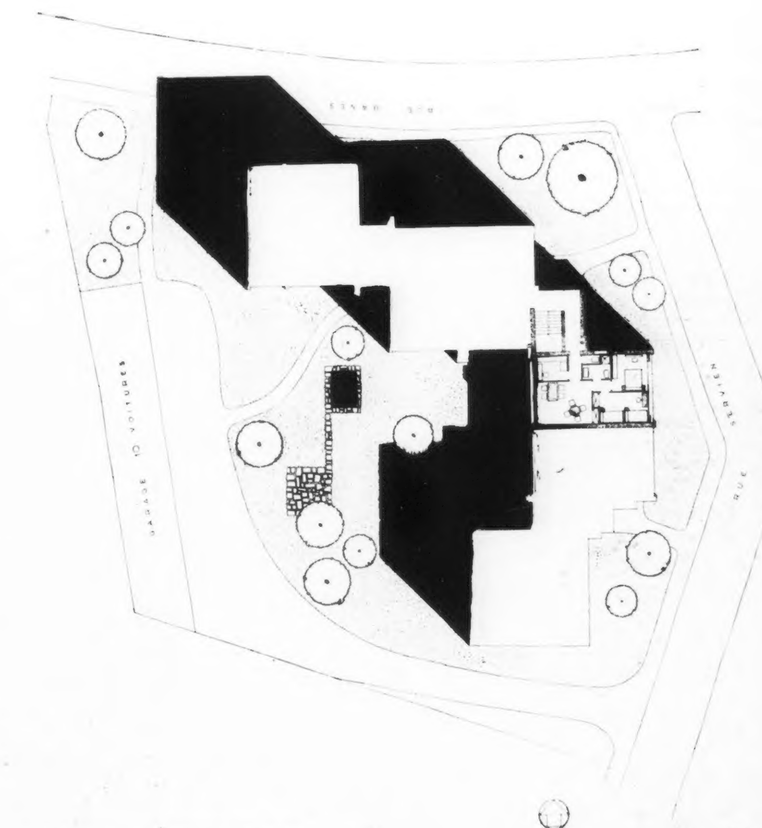
La Société ERCOMHA est en voie de réaliser un groupement d'habitation dans une ancienne propriété appelée « Les Colonnes ».

Le nombre des logements sera d'environ 120 sur une superficie de 5 hectares.

La beauté du site, constitué par des arbres centenaires, une très belle pièce d'eau et des dénivellations importantes, ont conduit à réaliser un plan de masse dont l'implantation et l'orientation des bâtiments ont été guidées par le soucis de la mise en valeur du parc.

Un projet de route nationale devant toucher une partie du terrain n'a permis l'étude définitive que d'une première tranche de travaux.

Le projet sera publié ultérieurement lorsque le tracé de la route aura été défini.



PLAN MASSE. SYSTEME ECHELLE.

CHANTIER EXPÉRIMENTAL DU M. R. U. A AUBERVILLIERS

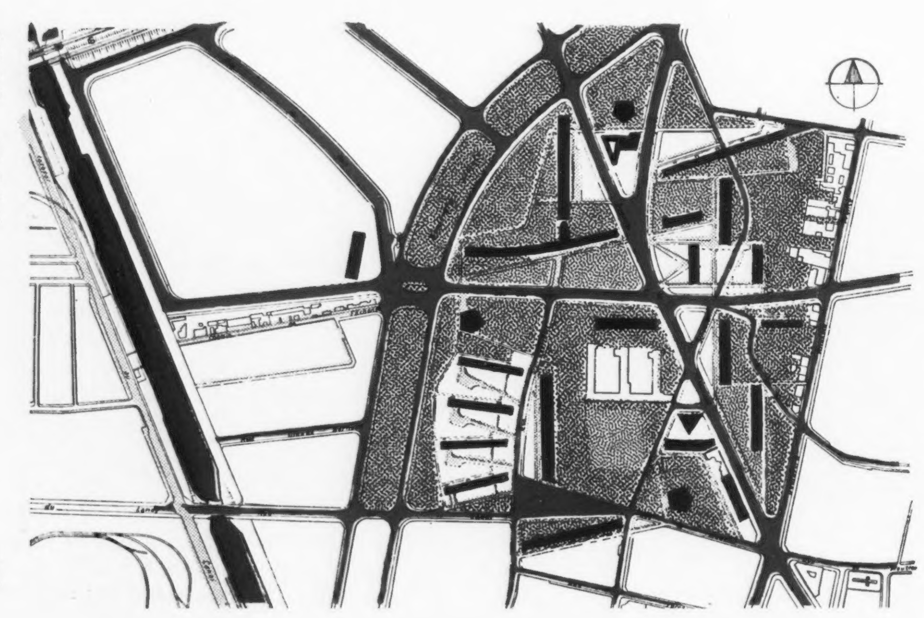
ANDRE SIVE, ARCHITECTE. COLLABORATEURS : J. KLING POUR LE PLAN D'ENSEMBLE ; CLAUDE RACCOURSIER POUR LES BATIMENTS

Photos Sabine Weiss.

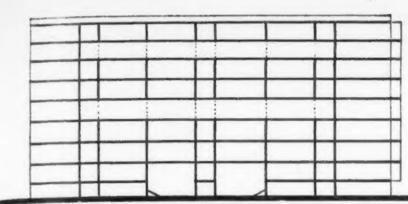
Vue du bâtiment bas réalisé. La polychromie de la façade a été étudiée par l'architecte.

Ce chantier expérimental du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme est situé au Nord de Paris, à Aubervilliers, dans une agglomération spécifiquement industrielle. Un plan masse a été étudié pour l'ensemble du quartier.

A partir de trois éléments: bâtiments de 4 étages,
A partir de trois éléments: bâtiments de 4 étages,
bâtiments de 8 étages et tours de 12 étages, les architectes ont cherché à réaliser un ensemble organisé en évitant toute rigidité et toute monotonie.



PLAN-MASSE :
En noir, Bâtiments réalisés ; en gris, Bâtiments prévus ; en blanc, Bâtiments conservés ; en rouge, Grande circulation ; en rose Circulation de desserte ; en bleu, Canal ; en vert, Mail et jardin.



BATIMENT HAUT EN CONSTRUCTION.

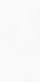
BATIMENT BAS REALISE.

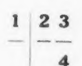
Les bâtiments de 4 étages, comprenant 80 logements, sont semblables au bâtiment bas construit que nous présentons sur cette page.

Les bâtiments de 8 étages, comprenant 93 logements, sont semblables au bâtiment haut en cours de construction présenté dans les pages suivantes. Les tours de 12 étages sont actuellement à l'étude. Des constructions existantes : constructions scolaires, pavillons ou immeubles récents, seront conservées ainsi que les voies principales. Des perspectives nouvelles seront créées sur les bâtiments et sur les espaces plantés d'arbres.

La zone résidentielle sera nettement séparée de la zone industrielle par un large boulevard prévu dans le plan d'aménagement.

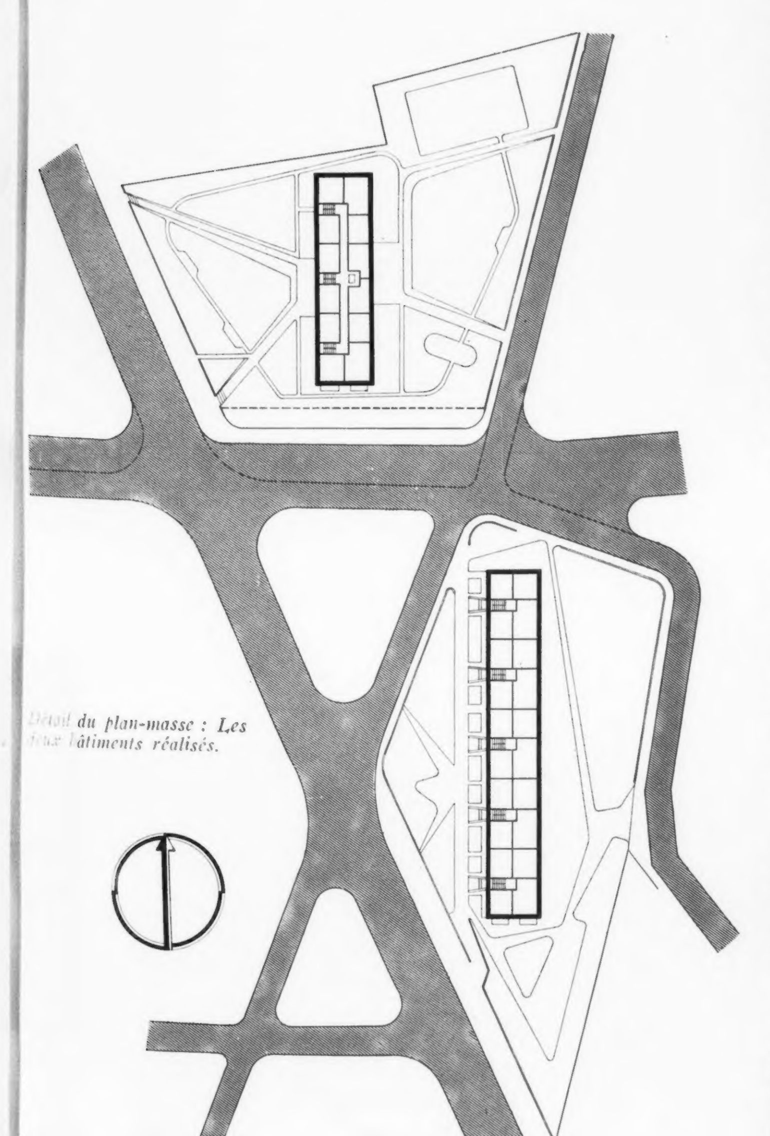
L'ilot industriel sera délimité par ce boulevard, la voie ferrée et le canal.



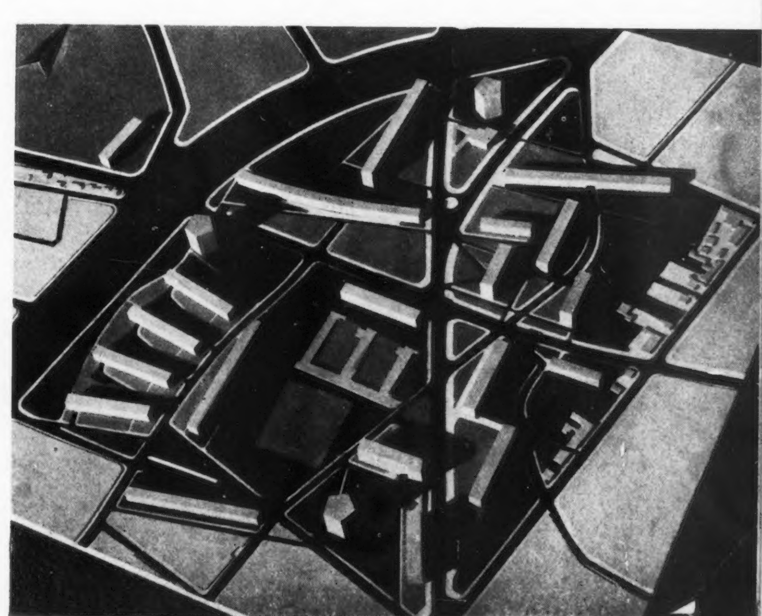




Détail de la façade Sud.



Détail du plan-masse : Les deux bâtiments réalisés.



MAQUETTE D'ENSEMBLE DU QUARTIER. Photo Henrot.





FAÇADE SUD-OUEST.

Bâtiment bas



L'expérience porte ici sur l'utilisation de crédits très limités. Les plans sont étudiés afin de réduire au maximum la surface construite et l'équipement.

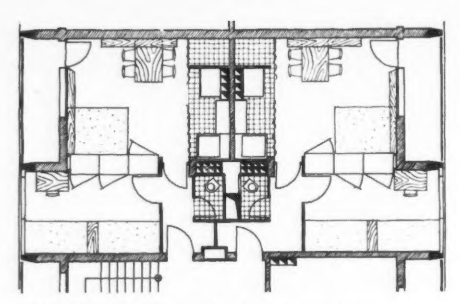
En dehors des W.-C., un seul appareil sanitaire a été prévu : bac en granito jouant le rôle d'évier, de bac à laver et de bac à douche. Les logements peuvent être aisément groupés deux à deux pour constituer ultérieurement un appartement plus grand ; dans ce cas, une des cuisines sera transformée en salle de bains.

Chaque logement dans son état actuel, c'est-à-dire provisoire, comporte une entrée, une chambre à deux lits, une loggia et un séjour dans lequel on peut placer un lit de deux personnes. La cuisine est séparée du séjour par un rideau ou une cloison mobile. Des placards, montant jusqu'aux soffites, ouvrent sur la chambre ou le séjour.

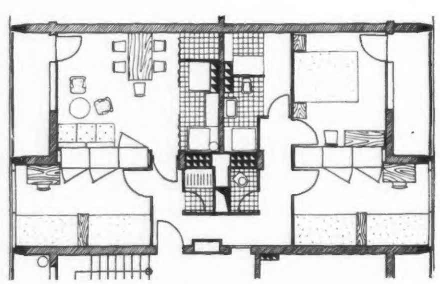
En façade, le remplissage entre murs de refend porteur, sol et plafond, est réalisé par des panneaux préfabriqués (âme en dufaylite).

Ils comprennent : un parement extérieur en fibro-ciment, une parement intérieur en placo-plâtre. Ils sont colorés extérieurement.

Façade Sud-Ouest ; Pignon Ouest ; Vues intérieures sur le séjour et la chambre d'enfants. Le bac à laver en granito. La partie supérieure servant d'évier étant soulevée, il peut être utilisé comme bac à douche.



ETAT PROVISOIRE : *2 logements contigus.*



ETAT DEFINITIF : *2 logements en un seul.*



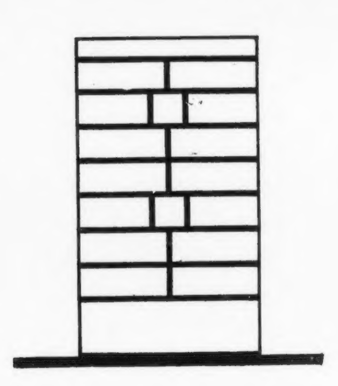




Photos Sabine Weiss.







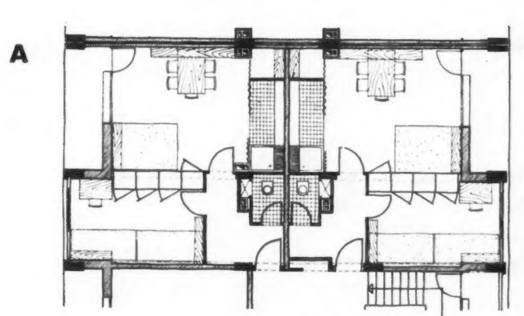


Bâtiment haut

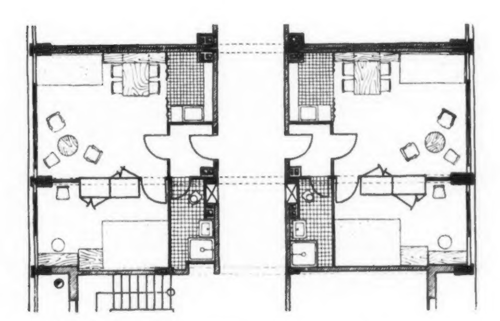
Le programme et le plan de logement sont très voisins de ceux du bâtiment bas. Mais, ici, la partie en hauteur (8 étages) entraîne l'installation d'ascenseur et rues intérieures tous les 3 étages ; dans les étages sans rues intérieures, les logements pourront également être groupés 2 à 2 par la suite.

En haut de page : Façade Est et coupe sur la rue intérieure ; En bas, façade Ouest.

A

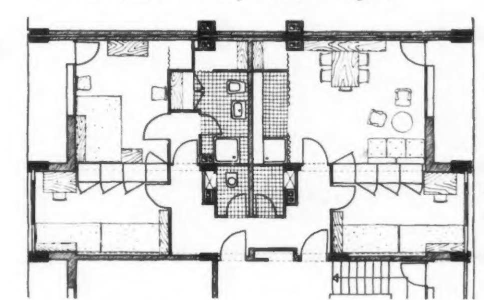


ETAT PROVISOIRE : *2 logements contigus.*



Au niveau de la rue intérieure : 2 logements.

B



ETAT DEFINITIF : *2 logements en un seul.*

Photo Sabine Weiss

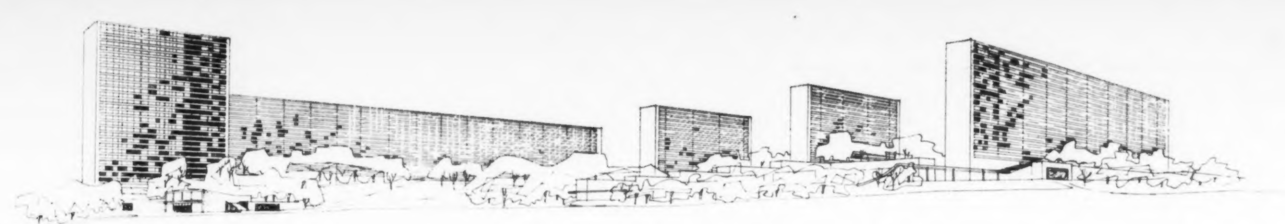




UNITÉ DE VOISINAGE A MARLY-LE-ROI LES GRANDES TERRES

MARCEL LODS, VLADIMIR BODIANSKY, JEAN-JACQUES HONEGGER, XAVIER ET LUC ARSENE-HENRY, ARCHITECTES.

	10 LE MILIEU	11 OCCUPATION DU SOL	12 VOLUME BATI	14 ESTHETIQUE
1				
2				
3				
4				



Le domaine des Grandes-Terres comprend 30 hectares environ situés sur un éperon très ventilé et très ensoleillé dominant la vallée de la Seine et offrant de magnifiques vues très dégagées à l'horizon.

En directions Nord-Est et Est, on découvre au premier plan la vallée au fond de laquelle apparaissent les méandres du fleuve. Plus loin, la plaine du Vésinet et de Chatou ; vers le Sud-Est, la vallée de la Seine avec, comme fond, la plaine de Rueil et de Nanterre, le Mont-Valérien et Paris ; au Sud-Est, l'aqueduc de Marly se détache sur les coteaux. A l'Ouest, c'est la ville de Mareuil-Marly étagée sur les collines ; au Nord, enfin, c'est le plateau de Saint-Germain.

Le problème est de créer, dans l'agglomération parisienne un important groupe d'habitations destiné à la population moyenne et établi en vue de satisfaire à toutes les exigences qu'impose la vie d'aujourd'hui.

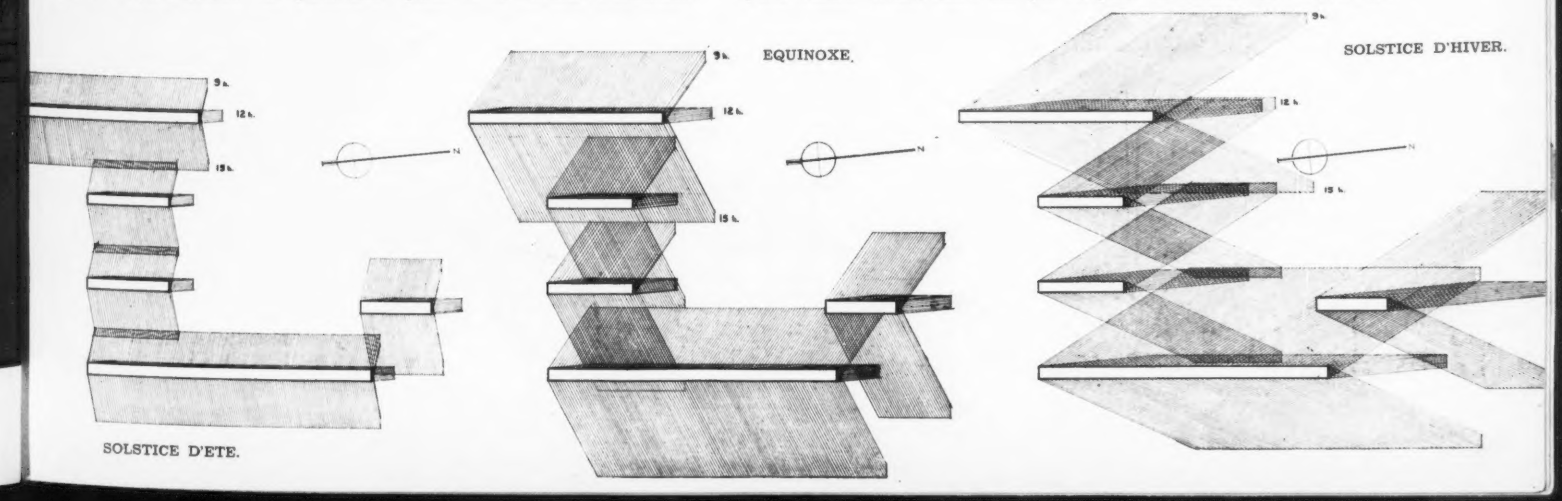
Pour respecter aussi bien l'intérêt général que celui des futurs habitants de la cité, il importait d'adopter une ligne de conduite appuyée sur des principes indiscutables. Nous avons décidé d'adopter ceux de la « Charte d'Athènes ». L'ouvrage fait aujourd'hui autorité. Ses conclusions résument le travail des professionnels les plus qualifiés du monde entier.

Restait à déterminer les caractéristiques techniques de l'étude. Nous les avons définies de la manière suivante : a) Trouver un terrain propice situé à une distance de Paris suffisamment réduite ; b) Etablir un plan respectant les directives impérieuses qui s'imposent à toute fraction nouvelle d'une grande agglomération, en particulier, quant à la densité d'habitants ; c) Constituer une unité de voisinage complète offrant les conditions essentielles : air, soleil, verdure, sécurité, silence, et comportant les services annexes exigés par la vie moderne ; d) Réaliser des appartements répondant aux besoins et aux possibilités de familles ayant un budget moyen.

« Trouver un terrain propice ». Le mot « propice », appliqué au terrain, voulait dire exactement ceci : très grand, libre de toute occupation, bien situé du point de vue salubrité et du point de vue agrément, d'une valeur d'achat telle que le prix de revient des appartements ne soit pas alourdi.

Ces caractéristiques ne pouvaient pas être celles d'un terrain situé dans Paris. Il fallait donc chercher autour de Paris.

Dans ce cas particulier, si l'on dispose d'une auto, le terrain des « grandes terres » peut être très rapidement atteint en sortant de Paris soit par la porte Maillot (15,300 km.), soit par la porte de Saint-Cloud (19,500 km.).



Considéré du point de vue géographique, l'environnement est très beau : considéré du point de vue artistique, il est remarquable. C'est tout d'abord le château de Saint-Germain avec sa forêt et sa terrasse, puis le parc du Vieux-Marly et, enfin, dans le lointain, l'ensemble de la ville et du palais de Versailles.

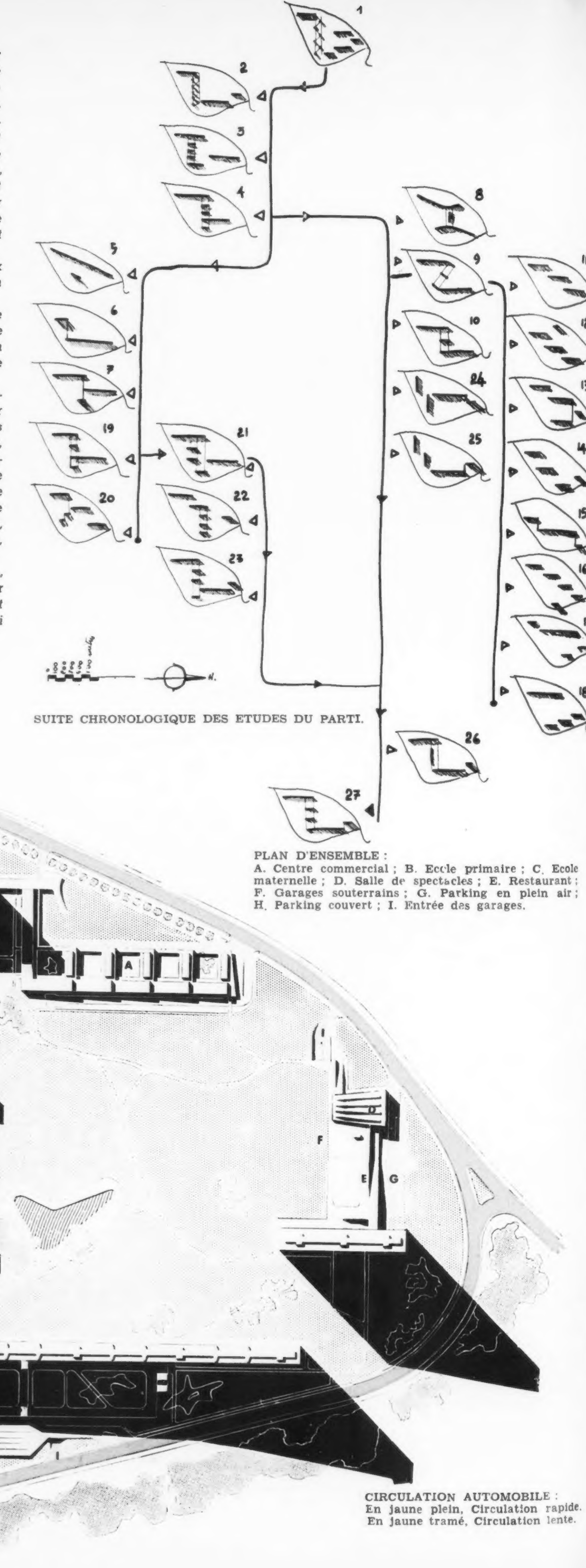
Une telle situation pose un très vaste problème : quelle doit être l'attitude du constructeur placé devant les conditions que nous venons de décrire ? Doit-il, du fait d'un tel site géographique, considérer que son devoir est de le tenir pour stérilisé à jamais ? Que, par conséquent, il ne doit rien réaliser, tout au moins rien qui soit susceptible d'en modifier l'aspect ? Doit-il, du fait qu'il existe de grandes compositions dans le voisinage, considérer que, par respect pour elles, il est obligé, là encore, de ne rien construire ou de ne construire que des bâtiments qui ne sauraient en troubler l'harmonie ? Le débat est d'importance et vaut d'être traité à fond.

Pour la première question, le problème peut être considéré sous deux aspects différents, selon les angles de vue d'un observateur placé sur le terrain ou en dehors de celui ci.

Pour l'observateur placé sur le terrain, l'aspect actuel est déplorable : une croupe dénudée, quelques maigres cultures, les arbres trop rares, une seule maison d'habitation sans aucun intérêt et quelques bâtiments de fermes en mauvais état, le tout d'une valeur esthétique nulle. Ce que nous apportons ne peut constituer qu'une nette amélioration.

En ce qui concerne l'observateur placé hors du terrain, il en est tout autrement ; cette fois, il s'agit de savoir si la modification que nous allons apporter sera préjudiciable ou non. Tous les sites, sans exception aucune, sont composés de deux éléments : l'élément naturel, « le support », et l'élément construit, « l'apport », c'est-à-dire qu'ils ont été profondément modifiés lorsqu'on les couronna par des constructions. De Notre-Dame de Paris, écrasant, le jour où elle fut bâtie, les anciennes maisons basses qui donnaient alors son visage à l'île de la Cité, à la cathédrale de Chartres, placée au point le plus haut de la ville et visible à 20 km., jusqu'à Vézelay enfin où la cathédrale domine la colline, il n'est question que de profonds changements ; pourtant, dans tous ces cas, aucun dommage n'a été apporté au site.

Or, le plateau sur lequel s'étend notre terrain est un « admirable support », mais il n'est que cela ; nous pouvons alors, sans prétention excessive, penser que la création à sa surface d'un ensemble de bâtiments et de jardins doit engendrer une perspective nouvelle. Pourquoi celle-ci ne serait-elle pas aussi belle que l'ancienne ?



SUITE CHRONOLOGIQUE DES ETUDES DU PARTI.

PLAN D'ENSEMBLE : A. Centre commercial ; B. Ecole primaire ; C. Ecole maternelle ; D. Salle de spectacles ; E. Restaurant ; F. Garages souterrains ; G. Parking en plein air ; H. Parking couvert ; I. Entrée des garages.

CIRCULATION AUTOMOBILE : En jaune plein, Circulation rapide. En jaune tramé, Circulation lente.

MARLY - LES GRANDES-TERRES

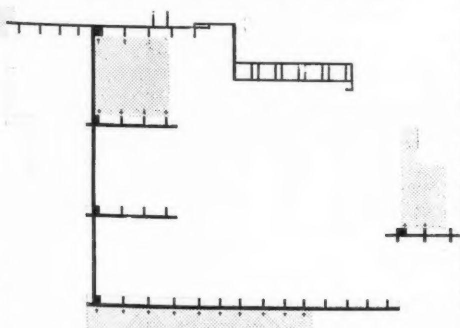
SCHEMA DE CIRCULATION :
En noir, Bicyclettes.
En grisé, Piétons.

Pour la seconde question, en ce qui concerne le respect dû au témoignage du passé, ne convient-il pas, pour l'exprimer, de concevoir nos œuvres en adoptant un état d'esprit identique à celui qui guida nos grands prédécesseurs ? Sous le prétexte de respecter les « classiques », faudrait-il faire le contraire de ce qu'ils ont fait eux-mêmes ? Faudrait-il renoncer à construire alors que les Anciens ne renoncèrent pas ? Faut-il reproduire le passé et demeurer dans « son esprit », ce qu'ils ne firent jamais ? Faut-il abdiquer plus ou moins complètement notre personnalité et abdiquer pour rendre une image illusoire ? Autant d'illogismes. Le principal mérite des Anciens fut d'oser être eux-mêmes, de ne tenir compte du passé qu'en tant qu'enseignement et jamais en tant qu'exemple, de n'être préoccupé que de résoudre au mieux le problème qui leur était posé... Dans cette conscience professionnelle alliée à une totale indépendance de vues, ils ont pu réaliser les œuvres qui sont venues jusqu'à nous. Rien ne peut mieux justifier ce propos qu'un examen des compositions qui nous entourent ; Saint-Germain, Marly, Versailles.

Trois œuvres, trois styles.

Et encore, ce que nous avons pris l'habitude d'appeler le château de Saint-Germain est, en réalité, une composition remaniée souvent et profondément. Au XIIᵉ, au XVIᵉ, au XVIIᵉ, au XVIIIᵉ, au XIXᵉ siècles, François Iᵉʳ, Henri II, Louis XIV, le duc d'Artois, Napoléon III ont, tour à tour, ajouté, détruit, reconstruit.

SCHEMA DES CIRCULATIONS COUVERTES :
En noir, Circulation couverte pour piétons.
En grisé, Circulation voitures, garages et parkings.



A Marly, la construction a vraiment transformé le site. Aujourd'hui où tous les bâtiments ont disparu, le dessin de l'ensemble se lit encore sur le sol, tant le plan a été imprimé sur le terrain.

Quant à Versailles, il apparaît comme l'exemple le plus complet : on y trouve la liberté la plus grande à la fois en ce qui concerne le site et le style. La colline sur laquelle s'élève le château a été créée de main d'homme pour prolonger la petite butte sur laquelle avait été construit le pavillon de chasse de Louis XIII. Tout le marécage environnant a été drainé, assaini, on n'a pas hésité à bouleverser le paysage, à niveler le sol pour créer des avenues, des allées, des pelouses, des bassins, le grand canal et la forêt qui entoure l'ensemble...

Dans une région où l'eau n'existait pas, on a fait venir, en barrant la Bièvre et en pompant la Seine à l'aide de la machine de Marly, l'eau nécessaire à alimenter une infinité de jets, de cascades et de bassins qui ont modifié essentiellement l'aspect géographique de plusieurs centaines d'hectares de plaines...

Le style ? De la brique du pavillon de chasse de Louis XIII à la pierre du château de Louis XIV, au marbre du Grand Trianon, à l'architecture champêtre du hameau de Marie-Antoinette, on peut discerner les manières les plus différentes de construire, les conceptions les plus opposées. Qui songerait à s'en plaindre ? A chaque époque, c'est le programme du moment qui guida l'architecte et lui seul.

Toutes les architectures classiques ont toujours été la meilleure solution avec les moyens du jour pour les besoins de la vie du jour.

En vertu de cette constatation, nous prétendons aujourd'hui être « classiques ». Nous estimons que ce que nous voulons faire à Marly, loin de nuire aux compositions voisines, doit, toutes proportions gardées, s'ajouter à elles comme elles-mêmes s'ajoutèrent à ce qui existait déjà.

Il peut paraître facile d'élever un parallèle entre la valeur intrinsèque de ce que nous allons entreprendre et telle œuvre du passé. Or, rien n'autorise à juger des œuvres qui ne sont pas comparables. L'objectif, les moyens sont différents. A notre époque de civilisation machiniste, nos cathédrales et nos palais ne sauraient être que des hôpitaux, des écoles, des habitations et des aéroports. Ne devons-nous pas nous efforcer de garder l'état d'esprit de ceux qui, au cours des époques précédentes, ont travaillé sur des thèmes différents ?

Les principes de composition seront les mêmes. Les éléments de composition seront différents.

Nous devons aujourd'hui nous efforcer, en toute modestie, d'imiter dans le vrai sens du mot les grands maîtres, non en reproduisant ce qu'ils ont fait, mais en faisant ce qu'ils auraient fait s'ils avaient été à notre place, aujourd'hui.

Il s'imposait de rechercher une densité d'habitation élevée. Deux modes d'habitation pouvaient être envisagés : 1° Pavillons individuels ; 2° Bâtiments collectifs.

Une étude de chacun de ces deux systèmes a été faite. Voici les résultats qu'elle a donnés :

La solution « Pavillons individuels » permet d'obtenir 380 logements, ce qui donne 50 habitants à l'hectare, avec une occupation totale du terrain, peu d'espaces libres (seuls les indispensables jardins des pavillons et les surfaces communes réglementaires imposées par les lois sur les lotissements ont été réservés) une viabilité dévorante et l'intrusion de la circulation mécanique en tous les points de la cité.

Sur le même terrain, la solution « bâtiments collectifs hauts » (16 étages pour la majorité) nous permet d'obtenir 2.000 logements, ce qui donne 270 habitants à l'hectare tout en n'occupant que 6 % du terrain, 94 % de celui-ci demeurant disponible pour la création d'espaces libres.

La viabilité est réduite au minimum. Aucune circulation mécanique n'est introduite dans la cité.

La conclusion est claire : qu'il s'agisse de ne pas augmenter la surface de la ville, ce qui est de l'intérêt général, qu'il s'agisse de trouver des conditions d'habitat meilleur, ce qui est de l'intérêt des futurs habitants des « Grandes Terres », les bâtiments collectifs hauts s'imposent.

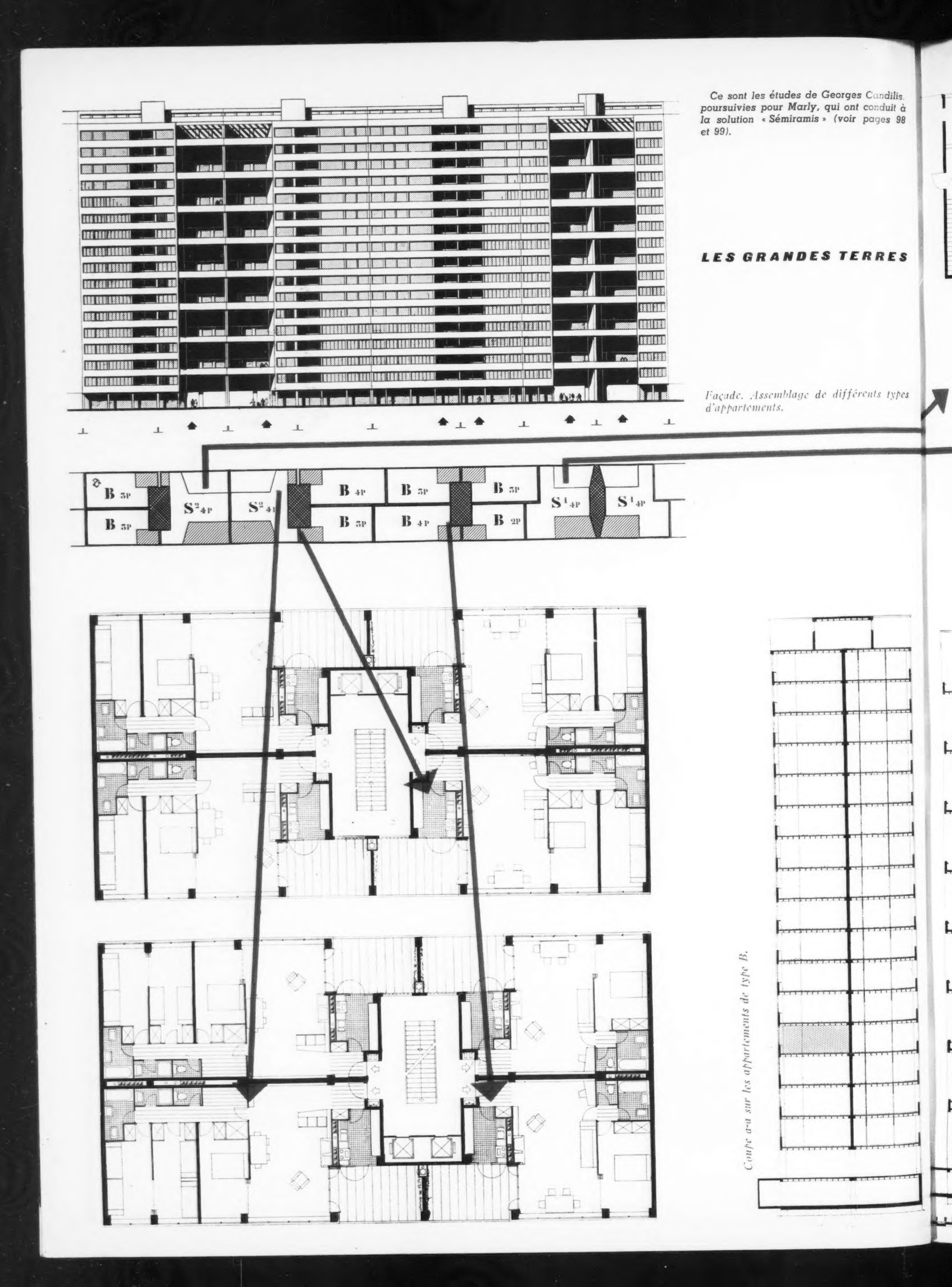
Le problème est donc de constituer une unité de voisinage complète pour 8.000 habitants. La composition comprend, en son centre, un espace libre aménagé en parc avec 3 jardins à la française. Les bâtiments, très éloignés les uns des autres (90 m.), laissent entre eux pénétrer largement le soleil. L'orientation générale de l'axe des bâtiments est Nord-Sud, les façades sont exposées à l'Est et à l'Ouest.

Ce dispositif permettra à la fois de recevoir le maximum de rayons calorifiques et de favoriser la pénétration par les larges baies de chaque logis des rayons solaires très inclinés du matin et du soir.

MARCEL LODS.

Ce sont les études de Georges Candilis. poursuivies pour Marly, qui ont conduit à la solution « Sémiramis » (voir pages 98 et 99).

LES GRANDES TERRES



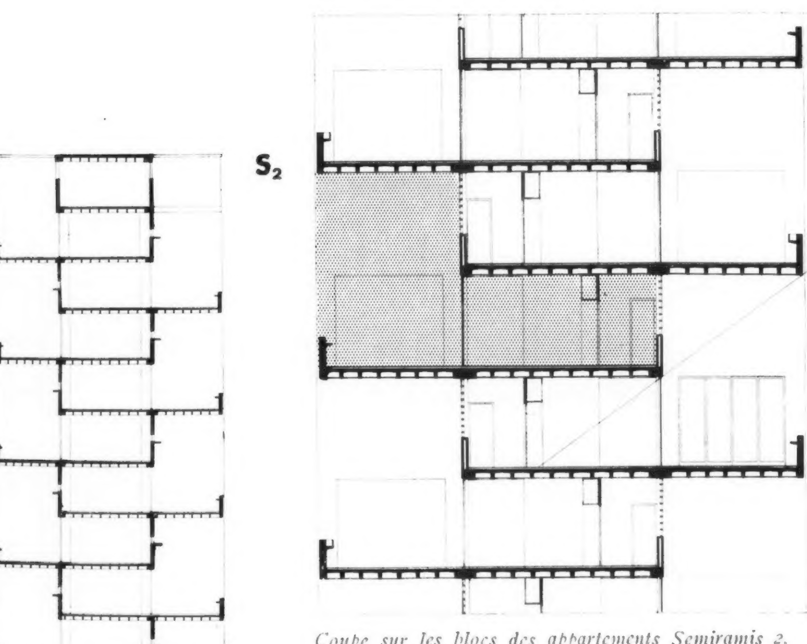
Façade. Assemblage de différents types d'appartements.

Coupe a-a sur les appartements de type B.



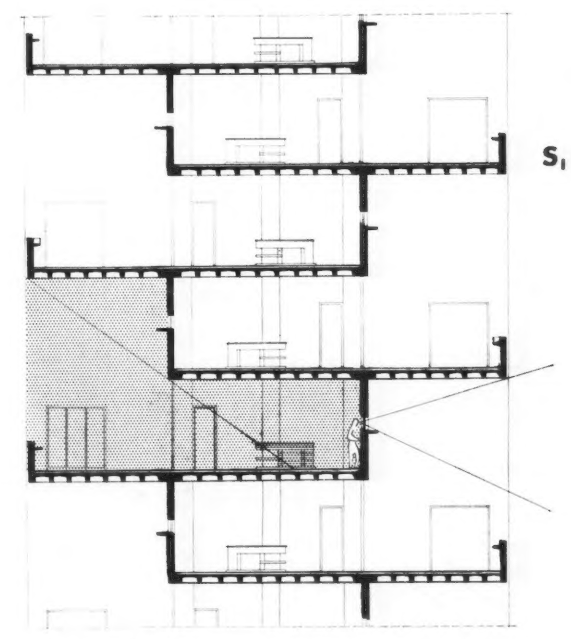
Les deux types d'appartements « Sémiramis » jouissent chacun d'une terrasse-jardin d'une surface de 30 m² environ dont la hauteur est le double de celle des pièces d'habitation (voir coupe ci-dessous).

Grâce à ce dispositif, l'ensoleillement est maximum sur la terrasse et le soleil pénètre plus profondément dans les locaux durant la mauvaise saison. Il s'engage moins loin, en été, quand il est plus haut à l'horizon. La terrasse est un véritable jardin suspendu. Il permet de vivre à l'extérieur dans les mêmes conditions que le jardin d'une habitation individuelle. De plus, la libération du sol, grâce à la construction en bâtiments hauts, permet de réserver au centre de la composition un espace libre de l'ordre de grandeur de la place de la Concorde qui sera mis à la disposition de tous les locataires du groupe d'immeubles. Cet espace libre ne comprendra aucune espèce de circulation mécanique. Il est strictement réservé à la promenade.

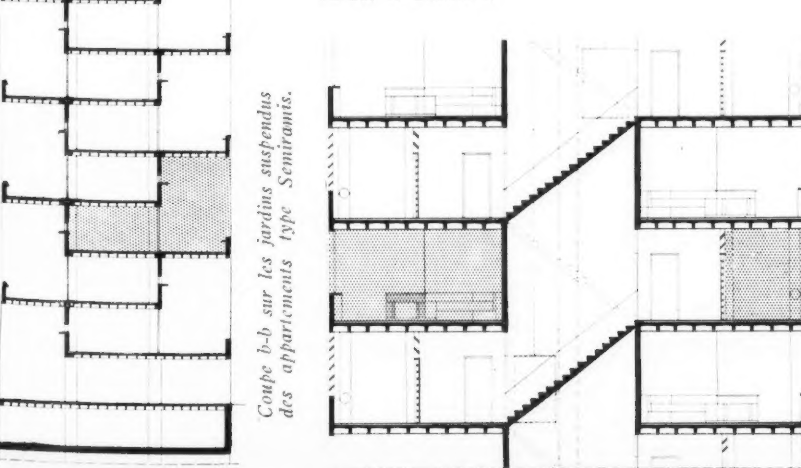


Coupe b-b sur les jardins suspendus des appartements type Semiramis.

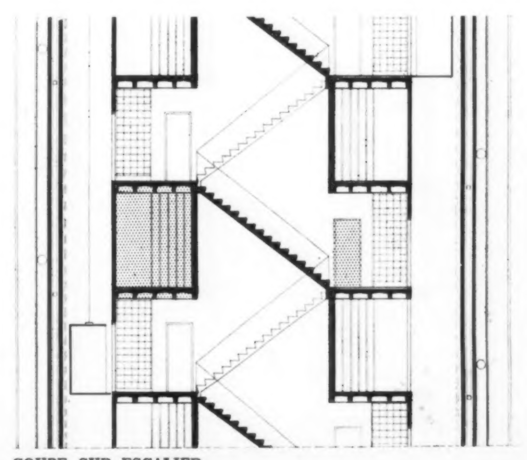
Coupe sur les blocs des appartements Semiramis 2. Jardin et Chambre.



Coupe sur les blocs des appartements Semiramis 1. Jardin et séjour.



COUPE SUR ESCALIER.



COUPE SUR ESCALIER.

CHOISY-LE-ROI

*PLAN MASSE : MARCEL ROUX, ARCHITECTE-URBANISTE.
IMMEUBLE DE 10 ETAGES : MARCEL ROUX, ARCHITECTE.
IMMEUBLE-TOUR DE 15 ETAGES : JEAN GINSBERG, ARCH.
IMMEUBLE DE 4 ETAGES : LONGUET ET LUNEAU, ARCHITECTES.
CENTRE COMMERCIAL : LE GEARD, ARCHITECTE.*



L'unité de résidence de Choisy-le-Roi comprend environ 500 logements édifiés en plein centre de la ville par la Société Coopérative de l'Habitat Français.

Dans l'axe de l'actuelle place de Choisy-le-Roi, se dessinera une vaste promenade, réservée aux piétons, de plus de 100 mètres de long, au fond de laquelle se dressera le nouveau centre administratif. A droite et à gauche, des boutiques avec galeries couvertes et patios abrités formeront l'accès de l'unité de résidence à gauche de l'immeuble-tour.

La grande promenade axiale sera bordée à gauche par une place réservée aux automobiles avec parking pour 40 voitures (sous ce parking, deux sous-sols de garages ont été prévus). Des arbres plantés régulièrement sur la droite détermineront une zone ombragée pour la promenade et amorceront la zone de jardins dans laquelle s'élèveront les immeubles d'habitation.

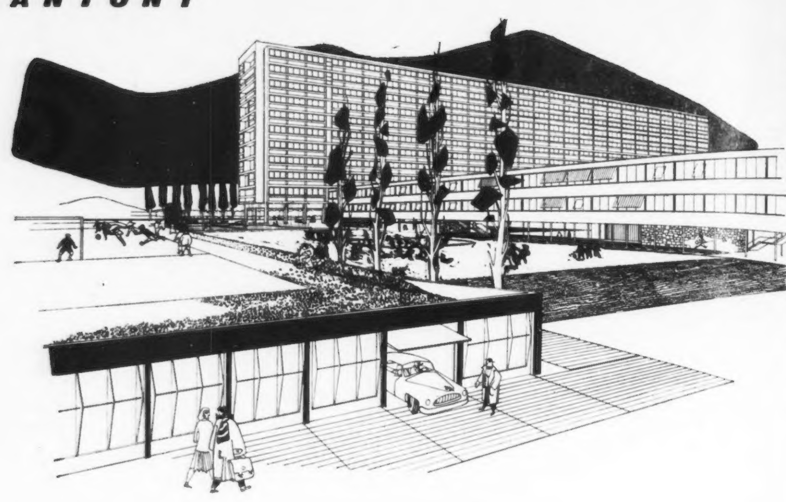
Ceux-ci comprennent : un immeuble-tour de 15 étages, un bâtiment de 4 étages exposés au Sud et deux groupes de maisons individuelles exposées Est-Ouest.

Les appartements seront de types très divers allant du studio aux 4 pièces et plus. Le parti adopté est le suivant pour tous les plans : intercommunication de tous les volumes habitables, circulation indépendante de la salle commune, canalisations groupées, chauffage individuel ou collectif.

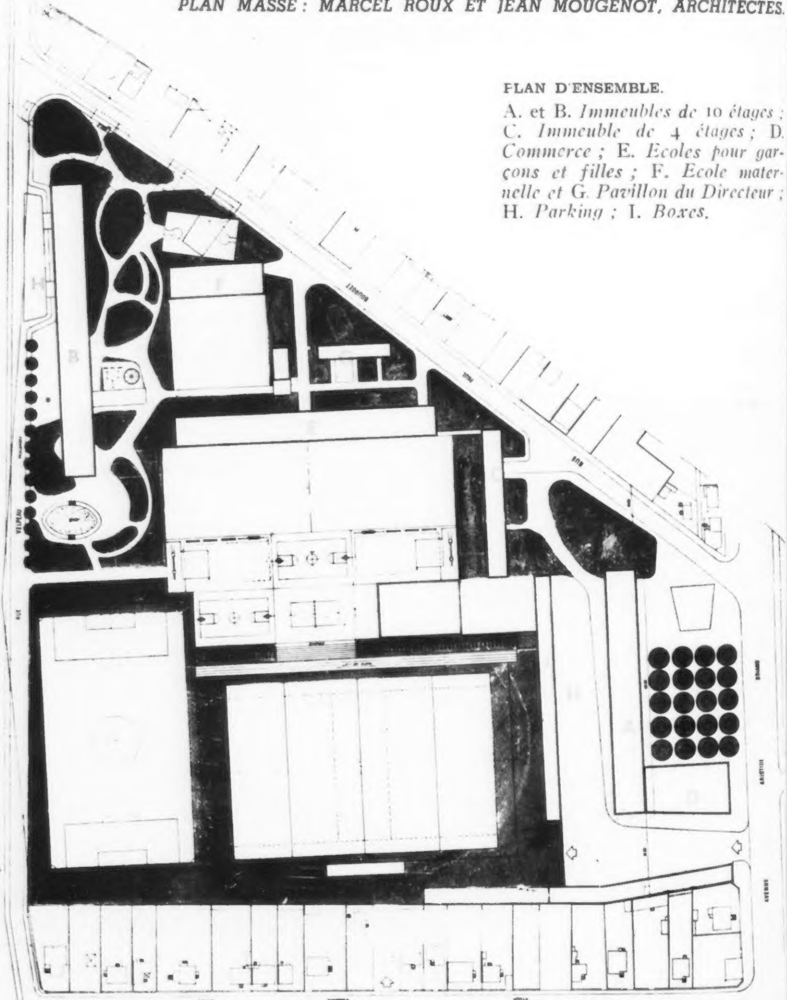
Les logements seront pourvus de loggias sur les façades principales au Sud, d'une salle d'eau et d'une cuisine avec vide-ordures. Des buanderies et séchoirs collectifs seront répartis dans certains bâtiments de l'unité.



ANTONY



PLAN MASSE : MARCEL ROUX ET JEAN MOUGENOT, ARCHITECTES.



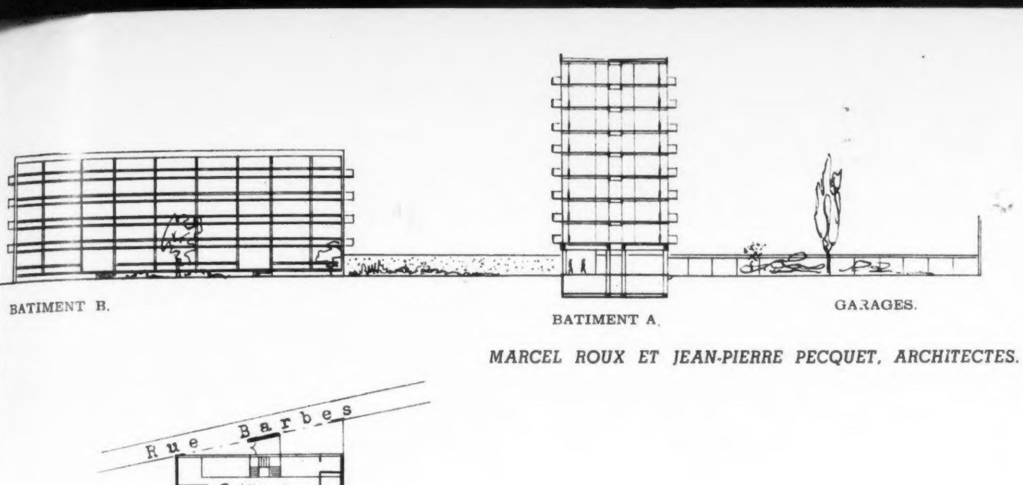
FLAN D'ENSEMBLE.
A. et B. *Immeubles de 10 étages* ; C. *Immeuble de 4 étages* ; D. *Commerce* ; E. *Ecoles pour garçons et filles* ; F. *Ecole maternelle et* G. *Pavillon du Directeur* ; H. *Parking* ; I. *Boxes.*

Cet ensemble, situé en bordure de la R. N. 20 (Paris-Orléans) se compose de : deux immeubles d'habitation collective de 10 étages chacun sur 100 mètres de long représentant environ 350 logements ; de quelques boutiques ; d'un groupe scolaire, situé à proximité d'une rue calme, comprenant 8 classes pour garçons, 8 classes pour filles et 4 classes maternelles ; de deux stades et de leurs prolongements.

L'implantation générale des bâtiments a été étudiée de façon à assurer un ensoleillement maximum pour tous.

Dans cette banlieue parisienne qui semblait vouée à l'alignement monotone des pavillons individuels et des bâtisses de 3 ou 4 étages, surgira prochainement cet ensemble adapté aux exigences de la vie actuelle et répondant mieux qu'une morose banlieue au besoin d'ordre, d'air et de lumière.

MONTROUGE



BATIMENT B. BATIMENT A. GARAGES.

MARCEL ROUX ET JEAN-PIERRE PECQUET, ARCHITECTES.

Rue Barbes

Rue de la Vanne

C D B A E

A. *Immeuble de 8 étages ; B. Immeuble de 4 étages ; C. Immeuble de 7 étages ; D. Garages individuels ; E. Aire de jeux pour enfants.*

Ce groupe d'immeubles est situé à l'angle des rues Barbès et de la Vanne, à proximité de la porte d'Orléans.

Le problème posé était de construire des logements à prix de revient peu élevé, permettant d'accéder à la propriété avec un capital minimum. Les architectes se sont efforcés de conserver le plus possible d'espace vert, tout en maintenant une certaine densité.

L'ensemble se compose :

1° Du bâtiment A, de 8 étages, comprenant 65 appartements desservis par une rue intérieure. Le rez-de-chaussée est libéré.

2° Du bâtiment B, de 4 étages, comprenant 20 appartements. Les séjours et chambres ouvrent sur le jardin et sont exposés plein Sud. Les services sont exposés au Nord ainsi que les séchoirs auxquels on accède par la cuisine. Un vide-ordures a été prévu pour deux appartements.

3° Du bâtiment C, de 7 étages, exposé également Nord-Sud, comprenant 16 appartements, de plan analogue à celui de l'immeuble B.

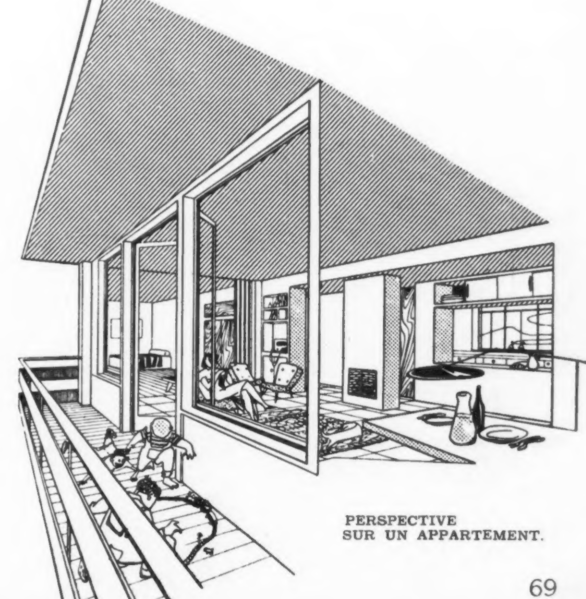
Un garage en sous-sol partiel et une rangée de boxes individuels à rez-de-chaussée seront aménagés. Un espace de jeu réservé aux enfants complètera cet ensemble.

3p. 3p. 2p 4p. 2p.

PLAN D'ETAGE COURANT.



BATIMENT B.
FAÇADE SUD.



PERSPECTIVE
SUR UN APPARTEMENT.



MAQUETTE DE L'AVANT-PROJET.

Photo Neubert Horac.

GROUPE D'IMMEUBLES A MONTROUGE

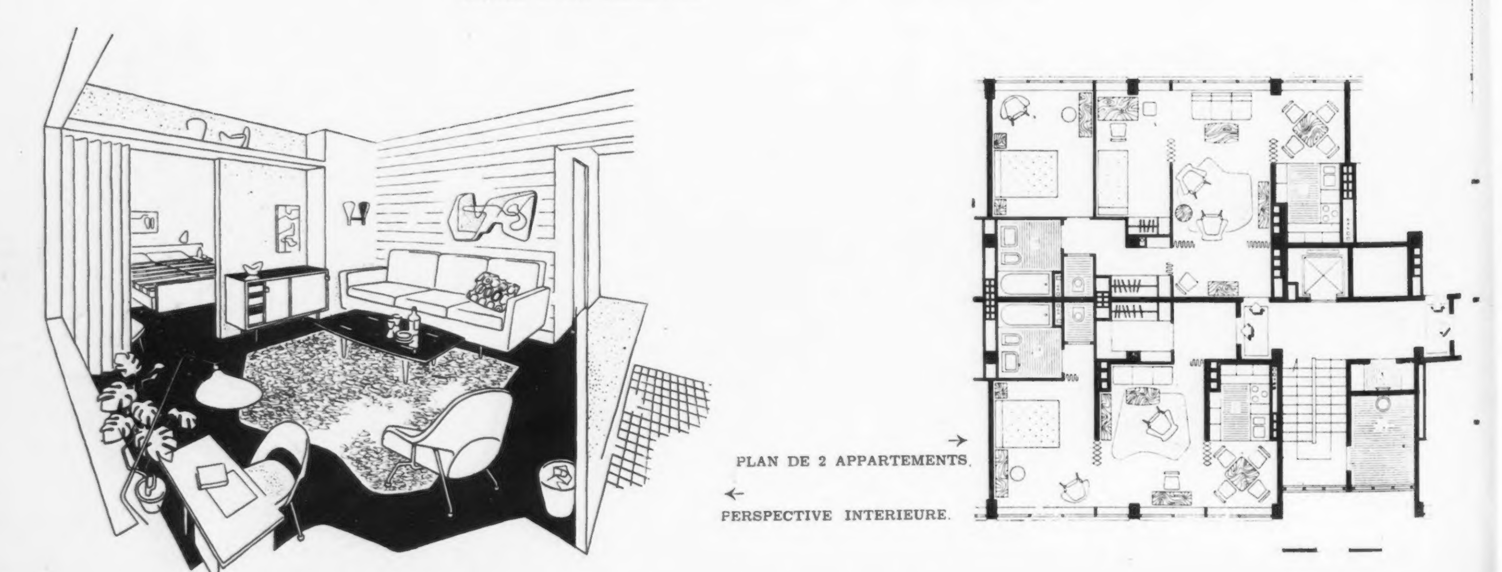
J. GINSBERG et G. MASSE, ARCHITECTES

ANDRE ILINSKI, ASSISTANT.

En complément de l'étude publiée, page 11, dans le n° 45 de « L'Architecture d'Aujourd'hui », nous présentons quelques nouveaux documents relatifs surtout à la polychromie des façades ainsi qu'un détail montrant l'esprit dans lequel sera conçu l'équipement intérieur. Nos lecteurs voudront bien se reporter au texte de notre précédent numéro pour des informations complémentaires. Nous rappelons seulement qu'il s'agit d'un programme de 150 appartements en copropriété répartis dans des immeubles implantés sur un terrain d'une superficie de 3.600 m². Les travaux sont en cours d'exécution.



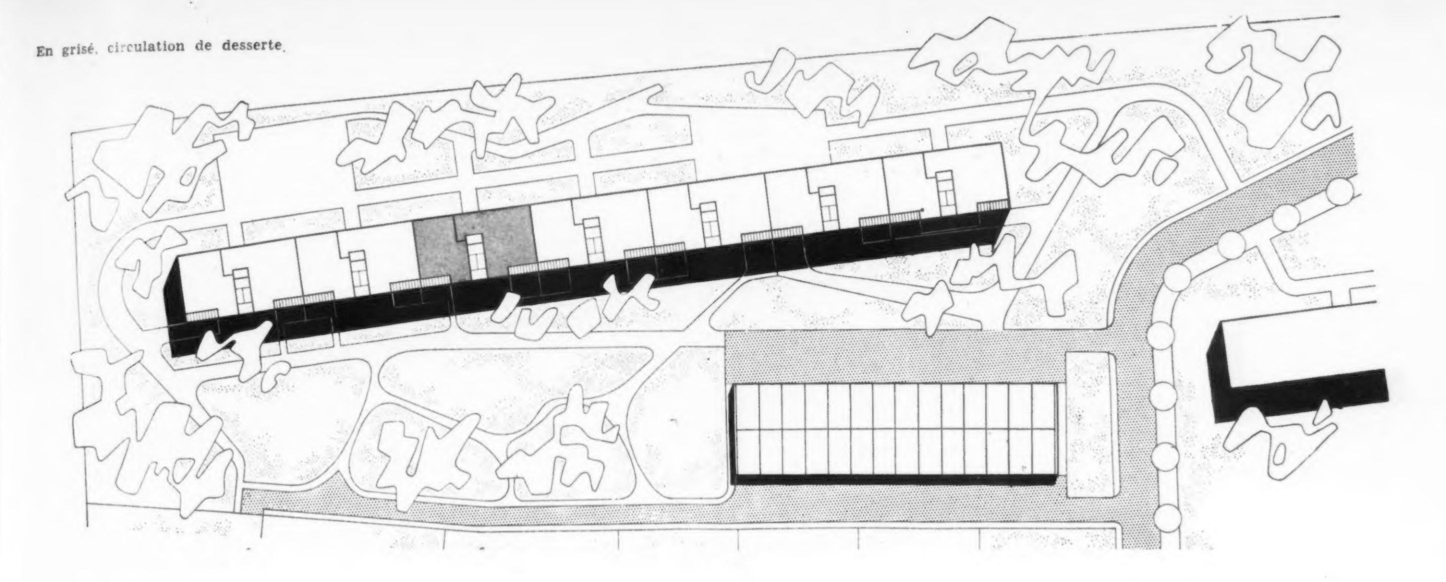
FAÇADE ETUDE DEFINITIVE.



PLAN DE 2 APPARTEMENTS. →

← PERSPECTIVE INTERIEURE.

En grisé, circulation de desserte.



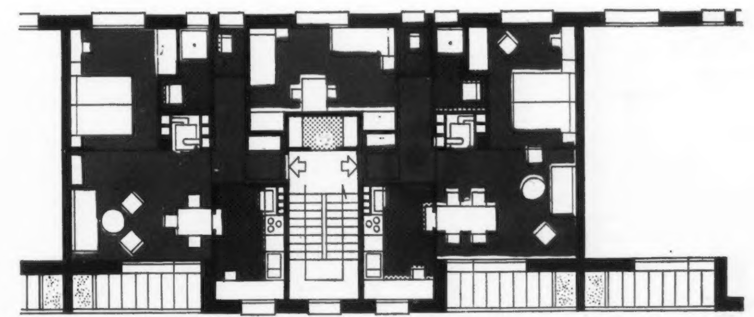
PROGRAMME DE 800 LOGEMENTS A POISSY

PLAN MASSE : GINSBERG ET MASSE, ARCHITECTES.

COLLECTIFS : GINSBERG, MASSE, POULAIN, ARCHITECTES ; ILINSKI, ASSISTANT.

Le terrain, d'une surface de 32,5 hectares, est situé à Poissy, à l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Louis, dans un site exceptionnel offrant une vue très étendue sur la vallée de la Seine. Une zone de verdure, d'environ 11 hectares, sera conservée et aménagée en parc pour le nouveau quartier en projet ; utilisant la forte pente de ce terrain, les architectes ont composé un ensemble s'élevant graduellement au-dessus du niveau de la Seine, afin de ménager la vue aussi bien aux appartements des immeubles collectifs qu'aux habitations individuelles.

Bien que la plus grande partie du terrain soit occupée par celles-ci, indépendantes ou jumelées, les deux tiers des logements seront répartis dans des collectifs de trois étages sur rez-de-chaussée. Cet ensemble est destiné à abriter la population croissante d'une ville qui doit son essor à de nombreuses industries et à lui faciliter l'accès à la propriété.

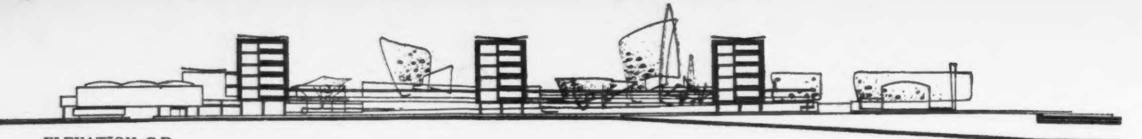


PLAN DE DEUX LOGEMENTS : En bleu, 2 pièces ; En rouge, 3 pièces.

EN HAUT DE PAGE : *Avant-projet d'un collectif comprenant 86 logements de 2 à 3 pièces pour jeunes ménages. Devant l'immeuble, un bâtiment bas abritant des garages individuels.*

CI-CONTRE : *Maquette d'ensemble du projet.*

Photo Sabine Weiss



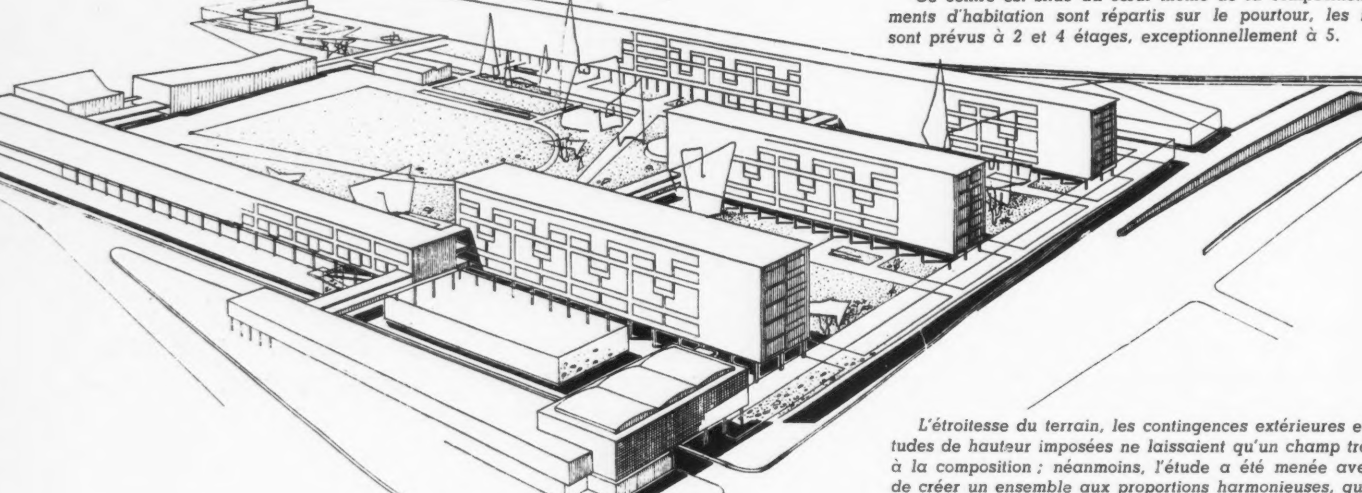
ELEVATION C D

ENSEMBLE D'HABITATION A STAINS

MARCEL FAVRAUD, ARCHITECTE.

Le programme envisagé par l'Office public d'habitation du département de la Seine pour l'agglomération de Stains comprend la construction, à la Prêtresse, d'une unité d'habitation de 300 logements. L'opération couvre un terrain d'une superficie de 5 hectares sur lequel a été réservé par la municipalité une surface de 2 hectares pour l'édification d'un centre de loisirs dirigés avec pelouses, aires d'évolution et de jeux pour enfants.

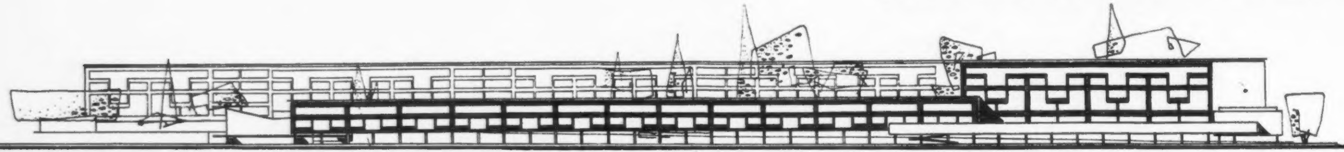
Ce centre est situé au cœur même de la composition, les bâtiments d'habitation sont répartis sur le pourtour, les immeubles sont prévus à 2 et 4 étages, exceptionnellement à 5.



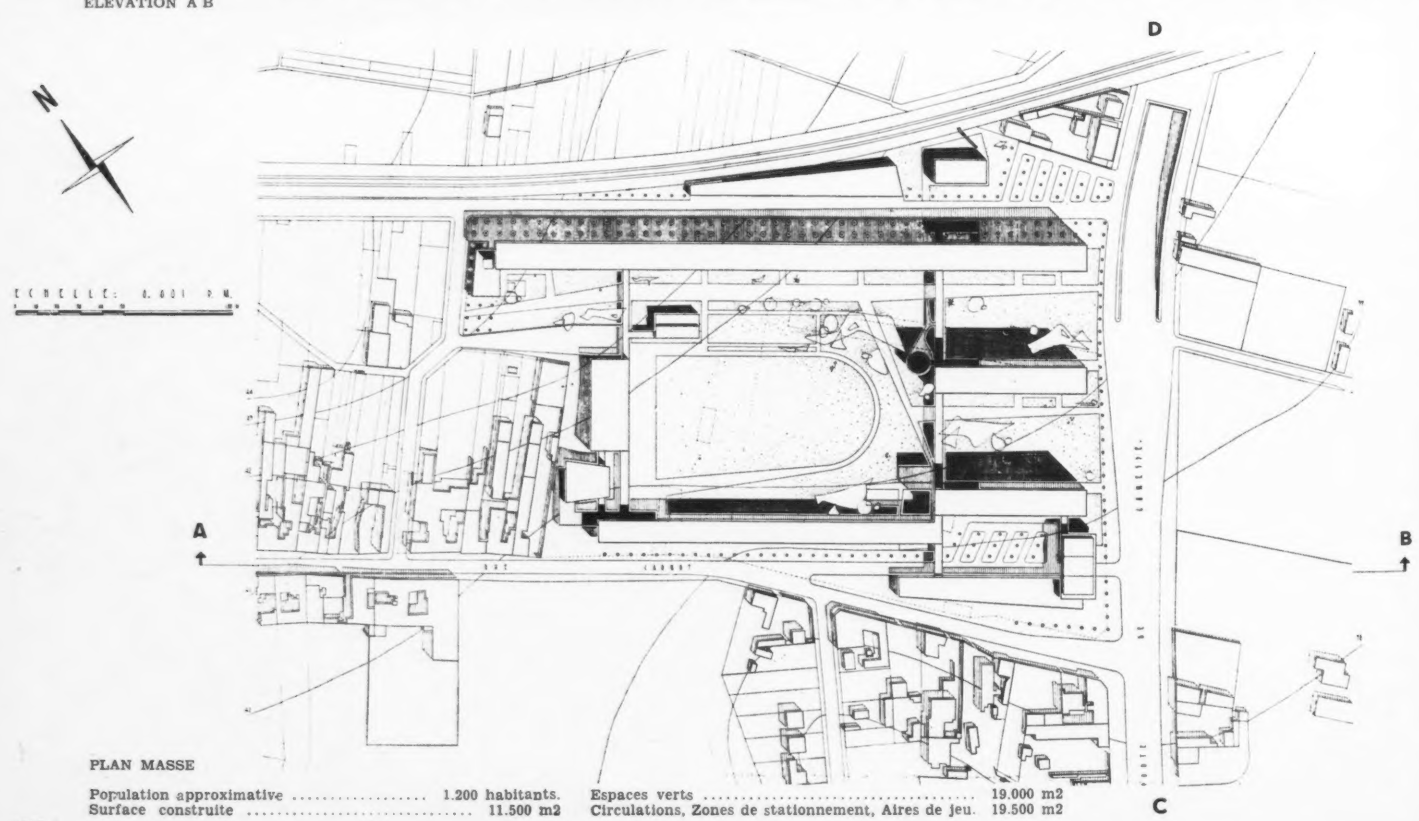
PERSPECTIVE D'ENSEMBLE

L'étroitesse du terrain, les contingences extérieures et les servitudes de hauteur imposées ne laissaient qu'un champ très restreint à la composition ; néanmoins, l'étude a été menée avec le souci de créer un ensemble aux proportions harmonieuses, qu'il s'agisse des rapports en plan : implantation des bâtiments, répartition des espaces verts, ou des rapports de hauteur : bâtiments hauts opposés aux bâtiments longs et bas.

Les services généraux comprennent un jardin d'enfants, un centre commercial situé à l'angle des voies de circulation et en liaison directe avec les immeubles d'habitations, des garages placés en bordure de la voie de desserte, une chaufferie générale.

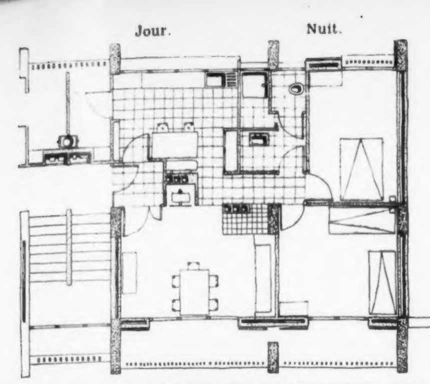


ELEVATION A B



PLAN MASSE

Population approximative	1.200 habitants.	Espaces verts	19.000 m2
Surface construite	11.500 m2	Circulations, Zones de stationnement, Aires de jeu.	19.500 m2

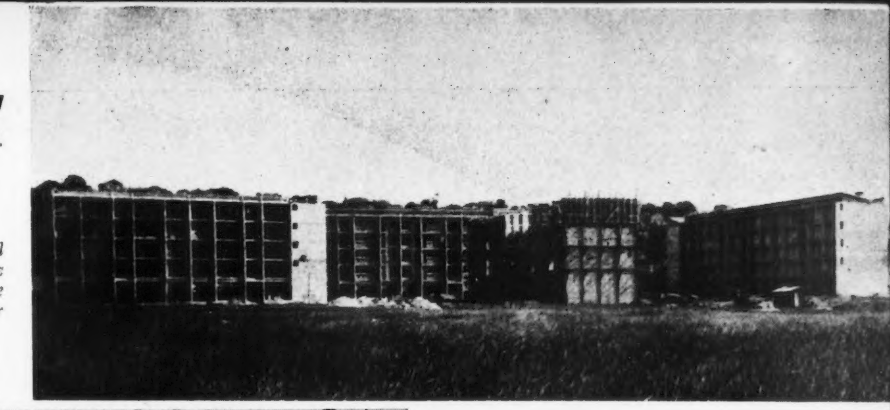


Groupe H L M

R. SENEVAT, ARCH.

Chauffage individuel par générateur à gaz à circulation libre d'air chaud, par gaine.

CELLULE TYPE.





VILLENEUVE - ST - GEORGES

R. DUBRULLE, ARCHITECTE-URBANISTE.

Cette étude concerne l'aménagement d'un quartier de 5.000 habitants environ, situé au Nord-Ouest de Villeneuve-St-Georges. La première tranche de travaux comprend 304 logements, soit : 104 appartements H.L.M. réalisés par l'Office Municipal de la ville et répartis dans des blocs de 4 à 5 étages (R. Sevenat, architecte) et 200 logements répartis dans 4 immeubles-tours de 12 étages, édifiés par les lauréats du concours organisé en 1949 par le Ministère de la Reconstruction (Marc et Léo Solotareff, architectes).

Les études d'urbanisme sont conduites par R. Dubrulle, architecte-urbaniste en chef de la Seine-et-Oise. Le plan masse a donné la direction générale d'occupation du sol pour les premières réalisations et subira, suivant les diverses possibilités qui s'offriront, certaines modifications.

Néanmoins, l'esprit général de répartition des espaces verts et d'organisation du quartier sera sauvegardé.

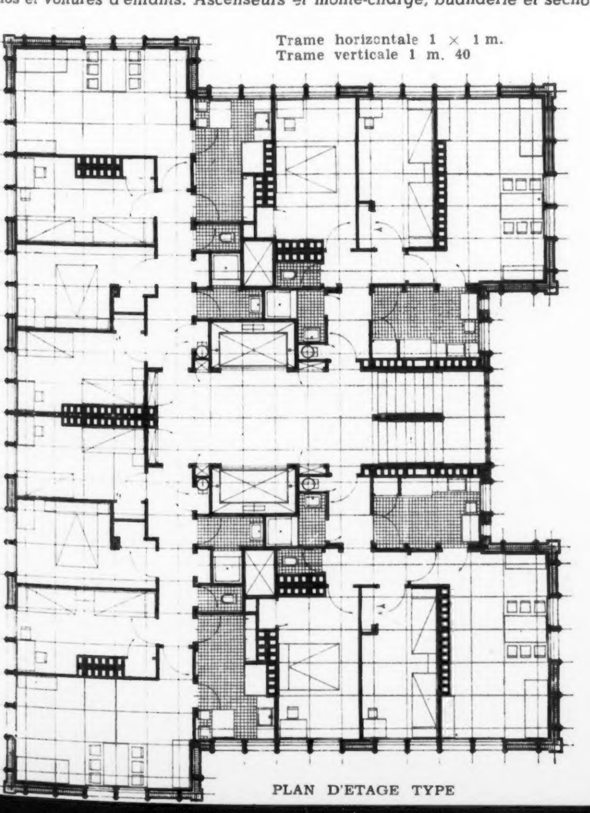
1. *Ecole ;* 2. *Maternelle ;* 3. *Marché ;* 4. *Centre culturel ;* 5. *Gare routière ;* 6. *Parking.*

Quatre Immeubles-tours

M. ET L. SOLOTAREFF, ARCH.

Les bâtiments sont espacés de façon à éviter toute ombre portée d'un bâtiment sur l'autre, de dégager les vues et d'orienter le plus de pièces possible au Sud (aucune pièce n'ouvrant au Nord). Grâce à cette solution, 2 1/2 % du sol sont couverts avec une densité de 40 logements par hectare, libérant ainsi le maximum d'espaces au sol pour des plantations. Chaque bâtiment comporte 50 logements répartis en 12 étages sur rez-de-chaussée avec un 13e étage pour les services généraux, soit 15 planchers y compris les toitures-terrasses.

Les logements comprennent 3 à 4 pièces, cuisine, salle d'eau, W.C. Chauffage central par radiateurs. Services généraux : réserve pour motos, vélos et voitures d'enfants. Ascenseurs et monte-charge, buanderie et séchoirs.



PLAN D'ETAGE TYPE

Photos M.R.U.





Le plan d'aménagement de Villeneuve-la-Garenne, présenté ici, est une proposition issue de deux facteurs :

— d'une part, la dispersion bien connue des banlieues avec ses conséquences : gaspillage foncier, gaspillage de services publics (transports en commun, voirie, canalisations, etc.), l'ensemble entraînant l'anarchie construite des cinquante dernières années ;

— de l'autre, l'essor nouveau donné à cette localité par :

a) l'exploitation de sa situation favorable : la commune est située en about de la presqu'île de Gennevilliers, entre deux zones industrielles importantes de la région parisienne, Saint-Denis et Gennevilliers, et à proximité du port de Paris,

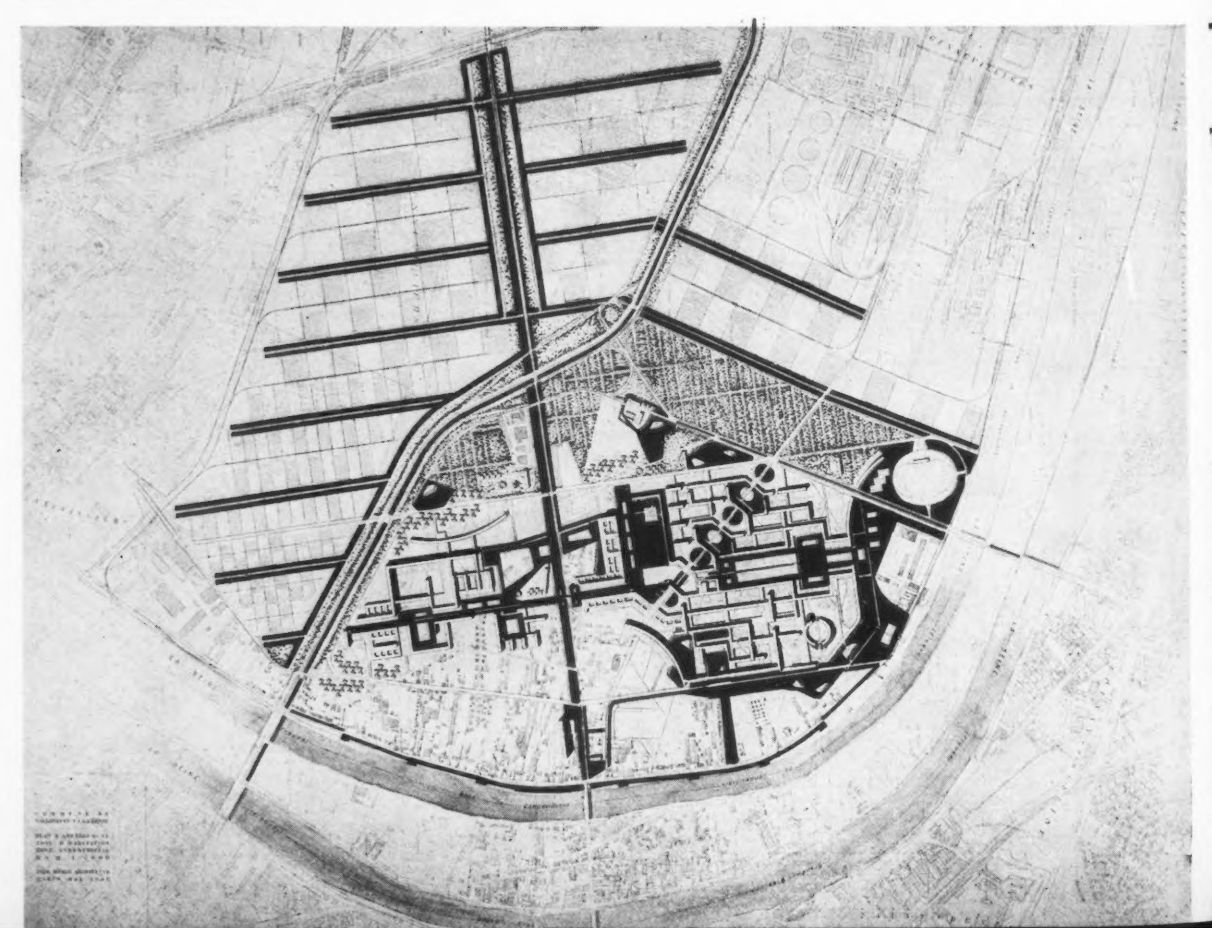
b) la réunion de vastes terrains libres comprenant des cultures maraîchères et des grévières très étendues, actuellement en exploitation qui, dans cette zone proche de la Seine, forment de vastes plans d'eau se déplaçant au fur et à mesure de leur remblaiement.

Ce plan d'aménagement, que les services de la préfecture de la Seine vont concourir à réaliser doit être prochainement pris en considération et reconnu d'utilité publique.

La construction sera menée à bien par les soins de différents organismes : offices départementaux l'H.L.M., C.I.L., et par l'accession à la propriété privée selon une mise en ordre pré-établie.

PROJET D'AMENAGEMENT DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

PAUL HERBE, ARCHITECTE.



En haut de page, vue aérienne de Villeneuve-la-Garenne : à gauche, Gennevilliers ; à droite, Saint-Denis.

ZONING INDUSTRIEL ET ZONE VERTE :

En jaune : Lotissement industriel.

En vert : Mail et pépinière.

En bleu : Plans d'eau.

L'étude a eu pour but une remise en ordre du terrain par la recherche d'un équilibre entre la création d'une nouvelle zone industrielle et celle d'un ensemble résidentiel important.

LA ZONE INDUSTRIELLE

Equipement. — *Les trois raccordements, fer, eau et route, existent déjà à l'état embryonnaire et demanderaient seulement à être développés et organisés. Le réseau fer, à partir d'une dérivation proche de la gare de Gennevilliers, descend actuellement aux quais de la Seine ; son développement en peigne ferait bénéficier la majorité des lots d'une desserte fer et eau. La desserte routière se faisant en contre-peigne et formant, par ses plantations, l'alignement des grandes pénétrations vertes.*

Lotissement. — *Les lots d'importance croissante au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre résidentiel seraient attribués d'une façon telle que les industries pouvant gêner les habitants (bruits, fumées, etc.) seraient écartées autant que possible.*

De plus, certains de ces lots pourraient être équipés suivant le système anglais de constructions pré-établies, les usines désirant s'y installer devenant locataires d'ateliers déjà bâtis et changeant de lot au fur et à mesure de leur extension.

LA ZONE RESIDENTIELLE

Elle s'inscrira sur les terrains libres, autour des constructions existantes, aucune démolition n'ayant été prévue.

Parti. — *La presque totalité du terrain se trouvant être une zone inondable, de vastes remblais en banquette formeraient soubassement (utilisables en caves, dépôts, etc.) des habitations et de la voirie automobile.*

La densité prévue (150 habitants à l'hectare) a été obtenue par des prospects raisonnables évitant de crééer des déserts. L'ensemble des habitations en bande comportera de un à quatre étages, sauf quelques individuelles et un collectif d'une centaine d'appartements, prévu à l'entrée de Villeneuve-la-Garenne. La plus grande partie des terrains libres entre les bandes d'habitations sera distribuée sous forme de jardins individuels dont pourront bénéficier tous les locataires d'un appartement à rez-de-chaussée. La construction d'annexes, pouvant être édifiée sur ces terrains, sera prévue au cahier des charges.

D'autre part, l'utilisation des plans d'eau mis en forme par un remblai dirigé permettra de créer des bassins judicieusement répartis dont le plus grand sera situé au centre du quartier commercial.

LA ZONE VERTE

Entre la zone industrielle et la zone d'habitation, une vaste zone verte formera un écran pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres de largeur.

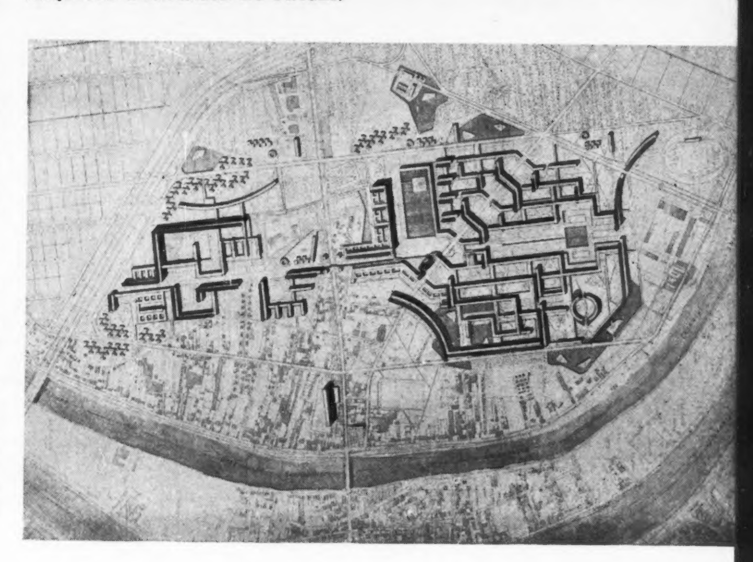
Afin qu'elle ne soit pas une charge trop importante pour la municipalité et ne devienne par suite inefficace, la plus grande partie en serait concédée à des pépiniéristes et maraîchers, devenant ainsi une source de revenus.

En bordure de la zone résidentielle, les pépinières céderaient la place à des parcs-promenades comportant des terrains de sports et un stade.

Toute la voirie automobile passant en remblai a été raccordée aux voies à grande circulation existantes et prévues au plan d'aménagement routier. En dehors des deux voies actuelles qui coupent la zone résidentielle en trois parties, la circulation automobile sera périphérique et viendra se ramifier en peignes formant parkings de part et d'autre du grand axe Nord-Sud formé par la promenade des piétons qui lie l'ensemble des habitations au principal centre commercial.



MAQUETTE D'ENSEMBLE DU PROJET.

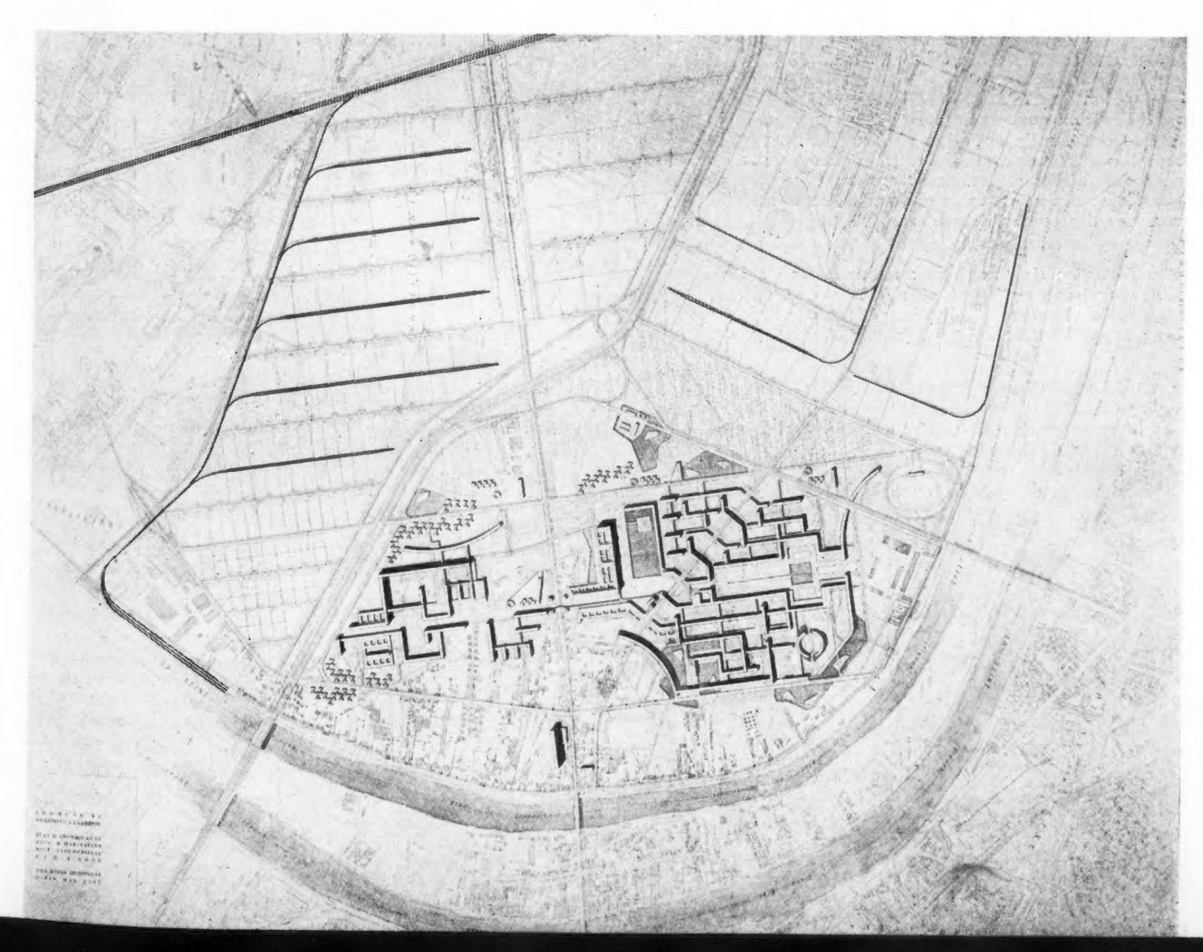


↑ **ZONE RESIDENTIELLE :**

L'ensemble comprend 3.200 logements dans des immeubles collectifs de 2 à 4 étages, et 124 habitations individuelles.

En brun : bâtiments de 4 étages.

En jaune : bâtiments de 2 étages.



SCHEMA DE GRANDE CIRCULATION :

En jaune : Circulation automobile.

En noir : voie ferrée.



LOGEMENTS POUR LE PERSONNEL DE L'USINE RENAULT A FLINS

BERNARD HENRI ZEHRFUSS, ARCHITECTE.
MARCEL FAURE, ARCHITECTE COLLABORATEUR.
POLYCHROMIE DE DEL MARLE.
SERVANES, COLLABORATEUR.



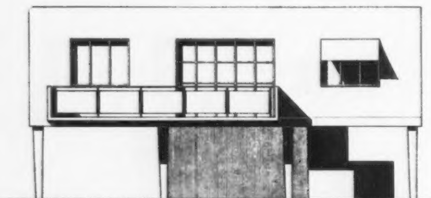
MAQUETTE DE LA CITE DE FLINS.



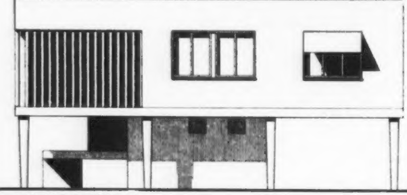
Parallèlement à la construction de l'usine de Flins pour la Régie nationale des usines Renault, un important programme de logements a été prévu à proximité dans la commune des Mureaux. Ce programme comporte : 1° Des logements pour les cadres permanents de l'usine, soit 120 logements à proximité de l'usine ; 2° Des logements pour le personnel, soit 1.000 logements situés dans un rayon de 5 km. de l'usine.

Les différents types d'habitation de Flins : immeubles 4 étages, immeubles 2 et 1 étages, logements individuels, sont construits sur une même trame et présentent tous les mêmes éléments standards.

L'étude du plan masse a été faite en fonction de la diversité des volumes. Elle a été accompagnée d'une étude plan masse couleur faite par Del Marle et l'on peut dire que cette méthode de travail constitue une inovation.



FAÇADE SUD



FAÇADE NORD

Les logements sont de trois ou quatre pièces avec une grande salle de séjour et un bloc standard cusine-salle d'hygiène où sont groupées toutes les canalisations. L'aspect extérieur de ces bâtiments est traité, pour les remplissages, avec un enduit Weber et Broutin de couleur très claire et, pour les parties en béton, avec des peintures de couleurs différentes. L'effet polychrome est accentué par des bannes de couleur.

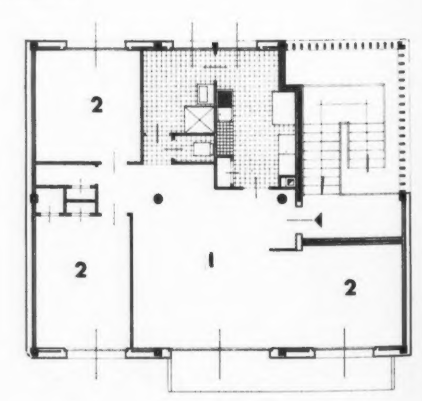
PLANTATIONS

La Régie Renault a l'intention de poursuivre un programme de plantations très développé : plantations aux abords et à l'intérieur de l'usine ; plantations devant les groupes vestiaires et réfectoires de l'usine ; plantations accompagnant les groupes d'habitations avec jardins d'enfants.

TRAVAUX

Tous ces travaux ont été menés à une cadence très rapide.

En outre, pour les logements, il convient de souligner que les dossiers complets d'exécution et la surveillance des travaux ont été faits avec le concours de l'Omnium Technique de l'Habitation.

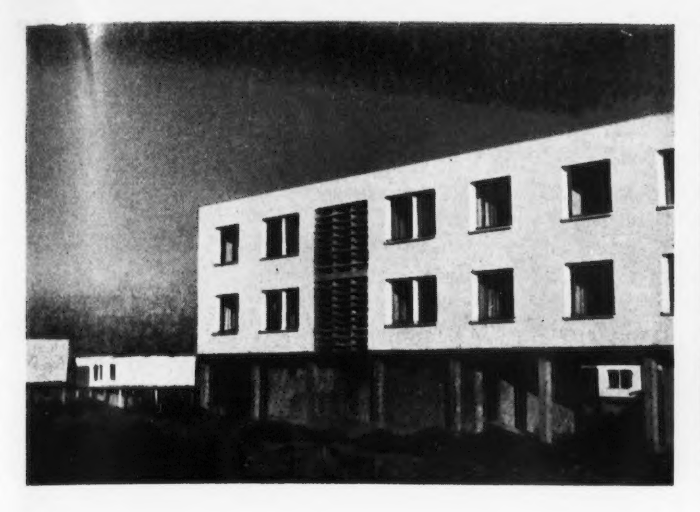


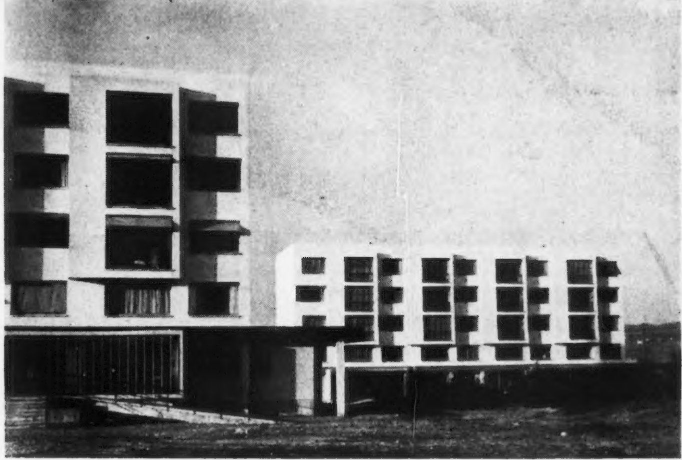
PLAN DE L'ETAGE



Vues d'ensemble de la cité montrant les différents types d'habitation construits sur une même trame et présentant les mêmes éléments standards.

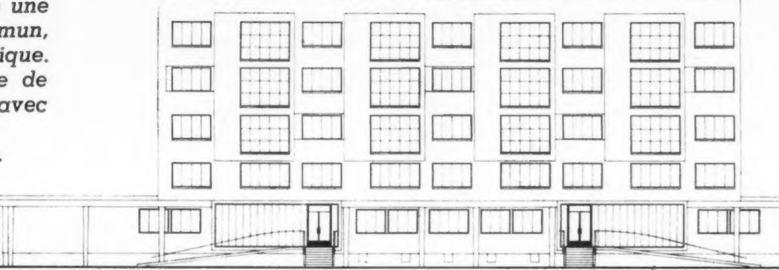
Plans type de la villa et d'un immeuble à appartements : 1. Séjour ; 2. Chambre ; 3. Séchoir, vide-ordures ; 4. Loggia.





La collaboration entre le peintre et l'architecte exige une communion de plus en plus étroite. Tout est mis en commun, les modules des volumes architecturaux comme la cinétique. Car il bien évident que c'est cette qualité intrinsèque de la couleur qui a été retenue pour la collaboration avec l'architecte.

D. M.



POLYCHROMIE DE LA CITÉ

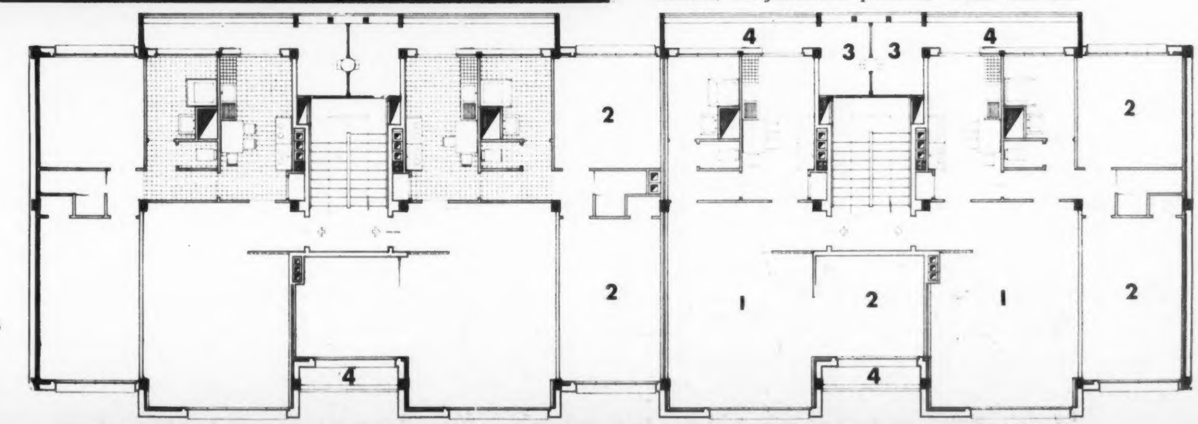
Considérant qu'il s'agit en l'occurrence d'un groupe de 27 unités d'habitation, le problème dut être envisagé d'abord dans son ensemble, sans négliger pour autant la cellule individuelle.

La préoccupation de l'homme doit être constante comme elle l'a été dans l'architecture. Il importe donc de considérer à la fois l'ensemble de ces immeubles et chaque immeuble séparément.

On a recherché constamment les aspects successifs s'offrant à la vue de l'usager au cours de ses déplacements en tous sens dans la cité.

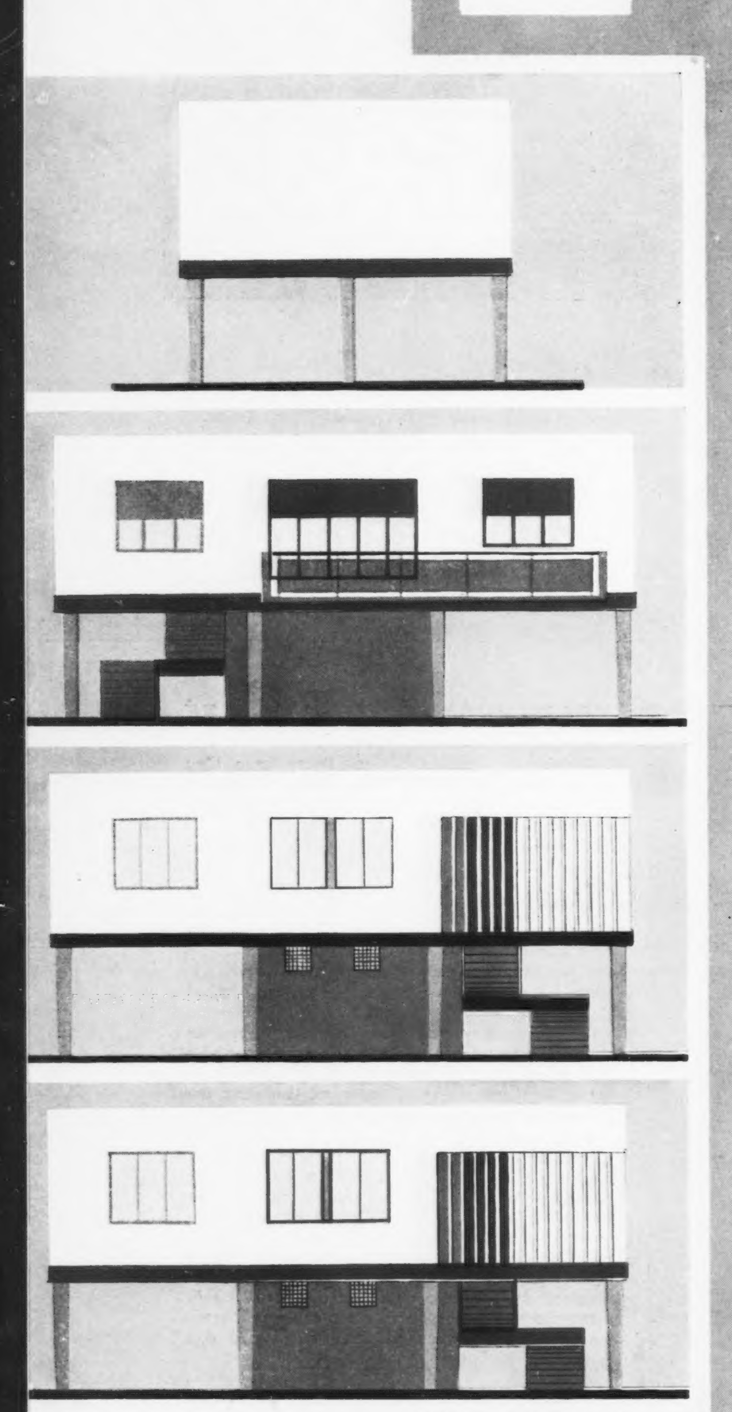
On a souligné par la couleur un rythme général de l'ensemble architectural. Si on considère le plan d'ensemble suivant l'axe Ouest-Est, ce rythme se développe suivant une courbe partant des plus petites maisons de gauche, s'inclinant sur la droite et se terminant au point important des deux immeubles à quatre étages.

La chromothérapie a démontré l'effet certain de la couleur sur le comportement de l'individu, dans l'usine, l'habitation, la cité. L'absence de couleur engendre l'ennui, source de découragement. Mais la polychromie doit être étudiée sur un plan rationnel en tenant compte des propriétés physiques des couleurs employées, des endroits où elle sera posée, des buts et des fonctions qu'on en requiert. Au contraire d'un lieu de travail où la verticalité des lignes et certaines couleurs s'imposeraient, l'organisation picturale d'une cité doit



PLAN D'ETAGE TYPE
D'UN IMMEUBLE DE 4 ETAGES

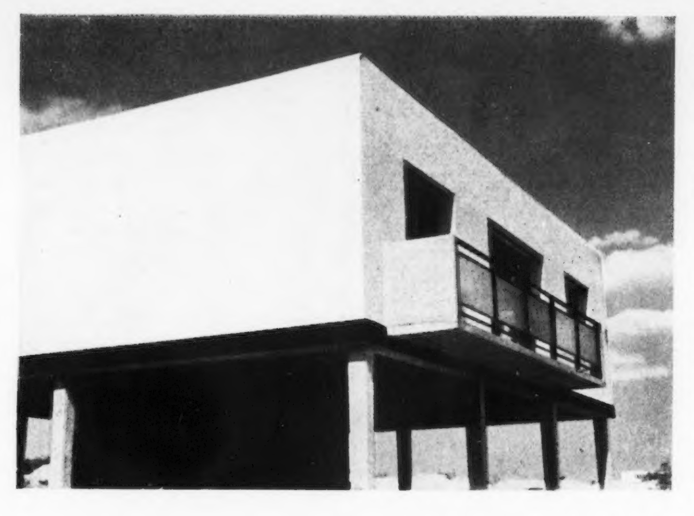
POLYCHROMIE DE LA CITÉ DE FLINS



PLAN MASSE COULEUR. *Etude préliminaire à la recherche des dominantes des façades.*

HABITATIONS INDIVIDUELLES. *De haut en bas : Façade latérale Ouest, façade principale Sud, façade Nord négative, façade Nord positive.*

H
INI
I M
AP
L'
est
ba





s'imprégner surtout d'une horizontalité d'expression, source de calme et de repos.

La couleur est donc considérée ici sur un plan constructif, mais en tenant compte de ses qualités intrinsèques psychologiques, thérapeutiques, psychiques, etc.

On a cherché à éviter le bariolage facile et fatigant pour la rétine des usagers, la trop grande diversité, qui engendre finalement la monotonie. En soulignant et en accentuant le rythme général, on a voulu acclimater les habitants à l'ordre, à l'équilibre, à l'harmonie.

Parallèlement à la répartition des pleins et des vides de l'architecture, la couleur est divisée en couleurs positives (bleu, jaune, rouge) et couleurs négatives (noir, blanc, gris). Cette gamme simple et suffisante rejoint dans sa pureté la gamme des volumes architecturaux employés. Pour le vert et autres couleurs secondaires, notre conception sollicite la végétation (arbres, pelouses, etc.). Nous ne séparons pas la polychromie des immeubles envisagés de l'organisation de leur ambiance. La végétation, dynamique par les saisons, et qui doit s'équilibrer avec le statique de la construction, est un prolongement de l'immeuble dans la vie. Il importe, aussi minime que soit son apport, qu'elle soit étudiée en fonction de l'immeuble et du rythme général. Nous tenons compte également du mouvement solaire éclairant alternativement les faces des volumes colorés.

Le rythme coloré a été d'abord cherché par la distribution des positifs et des négatifs, et leur répartition à la fois harmonieuse et fonctionnelle. Puis, chacune de ces deux catégories de couleurs a été détaillée d'après sa gamme ternaire la plus adéquate, c'est-à-dire en tenant compte à la fois du point de vue plastique et du point de vue fonctionnel.

La couleur dominante de chaque immeuble a toujours été envisagée en fonction de l'ensemble, aucun d'eux ne pouvant jouer un rôle isolé. Chaque immeuble, considéré comme « volume », comprend : Une façade et un pignon positifs ; Une façade et un pignon négatifs ; Une couleur dominante, le tout commandé par le rythme général.

A la puissante massivité des volumes, la couleur devait apporter une « graphie ». La poutre horizontale de chaque volume a rempli cet office et la couleur de cette poutre a intensifié ce rôle en accentuant le côté aérien des constructions sur pilotis. C'est également dans ce but que les rez-de-chaussée ont été le plus possible neutralisés par des couleurs négatives, en particulier du gris. *DEL MARLE.*

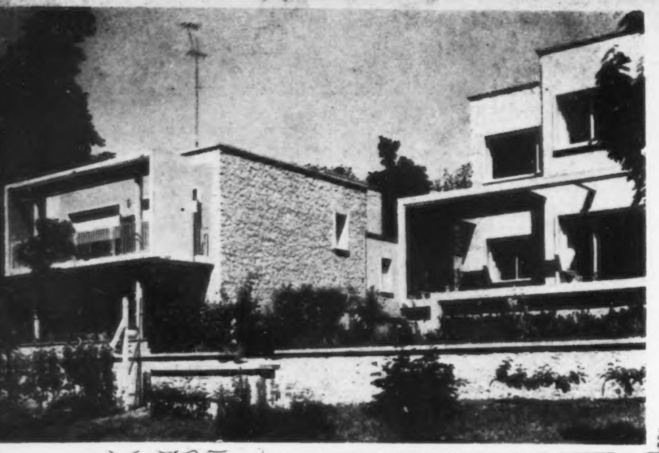
Décembre 1951.



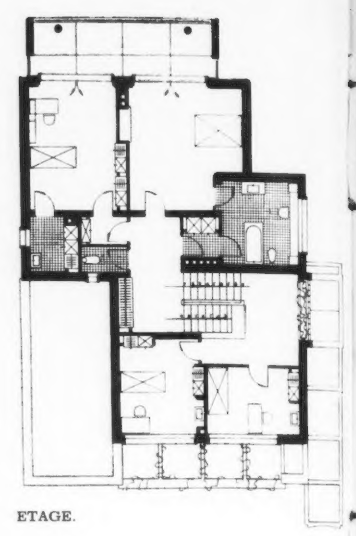
HABITATIONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES A APPARTEMENTS.

L'effet polychrome est accentué par les bannes de couleur.

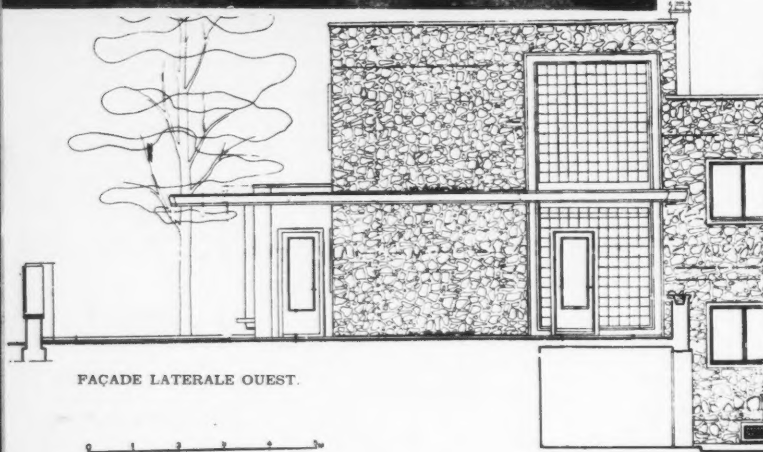
Photo Sabine Weiss.



VUE D'ENSEMBLE DES DEUX VILLAS :
A droite, celle de l'architecte.
Les façades principales en pierre de Vigny sont rehaussées de peinture au silicate rouge Pompéien.



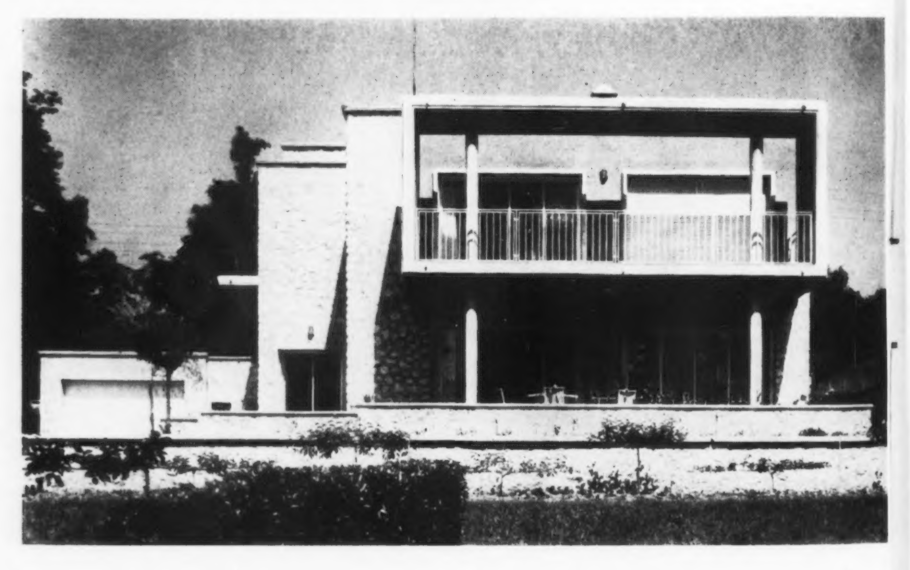
ETAGE.



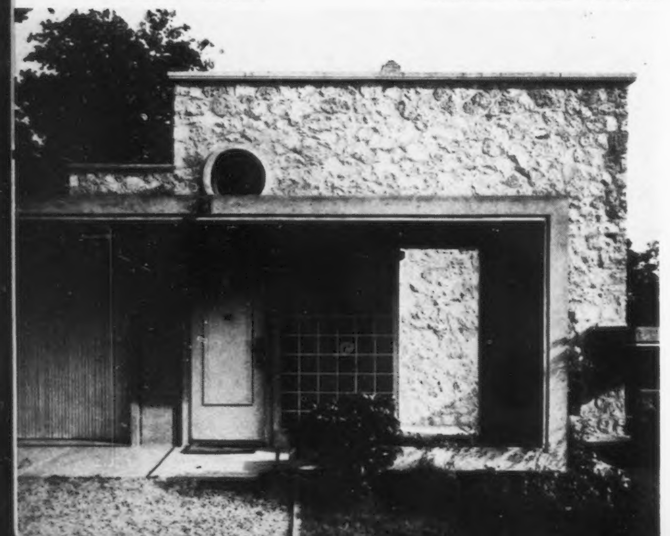
FAÇADE LATERALE OUEST.

DEUX HABITATIONS A SCEAUX

ANDRE LURÇAT, ARCHITECTE.



Photos P. Molinard. Documents Mai-on Française.



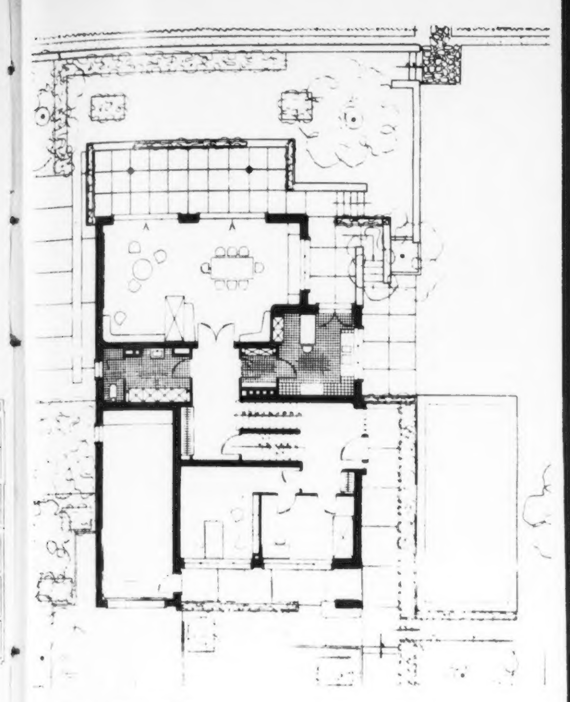
Habitation de M. Leduc

Maison de l'Architecte

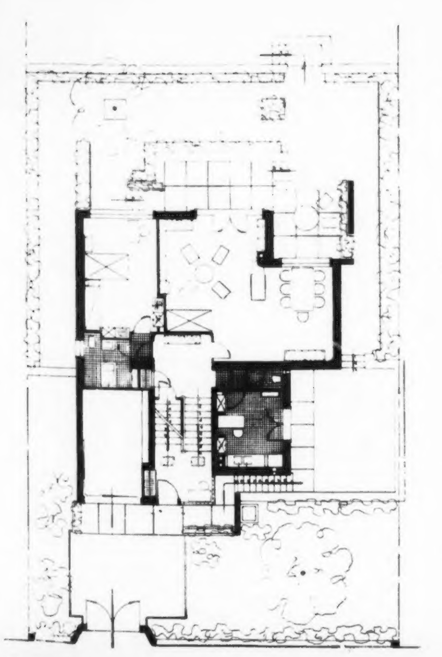
Entrée sur la rue.



ETAGE.


REZ-DE-CHAUSSEE.

La première de ces deux villas a été réalisée il y a trois ans, pour lui-même, par l'architecte : l'autre vient d'être construite à proximité immédiate, également en bordure du parc de Sceaux. Bien que le programme soit différent pour chaque habitation, les caractéristiques du terrain sont les mêmes : même exposition Sud, même déclivité vers le parc. De plus, il s'avérait indispensable de rechercher une harmonie entre les formes extérieures sans répétition ou uniformité. Toutefois, les mêmes matériaux furent utilisés ainsi que des éléments architectoniques similaires. Base technique et formule étant ainsi définies, il restait à trouver une variation sur le thème proposé, « la maison familiale ». Cette formule, « variation sur un même thème », est chère à André Lurçat, il propose des solutions très diverses au problème « abri familial » selon que celui-ci doit être édifié à la ville ou à la campagne, selon qu'il est individuel ou collectif.


REZ-DE-CHAUSSEE.



HABITATION A CASABLANCA

GASTON JAUBERT, ARCHITECTE.

ETAGE.

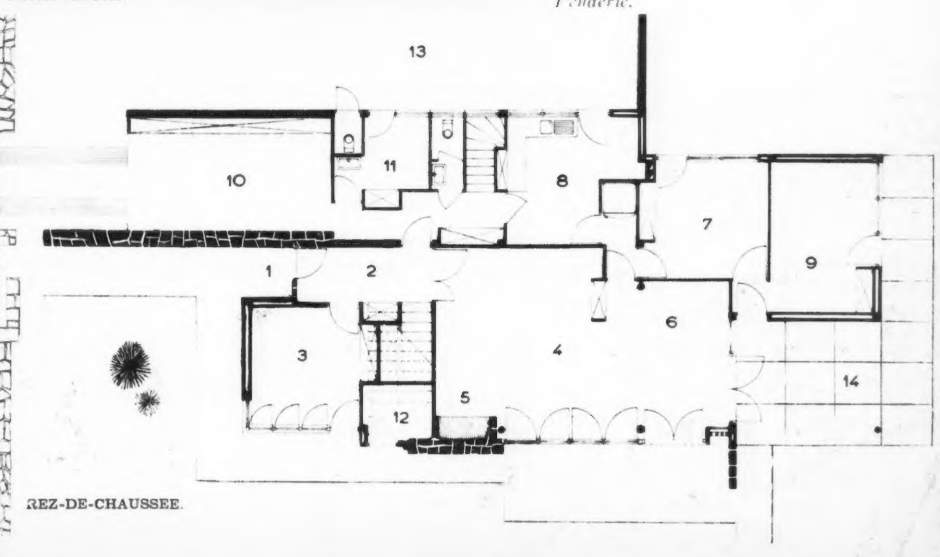
Cette maison familiale, construite dans un quartier résidentiel européen de Casablanca, à proximité du Lotissement C.I.L. (voir page 88), comprend deux parties distinctes : Au rez-de-chaussée : la réception largement orientée au Sud et à l'Est sur les espaces verts laissés libres pour le jeu des enfants. A l'étage : cinq chambres dont trois orientées au Sud et deux à l'Est.

Construction. — Ossature en béton armé, remplissage briques.

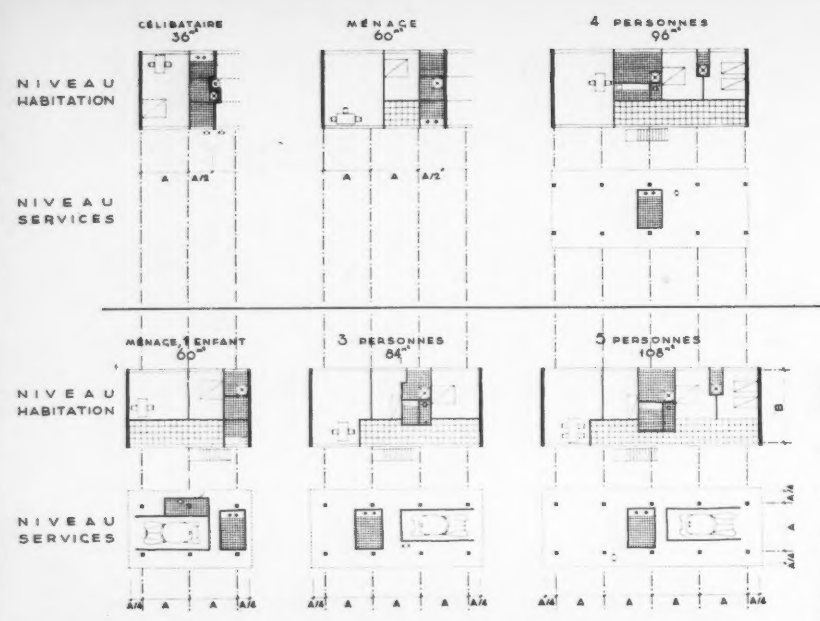
PLANS

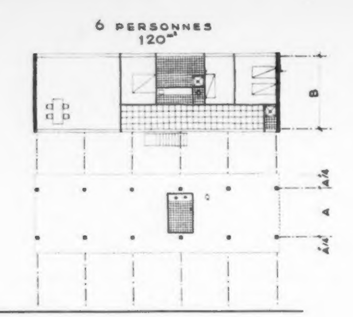
1. *Entrée ;* 2. *Vestibule ;* 3. *Bureau-Bibliothèque ;* 4. *Séjour ;* 5. *Coin du feu ;* 6. *Repas ;* 7. *Office ;* 8. *Cuisine ;* 9. *Lingerie ;* 10. *Garage ;* 11. *Chambre domestique ;* 12. *Débarras,* 13. *Cour de service ;* 14. *Terrasse couverte ;* 15. *Bains ;* 16, 17 et 18. *Chambres ;* 19. *Penderie.*


Photos Lacroix.



REZ-DE-CHAUSSEE.





FLANS DES MAISONS MAÇONNERIE. *Le tableau, présenté ci-contre, explique comment le jeu des diverses combinaisons a été réalisé grâce à un seul portique de 4 m. avec porte à faux de 1 m. sur travée de 4 m.*

A=4m, B=6m

Ces villas ont été construites pour servir d'expérience à des séries plus nombreuses. Elles sont destinées au personnel européen d'une exploitation minière et réparties sur un vaste terrain en bordure de mer, à Rogbane, près de Conakry.

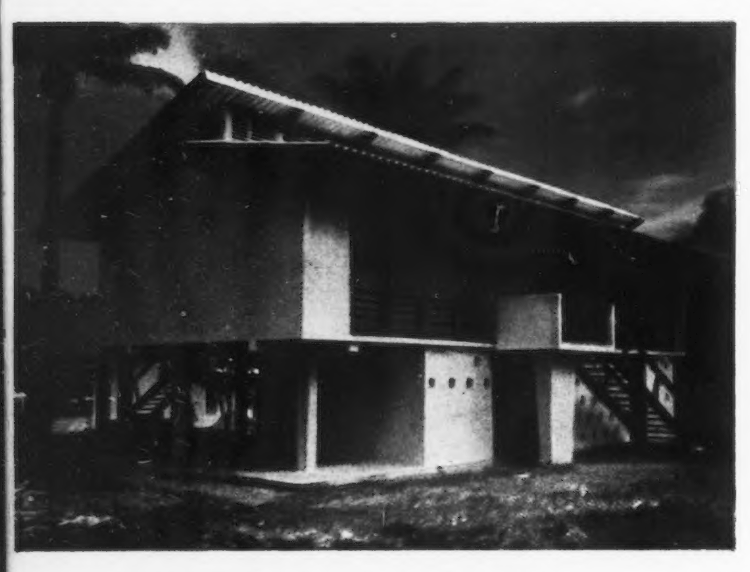
La variété des conditions familiales et professionnelles exigeait une grande diversité de types de logements quant aux surfaces et nombre de pièces.

Les maisons sont réalisées soit en maçonnerie, par la Société des Grands Travaux de l'Est, soit en bois, par la Compagnie Industrielle des Bois.

Les conditions physiologiques de confort telles qu'elles ressortent de l'expérience propre des architectes pour ce climat de basse côte tiède et humide ont été strictement remplies : niveau habitable surélevé pour éviter les insectes, l'humidité et la chaleur rayonnante du sol ; pièces entièrement ouvrantes sur deux faces parallèles pour une aération constante, ventilation en partie haute ; large débordant du toit (remplaçant la coûteuse double véranda) pour abriter de la réverbération solaire ; occlusion absolue des pignons.

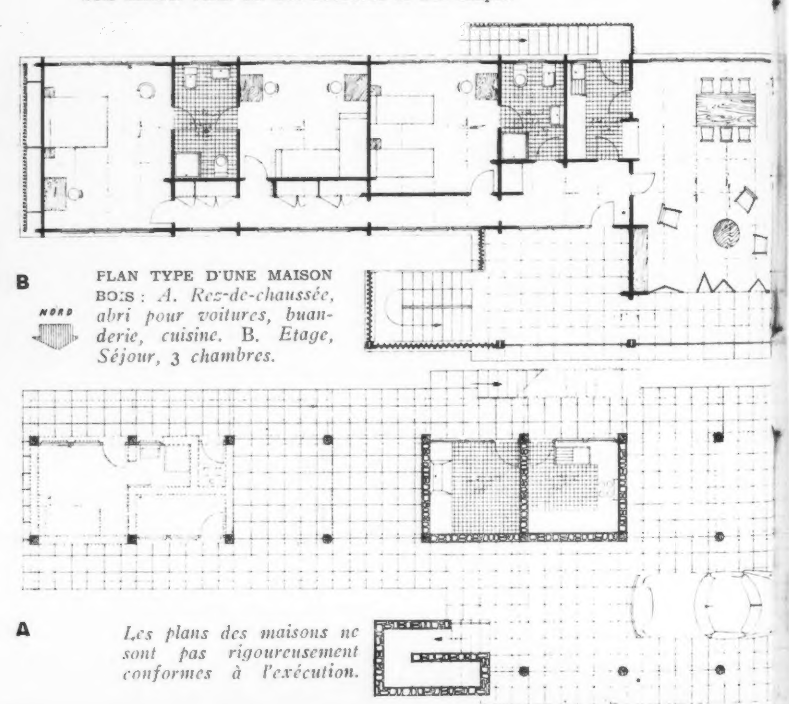
Les pilotis et la dalle sont en béton armé, les murs-pignons et cloisons sont en agglomérés de ciment et porteurs, la charpente en bois, la couverture en fibro-ciment sur panneaux de monorelite, les menuiseries bois et le sol carrelé.

Pour les maisons en maçonnerie, les menuiseries rouge vif s'accordent avec le vert intense de la végétation et le ton ocre foncé de la terre. Pour les maisons de bois, l'opposition entre la couleur blanche du soubassement en béton et le bois naturel verni est très heureuse et très simple.



SOLUTION MAÇONNERIE : LE CAISNE, ARCHITECTE.

HABITATIONS EN GUINÉE



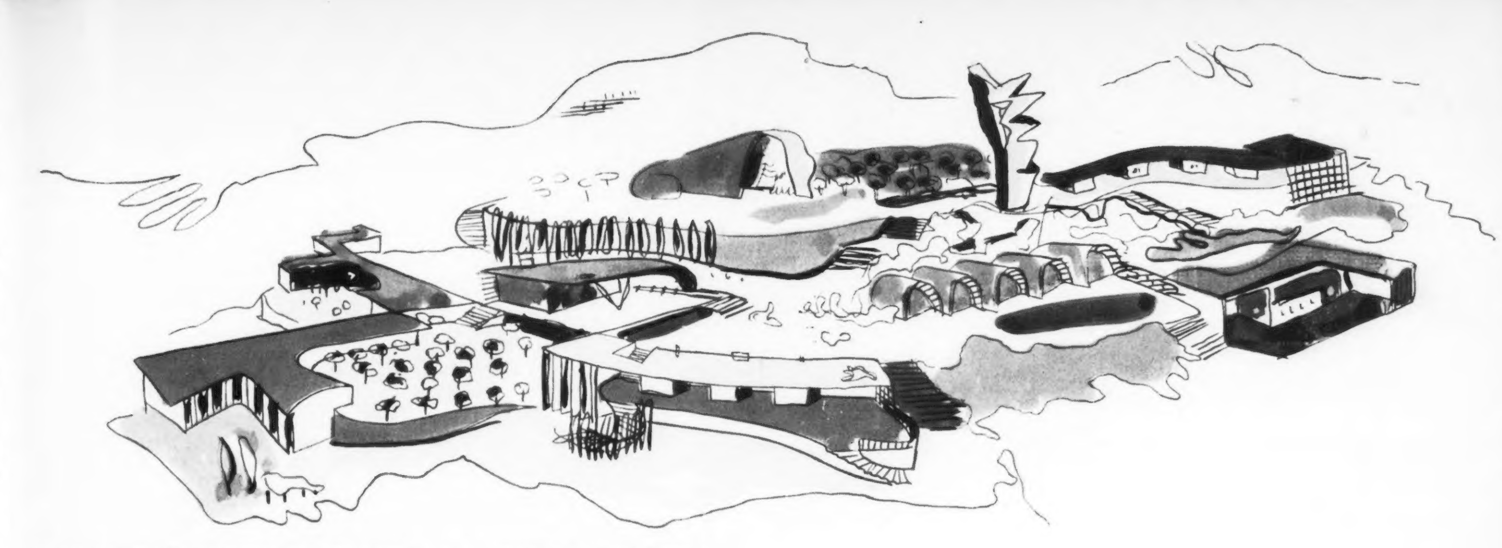
FLAN TYPE D'UNE MAISON BOIS : *A. Rez-de-chaussée, abri pour voitures, buanderie, cuisine. B. Etage, Séjour, 3 chambres.*

Les plans des maisons ne sont pas rigoureusement conformes à l'exécution.

SOLUTION BOIS : M. LODS, ARCHITECTE.







VILLAGE D'ARTISTES SUR LA COTE D'AZUR

POLYCHROMIE DE FERNAND LEGER. ANDRE BRUYERE, ARCHITECTE.

Construit sur le rivage méditerranéen de notre côte, adossé à la roche grise qui, malgré la force de ses formes, conserve une discrétion compatible avec le succès de cette œuvre, ce village polychrome comportera les éléments suivants : musée, restaurant, dix villas, un club destiné à héberger une centaine d'étudiants et un théâtre de plein air au creux de la roche.

Ce village sera non seulement un spectacle à l'échelle du paysage, mais il apportera les joies constantes et diverses d'une architecture attentive à la qualité de l'ensemble et du détail.

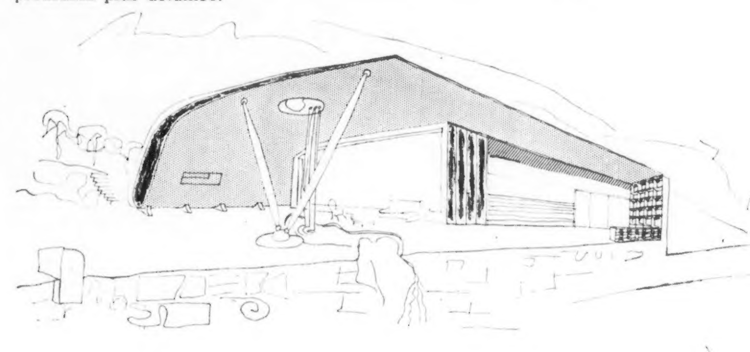
L'eau sera profuse, soit horizontale, soit jaillissante. Des circulations ombragées relieront les divers éléments en ménageant des découvertes où les villageois auront ce privilège encore inconnu de vivre dans un décor de Fernand Léger.

Et les horizons illustres seront ménagés pour en éviter la satiété.

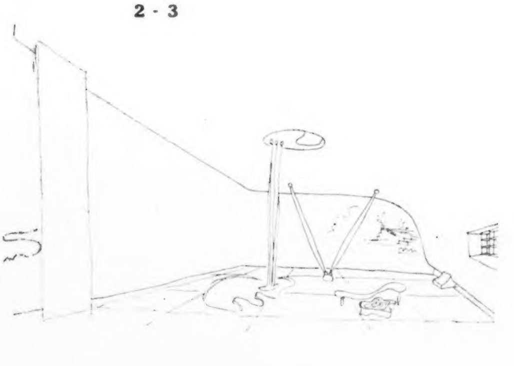
Le promoteur de cette réalisation est un de ces brésiliens accoutumés à entreprendre et à réussir.

N.D.L.R. — Nous présentons ce projet, nous réservant ultérieurement une publication plus détaillée.

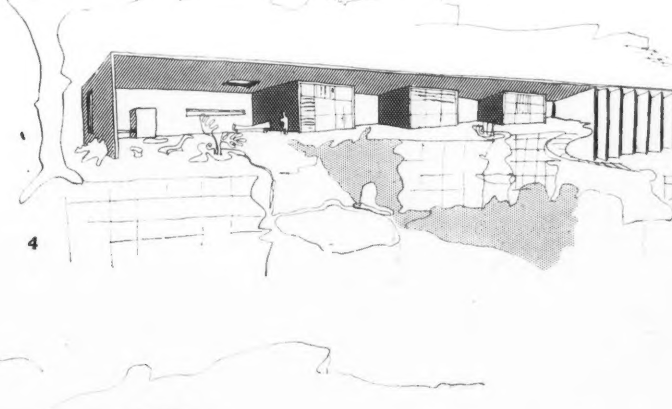
1



2 - 3

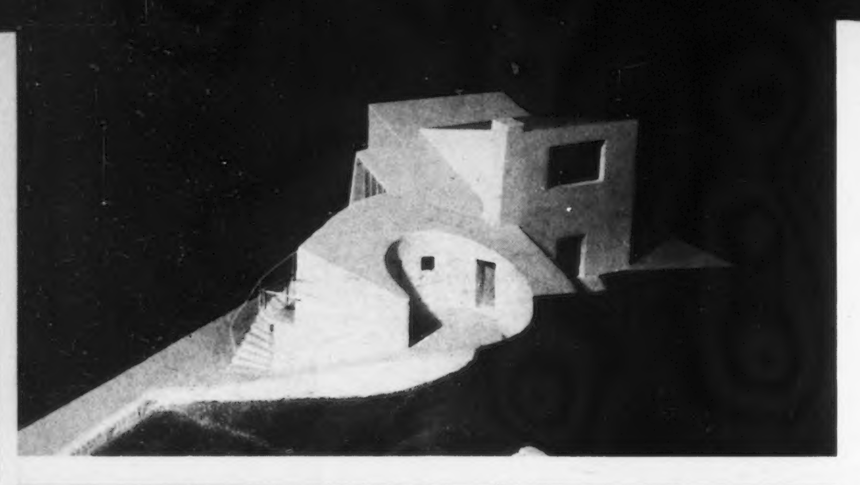


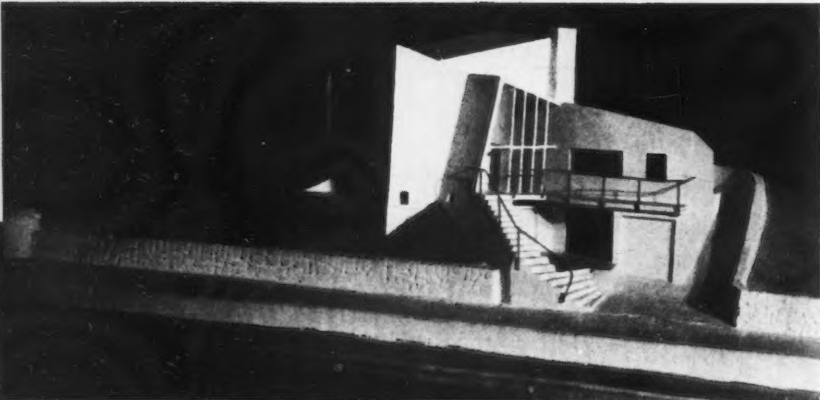
1. Perspective d'ensemble ; 2. et 3. Perspective extérieure et détail de la terrasse, l'eau, coulant de la toiture comme d'une fontaine, est recueillie dans un bassin. Des panneaux mobiles peuvent partiellement fermer la terrasse ; 4. Cette habitation comprend trois ateliers réunis sous une même terrasse et une grande pièce commune ; 5. Le Club des étudiants.



4

5





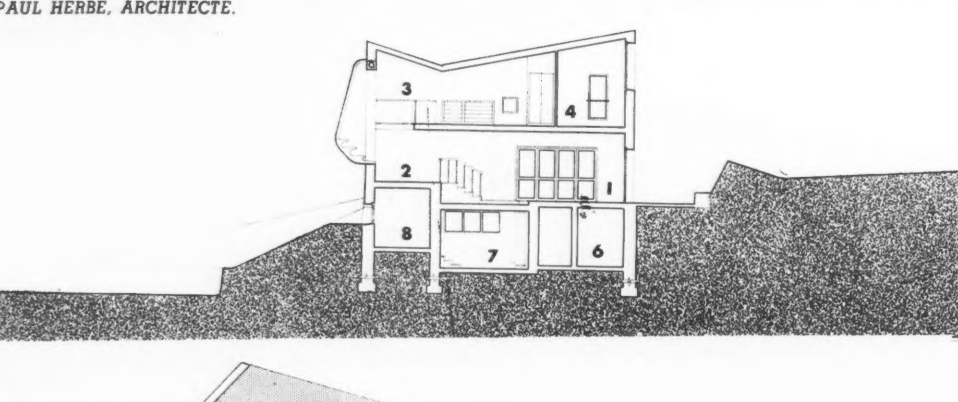
La maison du peintre Del Marle ayant été détruite au cours de la guerre, le problème qui s'est présenté à l'architecte a été d'utiliser les quelques murs qui demeuraient encore solides et de composer une habitation qui réponde à des conceptions nouvelles, mais s'accorde avec le paysage très particulier des plages du Nord. Elle est, en effet, située à Vimereux, sur la crête d'une falaise abrupte, très exposée aux vents.

L'architecte a conçu, pour cette maison, un jeu de volumes en accord avec le glacis de verdure auquel elle s'accroche et cette étude peut être considérée comme une réussite à ce point de vue.

La maison devait être l'objet d'une polychromie, et Del Marle avait choisi pour dominantes le blanc et le noir. Par suite du décès de ce peintre, les travaux seront confiés à ses collaborateurs.

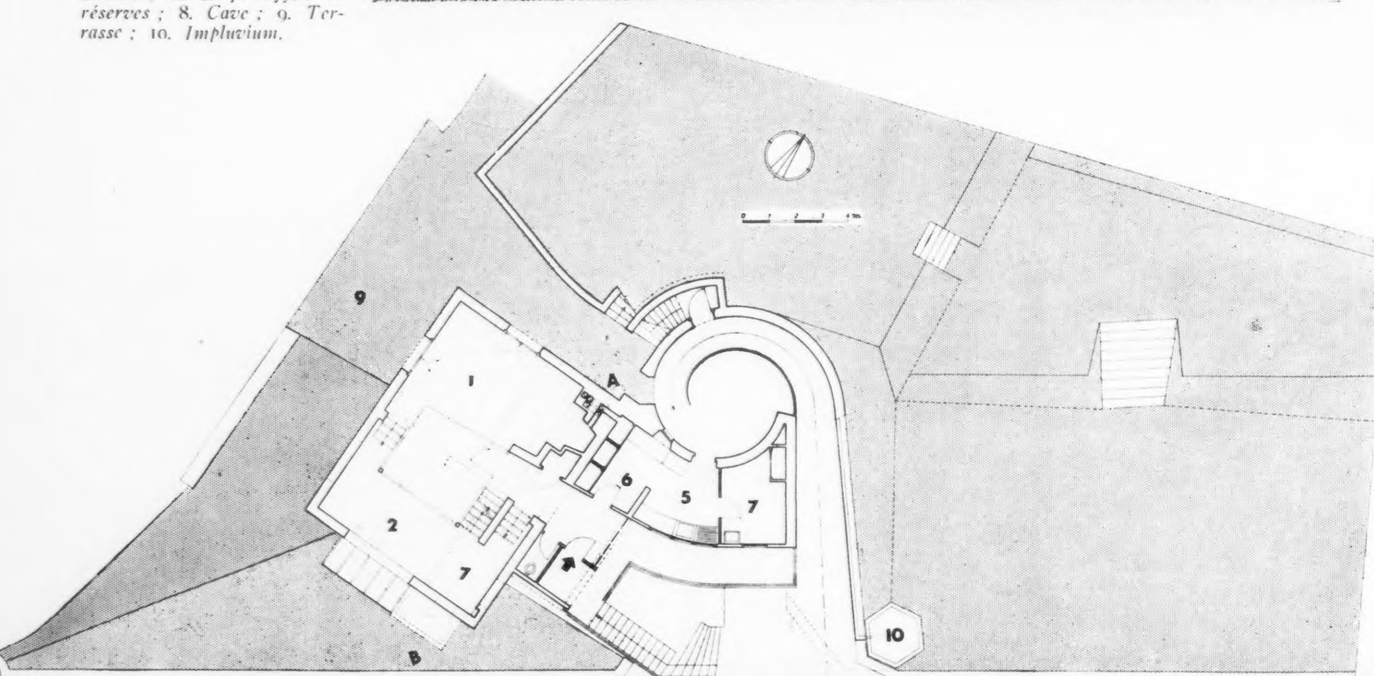
LA MAISON D'UN PEINTRE AU BORD DE LA MER

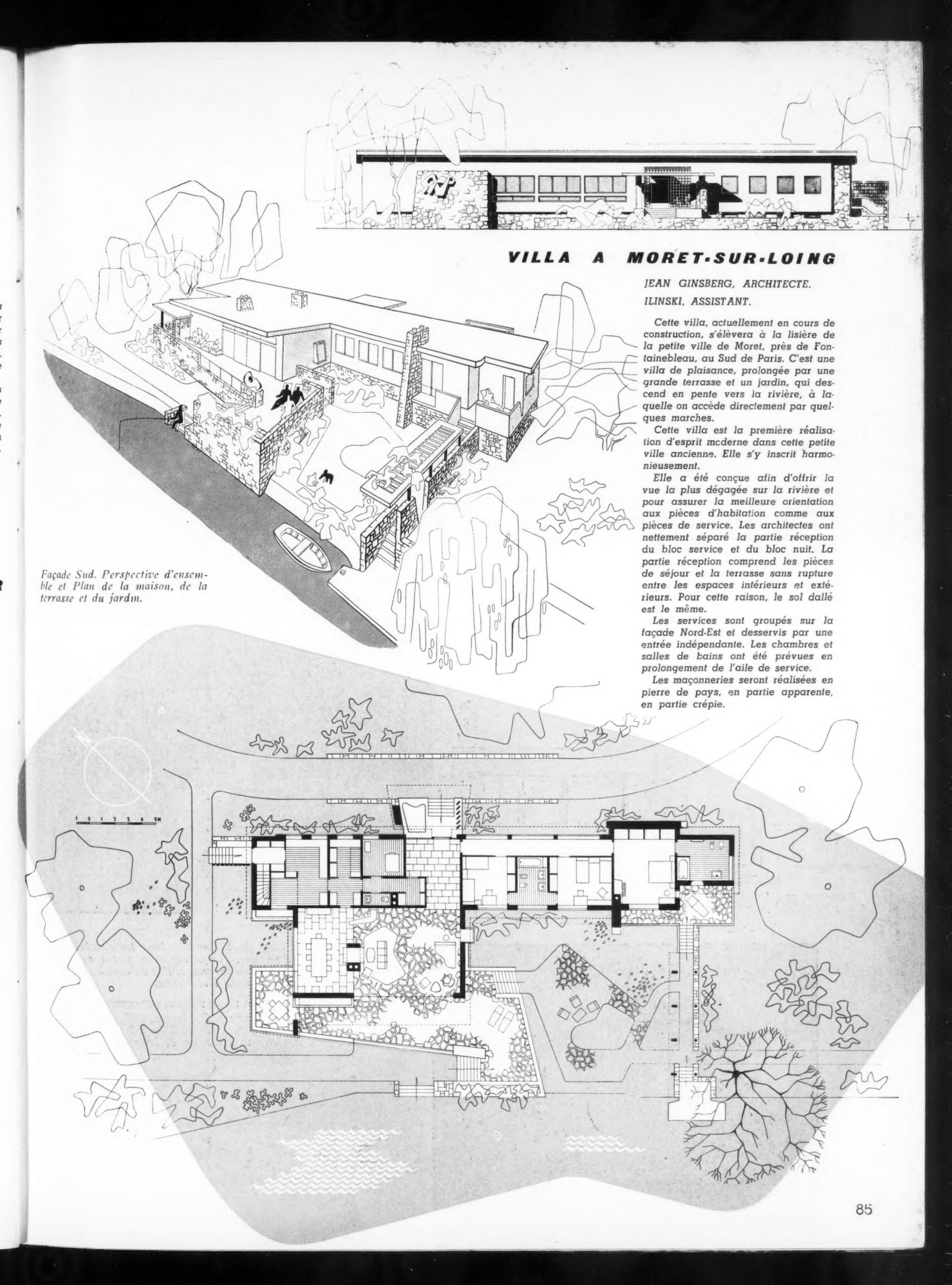
PAUL HERBE, ARCHITECTE.



PLAN ET COUPE A.B.

1. *Séjour* ; 2. *Jardin d'hiver* ; 3. *Chambre* ; 4. *Atelier* ; 5. *Cuisine* ; 6. et 7. *Office et réserves* ; 8. *Cave* ; 9. *Terrasse* ; 10. *Impluvium.*





VILLA A MORET-SUR-LOING

JEAN GINSBERG, ARCHITECTE.
ILINSKI, ASSISTANT.

Cette villa, actuellement en cours de construction, s'élèvera à la lisière de la petite ville de Moret, près de Fontainebleau, au Sud de Paris. C'est une villa de plaisance, prolongée par une grande terrasse et un jardin, qui descend en pente vers la rivière, à laquelle on accède directement par quelques marches.

Cette villa est la première réalisation d'esprit moderne dans cette petite ville ancienne. Elle s'y inscrit harmonieusement.

Elle a été conçue afin d'offrir la vue la plus dégagée sur la rivière et pour assurer la meilleure orientation aux pièces d'habitation comme aux pièces de service. Les architectes ont nettement séparé la partie réception du bloc service et du bloc nuit. La partie réception comprend les pièces de séjour et la terrasse sans rupture entre les espaces intérieurs et extérieurs. Pour cette raison, le sol dallé est le même.

Les services sont groupés sur la façade Nord-Est et desservis par une entrée indépendante. Les chambres et salles de bains ont été prévues en prolongement de l'aile de service.

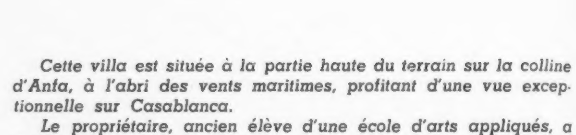
Les maçonneries seront réalisées en pierre de pays, en partie apparente, en partie crépie.

Façade Sud. Perspective d'ensemble et Plan de la maison, de la terrasse et du jardin.



VILLA A CASABLANCA

E. AZAGURY, ARCHITECTE.



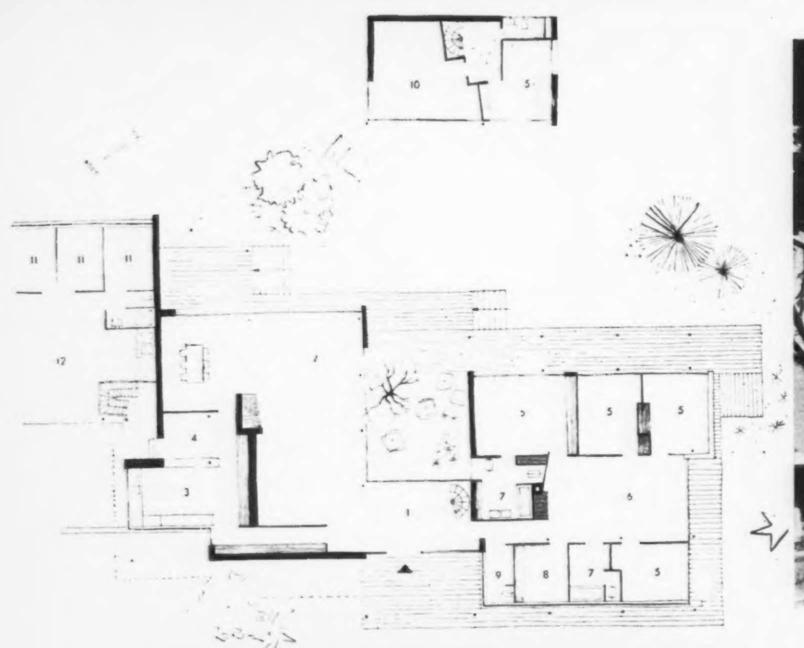
Cette villa est située à la partie haute du terrain sur la colline d'Anfa, à l'abri des vents maritimes, profitant d'une vue exceptionnelle sur Casablanca.

Le propriétaire, ancien élève d'une école d'arts appliqués, a fixé lui-même les conditions du programme, laissant toute liberté à l'architecte afin de créer le cadre qu'il désire pour sa famille et pour y trouver la retraite nécessaire à son activité.

Le patio abandonne son caractère traditionnel au Maroc pour participer largement aux pièces de réception et s'ouvre largement sur la terrasse qui domine le jardin et la ville.

La terrasse supérieure prolonge l'atelier du propriétaire et est abritée par des brise-soleil construits en porte à faux.

Construction par ossature légère s'opposant à des murs porteurs réalisés en matériaux qui restent apparents. A noter l'emploi de pierres de mer (dalles plates) pour le mur du living-room.





1. L'entrée et le corps du bâtiment abritant les chambres et salles de bains. Au-dessus, l'étage supérieur partiel comprenant l'atelier prolongé par la terrasse. 2. Vue d'ensemble, Façade Nord-Ouest ; 3. Détail, angle Nord-Ouest.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ET DE L'ETAGE SUPERIEUR PARTIEL :
1. Hall d'entrée ; 2. Séjour ; 3. Cuisine ; 4. Office ; 5. Chambre ; 6. Salle de jeux ; 7. Salle de bains ; 8. Lingerie ; 9. Vestiaire ; 10. Atelier ; 11. Chambres de bonnes ; 12. Garage.

1 | 2
3



PROBLÈMES D'HABITAT EUROPÉEN HORS DE LA MÉTROPOLE

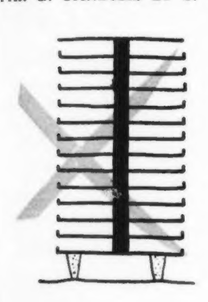
A l'origine, les Européens habitant hors de la métropole, s'organisèrent dans des unités isolées reconstituant, autant que possible, leur vie habituelle. Ces nouvelles localités se développèrent rapidement sur le plan économique et la population autochtone y afflua, le standard de vie augmentant de façon régulière, mœurs et habitudes s'en trouvent constamment modifées. Du point de vue de l'urbanisme, des problèmes nouveaux se posent.

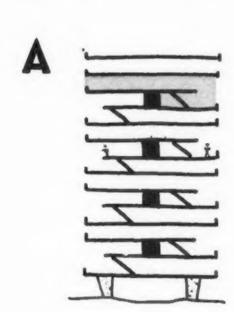
En effet, une vie en symbiose s'établit réunissant, dans les mêmes quartiers, une population locale et métropolitaine. On peut dire maintenant que les quartiers européens représentent non plus des quartiers réservés à la population européenne, mais des quartiers où vivent déjà des éléments avancés de la population locale et qui représentent pour les autres le terme de leur évolution. On se rend compte alors de l'importance de ces quartiers, tant au point de vue de l'urbanisme que de l'architecture, puisque, sans passer par toutes les étapes et toutes les erreurs commises en Europe, on peut amener toute une population à vivre suivant les seules normes qui devraient être généralisées à notre époque, c'est-à-dire celles de la Charte d'Athènes.

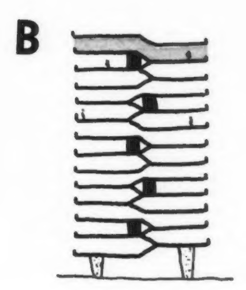
En ce qui concerne l'Architecture, en dehors des conditions particulières dues à la protection contre la chaleur et l'humidité, aucune raison impérative n'impose des différences essentielles entre les conceptions, puisque, faite par les mêmes hommes, elle répond aux mêmes buts : permettre à des hommes d'habiter de la même manière. Les quelques exemples, que nous présentons dans les pages suivantes, sont parmi les meilleurs et le démontre parfaitement.

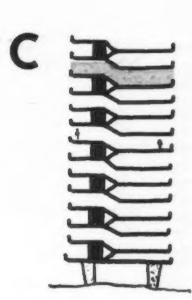
ETUDE THÉORIQUE DE L'IMMEUBLE SEMI-DUPLEX

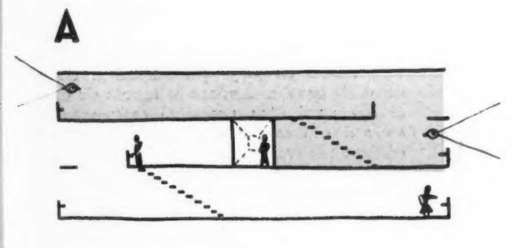
PAR G. CANDILIS ET S. WOODS.

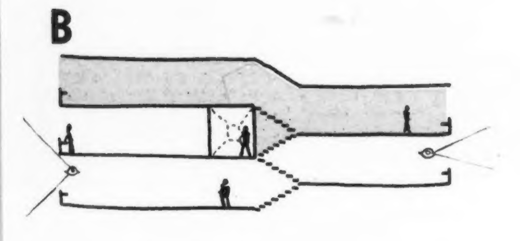




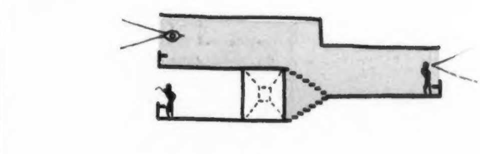








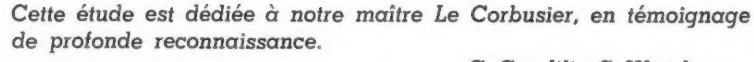




A. Unité d'habitation Le Corbusier

B. Immeuble semi-duplex

C. Edifice Maua à Pétropolis,



Cette étude est dédiée à notre maître Le Corbusier, en témoignage de profonde reconnaissance.

G. Candilis, S. Woods.

Les recherches théoriques sur l'immeuble semi-duplex sont basées sur l'immeuble Le Corbusier à Marseille.

Analogies :

MEMES AVANTAGES : transparence, double orientation de l'appartement.

ECONOMIE GENERALE : logement en profondeur, minimum de façade.

CIRCULATIONS : rues intérieures desservant plusieurs étages.

MINIMUM DE CANALISATIONS : groupement des sanitaires et cuisine au centre de l'immeuble.

SEPARATION DES FONCTIONS BASES de la vie quotidienne, par différence de niveau (se réunir : salle commune ; s'isoler : chambres).

GROUPEMENT DES FONCTIONS SECONDAIRES au centre de l'immeuble, les façades sont libérées ; pour la fonction « habiter » : salle commune, chambres à coucher.

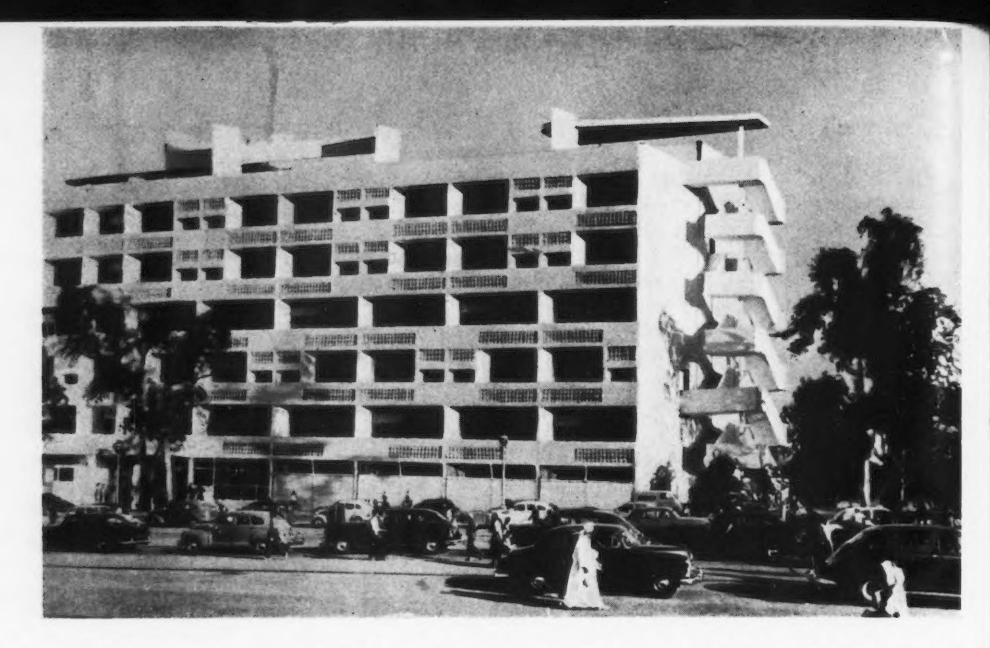
Différences :

RECHERCHE MAXIMUM D'ECONOMIE en surface et en volume dans les solutions duplex (suppression de la double hauteur de la salle commune).

HABITABILITE PLUS FACILE, hauteur, monter ou descendre, à l'intérieur du logement, un demi-étage au lieu d'un étage par rapport à la salle commune. Séparation absolue des chambres.

Niemeyer, dans son projet pour l'« Immeuble Maua » à Petropolis (publié dans le numéro 42-43 de l'« Architecture d'Aujourd'hui », consacré au Brésil, août 1952) poursuit ses recherches dans le même sens et arrive à des résultats analogues. Pourtant, nous croyons que les études se complètent, étant donné que le projet Maua est moins économique au point de vue accès et au point de vue de la profondeur de l'immeuble.

G. CANDILIS, S. WOODS.

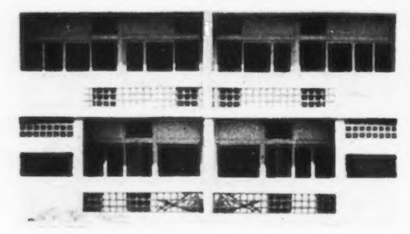
DEVELOPPEMENT DU PARTI. IMMEUBLE A.C.J. SEMI-DUPLEX

L. AROUTCHEFF, G. CANDILIS, R. JEAN, ARCHITECTES. S. WOODS, O. VOROBEY, COLLABORATEURS. ATBAT-AFRIQUE, BUREAU D'ETUDES.

DIRECTION DES ETUDES : V. BODIANSKY.



FAÇADE EST.



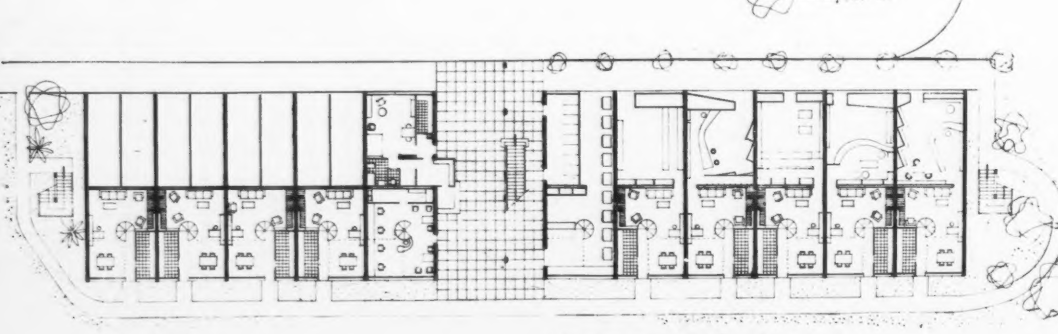
DETAIL DE FAÇADE.

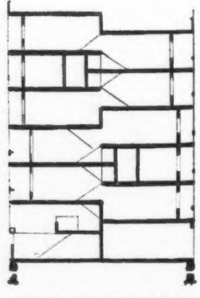
Cet immeuble est une application du principe étudié en page précédente. Il est en cours de construction, sur le terrain du C.I.L., et fait parti d'un ensemble comprenant en outre des immeubles pour jeunes ménages et célibataires (voir page 90) et des habitations individuelles, à Casablanca. Il a été conçu pour répondre aux principes énoncés et au problème particulier que pose le climat de Casablanca. La ventilation transversale assure aux logements des solutions rationnelles pour lutter contre la chaleur l'été et l'humidité. Les larges loggias, brise-soleil et les pans de verre permettent d'assurer le meilleur ensoleillement en hiver et la fraîcheur en été.

L'immeuble comporte, au rez-de-chaussée, des garages pour automobiles et réserves pour bicyclettes et voitures d'enfants, des magasins avec logements et de petits appartements.

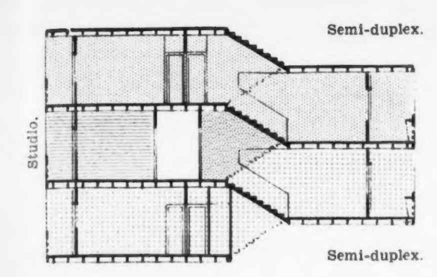
FAÇADE OUEST.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

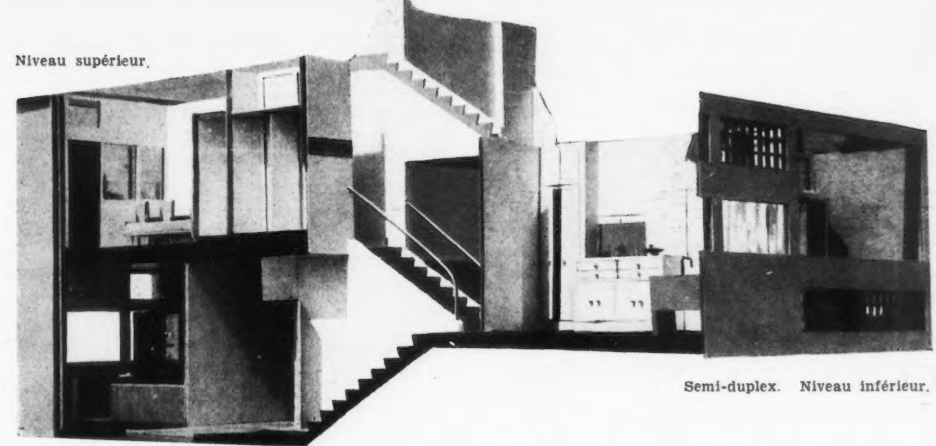


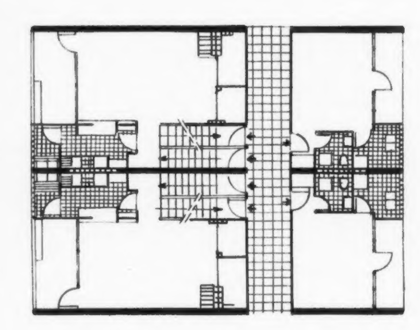


COUPE TRANSVERSALE

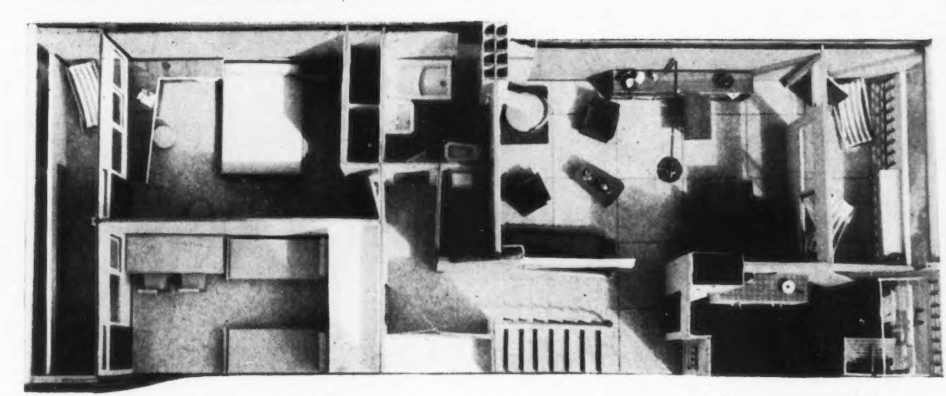


COUPE TRANSVERSALE.
Détail d'un ensemble de 2 appartements et d'un studio.

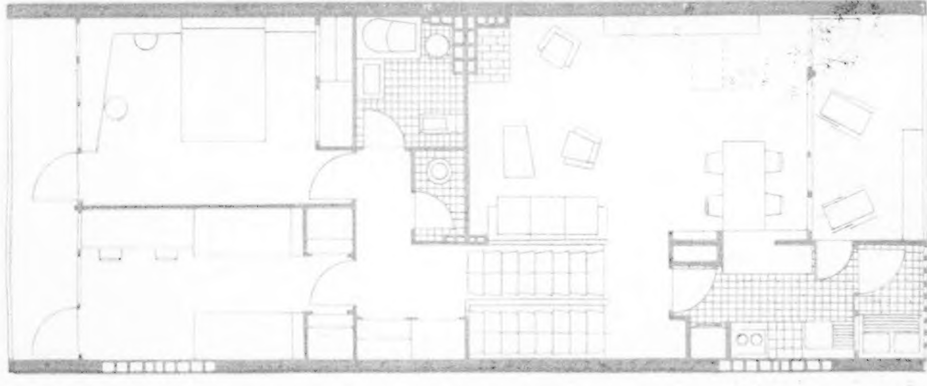




PLAN AU NIVEAU DE LA RUE INTERIEURE.
2 studios et niveau inférieur ou supérieur de 2 semi-duplex.

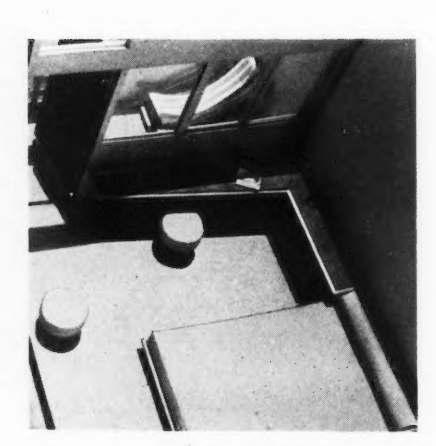


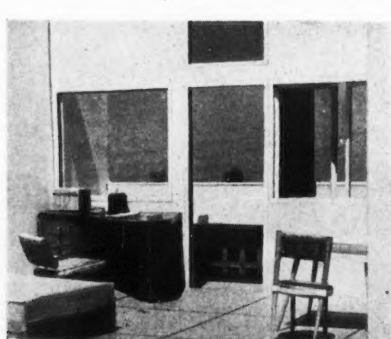
MAQUETTE ET PLAN D'UN APPARTEMENT TYPE.



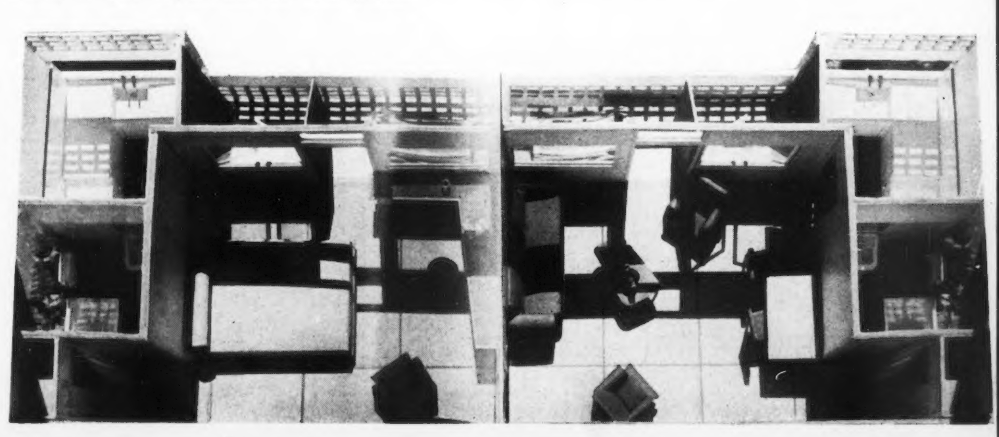
Perspectives et plan sur un appartement semi-duplex comprenant : au niveau inférieur, la salle de séjour prolongée par la loggia, et la cuisine avec séchoir ; au niveau supérieur, les chambres ouvrant sur le balcon. Les deux fonctions : « se réunir » et « s'isoler » sont donc ainsi nettement différenciées.

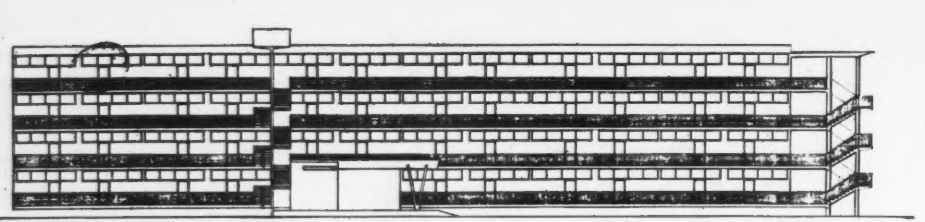
On accède à cet appartement par la rue intérieure au niveau de laquelle a été prévu un studio avec petite cuisine, salle d'eau et balcon. Cette solution permet d'abriter des ascendants ou de grands enfants vivant ainsi, indépendants, auprès de leur famille. De la rue intérieure, on accède également au niveau supérieur de l'appartement semi-duplex situé au-dessous de celui dont nous présentons les maquettes, dans ce cas, les chambres sont au niveau inférieur. A l'étage supérieur de l'immeuble ont été prévus des studios jumelés pouvant être réunis pour former un seul appartement de deux pièces.



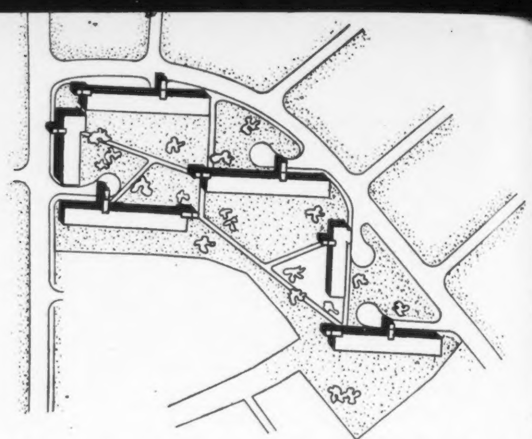


Chambre des parents et détail d'un studio vers la loggia en façade.
Ci-contre 2 studios jumelés situés à la partie supérieure de l'immeuble pouvant être réunis pour former un appartement de deux pièces.



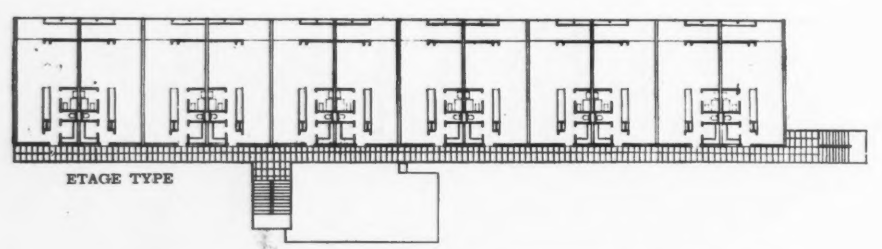


IMMEUBLE A. FAÇADE NORD.



CITÉ D'HABITATION POUR JEUNES MÉNAGES. C. I. L. CASABLANCA

L. AROUTCHEFF, G. CANDILIS, R. JEAN, ARCHITECTES. ATBAT-AFRIQUE, BUREAU D'ETUDES. VAN GAVER ET GILLET, ENTREPRISE-PILOTE.
V. BODIANSKY ET H. PIOT, INGENIEURS.



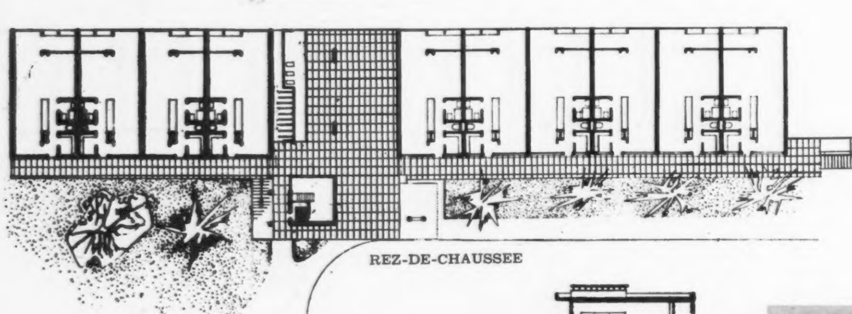
ETAGE TYPE

Le problème est de réaliser 200 petits logements pour jeunes ménages sur le terrain du C.I.L., à Casablanca.

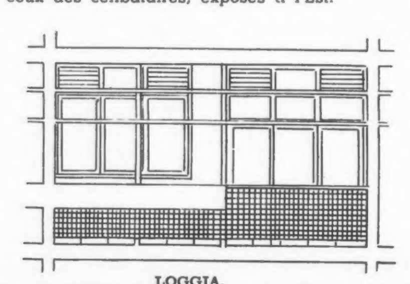
Cette étude a obtenu le premier prix et l'exécution des travaux au concours d'études complètes : projet architectural, étude technique, devis d'exécution à prix forfaitaire. Le prix de revient est de 17.760 francs au mètre carré.

L'initiative de cette opération revient à M. Edouard Gouin, conseiller municipal.

La disposition des immeubles forme écran aux vents dominants Nord-Ouest. Les logements sont orientés au Sud, sauf ceux des célibataires, exposés à l'Est.



REZ-DE-CHAUSSEE



LOGGIA.



COUPE TRANSVERSALE.

IMMEUBLE A. — L'immeuble se compose de trois étages sur rez-de-chaussée et comprend 12 à 14 logements par étage.

La circulation verticale est assurée par deux escaliers extérieurs, la circulation horizontale par des coursives ouvertes à chaque étage.

LOGEMENT TYPE A. — Le logement de type A est conçu pour un couple avec un enfant ou sans enfant. Sa surface totale est de 55,6 m².

La recherche porte ici sur la nécessité d'offrir des surfaces utilisables dans leur totalité et de ne pas diviser l'espace par des cloisons fixes.

Construction par murs porteurs transversaux espacés de 5,60 m. portant les planchers préfabriqués, d'où économie de coffrage, simplicité et rapidité des travaux.

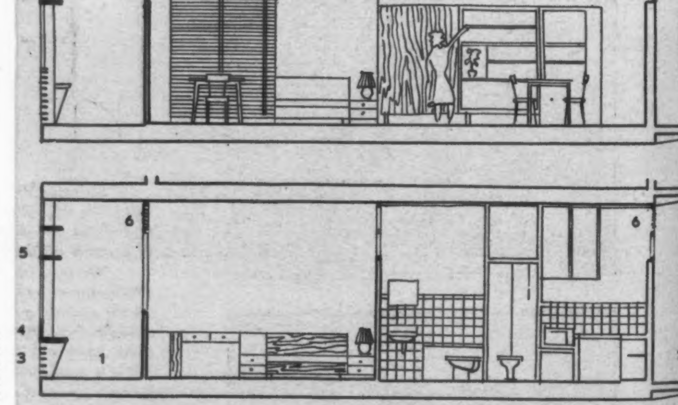
Les loggias de la façade sont composées d'éléments de béton préfabriqué normalisé.

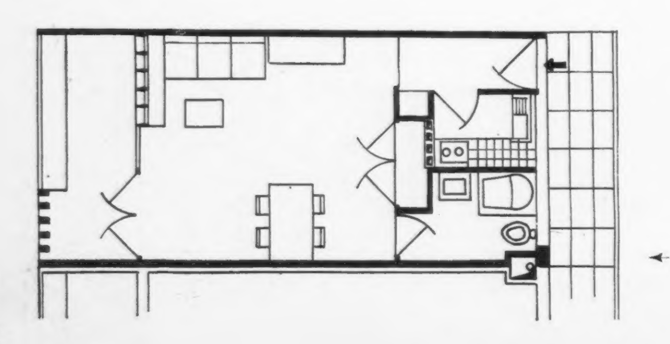
LOGEMENT TYPE C. — Ce logement est conçu pour célibataire. Sa surface est de 31,6 m².

1. *Loggia* ; 2. *Coursive* ; 3. *Claustra* ; 4. *Tablette* ; 5. *Brise-soleil horizontaux* ; 6. *Ventilation.*

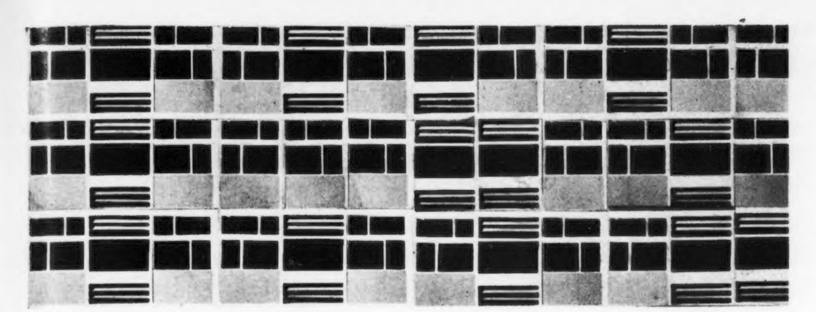
Séjour	39,3 m2
Loggia	9,7 m2
Cuisine	2,8 m2
W.-C.	1,1 m2
Salle de Bains	2,7 m2
Total....	55,6 m2

TYPE A →





← TYPE C



Façade Sud montrant le jeu des éléments.

a) URBANISME. Immeuble orienté au Sud. Pour l'économie, limiter la longueur, augmenter la profondeur.

b) ETHIQUE. Donner à l'habitant la possibilité d'adapter son logis suivant ses besoins et ses désirs.

c) ARCHITECTURE. Rechercher le jeu des volumes extérieurs et intérieurs.

HABITAT EUROPÉEN AU MAROC. IMMEUBLE "ENTONNOIR" ORIENTATION SUD

ETUDE FAITE PAR ATBAT-AFRIQUE SOUS LE CONTROLE DE V. BODIANSKY, G. CANDILIS, S. WOODS, ARCHITECTES. H. PIOT, INGENIEUR.

a) Pour que l'immeuble à simple orientation soit économique, il est nécessaire de diminuer la largeur de l'appartement (longueur de façade), ce qui amène une augmentation de la profondeur. La pénétration du soleil (élément hygiénique) se pose alors. Le décalage des planchers lui permet de pénétrer largement dans toutes les pièces.

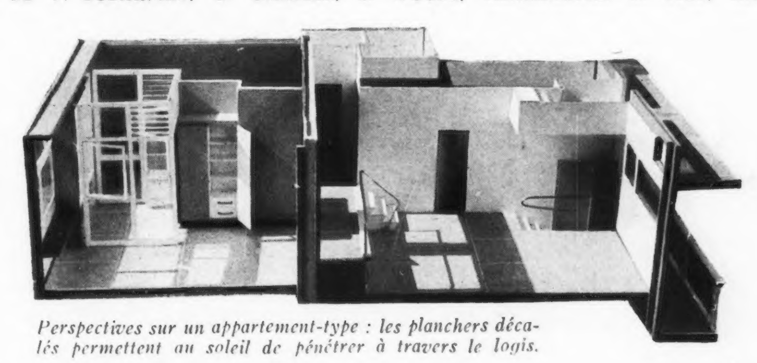
L'appartement, par sa forme, devient un « entonnoir à soleil ».

b) Il est impossible que chaque homme construise son logis. Deux tendances peuvent apparaître dans l'architecture de l'habitat: l'architecte définit le logis jusqu'au moindre détail. L'homme s'adapte au milieu qui lui a été créé. L'architecte s'efface volontairement. L'homme adapte son milieu à ses besoins. L'architecte lui assure la liberté et la possibilité de le faire.

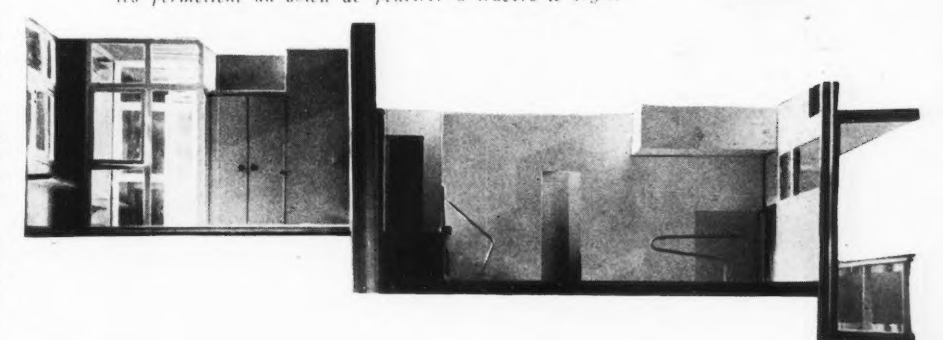
L'étude présentée ici répond à cette dernière tendance. Aux fonctions physiologiques ou sanitaires (cuisine, buanderie, salle de bains) qui se prêtent plus facilement à la standardisation, correspondent des espaces précis et inchangeables.

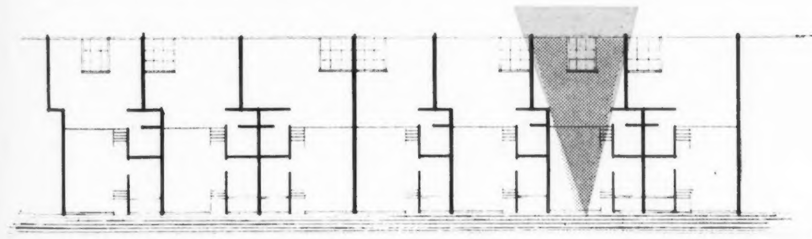
Les deux besoins essentiels de l'homme, se réunir et s'isoler, sont exprimés par deux volumes distincts: la salle commune et les chambres à niveaux différents (par simple décalage de sol). Mais ces volumes restent susceptibles d'aménagements divers. L'homme ne peut pas construire son logis, mais il peut l'adapter.

c) L'interprétation des volumes. Le jeu des pleins et des vides en façade exprime l'évolution de l'élément extérieur dans la maison: patio au atrium dans la villa, balcon de l'appartement, loggia de l'appartement, patio dans l'appartement; ainsi, l'espace extérieur pénètre dans la maison.

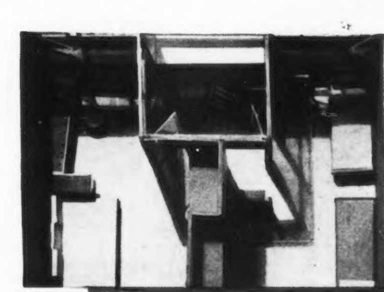


Perspectives sur un appartement-type : les planchers décalés permettent au soleil de pénétrer à travers le logis.

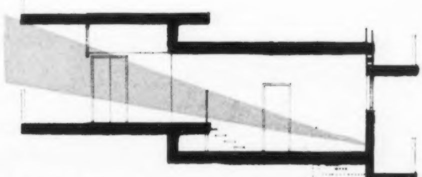




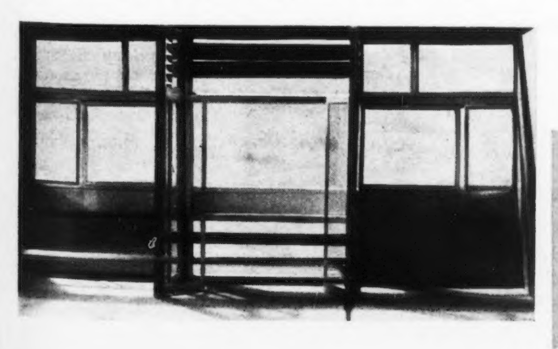
ETAGE COURANT.

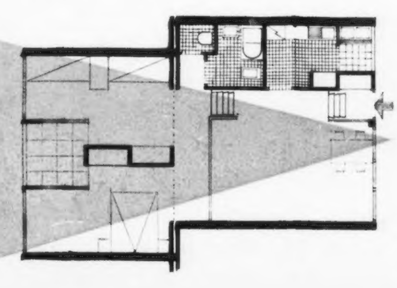


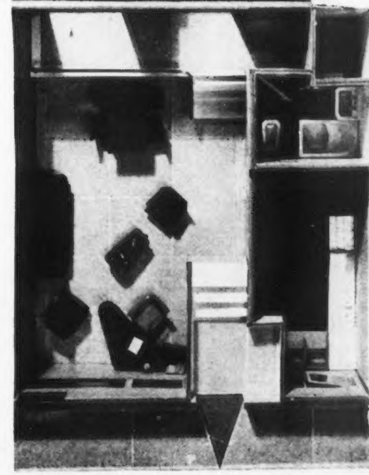
En bas de page, détail du patio ouvrant sur les chambres. Plan d'étage-type : le patio peut être disposé différemment donnant à la façade une grande liberté d'expression.



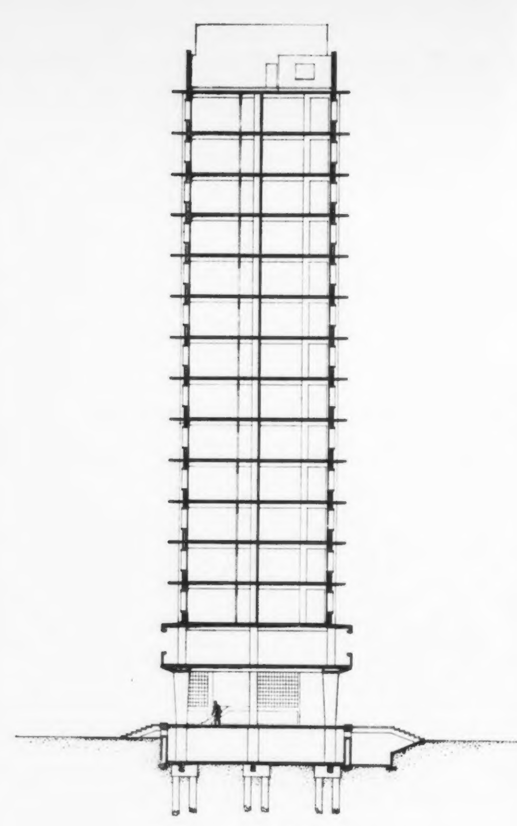
PLAN ET COUPE SUR UN APPARTEMENT.







Maquette et Photos Jean Rémy.



COUPE TRANSVERSALE.

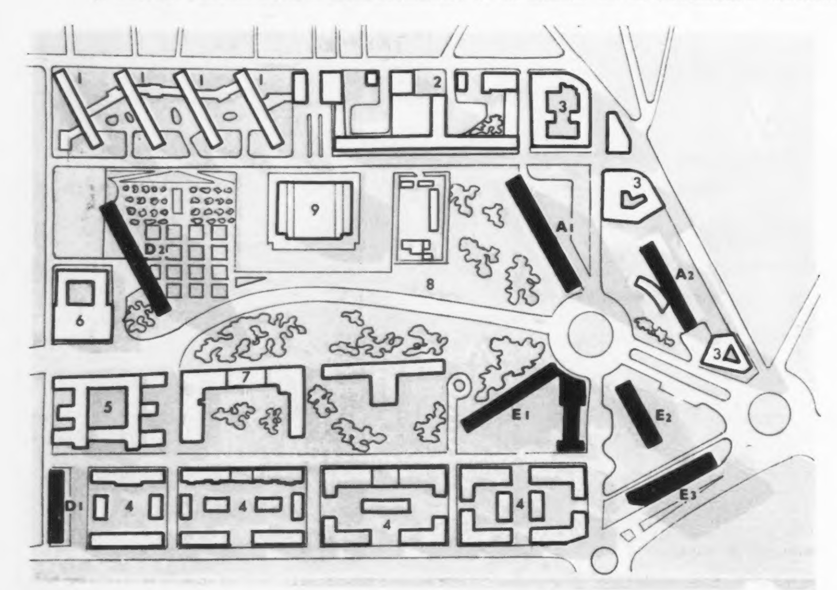
Vue d'ensemble de l'immeuble (Façade Est) prise depuis le terre-plein du Centre Civique. En page de droite : Détail de la façade Sud, les loggias.

Maquette d'ensemble. Le projet initial a été modifié (voir l'A.A. n° 32 - 1950). En blanc les 7 immeubles achevés ou en voie d'achèvement du programme H.L.M. 1949. De gauche à droite et de haut en bas : D.2. Tombarel, architecte, A.1. et A.2. Zehrfuss et Sebag, architectes ; E.1., E.2. et E.3. Emery, architecte. ., Extension H.L.M. ; 2. Marché et Centre Commercial ; 3. Immeubles existants ; 4. Groupe H.B.M. ancien (1930-1934) ; 5. Groupe H.B.M. (1947-1949) ; 6. Poste ; 7. Ecoles ; 8. Parc ; 9. Centre Civique.

GROUPE D'IMMEUBLES DU CHAMP DE MANŒUVRE A ALGER

B. H. ZEHRFUSS, ARCHITECTE EN CHEF.

J. SEBAG, ARCHITECTE COORDINATEUR ; P. A. EMERY ET L. TOMBAREL. ARCHITECTES CHEFS DE GROUPE.



En noir plein : Programme H.L.M. 1949.

Ce groupe est le plus important du programme de 1.000 logements d'Alger dont il a été parlé précédemment (voir « L'Architecture d'Aujourd'hui », n° 32, 1950). Il comprend 7 grands immeubles correspondant à plus de 600 logements.

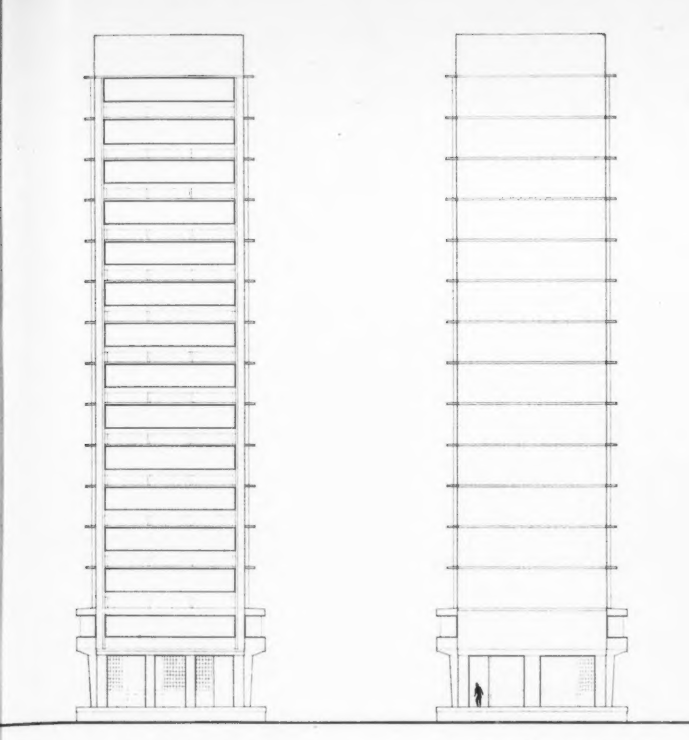
Une étude d'ensemble d'aménagement du champ de Manœuvres avait été dressée à l'origine par les architectes. C'est celle que nous avons déjà publiée. Elle avait été agréée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Des difficultés locales ont contribué à faire évoluer quelque peu les dispositions du plan primitif. Le Service du Plan de la région d'Alger, dirigé par MM. Wattez et de Maisonseul, a donc dressé le plan que nous présentons aujourd'hui qui, tenant compte des contingences algéroises, maintient le caractère du premier plan.

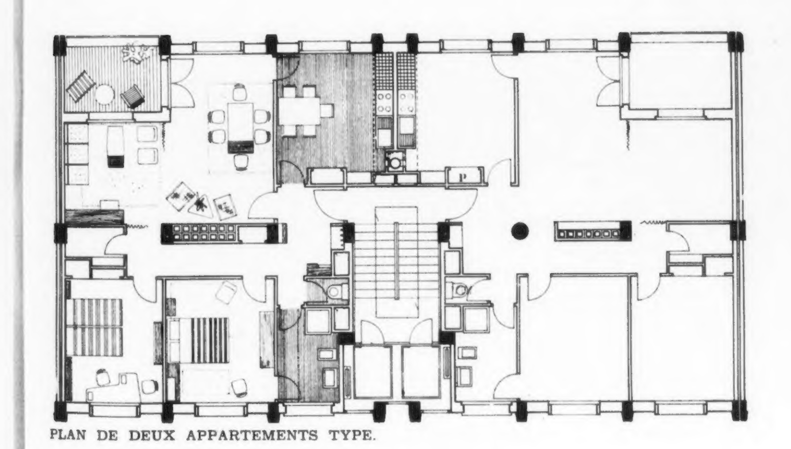
Néanmoins, il faudra malheureusement encore un temps assez long pour réaliser ce plan, certains terrains n'étant pas encore libérés et la municipalité d'Alger hésitant à entreprendre l'exécution de ce vaste espace vert, pourtant si nécessaire à l'urbanisation de cette zone.

IMMEUBLE-PILOTE A/1

Cet immeuble a été, en quelque sorte, le prototype du programme des 1.000 logements. Son étude et son exécution ont servi de base à la réalisation des autres immeubles. Il est maintenant entièrement achevé et occupé.



FAÇADE SUD, LOGGIAS. FAÇADE NORD, ESCALIERS.

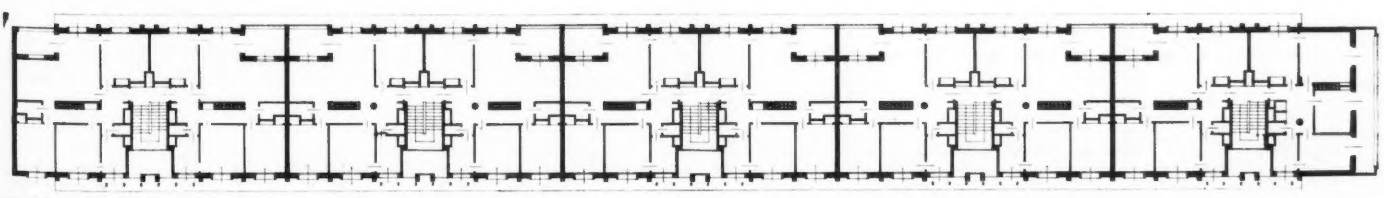


PLAN DE DEUX APPARTEMENTS TYPE.

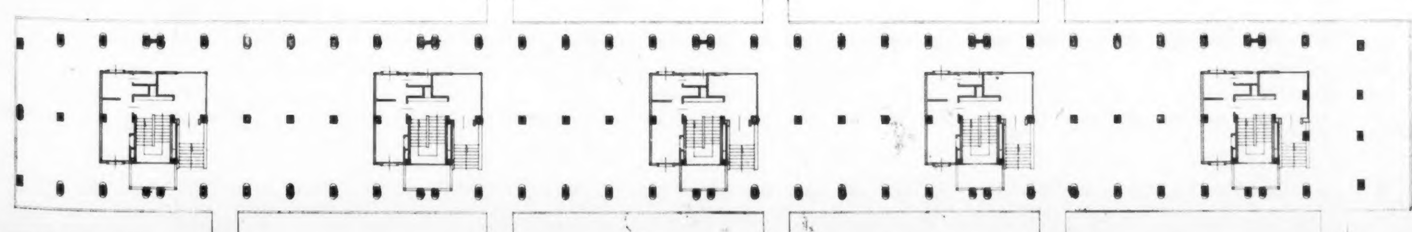
Photos S.T.E.P.

IMMEUBLE PILOTE A. 1

B. H. ZEHRFUFSS ET J. SEBAG, ARCHITECTES, MARCEL FAURE, ARCHITECTE COLLABORATEUR. CONDUITE DES TRAVAUX : P. MARIE, ARCHITECTE. POLYCHROMIE DE MAISONSEUL.



ETAGE COURANT.



REZ-DE-CHAUSSEE.



c) RECHERCHE PLASTIQUE

Le volume d'ensemble est très sobre, offrant l'aspect d'un vaste parallélépipède allongé porté par des pilotis.

Les façades Est et Ouest sont asymétriques. Les poteaux sont apparents ainsi que les planchers. De grands auvents pare-soleil prolongent ceux-ci, accusant les lignes horizontales.

La façade Nord est complètement fermée par de grands panneaux préfabriqués tandis que la façade Sud est constituée par de vastes loggias aménagées sur toute la largeur du bâtiment.

Des loggias sont également disposées sur la façade Est.

Toutes les fenêtres sont semblables, de proportions assez réduites à cause de l'ensoleillement.

Le premier étage, occupé entièrement par des bureaux, est traité en bande horizontale par opposition avec les autres étages.

Toute cette recherche plastique a été constamment dominée par le souci de répondre au programme demandé par l'Office d'H.L.M. de la ville d'Alger, c'est-à-dire, d'atteindre un coût raisonnable de la construction tout en essayant d'obtenir la meilleure exécution et un confort suffisant.

Ce même souci a guidé l'étude et l'exécution de tout le programme de 1.000 logements.

d) POLYCHROMIE

Il convient de souligner tout particulièrement l'étude couleur qui a été faite par M. de Maisonseul en collaboration avec les architectes.

L'intérêt de cette étude est qu'elle se base sur les harmonies locales que de Maisonseul connaît parfaitement. Les dominantes sont ocre rouge, bleu et vert olive. Le rez-de-chaussée est notamment très franchement coloré, les poteaux d'ossature étant laissés bruts de décoffrage.

ALGER. - IMMEUBLE PILOTE A-I AU CHAMP DE MANŒUVRE

a) PRINCIPES DIRECTEURS

Les architectes se sont efforcé de trouver une solution simple tant au point de vue de la construction qu'au point de vue de l'habitabilité.

L'ossature est volontairement régulière et la portée entre les points d'appui a été fixée à 3,30 m., ce qui constitue une portée économique. Les grands refends perpendiculaires aux façades assurent le contreventement.

Le type d'appartement a été choisi avec soin, eu égard aux conditions locales : ventilation naturelle obtenue par la double orientation des logements, grande salle d'eau, groupement cuisine-séjour-loggia favorisant la vie familiale.

b) ORGANISATION DU CHANTIER

L'organisation du chantier, telle que l'a réalisée Fourre et Rhodes, entreprise-pilote de tout un groupement de qualité, a été particulièrement intéressante.

L'entreprise a évité en effet l'emploi de grandes grues, desservant les plans successifs du bâtiment par des élévateurs rapides. Les panneaux de remplissage des façades et des pignons ont été réalisés par grands éléments coulés horizontalement sur moules métalliques.







ALGÉRIE

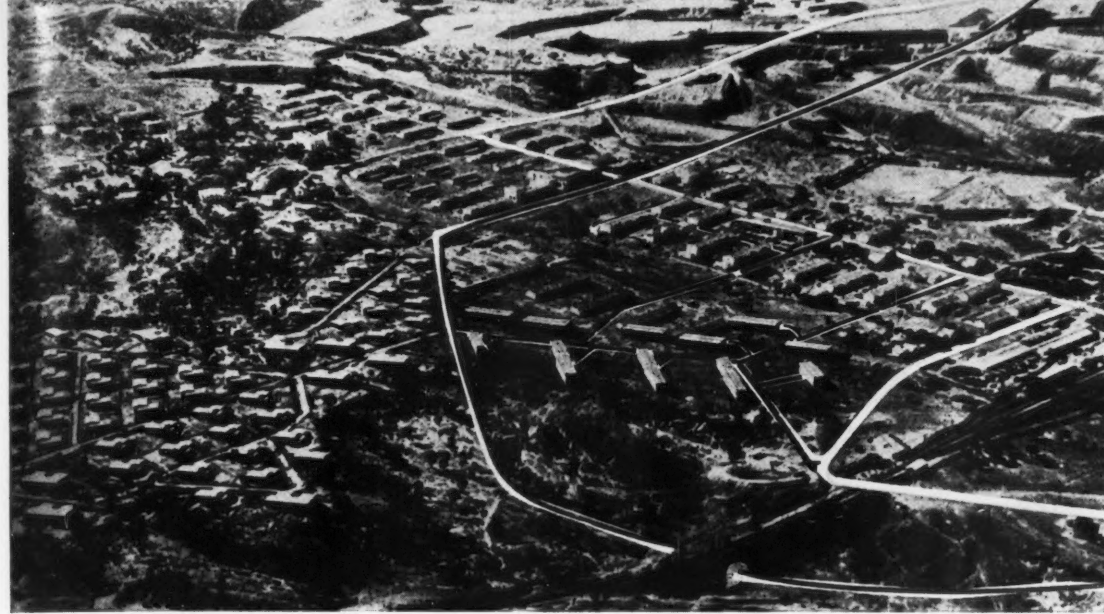


PHOTO-MONTAGE MONTRANT L'ENSEMBLE DES HABITATIONS OUVRIERES REALISEES OU A REALISER. A L'EXTREME GAUCHE, LE QUARTIER DU PROMONTOIRE.

Route départementale :
En jaune : Ancien tracé.
En rouge : Nouveau tracé.
En bleu : Voies de desserte.

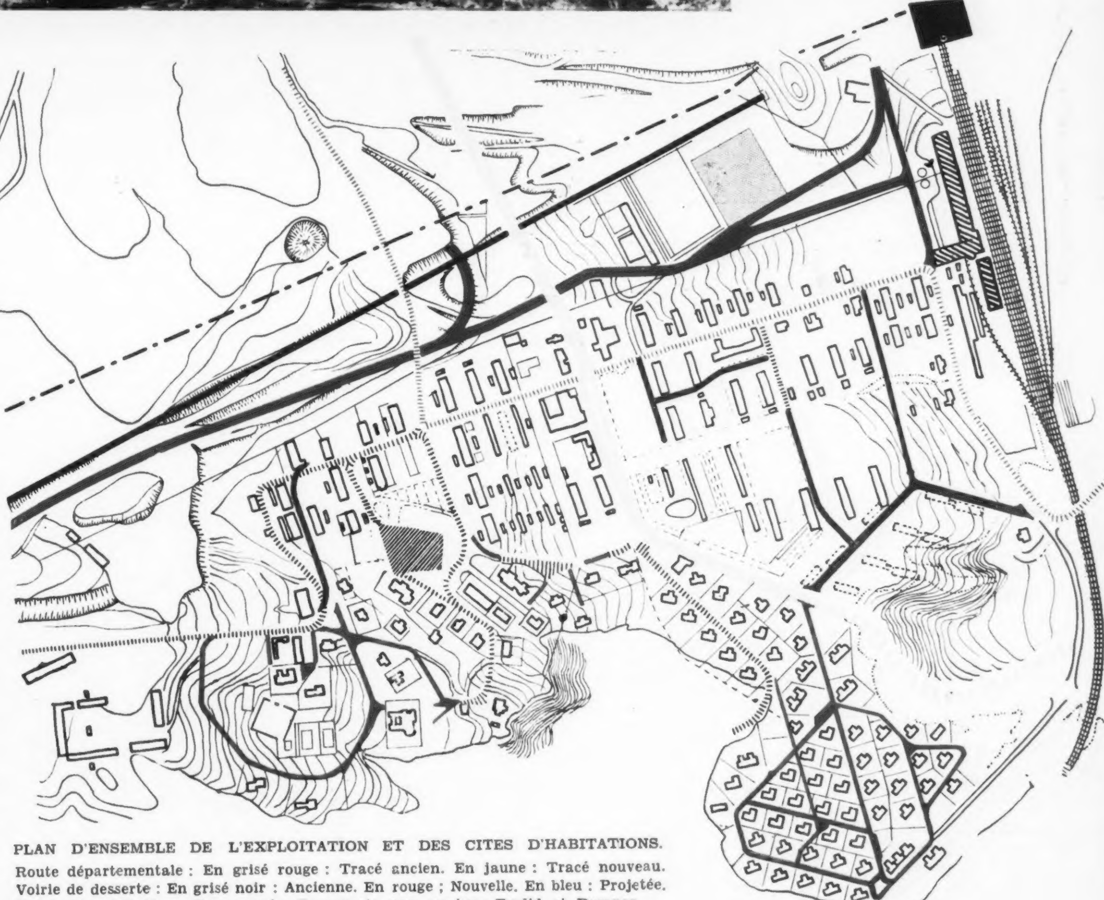
Les mines de fer de l'Ouenza sont situées à l'Est du département de Constantine, près de la frontière tunisienne. Depuis 1947, les moyens d'extraction, de traitement du minerai, de son chargement et de son transport ont été modernisés. Le problème de l'eau étant particulièrement grave dans cette région, il a fallu parallèlement entreprendre d'importants travaux d'adduction et de distribution, ainsi que la réforme et la transformation complète de transport et de distribution de l'énergie électrique.

MINES DE L'OUENZA

Maisons pour le Personnel

De plus, il s'est avéré nécessaire de créer de nouvelles cités d'habitation destinées à abriter les ingénieurs, les contremaitres, le personnel et les ouvriers de l'exploitation. La première cité réalisée a été celle pour ouvriers musulmans, tunisiens et algériens (voir page 97). L'autre, pour Européens, est la Cité du Promontoire, visible sur le plan d'ensemble ci-contre, à laquelle on accède par la nouvelle route départementale prévue (jaune sur le plan). Cette Cité du Promontoire comportera des habitations individuelles prévues pour disposer du maximum de prospect ou bénéficier de la vue la plus étendue, tout en observant les conditions optima d'orientation.

Parallèlement à cette cité, se développe la ville musulmane satellite du Bayad, partiellement parasitaire, de création spontanée, dont le développement continu est en forte croissance ; elle comprend environ 6.000 habitants.

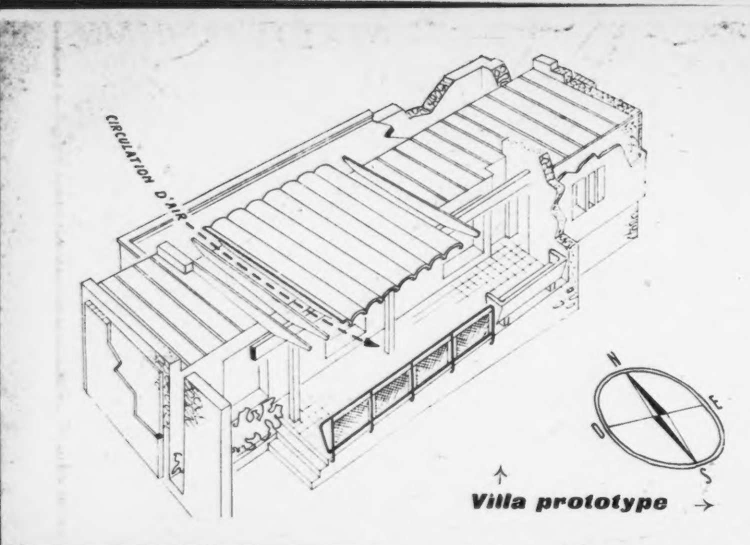


PLAN D'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION ET DES CITES D'HABITATIONS.
Route départementale : En grisé rouge : Tracé ancien. En jaune : Tracé nouveau.
Voirie de desserte : En grisé noir : Ancienne. En rouge ; Nouvelle. En bleu : Projetée.
Voirie d'exploitation : En orangé : Transports par camions Euclid et Dumper.
Transports industriels : En noir : Ancien trainage par wagonnets berlines. En pointillé mixte : Nouveau transporteur aérien. En tramé orange : Garages.

Village du Bayad







Villa prototype





L'isothermie des constructions est assurée par les procédés employés pour les murs extérieurs et les couvertures.

Ventilation par des vasistas sous plafond et sous couverture.

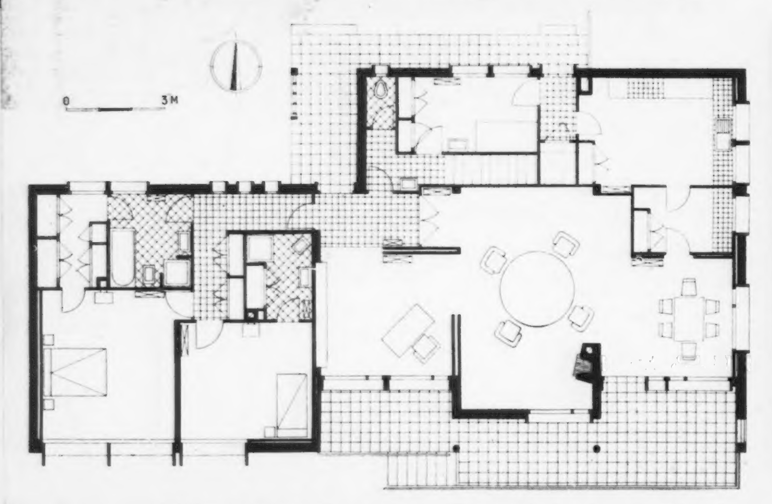
Protection contre le soleil par larges auvents et par meneaux verticaux qui portent ombre sur les ouvertures aux heures chaudes de la journée.

Protection contre la trop forte lumière par volets mobiles pleins donnant une totale occlusion.

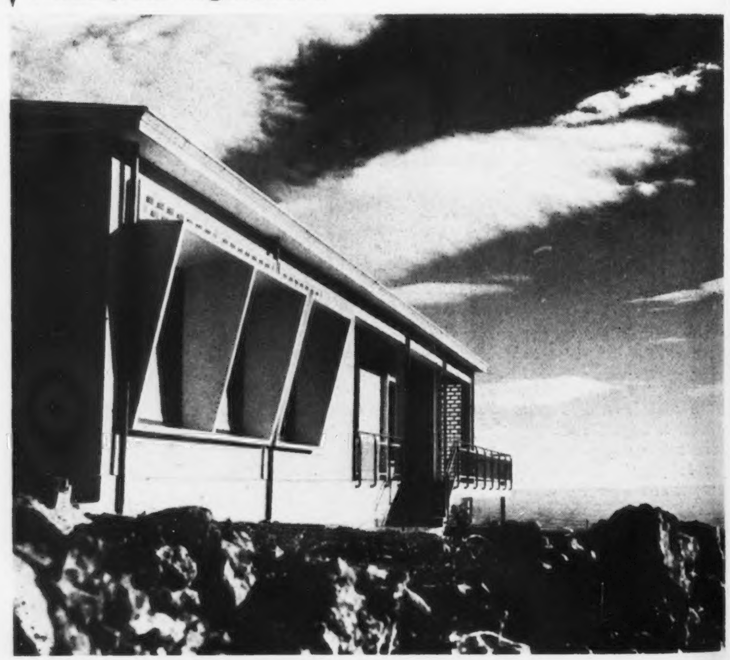
Une villa prototype a été construite avant l'exécution du programme d'ensemble (photographie et axonométrie ci-dessus). Elle a servi à expérimenter les solutions de protection contre la chaleur, la lumière et le soleil ; elle a été conçue à double terrasse à voûtelette ; circulation d'air et murette extérieure de protection devant les murs de maçonnerie à l'Est et à l'Ouest.

Villas pour ingénieurs

OUENZA - HABITATIONS DU PERSONNEL

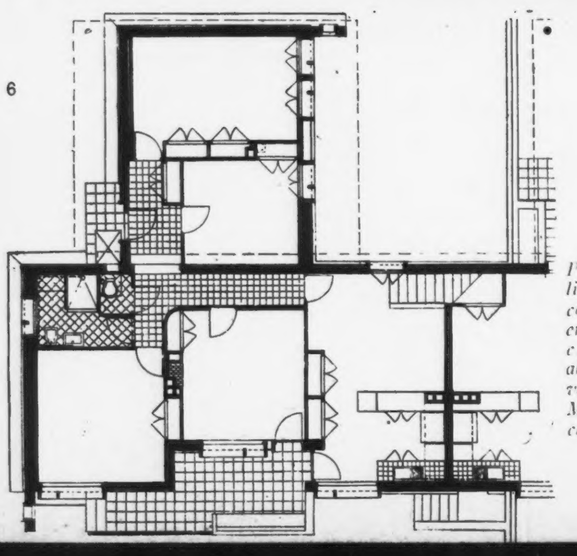


Villas jumelées pour ouvriers européens





6



Polychromie, tonalité générale beige couleur sable. Pièces en béton moulé blanches. Loggias et abris ocre rouge, vert foncé ou gris. Menuiseries vert clair et vert foncé

Le passé. *La Médina de Fès.*



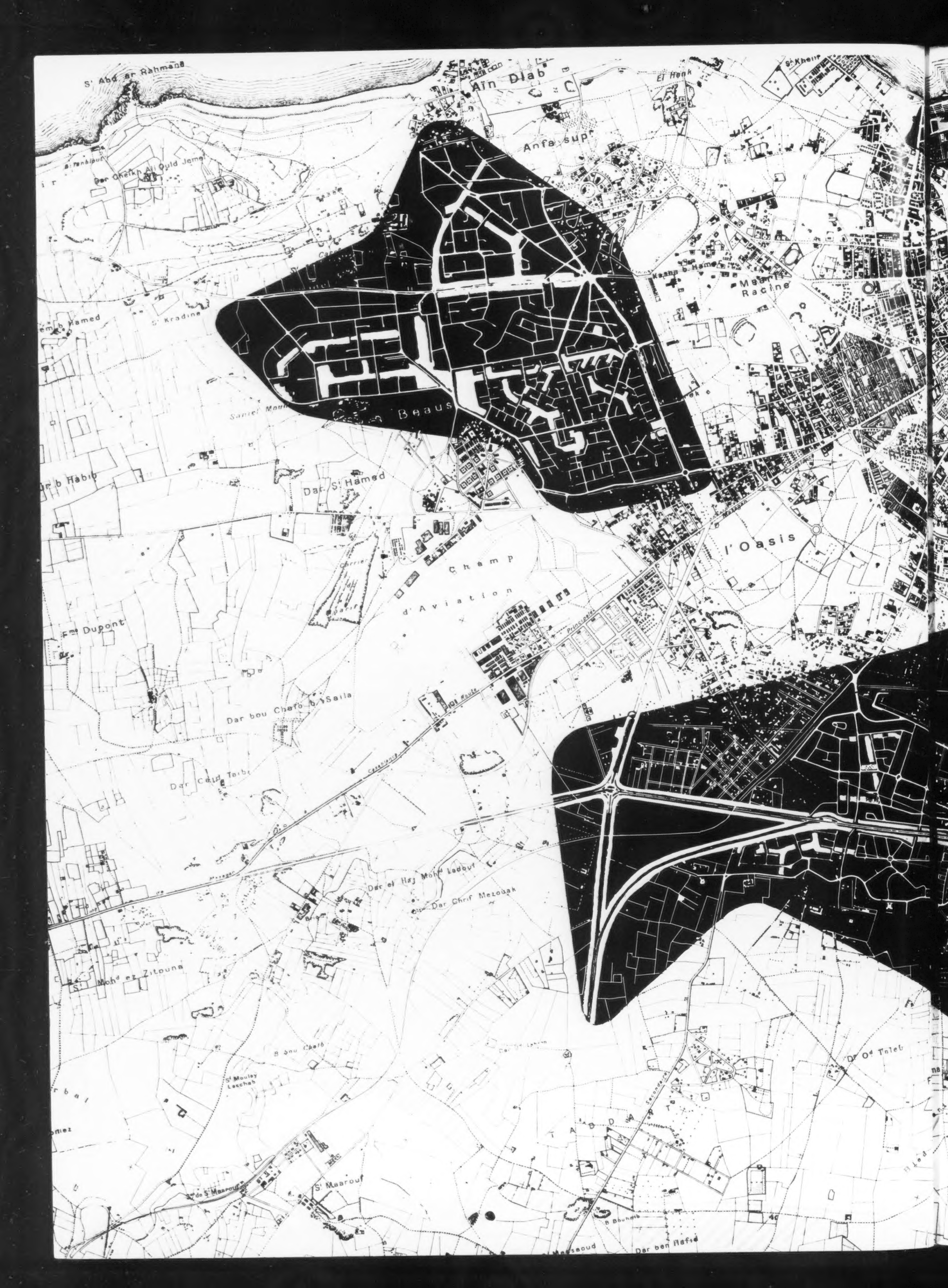
Le danger présent. *Bidonville à Casablanca.*



ÉVOLUTION DE L'HABITAT MAROCAIN

Premières solutions *Port-Lyautey 1946-1950.*





Aïn Diab
Anfa supre
Beaus
l'Oasis
Champ
d'Aviation
Fme Dupont
Dar S' Hamed
Dar bou Chafo b Saila
Dar Caïd Taïbi
Dar el Haj Mohd Ladout
Dar Chrif Mezouak
S' Mohd ez Zitouna
B bou Chafo
S' Moulay Lacchab
S' Maarouf
T A D D A R T
Dar ben Hafid
Dr Od Taleb
El Hank
Racine


URBANISATION DE
En noir, les zones étudiées en détail au 1/2 000
Bassin
Bassin
Delpit
Mers
Mohd
Dhar

ISATION DE LA ZONE CASABLANCA-FEDALA

étudiées en détail au 1/2 000e. En vert, les zones vertes.



Montage photographique de Denis Beraud.


Route
Route
ZONING ET CIRCULATION
Gares existantes ....
Gares à créer ....
Autoroute ....
Zone d'habitat marocain ..
Zone industrielle ....
Zone résidentielle ....
Zone de verdure ....

URBANISATION DE CASABLANCA (1950-53)

Au moment où Michel Ecochard quitte la direction du Service d'Urbanisme de Rabat, pour des raisons sur lesquelles il faudra peut-être revenir un jour, qu'il nous soit permis d'exprimer un regret, celui de voir partir un homme qui, par son énergie et son intégrité, a pu réaliser, en quelques années, une œuvre durable qui s'inscrira parmi les grande réalisations françaises dans les territoires du Protectorat.

Par une coïncidence que nous n'avons pas cherchée, nous sommes amenés à publier, dans ce numéro, le plan d'ensemble d'urbanisme de la région de Casablanca-Fedala qui permettra, dans l'avenir, une organisation rationnelle et féconde destinée à assurer le développement d'un grand port qui améliorera à la fois les conditions économiques d'exploitation et la vie des habitants de la région.

Dans notre numéro consacré au Maroc (n° 35 - 1951), un exposé donnait une analyse rapide du problème de Casablanca. Nous ne reprendrons pas cet exposé ; qu'il suffise de rappeler que Casablanca, ville-champignon, passe de 27.000 habitants en 1907 à plus de 650.000 en 1952 et qu'on en prévoit plus d'un million en 1965 ; que l'aménagement de son port en fait la métropole économique du Maroc, en rapport avec l'ensemble du monde et le centre de distribution des matières premières et des produits manufacturés du pays.

Le plan directeur, qui a fait l'objet d'un rapport présenté en décembre 1950, essayait, par ses prévisions, d'ordonner ce potentiel anarchique d'activité sur une superficie de 60.000 ha. englobant Casablanca et la petite localité côtière de Fedala. Depuis l'établissement de ce plan directeur, toute une série d'études de détail et de réalisations ont été menées à bien. Nous en donnons ici le résumé :

a) HABITAT MAROCAIN

Dans l'ordre d'urgence, les réalisations de l'habitat marocain, pour remplacer les zones surcomprimées et les bidonvilles, s'imposaient. Pour ces quartiers où il est prévu 2.000 hectares d'extension, près de 1.100 hectares ont été étudiés au 1/2.000ᵉ et les plans de détail donnés au 1/1.000ᵉ pour près de 300 ha. Auparavant, plus de 3.000 ha. de levés topographiques avaient été exécutés à la même échelle de 1/2.000ᵉ.

Ces plans permettent maintenant d'avoir une politique cohérente d'habitat permettant de développer par morceaux, selon les crédits d'Etat existants ou les possibilités financières des sociétés, les quartiers périphériques, tout en étant sûr que chacune de ces réalisations fractionnées concourt à la réalisation de l'aménagement d'ensemble, où entreront les grandes circulations, les liaisons avec le centre, les bâtiments publics et culturels, etc.

C'est ainsi qu'un visiteur aérien peut voir dans différentes zones périphériques des quartiers entiers qu'il peut croire isolés. Qu'il sache qu'entre ces quartiers, tout l'espace libre qui les sépare est étudié et leurs liaisons, intercommunication et fonctionnement, prévus.

De cet immense plan d'aménagement dont la législation s'étend sur 40 kilomètres de long, des zones entières sont actuellement en cours de réalisation : aux Carrières Centrales, plus du tiers du quartier a été construit depuis 1950, représentant 1.200 maisons (voir photographie ci-dessous), plus de la moitié est équipée en égouts et chaussées. A Sidi-Othman (voir photo ci-contre), 800 maisons seront construites à la fin de l'année et 250 maisons environ sont en construction dans un lotissement surveillé.

Ces deux réalisations représentent l'équipement d'une surface de 20 ha. de voirie et assainissement en cours d'exécution. Il faut ajouter, à ces réalisations, l'achat, par la Direction des Finances (Service des Domaines) de 400 hectares environ de terrains vierges permettant l'installation de cités d'habitat ouvrier et permettant aussi de lutter de la manière la plus directe contre une spéculation éhontée.

b) LEGISLATION

Plus de la moitié de 1.100 hectares étudiés au 1/2.000ᵉ ont été homologués par dahirs (lois). Le reste est actuellement en cours de procédure. Toutefois, ceci ne réglait que l'aménagement des quartiers périphériques à réaliser immédiatement. Il importait de réglementer toute la zone de 40 km. de long englobant Casa et Fedala, afin d'empêcher, dans toute cette zone, la dispersion des populations et des industries et faciliter un regroupement cohérent. Pour répondre à ce but, deux dahirs réglementant le zoning de banlieue et celui du grand Casablanca ont été scellés par S. M. le Sultan. Ce zoning a été établi sur la base du schéma général présenté dans les pages précédentes.

c) GRANDES VOIES DE COMMUNICATION

Sur la base de cette esquisse d'ensemble, la Direction des Travaux Publics a fait l'étude de détail de tout l'autoroute et a procédé à son expropriation. Les travaux doivent commencer en 1953.

Certaines voies de pénétration intérieure, à partir de l'autoroute, ont été expropriées par la municipalité.

La Compagnie des chemins de fer marocains étudie actuellement l'augmentation du nombre de voies et de stations de chemins de fer pour permettre une desserte intérieure des différents quartiers.



REALISE PAR LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE AU MAROC SOUS LA DIRECTION DE MICHEL ECOCHARD, ARCHITECTE. GEORGES GODEFROY, CHEF D'EQUIPE, PIERRE MAS, ALEXANDRE NODOPAKA, GEORGES PELLETIER, ARCHITECTES. B. RICORDEAU, DESSINATEUR.



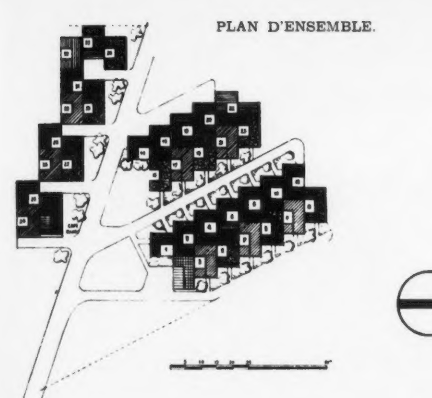
Photos Flandrin.

Les différentes réalisations d'habitat marocain pour les services publics et pour les particuliers ont été étudiées par le Service d'Urbanisme et d'Architecture.

↑ HABITAT MAROCAIN : *Réalisation du quartier de Sidi-Othman. Société Sadni, Cité Djema.*

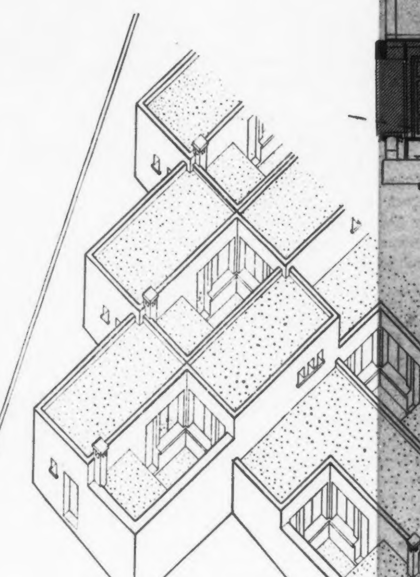
← HABITAT MAROCAIN : *Ensemble des réalisations (Service de l'Habitat et C.I.F.M.) aux Carrières Centrales à Casablanca.*




PLAN D'ENSEMBLE.

MINES DE L'OUENZA
HABITATIONS POUR LE PERSONNEL

P. A. EMERY, ARCHITECTE.

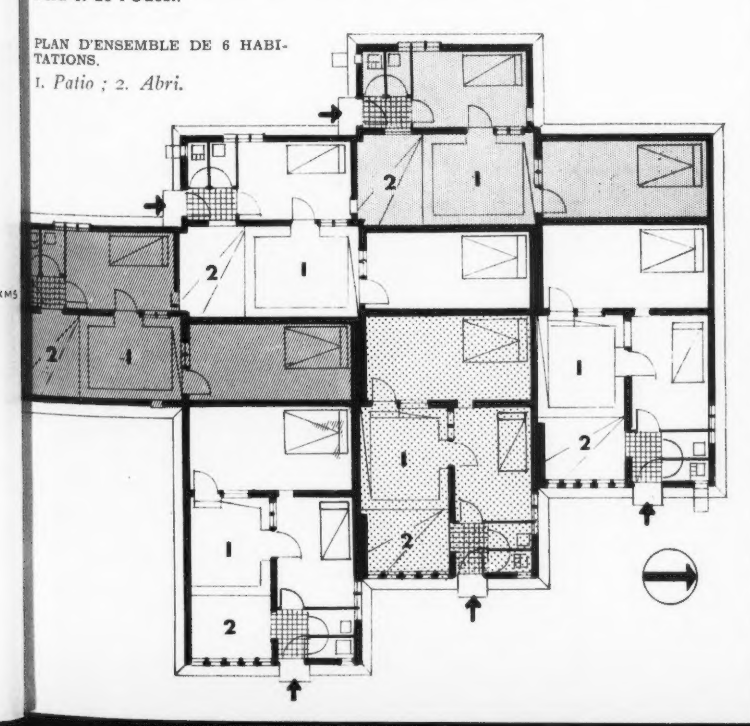

VUE AXONOMETRIQUE

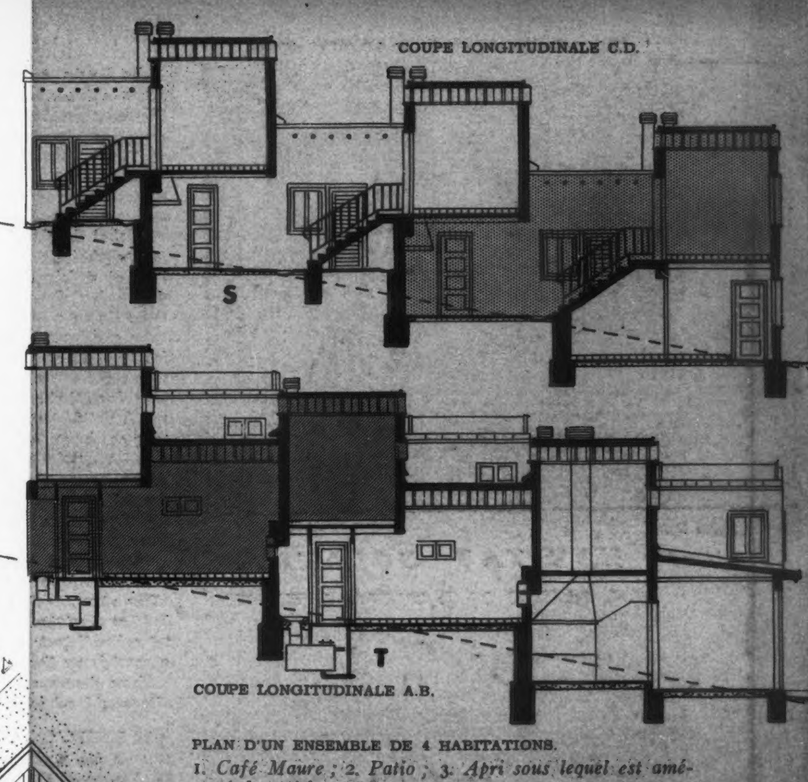
Cité pour musulmans algériens ou tunisiens

Cette cité, dite du Vieux Village, est réservée aux familles d'ouvriers musulmans algériens (Kabyles) ou tunisiens (Souffis). Chaque maison comporte : une entrée, deux chambres, un patio avec cuisine sous abri, un W.-C. privé et une salle d'eau. L'isolation est assurée par poutre toiture isotherme avec laine de verre.

Les pièces sont éclairées sur le patio. Les ouvertures donnent à l'Est et au Sud ; la ventilation est transversale, d'où protection contre les vents du Nord et de l'Ouest.

PLAN D'ENSEMBLE DE 6 HABITATIONS.
1. *Patio ; 2. Abri.*



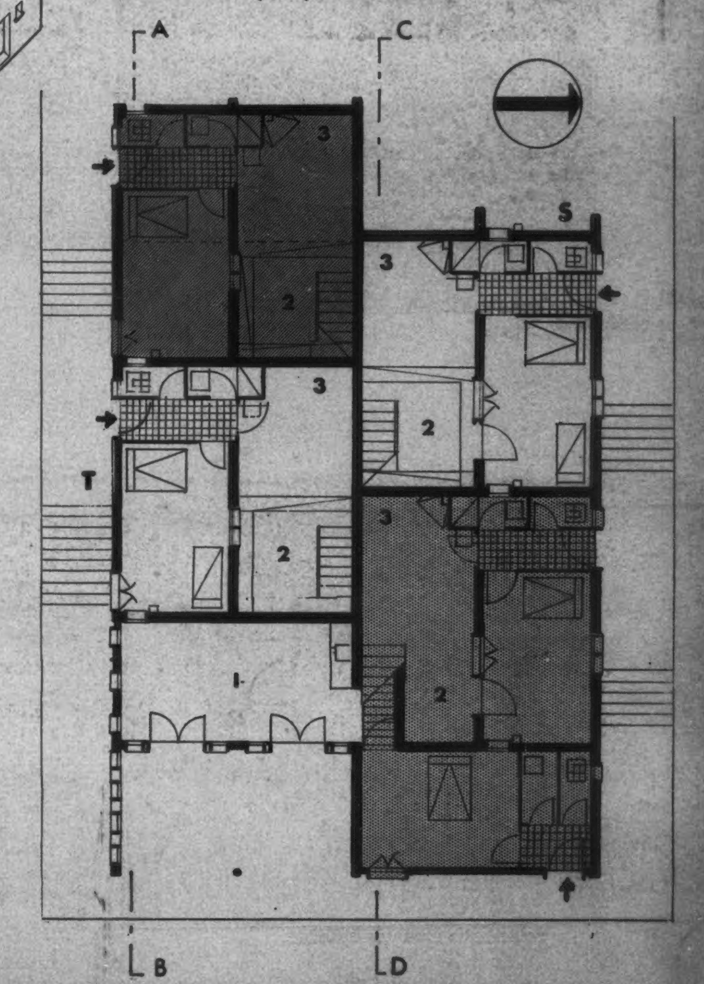


COUPE LONGITUDINALE C.D.
COUPE LONGITUDINALE A.B.

PLAN D'UN ENSEMBLE DE 4 HABITATIONS.
1. *Café Maure ; 2. Patio ; 3. Apri sous lequel est aménagé la cuisine.*
En grisé clair et foncé, Plans et Coupes correspondants.
S et T : Plans et Coupes correspondants.

Cité pour musulmans marocains

La disposition au sol est différente de la cité pour ouvriers algériens ou tunisiens, mais la composition des logements, l'orientation et les principes de construction sont semblables.



VILLAGE MAROCAIN DANS LE HAUT-ATLAS.



Photo Duru.

HABITAT COLLECTIF MAROCAIN "ETUDE ATBAT-AF

C. CANDILIS ET S. WOODS, ARCHITECTES. H. PIOT, INGENIEUR. SUPERVISION DE V. BODIANSKY.



Photo Duru. UNE CASBAH BERBERE.



FRAGMENT D'UN BIDONVILLE.

Au Maroc, comme dans tous les pays d'évolution rapide, le problème primordial d'habitat est celui du « plus grand nombre ». Il s'agit de loger la population musulmane qui vit dans des immenses et trop fameux bidonvilles, autour des grands centres urbains.

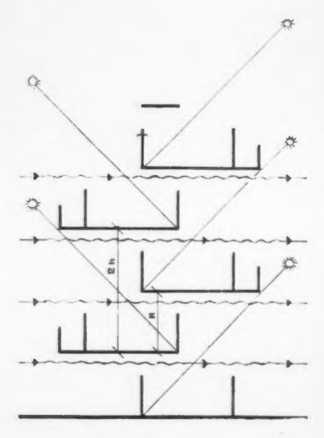
Michel Ecochard, qui a été longtemps chef du Service d'Architecture et d'Urbanisme au Maroc, a donné les directives et des solutions de ce problème : trame sanitaire, cité horizontale en nid d'abeilles (8 × 8) et il a prévu dans ses plans des villes la solution par immeubles d'habitat collectifs. L'équipe Atbat-Afrique s'est attachée à trouver à ce sujet des solutions simples et économiques, mais en même temps fonctionnelles et en accord avec le milieu naturel, social, économique et éthique du pays.

D'après les statistiques, 70 % environ de la population des bidonvilles vient du Sud de l'Atlas, leur habitat d'origine est déjà un habitat collectif (voir qasbas et villages accrochés au flanc de la montagne).

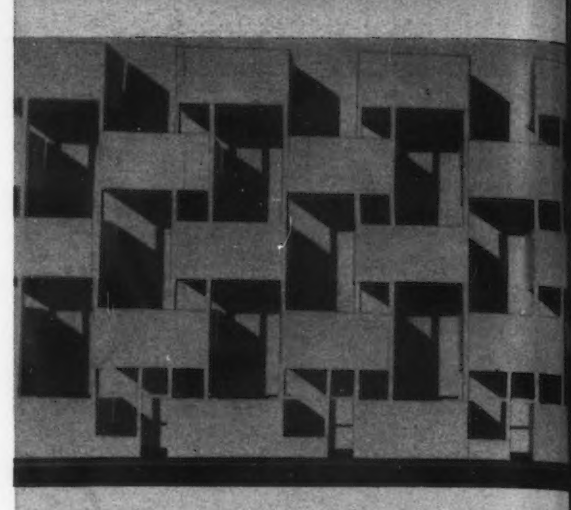
Nous donnons ici trois solutions d'immeubles étudiés dans cet esprit.

LE LOGEMENT. — Suivant l'éthique et les conditions climatiques, le logement d'une famille marocaine est composé de chambres qui ouvrent sur une cour intérieure, le patio inondé de soleil. Cette cour, c'est le véritable foyer, le lieu de séjour de la famille, elle répond à la fonction « se réunir », elle est entourée par des murs hauts qui sauvegardent l'intimité de la vie familiale.

Le problème qui s'est posé aux architectes était de trouver une solution en étage où le patio serait aussi inondé de soleil, et permettrait également l'ensoleillement des chambres. C'est la solution de type Semiramis qui a été adoptée.



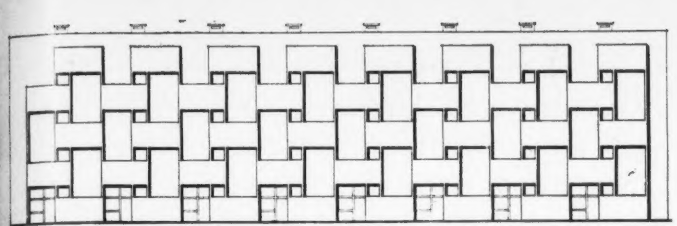
LOGEMENT DE TYPE SEMIRAMIS. — Les sols des cours-patios sont décalés l'un par rapport à l'autre, de telle sorte que la plus grande partie de la surface est à double hauteur (2 h) et le reste à simple hauteur (1 h) où a été prévu le foyer pour la cuisine, le point d'eau et les W.-C. Cette solution, en dehors de l'ensoleillement nécessaire, assure une ventilation efficace contre la chaleur et l'humidité.







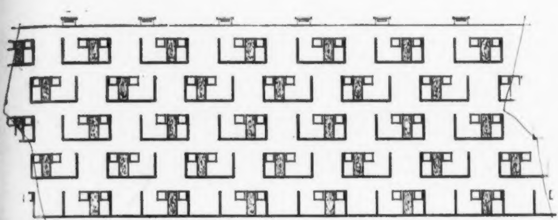
Photos et maquettes Jean Remy.



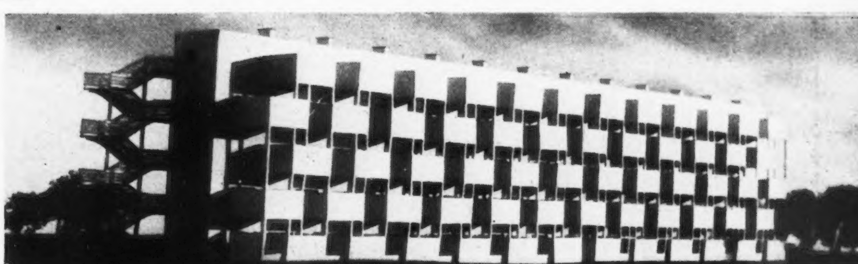
FAÇADE SUD.

Orientation sud

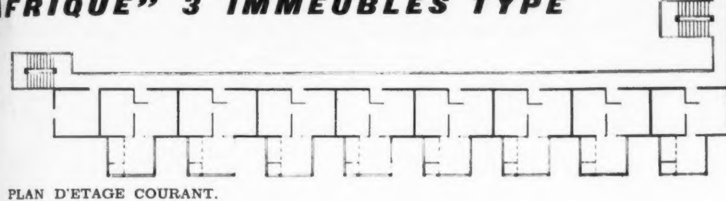
Comme dans le village, les patios orientés vers le Sud sauvegardent l'intimité de la famille ; ils donnent à l'immeuble sa façade aveugle.



FRAGMENT DE COUPE SUR LES PATIOS.



AFRIQUE" 3 IMMEUBLES TYPE

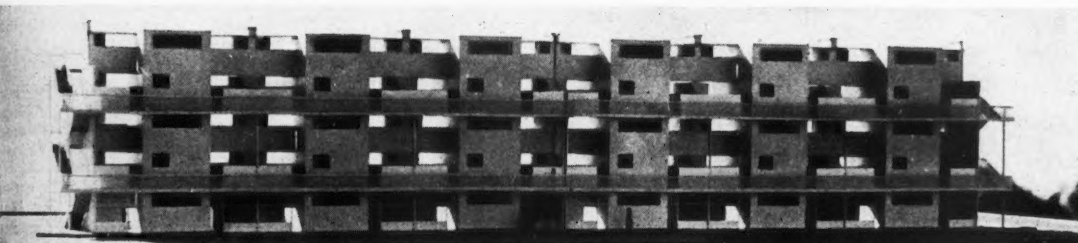


PLAN D'ETAGE COURANT.

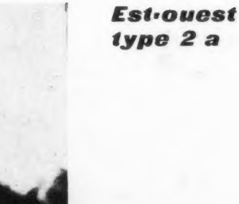
La façade aveugle est formée des pleins et des vides des patios en saillie sur le corps central qui abrite les chambres. Le patio et les chambres sont donc orientés plein Sud ; la ventilation est assurée dans l'axe Nord-Sud.

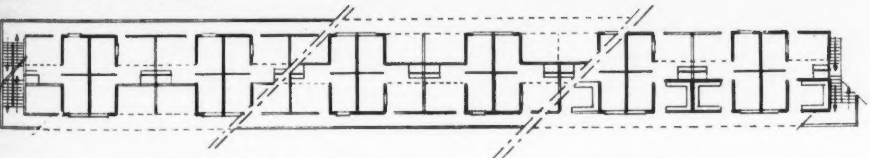
Les logements sont desservis par des passerelles extérieures ouvertes ou soleil et au vent pour éviter l'humidité et les microbes. Dans un coin du patio, foyer et installation sanitaire, groupe évier, bac à laver, douches et W.-C.

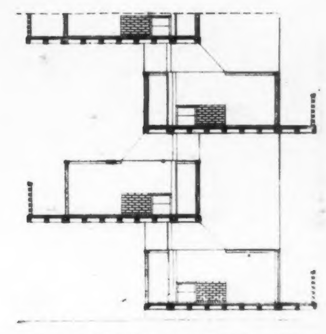
Est-ouest type 2 a



FAÇADE ET PLAN D'ETAGE.





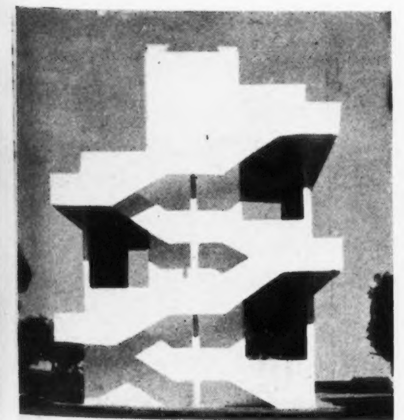


COUPE TYPE SEMIRAMIS SUR LES PATIOS

Cet appartement est à l'origine des appartements de type Semiramis étudiés pour le groupe d'immeubles des grandes terres, à Marly-le-Roi (voir pages 62 à 67).

Nous présentons ici l'immeuble collectif marocain étudié en vue d'une orientation Est-Ouest. Il comprend 60 cellules de 35 m² chacune, composées de deux chambres, d'un patio à double hauteur, d'une salle d'eau comprenant évier, bac à laver, douches et W.-C., et d'un foyer pour la cuisine. 12 boutiques ont été prévues au rez-de-chaussée.

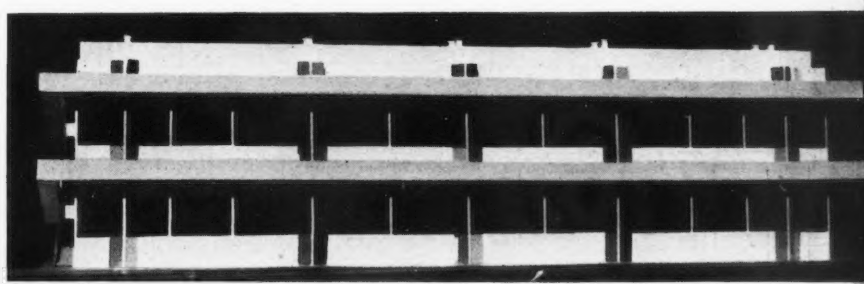
A cette solution, ont collaboré, outre l'équipe de l'Atbat, Jean-Jacques Honneger et Marcel Lods.



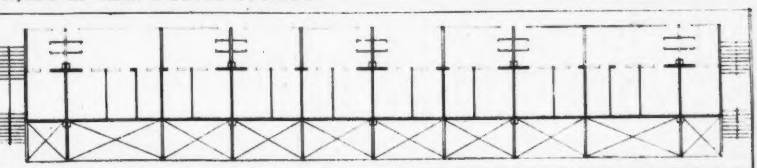
FAÇADE LATERALE. ESCALIER EXTERIEUR.

Est-ouest type 2 b

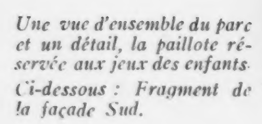
Pour les villes côtières du Maroc, l'orientation Est-Ouest est considérée comme absolument acceptable. Une recherche de simplification maximum des éléments qui constituent l'*habitation* marocaine a conduit à cette solution qui, tout en étant une schématisation des fonctions, répond au principe de l'architecture marocaine. Les chambres situées sur le même plan ouvrent directement sur le patio à double hauteur.



FAÇADE ET PLAN D'ETAGE COURANT.

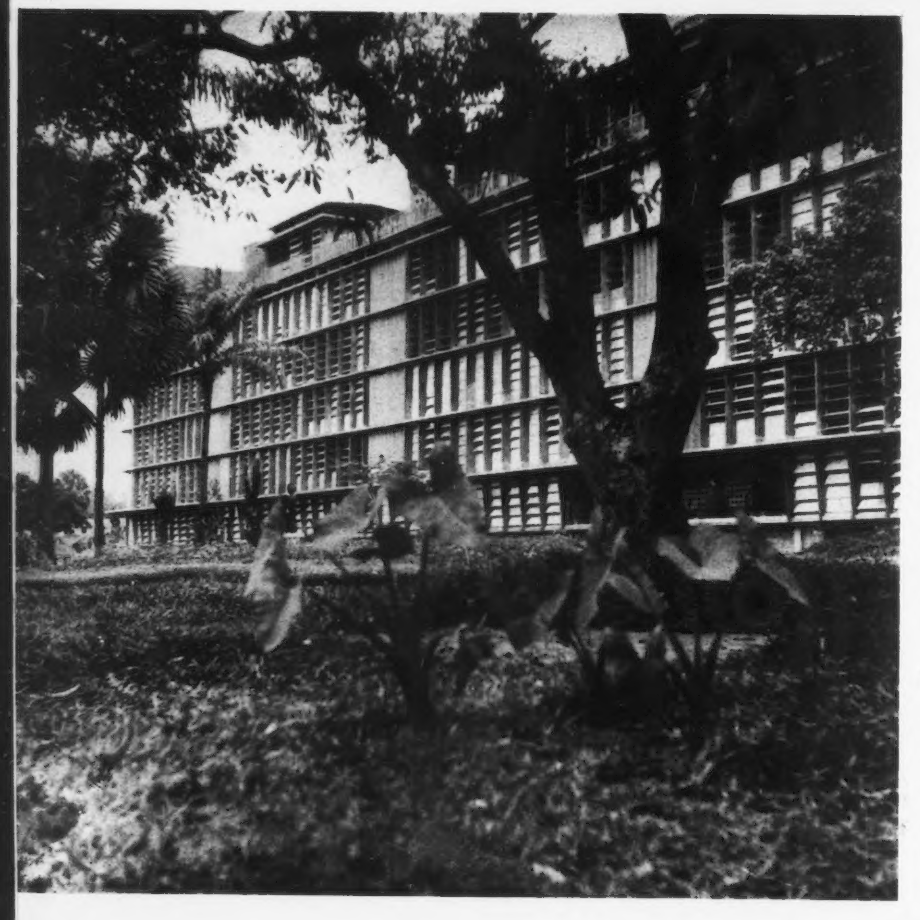








Une vue d'ensemble du parc et un détail, la paillote réservée aux jeux des enfants. Ci-dessous : Fragment de la façade Sud.



IMMEUBLE D'HABITATION

PROJET DE : J. HEBRARD, R. LEFEBVRE, ARCHITECTES.
EQUIPEMENT INTERIEUR : CHARLOTTE PERRIAND ET JEAN PROUVE.
JARDIN REALISE PAR ED. GOUJON.

Cet immeuble, situé à Brazzaville dans le Moyen-Congo, est destiné à abriter le personnel déplacé de la Compagnie Air France qui assure la liaison entre les centres importants d'Afrique.

Il s'élève sur un terrain de 17.000 m² environ comprenant 10.750 m² de parc. Celui-ci, très librement traité, offre une végétation luxuriante créant un cadre exceptionnel à cet immeuble.

Il comprend six types d'appartements distribués de la même manière à chaque étage sauf au rez-de-chaussée aménagé en studios pour célibataires. Aux abords du bâtiment, ont été construites deux « boyeries » collectives avec vestiaires, garages à bicyclettes, groupe sanitaire avec douche, et à l'étage supérieur un seul appartement ouvre sur la terrasse-jardin d'où la vue s'étend sur l'admirable site environnant.

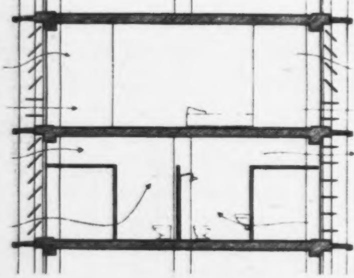
Le but recherché est d'obtenir avant tout une ventilation parfaite pour toutes les pièces d'habitation, condition essentielle de confort sous le climat tropical de Brazzaville. Ce climat est caractérisé par une faible variation de température entre le jour et la nuit (5° en moyenne) et par un très fort degré hygrométrique. C'est pourquoi les façades principales ont été orientées au Nord et au Sud afin qu'en saison chaude les brises venant du secteur Sud-Ouest prennent l'immeuble par le travers. C'est pourquoi, également, les deux façades comportent sur toute leur surface des volets orientables permettant de diriger la brise et obtenir une ventilation parfaite. Aucune cloison transversale n'a été prévue ; toutes les pièces sont à double exposition. Si l'on se trouve dans l'obligation de séparer la chambre en deux, on a alors recours à des cloisons persiennées également à volets orientables permettant d'établir pendant la nuit la meilleure ventilation.

Les sols sont en grès cérame avec plinthes à gorge et pente pour permettre le lavage à grande eau par un écoulement naturel. Par ailleurs, les appartements sont dotés d'un équipement simple et pratique pour faciliter la tâche de la maîtresse de maison, avec 10 à 15 m³ de placards aménagés intérieurement.

L'eau chaude courante a été prévue dans les cuisines, buanderies et salles d'eau. Des vide-ordures permettent l'évacuation rapide des détritus dont l'accumulation serait particulièrement dangereuse sous ce climat.

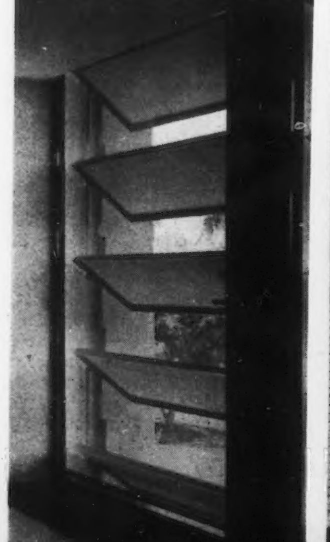
Cet immeuble d'habitation constitue une réalisation intéressante et bien adaptée au climat.

Types d'appartements	Surface habitable	Nombre	Surface totale
Normal	98	32	3.136
Famille nombreuse	132	4	528
Jeune ménage	56	2	132
Ensemble pour célibataires	220	2	440
Studios célibataires	36	19	684
Logement de fonction	170	1	
	110		280
Total surface habitable			5.200 m2



Ci-dessus : Coupe schématique montrant la ventilation dans les salles de séjour et les sanitaires.

Ci-contre : une table pourvue d'éléments à volets orientables et le bac à laver dans la buanderie.







FAÇADE SUD.

POUR AIR-FRANCE A BRAZZAVILLE

EXECUTION : SOUS LA DIRECTION DE R. PLANTE, A. FAUCHEUX, G. VOTIER, P. BOURGEOIS, R. GROLLEAU, INGENIEURS.

Surface totale (habitation et parc) : ..	17.300 m2
dont 10.750 de parc en location.	
Surface bâtie au sol :	1.350 m2
dont 200 m2 de bâtiments annexes.	
Surface bâtie hors œuvres :	
caves ventilées	1.150 m2
rez-de-chaussée + 4 étages	
1.384 × 5 = ...	6.920 m2
logement de fonction	740 m2
boyeries et transformateur.	200 m2
	9.010 m2

PLAN TYPE D'UN ETAGE. *Longueur de l'immeuble : 140 m. En grisé, un appartement type et un studio pour célibataire.*



FAÇADE NORD.



La ville s'élève devant un horizon de montagnes.

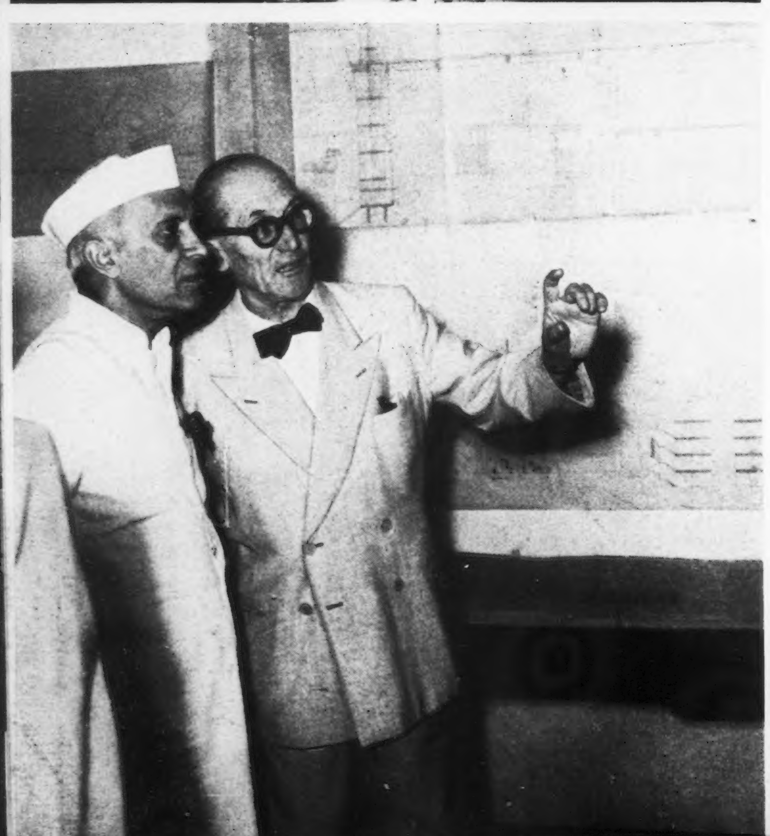
L'architecte français célèbre Le Corbusier et son collaborateur Pierre Jeanneret construisent la capitale nouvelle du Pendjab, Chandigarh, « ville radieuse » des Indes située à 150 milles au Nord de Delhi, capitale de la République indienne. Les relations amicales franco-indiennes ont une longue histoire, spécialement avec le Pendjab. Des généraux de Napoléon — Ventura, Court, Avitabile, Allard — aidèrent le Maharajah Ranjit Singh, roi des Indes du Nord-Ouest, à former la meilleure armée indienne au XIX° siècle. Aujourd'hui, des architectes français aident le Pendjab à construire une capitale qui sera, nous l'espérons, la meilleure ville des Indes.

Le besoin d'une nouvelle capitale pour l'Etat divisé du Pendjab résulta du partage des Indes, en 1947, qui laissa Lahore, son ancienne capitale, au Pakistan. Simla, centre de villégiature dans l'Himalaya et capitale temporaire du Pendjad oriental, n'est pas favorable à un centre administratif par son climat extrême et sa grande distance des plaines. Le gouvernement décida de construire une cité nouvelle. Les capitales créées de toute pièce sont bien rares dans le monde : Saint-Pétersbourg fut bâtie par Pierre le Grand sur des marais inhabités ; Washington, sur les marécages du Potomac ; tandis que Canberra, en Australie, convertit une station de moutons en une ville florissante. Aux Indes, New-Delhi ne fut qu'un supplément à la ville ancienne de Delhi.

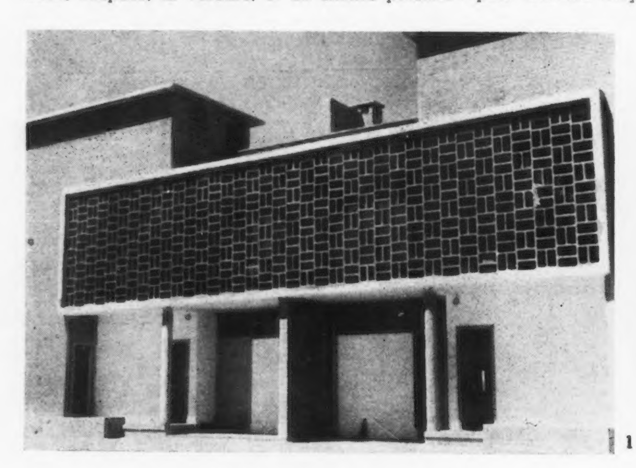
Une des considérations les plus importantes dans le projet d'une capitale nouvelle est le choix du terrain à bâtir. Après avoir examiné nombre de lieux, on décida de construire la ville nouvelle dans la région située au pied des montagnes de l'Himalaya, près de la route qui mène d'Ambala à Simla. Le terrain a beaucoup d'avantages naturels : situation centrale, climat modéré, accessibilité, abondance des matériaux, écoulement naturel des eaux, sol ferme (pour construire) et fertile. Il est bordé sur ses deux flancs par des rivières qui n'ont d'eau que dans la saison des pluies et que l'on a l'intention de convertir en tapis de verdure. En outre, ce terrain bénéficie d'un panorama splendide avec les cimes couronnées de neige de l'Himalaya à l'arrière-plan. Il offre à Le Corbusier une occasion magnifique d'expérimenter sa philosophie de l'architecture — philosophie qui insiste sur « le soleil, l'espace, la verdure, et un silence possible » pour tous les citoyens.







Le Pandit Nehru et Le Corbusier.



1

CHANDIGARH - VILLE

UNE CAPITALE CONSTRUITE PAR DES ARCHITECTES FRANÇAIS

On a prévu la cité pour une population d'un demi-million d'habitants. Le premier plan directeur était dû à un urbaniste américain, Albert Mayer. Puis ce plan fut discuté et modifié par une équipe d'architectes comprenant, outre Le Corbusier et Pierre Jeanneret, Maxwell Fry et son associée, Mlle Jane Drew. Habilement aidés par des ingénieurs indiens, dont le chef est M. Varma, ces techniciens ont mis la dernière main au plan.

L'aménagement des villes exerce une grande influence sur l'organisation de la vie contemporaine. En projetant comment bâtir ou grouper les bâtiments, l'architecte gouverne aussi la manière de vivre des citoyens. Réciproquement, il doit observer à fond la manière actuelle de vivre des gens et combiner ses plans de façon à ce qu'ils puissent y être heureux. Peut-être Chandigarh sera la première cité des Indes où ces deux points de vue opposés seront respectés. Bien que cela semble paradoxal, les architectes étrangers ont garanti que Chandigarh serait une cité réalisée dans « l'esprit indien ».

On a décrit le plan de la capitale nouvelle comme « le rêve de l'architecte ». La cité est divisée en secteurs, chacun de ces secteurs 1/2 × 3/4 milles. Clôturés par un réseau de routes, ces secteurs seraient des unités quasi indépendantes, s'ils n'étaient pas reliés entre eux par des bandes de verdure allant du Sud-Ouest au Nord-Est et par des rues commerciales allant du Sud-Est au Nord-Est. Chaque secteur fournit les logements pour 5.000 personnes dans les régions de densité basse et pour 20.000 personnes dans les régions les plus populeuses. Quoique facilement accessible du système majeur routier de la ville, les secteurs seront complètement protégés des dangers de la circulation, de la poussière, du bruit et du relent d'essence, etc. Tous les secteurs seront des unités complètes, ayant leurs propres écoles, cours de récréation, parcs, quartiers commerçants, bibliothèques et clubs, en plus des maisons d'habitation.

Chaque secteur est, en outre, subdivisé en nombre de communautés comprenant environ 150 maisons avec six à sept cents habitants — la dimension d'un village ordinaire du Pendjab. Il sera meilleur marché de construire de tels centres communautaires et ils conserveront aussi cette vie communale et ces environs salubres avec des espaces libres et plantés d'arbres, ce qui est une des caractéristiques des villages du Pendjab. Les



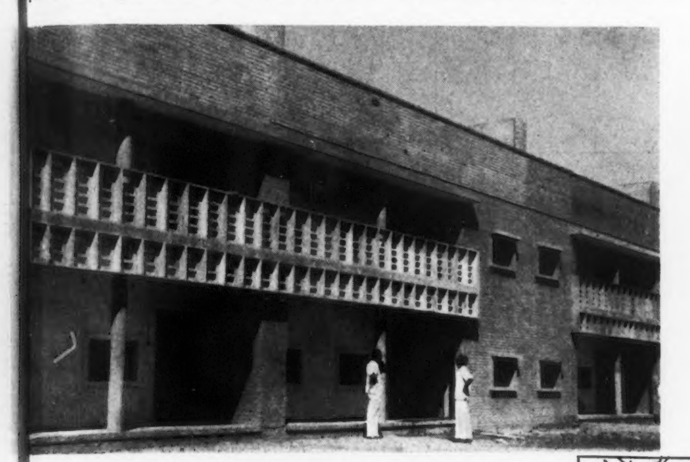
architectes ont maintenu un espace libre d'une assez grande dimension dans chaque secteur. Cet espace libre sera, à peu près, dans le milieu des secteurs et traversera en longueur du Nord-Ouest au Sud-Ouest toute la ville. Cette bande de verdure fournira aux piétons et aux bicyclettes une voie sans danger pour circuler d'une partie de la ville à l'autre. De cette façon, ces unités conserveront leur individualité et feront corps avec la cité.

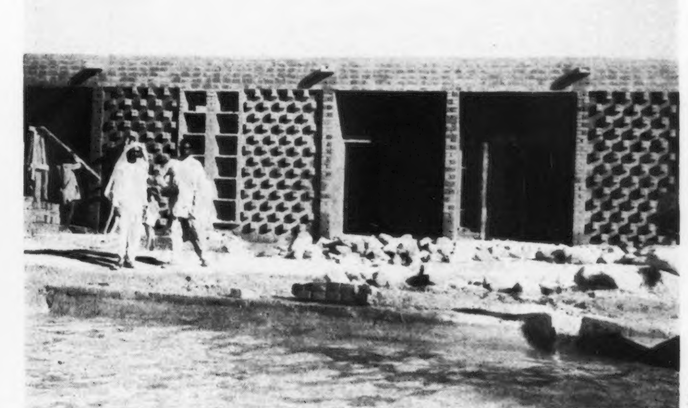
Pour éviter une monotonie provenant de l'uniformité, aucun des secteurs n'est semblable. La dimension des emplacements et des espaces libres seront variables de secteur en secteur. Franchissant chaque secteur en son milieu, mais dans un sens opposé à la zone verte, se trouvera la rue commerciale ou ce qu'on appelle aux pays orientaux le « bazar ». Au croisement de cette rue commerciale et de la bande de verdure, sera situé le centre d'activité avec, en plus des boutiques, un bureau de poste, un cinéma, etc. Le long de cette voie, seront construites les boutiques, sur un côté seulement, sur l'autre, des maisons d'habitation. Ce système évite les traversées fréquentes des piétons et permet de choisir le côté le plus ombragé pour les magasins. La zone industrielle se trouvera près de la gare. Traversant la ville, un cours d'eau sera converti en un parc qui sera le plus grand de la cité. De là, une voie ombragée conduira au Capitole et à l'Université, ainsi qu'aux musées, théâtres et stade.

Comme Maxwell Fry l'a dit, la cité nouvelle sera « une capitale ayant une personnalité ». Déjà, tout bourdonne d'activité : on a creusé des puits à tubes, construit des routes, installé le service générateur du thermal, fixé des lignes de transmission. La construction de la cité a commencé. On espère que le siège du gouvernement du Pendjab sera transféré dans la nouvelle capitale au cours de l'hiver de 1953-54.

Chandigarh sera le symbole d'une nouvelle Inde. Une création collective du talent indien et étranger unira le meilleur de l'Est et de l'Ouest. Comprenant 10.000 acres, elle coûtera 150 millions de roupies et prendra 5 ans pour être complétée. Espérons que Chandigarh sera à l'aube d'une nouvelle école d'architecture qui aidera les peuples à vivre heureux et utilement.

ASHOKE NAIR.





3

RADIEUSE DES INDES

Les services sociaux et médicaux ont été étudiés avec soin. Outre les grands hôpitaux de la cité, il y aura un centre de santé avec ses salles de conférences, ses chambres d'expositions et de traitement pour 30.000 personnes. De plus, il y aura six piscines à une portée facile de tous, et un club avec des salles de conférences, de danse, des aménagements pour les jeux d'intérieur et de plein air. En s'adressant à un groupe international d'architectes en France au sujet de Chandigarh, Le Corbusier a dit « Je tiens à l'idée de construire constamment des localités et des lieux où les êtres humains peuvent se rencontrer pour la discussion dans des conditions utiles et favorables. » En outre, ces centres communautaires seront d'excellents lieux de réunion pour les citoyens qui, malgré leurs métiers divergents, auront l'occasion de se réunir dans leurs heures perdues.

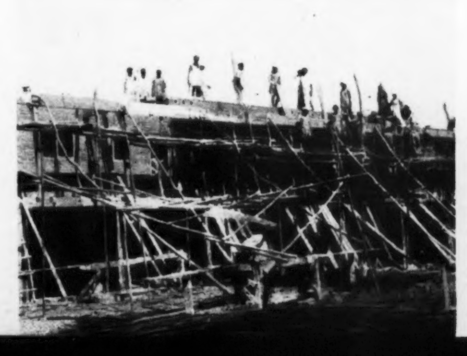
Le système de transport de la cité est combiné d'une manière extrêmement ingénieuse. Concevant nettement le fait qu'actuellement la plupart des Indiens circulent à pied et à bicyclette, les architectes ont divisé le réseau routier en 7 catégories. Certaines de ces catégories ne sont autorisées qu'aux voitures rapides, d'autres aux voitures lentes et d'autres, enfin, réservées exclusivement aux piétons et aux bicyclettes. De ce fait, on a élaboré le projet de telle façon que les piétons ne soient pas incommodés par la circulation rapide tout en ayant un accès aux transports publics.

Les bâtiments principaux du gouvernement seront situés sur le haut du terrain, entre la ville et les montagnes : Chambre d'Assemblée, Secrétariat, Maison Gouvernementale, Palais de Justice. L'existence de ces bâtiments imposants rehaussés par les contreforts majestueux de l'Himalaya, donnera un sentiment de puissance et d'unité aux citoyens de Chandigarh.

PLAN DIRECTEUR POUR LA CAPITALE NOUVELLE

1. Assemblée ; 2. Secrétariat ; 3. Capitole ; 4. Palais de Justice ; 5. Université ; 6. Bâtiments Publics ; 7. Bâtiments Commerciaux ; 8. Stade ; 9. Marché ; 10. Transports ; 11. Magasins généraux ; 12. Gare ; 13. Centres industriels et commerciaux ; 14. Mairie ; 15. Collège ; 16. Espace libre ; 18. Résidence du Premier Ministre ; 20. Parcs ; 21. Industries ; 22. Aérodrome ; 24. Musée ; 28. Maternité ;

1. Claustra en façade ; 2. Maison des surveillants ; 3. Habitation minimum type.
Ci-contre : Vues des chantiers : les femmes représentent environ un quart de la main-d'œuvre employée.















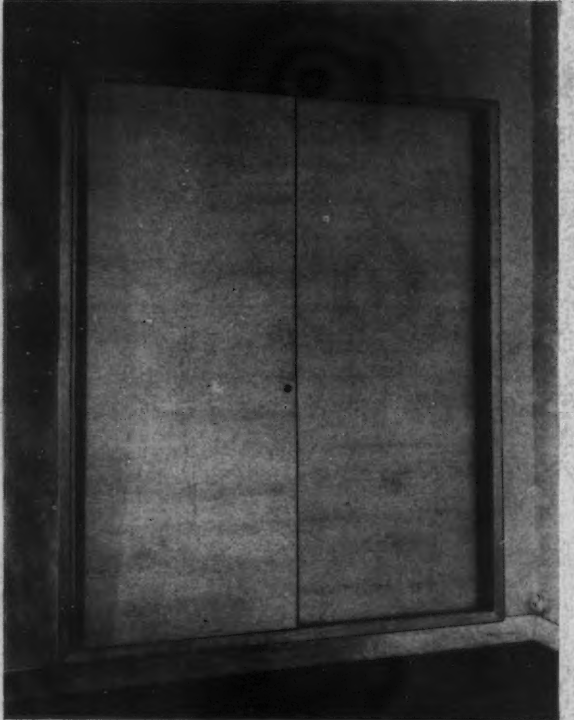
ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT DES QUATRE IMMEUBLES SITUÉS A PARIS

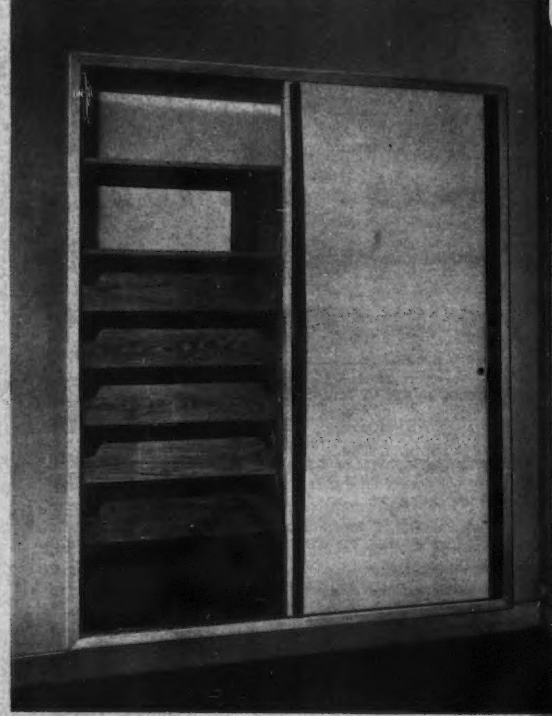
Place Rodin, rue Chardon-Lagache, rue des Belles-Feuilles et rue du Docteur-Blanche

G. MASSE ET J. GINSBERG, ARCHITECTES.

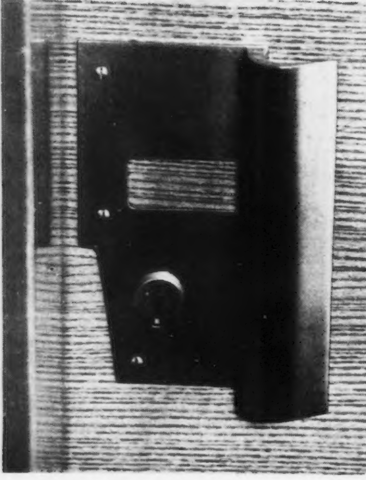
1	2	3	4
		5	6
7	8	9	10

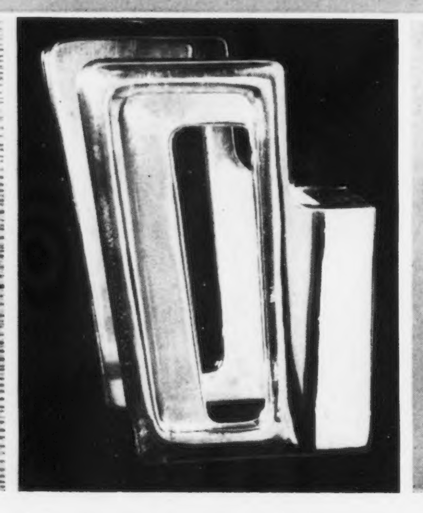
1. Cuisine réalisée à l'aide d'éléments St-Laurent ; 2. Robinetterie de baignoire avec pomme de douche à jet réglable « Fichflex », fabrication Mamoli installée par Clemm ; 3. Salle de bains ; 4. Armoire à pharmacie ; 5 et 6. Meuble de rangement. Portes en frêne, grandes poignées noires de Geordy ; 7. Bouton de minuterie avec voyant au néon ; 8. Poignée de porte d'appartement en aluminium oxydé anodiquement ; 9. Poignées des portes du hall d'entrée en glace Sécurit exécutées en fonte de bronze ; 10. Poignée de porte palière en aluminium oxydé anodiquement d'après un projet des architectes édité par Lasnet.

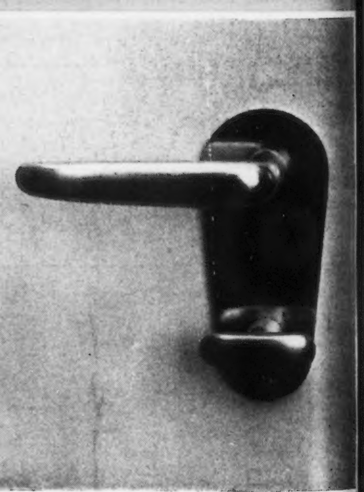












Photos Sabine Weiss